Google

This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

**Usage guidelines**

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

**About Google Book Search**

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/

**A propos de ce livre**

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

**Consignes d'utilisation**

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

**À propos du service Google Recherche de Livres**

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse http://books.google.com

SAINT

# FRANÇOIS DE SALES

ÉVÊQUE ET PRINCE DE GENÈVE

Besançon. — Imprimerie Outhenin-Chalandre fils et Cie.

SAINT FRANÇOIS DE SALES

DOCTEUR DE L'ÉGLISE

*Lyon, Josserand, Éditeur.* *Décembre 1877.*

UN NOUVEAU DOCTEUR DE L'ÉGLISE

# SAINT
# FRANÇOIS DE SALES
## ÉVÊQUE ET PRINCE DE GENÈVE

**PAR UN ECCLÉSIASTIQUE**

MEMBRE DE PLUSIEURS SOCIÉTÉS SAVANTES, AUTEUR DE PLUSIEURS OUVRAGES COURONNÉS

OUVRAGE DÉDIÉ A SON ÉMINENCE MONSEIGNEUR CAVEROT
Cardinal, Archevêque de Lyon et de Vienne, Primat des Gaules

et précédé d'une Lettre de Monseigneur **MERMILLOD**, Évêque d'Hébron

LYON
P. N. JOSSERAND, LIBRAIRE-ÉDITEUR
3, PLACE BELLECOUR, 3
1878

Tous droits réservés.

Library
of
H P Thieme
2-8-41

BX
4700
F85
N93

# PRÉFACE

UNE sentence glorieuse vient d'être prononcée à Rome, et en vertu de ce jugement, saint François de Sales a été proclamé docteur de l'Eglise. Nul ne nous semblait plus digne de ces honneurs suprêmes que l'illustre enfant de la Savoie : en vain chercherait-on dans les fastes de la sainteté une figure plus douce, plus aimable, une science plus étendue, une vie plus éclatante.

6-27-49 FH

Toutefois, en écrivant ce livre, nous n'avons pas l'intention de raconter les merveilles de cette vie; cette tâche serait au-dessus de nos forces. Nous voulons seulement essayer de présenter au monde chrétien, à l'occasion des honneurs solennels que vient de décerner le Chef suprême de l'Eglise à ce grand patriarche, les actions d'éclat de son glorieux apostolat, ainsi que le caractère et les traits les plus lumineux de ses sublimes écrits.

Saint François de Sales ne fut pas seulement un grand évêque, un saint de premier ordre, un apôtre dont la vie remplie de bonnes œuvres, rehaussée par d'éclatants miracles, rappelle les merveilles accomplies par les héros de la sainte phalange des premiers siècles du christianisme, sa vie fut plus qu'une source intarissable d'exemples, de méditations et de conseils. Lumière, protecteur et modèle de son siècle, il fut aussi controversiste, ascétique, dogmatiste et polémiste, qualités particulières qui ont

signalé cette grande existence, dont les enseignements profonds se perpétuent, d'âge en âge, dans l'Eglise de Dieu.

« Si François de Sales n'eût été qu'un saint, un prédicateur célèbre, il n'eût pas été proclamé docteur; car ainsi que l'a dit un éminent écrivain (1), la sainteté et la prédication ne suffisent pas à ces honneurs suprêmes. Le savant qui parle à ses contemporains les émeut par son éloquence, les éclaire par sa sagesse, mais sa parole s'éteint à l'heure de sa mort, il a passé comme un brillant météore, il n'est pas du nombre des étoiles qui ne cessent de scintiller sur la voûte azurée. Il faut des écrits, mais des écrits tout imprégnés d'une vaste science qui sonde les profondeurs des saintes lettres et en dévoile le sens mystérieux, qui pénètre au fond des dogmes divins, science excellente entre toutes et par la sublimité de son objet et par l'ampleur de son étendue, science salutaire dans ses effets; car le docteur est placé comme une sentinelle sur les remparts de la sainte Sion, son regard perçant découvre les trames de l'hérésie, en déjoue les complots, défend courageusement les vérités de la foi contre les criminels attentats. Le docteur est aussi guide des âmes, il leur apprend à remplir généreusement les devoirs de la vie chrétienne, et par la pratique des vertus les plus relevées, les conduit aux plus hauts sommets de la perfection. » Tel fut saint François de Sales.

Les éditions parues des œuvres du saint évêque, devant l'acte de son doctorat, sont devenues aujourd'hui insuffisantes. Un travail nouveau, comme supplément de cette riche collection, était devenu nécessaire. Le négliger eût été s'exposer à laisser l'œuvre incomplète. En présence des justes observations qui nous ont été faites, après avoir longtemps hésité, effrayé de la responsabilité que nous allions assumer, nous nous

(1) Le R. P. Desjardins, *Etudes religieuses.*

sommes enfin mis à l'œuvre, plein de confiance dans les encouragements de nos frères dans le sacerdoce et en l'assistance du saint protecteur de nos années d'enfance. Nos lecteurs comprendront maintenant l'origine de ce livre, dont le seul mérite se renferme dans les strictes limites d'un travail actif et d'un infatigable dévouement.

C'est n'est pas seulement un long panégyrique, une apologie brillante que nous avons essayé d'écrire, mais encore une analyse raisonnée, complète, approfondie et sérieusement étudiée des œuvres du plus aimable des saints.

Ce livre puisé à des sources sûres, pour la plupart inédites, arrive à son heure, il a sa raison d'être; puisse-t-il avoir mérité une modeste place près des œuvres de l'illustre docteur. Nous l'avons entrepris dans le but d'être utile à la science, aux âmes pieuses et aux prédicateurs, auxquels il s'impose; car là, ils trouveront, tout fait, un travail qui leur épargnera de longues et pénibles recherches que ne leur permettent pas les nombreuses occupations de leur auguste ministère.

Obligé de nous resserrer dans un cadre assez restreint, nous avons élagué, avec soin, tous les détails qui n'eussent présenté qu'un intérêt secondaire; mais désirant donner à nos lecteurs des garanties suffisantes, sous le rapport de l'exactitude, nous avons dû prendre pour guide de notre travail les biographes les mieux renseignés, et, pour la plupart témoins oculaires des faits qu'ils ont racontés: tels que Charles-Auguste, neveu du saint évêque, M^gr^ Camus, l'abbé de Baudry, le P. Chevalier, Hauteville, le P. de Larivière, la R. mère de Chaugy, Maupas du Tour, de Cambis, le P. Constantin de Magny, l'abbé Migne, M^gr^ Rey, Dorigny, M. Hamon, François Pérennès, la comtesse de Menton. Nous avons aussi eu recours aux documents de nombreuses archives; entre autres: celles de Lyon, de Chambéry, de Thonon, du Turin, de Paris, de Rome, etc.

*

Deux parties composent notre travail. Dans la première, c'est saint François de Sales apôtre, que nous avons suivi pas à pas dans ses missions de Thonon, de Chambéry, d'Annecy, de Grenoble, de Dijon, de Paris et de Lyon. Partout le saint nous apparaît sous un jour nouveau et attrayant, avec ses gloires de missionnaire, d'évêque et de fondateur d'un ordre admirable.

Dans la seconde partie, c'est le controversiste, l'ascétique, le dogmatiste et le polémiste que nous avons sérieusement étudié, le montrant successivement comme protecteur des temps présents, et patron de la presse catholique du monde entier.

Sous forme de *pièces justificatives*, nous avons réuni, à la fin de l'ouvrage, de nombreux documents servant à l'intelligence de l'histoire de l'apostolat et du doctorat du grand évêque; plusieurs de ces pièces sont inédites et nous ont été transmises par la Sacrée Congrégation des Rites, par les archives de France et d'Italie, ou par des personnes s'intéressant à la gloire du nouveau docteur.

Trois siècles à peine se sont écoulés depuis que saint François de Sales a quitté la terre, et déjà trois décisions solennelles du Chef suprême de l'Eglise l'ont offert aux regards de la chrétienté. Aujourd'hui que nos souhaits sont enfin accomplis, puisse ce modeste récit des principaux titres du grand évêque de Genève à ces honneurs insignes, susciter au fond de quelques cœurs généreux l'ambition sacrée de marcher par le même chemin; et, si cette ambition était jugée par trop élevée pour nos faibles efforts, puisse comme notre unique récompense le plus grand nombre des chrétiens apprendre, dans les monuments de sa piété et de son génie, à mieux connaître Dieu et à l'aimer davantage.

L'AUTEUR.

Lyon, 8 décembre 1877, fête de l'Immaculée-Conception.

# INTRODUCTION

Depuis son berceau jusqu'au dernier jour, l'Eglise de Jésus-Christ ne cessera de compter ses apôtres, ses prophètes, ses évangélistes et ses pasteurs. Il devait en être ainsi, son divin Chef l'ayant assurée que les portes de l'enfer ne prévaudraient pas contre elle, et que la vérité ne serait point livrée à tous les vents de doctrine, ni aux diversités humaines.

Les Apôtres, premiers docteurs établis pour évangéliser les nations, commencèrent par enseigner la vérité aux Juifs et de là se répandirent par le monde. Ils se divisèrent, et bientôt la bonne nouvelle fut prêchée en Orient jusqu'aux bords de l'Indus, en Occident jusqu'à Rome. Les enseignements de ces premiers maîtres, recueillis, conservés, interprétés par les érudits furent ensuite transmis à la postérité. Ce fut le second titre de gloire de l'Eglise de Jésus-Christ,

de pouvoir unir au courage surhumain de ses premiers martyrs, le génie des plus hautes intelligences, venues se ranger sous ses glorieux étendards.

Au premier rang de l'illustre phalange, nous apparaissent saint Clément de Rome, saint Ignace d'Antioche, saint Polycarpe de Smyrne, saint Denis de Paris, saint Irénée de Lyon, et avec ces combattants commence l'ère des Pères de l'Eglise (1), ainsi nommés de ce qu'ils ont conservé les traditions apostoliques. Depuis saint Clément de Rome jusqu'à saint Bernard, dernier représentant de ces immortels instituteurs de l'humanité, que de brillantes lumières au firmament de l'Eglise? Que d'admirables catéchèses, que d'instructions touchantes et d'homélies savantes, que de paraboles instructives, que de controverses hardies, durant ces premiers âges. En lisant ces pages immortelles, on croit entendre saint Hilaire de Poitiers, disant à l'un des plus puissants protecteurs des adeptes d'Arius : « Depuis le concile de Nicée, ceux à qui vous accordez votre confiance, ne font autre chose que de composer des symboles. Leur foi n'est par la foi des évangiles, mais celle des conjectures : chez eux,

(1) Quatre conditions semblent requises pour être rangé au nombre des Pères de l'Eglise : l'antiquité, l'importance des écrits au point de vue du témoignage et de la tradition, la sainteté de vie, mais surtout la pureté de la foi, enfin le consentement des peuples. (V. le savant traité *De Traditione,* du cardinal Franzelin, thèse 15, n° 2.) Il n'est pas nécessaire que les écrits soient nombreux et volumieux ; quelques lettres ont suffi à saint Ignace d'Antioche et à saint Polycarpe de Smyrne. L'importance des écrits se mesure à celle du témoignage que ces anciens auteurs ont rendu aux dogmes révélés. La sainteté est également une condition nécessaire. C'est pourquoi ni Tatien, ni Tertullien, ni Origène, ni Lactance, ni Arnobe, ni Eusèbe de Césarée, ne sont comptés parmi les Pères de l'Eglise, malgré le rang distingué qu'occupent plusieurs d'entre eux parmi les auteurs ecclésiastiques et l'importance de leurs ouvrages.

la foi varie comme les volontés, et la doctrine comme les coutumes. Tous les ans, et même tous les mois, ils produisent de nouveaux symboles; ils détruisent ce qu'ils avaient fait, ils anathématisent ce qu'ils avaient soutenu. Ils ne parlent que d'Ecriture sainte et de foi apostolique, mais c'est pour tromper les faibles et pour porter atteinte à la doctrine de l'Eglise. »

Cependant ni saint Augustin, ni saint Jean Damascène, ne purent donner la science théologique dans son complet développement. L'œuvre de la vérité groupée en corps de doctrine, seulement élaborée par les Pères de l'Eglise, ne dut atteindre son perfectionnement que de la mission du doctorat, c'est-à-dire de ces savants pontifes, de ces doctes évêques, de ces habiles et savants apologistes, dont les noms célèbres ne furent cependant pas tous inscrits dans le catalogue officiel de l'Eglise militante, toujours réduite à compter ses couronnes.

Saint Athanase, diacre d'Alexandrie, le terrible adversaire de l'hérésiarque Arius, se leva le premier, et bientôt, à ses anathèmes s'unirent ceux des plus grands évêques d'Orient et d'Occident. Saint Basile, saint Grégoire de Nazianze, saint Jean Chrysostome, en confondant avec Athanase leurs brillantes lumières, révélèrent l'unité de foi qui unissait les deux églises avant que le schisme ne vînt les diviser. Tous les quatre, comme une digne récompense de leur courage, reçurent les premiers la palme du doctorat. Par la suite des temps, le catalogue des saints docteurs s'accrut de noms illustres et aujourd'hui, saint François de Sales est le dix-neuvième qui reçoit ce titre glorieux (1); ce n'était pas assez

(1) En dehors des dix-neuf docteurs reconnus et proclamés tels pour

pour Pie IX, guide si prudent et si sûr, d'avoir réagi contre le relâchement des mœurs, en proclamant le dogme de l'*Immaculée-Conception,* afin d'opposer le culte triomphant de la pureté virginale au culte avilissant des basses passions de la chair.

Ce n'était pas assez d'avoir, par le *Syllabus*, fixé les consciences indécises, redressé les opinions douteuses, et condensé les maximes traditionnelles, sanctionnées par le Saint-Siége, pour asseoir sur elles les fondements définifs de l'inébranlable et éternelle vérité.

Ce n'était pas assez d'avoir glorifié la *pauvreté volontaire*, en élevant un simple mendiant, *Benoît Labre*, à la dignité de saint, et d'avoir rehaussé le prix du travail aux yeux de l'ouvrier qui le méprise ou le déserte, en instituant saint Joseph, l'ouvrier de Nazareth, *patron de l'Eglise universelle.*

Enfin ce n'était pas assez pour l'immortel Pontife, d'avoir prodigué les avertissements salutaires, et multiplié les grandes assises jubilaires où le souverain Juge ne veut user que de son droit de grâce, et ne céder qu'à son irrésistible penchant pour les miséricordes intimes; voici qu'il se préoccupe encore du choix de ses auxiliaires pour faire lever partout la bonne se-

toute la chrétienté, il en est d'autres qui reçoivent dans des Eglises particulières, et avec l'autorisation du Siége apostolique, le culte réservé aux ministres de la foi. C'est ainsi que le diocèse de Lyon salue saint Irénée, du double titre de martyr et de docteur; à Séville, saint Léandre; à Tolède, saint Ildephonse; le vénérable Bède, en Angleterre, sont honorés au même titre; d'antiques martyrologes fêtent comme docteur le savant évêque de Ruspe, saint Fulgence. Longtemps saint Ludger reçut ce titre dans les églises de Munster et de Paderborn. Enfin, plusieurs des saints récemment inscrits au catalogue des docteurs, en avaient porté le nom et reçu les honneurs dans diverses églises ou ordres religieux. (V. Benoît XIV, *De canon.* ses. 1, p. 11.)

mence des enseignements qu'il dicte au monde sous l'impulsion de l'Esprit saint. A sa voix puissante, un illustre évêque, dont les conquêtes apostoliques ont immortalisé le nom, vient de sortir du tombeau, où il reposait depuis trois siècles, pour prendre place parmi les docteurs militants qui assurent le triomphe de l'Eglise par leur science, autant que par leur charité. Saint Athanase, saint Basile, saint Grégoire de Nazianze et saint Jean Chrysostome furent, avons-nous dit, les premiers revêtus de cette dignité sublime; saint François de Sales, vient aujourd'hui s'ajouter à la liste de ces rares élus. Quelle gloire pour la cité d'Annecy, et pour cette riante contrée des Allobroges qui vit naître l'évêque de Genève, fut témoin de ses travaux, l'objet de ses sollicitudes de pasteur et le dépositaire de ses saintes reliques!

C'est donc dans les nobles combats de son glorieux apostolat, et principalement dans les hautes conceptions de son génie, qu'il convenait de chercher ses titres à de suprêmes honneurs. Là, en effet, se trouve la lumière destinée à illuminer le peuple chrétien, l'enseignement des grands défenseurs de la foi, le mérite insinuant de la science, le guide assuré de la piété.

Dans une lettre au souverain Pontife, M^gr^ Pie disait à Sa Sainteté : « François de Sales fut théologien, controversiste, moraliste, écrivain ascétique et directeur des âmes... »

Les postulateurs de la cause du nouveau docteur, dans le sommaire qu'ils ont présenté à la sacrée Congrégation des Rites, ont classé de la manière suivante ses différents écrits : ouvrages dogmatiques et polémiques, dogmatico-ascétiques, ascétiques, herméneutiques, écrits de morale, de théologie pastorale, de droit ecclésiastique et de discipline, opuscules divers.

Tout en reconnaissant la justesse de ces diverses appréciations, quatre titres nous ont paru résumer les droits du saint évêque au doctorat. En lui, en effet, nous apparaissent avec l'apôtre de premier ordre, le controversiste, l'ascétique, le dogmatiste et le polémiste. L'exposé de ces quatre principaux titres, nous montrera bientôt comment il a réalisé l'idéal du docteur, en exerçant sur les destinées de l'Eglise une action éclatante et salutaire, en réprimant l'audace de l'hérésie, en exposant le vrai sens des divines Ecritures, en développant les dogmes de la foi, en enseignant aux peuples les lois de la morale, en leur montrant enfin le chemin de la perfection; l'Eglise ne réclame pas d'autre science de ses docteurs.

L'étude des œuvres dogmatiques de ce grand évêque, révèle aussi le prophète, dont l'admirable doctrine a été positivement l'aurore des grandes définitions catholiques, naguère proclamées par l'immortel Pie IX : l'Immaculée-Conception et l'infaillibilité du Pape (1). Ses œuvres ascétiques, expriment d'une manière lumineuse l'épanouissement de la dévotion au sacré Cœur de Jésus, dévotion qui enchanta les âmes des François d'Assise, des Dominique, des Taulère et des Canisius, mais que ceux-ci ne songèrent pas à répandre dans le monde.

(1) Ceux qui ont taxé saint François de Sales de jansénisme ont-ils dit vrai? Le jansénisme aimait à appeler le Pape *chef ministériel*, et, d'après eux, le chef de l'Eglise n'était que le délégué du peuple. Voilà en quel sens ils l'appelaient *chef ministériel*. Les sectaires ont prétendu que saint François de Sales leur avait fourni leurs expressions. Or, l'expression et le sens sont deux choses différentes; quand saint François de Sales dit que le Pape est *chef ministériel*, il ne fait pas de l'Eglise une société *démocratique* déléguant ses pouvoirs à un premier magistrat, mais il exprime les rapports du Pape avec le Chef principal et invisible, qui est Jésus-Christ; le Pontife romain est son vicaire ou son ministre. En ce sens, l'expression est parfaitement juste.

Ses pages sont parfois de merveilleux commentaires de l'encyclique de Grégoire XVI *Mirari vos*, du Syllabus et des allocutions et encycliques de Pie IX. Témoin, cet énergique passage de ses œuvres de controverses : « Les rois et les royaumes sont tenus et redevables réciproquement (en retour des services qu'ils reçoivent du Pape) de maintenir au péril de leur vie et estats, le Pape et l'Eglise, leur pasteur et père spirituel. » Grande et sévère leçon, donnée il y a trois siècles, par saint François de Sales aux monarques de notre malheureuse époque !

Il se montre parfois plein de suavité envers les nouveaux fidèles et envers les victimes de la séduction ; mais aussi, au risque de scandaliser les adeptes de la libre pensée, et peut-être des catholiques désireux de concilier les principes de 89 avec l'Evangile, il apparaît sans ménagement pour les apôtres du mensonge.

Il est surtout admirable quand, placé au milieu de six siècles, dont les trois premiers ont fait passer sur l'Eglise un souffle glacial, et les trois autres une épouvantable indifférence envers le sacrement d'amour du Fils de Dieu, on le voit, s'efforçant de ranimer les flammes presque éteintes qu'avaient fait naître l'auteur inconnu du livre de l'*Imitation* et l'ardente foi de l'Ange de l'école, l'illustre saint Thomas d'Aquin. Enfin, en combattant les erreurs du protestantisme, le polémiste renverse le gallicanisme, en germe déjà dans les écrits de Gerson, et de quelques autres théologiens : Richer et les parlements vont populariser cette erreur que les troubles du grand schisme n'ont pu éteindre, et que Bossuet couvrira de son grand nom. Mais au milieu des nuages qui voilent encore de son temps la vérité catholique à l'endroit des prérogatives de la paupauté, François l'entrevoit

dans toute sa clarté, et il la défend avec une netteté que ne dépassera pas l'illustre Bellarmin lui-même.

La Providence qui ne fait pas ses œuvres à moitié, en ceux qu'elle destine aux grandes choses, prodigua ses dons à l'apôtre, au pontife et au docteur appelé à une si haute mission dans les décrets divins. Outre les avantages de la naissance, François de Sales réunissait de rares qualités de corps et d'esprit ; les portraits et les descriptions des contemporains nous font admirer ce port majestueux, cette figure aux traits aimables, ce regard limpide, toujours empreint de la plus tendre bienveillance. « Il était grave, robuste et bien fait, dit Charles-Auguste, profond dans ses pensées, d'un jugement mûr, d'un esprit pacifique et si bien réglé qu'il ne remettait jamais au lendemain ce qu'il avait décidé d'exécuter le jour. Ennemi de l'empressement, d'une patience à toute épreuve, il était fidèle dans les plus petites choses. Cœur sensible et compatissant, mais sévère dans sa conduite, il avait le mérite de la perfection évangélique, c'était, dit le R. P. Desjardins, le soleil dans toute la splendeur d'un ciel sans nuage ; c'était la lumière céleste, le flambeau allumé à la méditation des choses saintes, des divines Ecritures et dont la flamme était sans cesse avivée par le saint commerce avec Dieu, par la pureté virginale du cœur et la pratique des plus sublimes vertus. Dieu pouvait-il refuser les illuminations de la grâce à cet ange de la terre ? »

Son apostolat commence au fort de la tempête, enfantée par la réforme, lutte suprême au sein de laquelle les nations chrétiennes poursuivent encore aujourd'hui leur route. L'hérésie a porté ses funestes ravages sous le ciel qui le vit naître, il a vu de près les ruines physiques et morales accomplies sous ses yeux, par d'audacieux sectaires. Aucune des douleurs

de ses compatriotes ne restèrent sans écho dans son âme, et les horizons que la sainteté ouvre au génie, nous apparaissent sous des jours singulièrement providentiels, dans la vie de cet aimable saint, dont les vertus peuvent être utilement étudiées par tous. Grand missionnaire, directeur habile des âmes, fondateur d'un ordre admirable, poëte, orateur, philosophe, écrivain distingué, il fut surtout doué d'un vaste savoir et d'un incomparable amour de Dieu. Nul n'a écrit avec plus de solidité, de délicatesse et d'art sur tous les sujets les plus inabordables pour tout autre moraliste. Alliant toujours à la vraie science, une grande indulgence et une ardente charité, la puissance de ses écrits fut comme celle de ses exemples, irrésistible. Il en a rempli l'Italie et la France, et dans tous il démontre, avec une force incomparable, aux disciples de Luther et de Calvin, combien leurs savants maîtres étaient impuissants à couvrir de fleurs et de fruits le vieux tronc du catholicisme. Il n'arrêta pas l'hérésie, mais il la réduisit au silence et la força de lâcher sa proie. Vainqueur de l'orgueil par les seules armes de son humilité et de son angélique douceur, il s'avança, illuminant les peuples par l'éclat de son génie, attachant au char de la religion les âmes lâchement éprises de la terre et les forçant d'avouer que le catholicisme seul, donne au cœur de l'homme le véritable bonheur.

Dieu lui avait donné une sainteté rare, essentielle aux conditions requises du doctorat, au même degré peut-être que celle du docteur séraphique et que nous honorons dans les autres docteurs. Quant à sa science, elle fut l'ornement de l'Eglise et de celle que voulait exprimer dans ses décrétales le savant Boniface VIII, lorsqu'il disait en parlant des docteurs : « Leurs enseignements éclatants ont illustré la

sainte Eglise, l'ont ornée de vertus et ont fait vivre en elle la pureté des mœurs..... »

Chose digne de remarque, son genre de polémique contraste singulièrement avec celui de ses contemporains, appelés comme lui à la défense des droits sacrés de l'Eglise. Les disputes publiques de religion étaient piquantes alors. Aux prises avec les ministres protestants, les Richevane, les Coton, les Armand, les du Perron faisaient valoir avec véhémence les droits de la vérité ; aux insultes des prédicants, ils répondaient parfois par des âpretés de langage, que justifient peut-être les insolences de leurs adversaires ; mais qui nous étonnent aujourd'hui. Rien de pareil dans François de Sales ; il n'est pas le batailleur qui provoque ou répond sans cesse à ses adversaires, toujours heureux de ses triomphes sur ses agresseurs qu'il se félicite d'avoir couverts de confusion ; mais il est le père rempli de sagesse et de douceur, qui pleure sur ses fils égarés et veut à tout prix les ramener au foyer de la famille.

Ne mettons pas cependant François de Sales au nombre de ces tolérants, si nombreux de nos jours, qui respectent toutes les convictions et voient d'un œil égal, athée, déiste, libre penseur, indifférent et catholique fervent ; s'il plaignait les victimes de l'entraînement, il flagellait rudement les apôtres du mensonge. Il savait à propos faire éclater son indignation, quand le devoir lui commandait de s'élever contre ceux qui venaient semer l'ivraie dans le champ de l'Eglise. Agneau plein de mansuétude, il fut aussi lion aux griffes puissantes, déchirant sans pitié les ministres vomis par l'enfer. En lisant ses écrits, on rêve à saint Augustin frappant à mort les impostures de Pélage, de Donat, d'Arius et de Manès.

Dès le début de son apostolat à Thonon, comme dans toute sa carrière épiscopale, il a dû traiter avec les princes du monde les grandes questions relatives à la conversion des hérétiques, et il n'admettait pas que l'Etat dût ignorer quelle est la véritable religion, et d'après sa doctrine qui n'est autre que celle du Christ, les souvenirs assez intelligents pour juger des intérêts terrestres, ne deviennent pas aveugles quand il s'agit de distinguer entre la vérité de la religion et les perfides impostures de l'hérésie.

Nous ne serons donc pas surpris des incessantes démarches auprès des princes de Savoie et du roi de France, ainsi que de la volumineuse correspondance qu'il nous a laissée sur cet important sujet. C'est qu'il savait que le monarque a des devoirs à remplir envers la foi et qu'il doit protection à l'Eglise catholique, quand la nation professe généralement ce culte. Quant à l'hérésie, il pensait au contraire qu'elle n'a aucun droit social et que le prince qui gouverne doit employer son autorité à miner son influence dans ses Etats.

Quelques écrivains protestants n'ont pas admis la politique religieuse de saint François de Sales et l'ont taxé de rigoriste, lui et le duc de Savoie, comme s'il avait fait autre chose qu'appliquer les principes de saint Augustin aux besoins de son temps. Les Donatistes furent-ils autrement traités par le profond politique de Tagaste et d'Hippone? sans doute il y a loin de la doctrine du saint, du nouveau docteur à celle des champions de l'époque de 1789!

« Rassurons-nous pourtant, si le saint évêque était rendu au monde, il ne renoncerait pas à ses principes, mais il ne demanderait pas l'édit de bannissement contre les mécréants. Quand une région n'est pas encore infectée de la contagion, il est sage d'en fermer l'entrée à quelques pestiférés qui lui

porteraient la mort ; il est sage aussi de reléguer hors des frontières le petit nombre des citoyens qu'a frappé le fléau. Mais si par malheur l'infection a gagné la multitude, la charité, unie à la prudence, veut que le remède soit appliqué au foyer de la contagion. La rigueur serait alors insensée et coupable (1). » Notre docteur l'avait ainsi compris, comme nous le dirons en son lieu, en retraçant les luttes du grand polémiste contre les hérésies de son temps.

Nous dirons aussi ses gloires et ses brillants succès partout répandus ; car il n'est pas un pays où les Philothée et les Théotime n'aient porté son nom, et n'aient gagné les cœurs à celui qui parut avoir reçu de Dieu le talent de faire aimer la vertu, après avoir éclairé les intelligences ; c'était le secret de son apostolat. Les biographes de notre Saint ont passé rapidement sur ses mérites éminents dans la théologie canonique et pastorale, bien que cette double branche de la théologie pratique eût en saint François de Sales un maître consommé ; la raison en est simple, c'est que si nous n'avions que ses nombreux écrits sur cette matière, ils n'eussent certainement pas fait inscrire le grand évêque parmi les docteurs. Aussi la congrégation des Rites, ayant à se prononcer sur le doctorat liturgique, n'a-t-elle envisagé le Saint sous ce rapport, que très-superficiellement, portant toute son attention sur le grand directeur des âmes, nous voulons dire sur l'ascétique parfait.

La théologie pratique se divise en trois parties : *La morale*, l'*ascétisme* et *le mysticisme ;* car après avoir déterminé les préceptes divins et indiqué les transgressions aux lois de Dieu et de son Eglise, elle doit guider les pas du chrétien

(1) Le P. Desjardins.

dans les sentiers de la religion et tenir ses regards fixés sur les âmes qui semblent ne plus appartenir à la terre et vont habiter près de la divinité; alors elle devient le flambeau de l'extase, distinguant l'opération divine des rêves de l'illusion et des ruses de l'ange de ténèbres. Saint Thomas, saint Bonaventure, et saint Alphonse de Liguori, ont été des moralistes éminents, saint Ambroise, saint Augustin, saint Grégoire, saint Jean-Chrysostome, saint Basile ont excellé dans la spiritualité. Que de savants maîtres il nous faudrait citer dans les rangs des mystiques chrétiens.

Comme saint Alphonse et saint Charles Borromée, saint François de Sales fut moraliste ferme dans les principes, suave dans l'application. Avec saint Bernard et saint Bonaventure, il se montre à la fois moraliste, mystique et ascétique, bien différent cependant des Thérèse, des Jean de la Croix, des Bernard et des Pierre d'Alcantara; car il ne connut ni les ravissements, ni les extases de ces vaillants serviteurs de Dieu. L'ascétisme pratique fut son domaine spécial. Ainsi que nous le verrons dans nos citations de *ses sermons*, de son *traité de l'amour de Dieu,* de l'*Introduction à la vie dévote,* de ses lettres et ses entretiens spirituels, mine inépuisable ouverte non-seulement aux anges du cloître, mais encore à toutes les âmes avides de sainteté.

Quand parut saint François de Sales, de monstrueuses erreurs se préparaient dans l'ombre, Luther inaugurait le mysticisme de l'inspiration, qu'il confondait à tort avec la foi. Le fanatisme en sortit avec ses milles formes du méthodisme, du piétisme, du momonisme et les autres. C'était la ruine des œuvres, c'est-à-dire de la religion pratique, de l'ascétisme chrétien. D'autre part, Duvergier de Hauranne, le futur abbé de Saint-Cyran, et Jansénius, plus tard évêque

d'Ypres, exaltaient la charité au détriment de toutes les autres vertus chrétiennes. A force de rigorisme, ces apôtres de l'erreur rendaient impossible la voie du salut et finirent par se précipiter dans d'horribles scandales et d'épouvantables révolutions.

C'était encore le siècle des excès de quiétisme, s'attaquant à la douce espérance sous prétexte du pur amour de Dieu. Qui donc devait protéger l'Eglise contre ces dangereuses erreurs? l'ascétisme orthodoxe de saint François de Sales, proclamant la nécessité des bonnes œuvres, foudroyant le rigorisme des Jansénistes, prêchant les miséricordes divines, montrant l'heureuse harmonie entre la foi, l'espérance, la charité et les œuvres saintes.

O illustre docteur! avant vous, d'autres maîtres ont enseigné aux fidèles le chemin de la perfection; comme vous ils ont fait aimer la piété, mais à leurs saintes pratiques est venue se mêler l'exception, et si saint Ignace et tant d'autres écrivirent pour les âmes contemplatives, vous surtout avez écrit pour tous, parce que vous étiez providentiellement destiné à enseigner à tous les charmes de la piété; aussi ne sommes-nous pas surpris de l'enthousiasme unanime avec lequel les chrétiens du monde entier saluèrent l'heureuse nouvelle de votre élévation au doctorat.

« O noble France! c'est aussi à toi de te réjouir de son nouveau triomphe; car tu ne peux oublier que François de Sales t'appartient également. Il fut savoisien, il est vrai, par sa naissance, par son épiscopat, par sa fidélité à son prince. Mais le saint évêque n'attendit pas pour se regarder comme uni à ton illustre territoire, que les liens les plus étroits, que les vicissitudes de la politique humaine eussent annexé à ton sol les versants occidentaux des Alpes, il t'appartenait déjà

par son éducation, par sa langue, par ses alliances de famille et ses relations d'amitié, par ses travaux apostoliques qui l'attirèrent si souvent en deçà des frontières, si bien que la mort le surprit dans une de tes plus opulentes cités, centre de ses affections (1), dans la cité même où était mort saint Bonaventure ! Quels magnifiques débuts d'une carrière apostolique ! Puis, dans le cours de cette admirable vie, quels prodigieux succès dans la conversion des âmes, ramenées si nombreuses au divin bercail ! Saint François de Sales fut donc vraiment l'homme providentiel, le docteur suscité par Dieu contre les envahissements du protestantisme. »

« Seule, Genève ne voulut pas écouter sa voix, Genève, en révolte contre Dieu qui l'a comblée de richesses, et chassant de l'enceinte de ses murailles l'apôtre qui venait lui porter la lumière et la paix. Que de fois le saint évêque versa des larmes sur la ville coupable, celle qu'avec tant d'amertume il appelait la nouvelle Babylone ! Deux siècles sont passés, et la cité de Calvin se retrouve avec ses mêmes

(1) Le 26 mai 1612, saint François de Sales écrivait au duc de Savoie : « Je suis conjuré, de la part de MM. les Doyens et Comtes de Saint-Jean de Lyon, de leur accorder mes prédications pour le carême prochain : *La qualité de cette église-là, qui est si honorable entre toutes celles de France ;* le voisinage et perpétuel commerce de ceux de ce pays avec les Lyonnais, l'honneur que ces Seigneurs m'ont fait..., qui me fait très-humblement supplier, etc... »

Le 28 juin, même année, 1612, il disait aux chanoines de Lyon : *En vérité, j'ai le cœur tout plein d'amour et de révérence pour vous, et d'ardeur et de zèle pour l'avancement de la piété en votre ville...*

En 1602, il dit au vénérable M. René Gros, prieur de l'église Saint-Georges de Lyon, venu avec ses paroissiens en pèlerinage à Notre-Dame de Sept-Douleurs de Thonon : *Deux villes me sont chères entre toutes : Chambéry et Lyon...* — La procession de Chambéry arriva à Thonon le même jour que celle de Lyon.

haines hérétiques. Aujourd'hui encore, le successeur de saint François de Sales gémit exilé devant les portes de sa cité épiscopale, ouvertes à tous les prédicateurs du mensonge, fermées seulement aux légitimes pasteurs ! Puisse le nouveau docteur répondre du haut du ciel aux honneurs que lui confère le Siége apostolique, en ramenant dans les bras maternels de l'Eglise romaine, sa fille trop longtemps cruelle ! »

C'est ce sentiment de retour que nous voudrions pouvoir inspirer par nos modestes accents, à ceux qui sont encore dans les ténèbres. Pour cela, il nous faudrait le langage des anges, ou du moins la parole insinuante de François de Sales. Nous essaierons cependant, persuadé que cet illustre apôtre daignera guider notre plume et nous communiquer une étincelle de son brillant génie.

A SON ÉMINENCE

# MONSEIGNEUR CAVEROT

**Cardinal, Archevêque de Lyon et de Vienne, Primat des Gaules**

---

ÉMINENCE,

Il y a bientôt trois siècles, à pareille époque, un événement mémorable attirait aux portes de Lyon le clergé et les fidèles de cette belle et grande cité. A ce moment, les cours de France et de Savoie réunies y faisaient leur entrée, et aux acclamations de la foule répondaient les bénédictions de saint François de Sales, dont la présence donnait au royal cortége encore plus d'éclat et de splendeur.

La joie était universelle, mais hélas ! cette solennité brillante eut un triste lendemain ! Quelques jours après, le saint évêque de Genève, frappé subitement par la mort, était ravi à l'amour des Lyonnais auxquels il léguait l'immortel héritage de ses vertus et de son cœur.

Depuis lors, la mémoire du saint Prélat a été toujours grandissant dans la cité qui reçut son dernier soupir. C'est que là, tout le monde savait qu'il aimait la France et que Lyon, notamment, occupait une large place dans ses affections. Aussi, ni la France ni Lyon ne faiblirent au devoir de la reconnaissance.

Qui furent, en effet, les plus puissants agents de sa canonisation ? Les lettres instantes du clergé lyonnais jointes aux pressantes sollicitations du clergé d'Annecy et du roi de France. Qui donna à l'ordre de la Visitation l'éclat qui lui a mérité

l'admiration de trois siècles? Un des illustres prédécesseurs de Votre Eminence, Mgr de Marquemont, le second fondateur de cet ordre célèbre.

Si Pie IX ajoute, à cette heure, aux gloires de saint François de Sales, les honneurs du doctorat, le clergé lyonnais fut le premier à répondre à l'appel de l'éminent prélat qui en prit l'heureuse initiative.

Enfin, c'est la paroisse de Saint-François-de-Sales de Lyon, qui, la première, voulut commencer la série des *triduum* de l'Eglise universelle, et la plupart des diocèses de France imiteront successivement les enthousiastes élans de cette religieuse cité.

Modeste historien des titres de notre Saint aux honneurs suprêmes, c'est un devoir pour moi de vous dédier ce livre. Je viens donc, Eminence, avec un profond respect, le déposer à vos pieds, et si vous daignez le placer sous vos bienveillants auspices, ce témoignage d'affection donné à saint François de Sales sera en même temps pour moi une précieuse récompense.

J'ai l'honneur d'être, avec la plus profonde vénération,

Monseigneur,

de Votre Eminence,

Le très-humble et très-obéissant serviteur,

**L'AUTEUR.**

Lyon, 8 décembre 1877, fête de l'Immaculée-Conception.

# APPROBATION

DE SON ÉMINENCE

## MONSEIGNEUR LE CARDINAL CAVEROT

Archevêque de Lyon et de Vienne, Primat des Gaules

D'après le rapport qui nous a été fait sur un livre intitulé : *Un nouveau Docteur de l'Eglise, saint François de Sales, Evêque et Prince de Genève*, nous l'approuvons comme ne contenant rien de contraire à la foi et comme étant propre à nourrir la piété des fidèles en leur faisant mieux connaître le nouveau Docteur de l'Eglise.

† L. M. Card. CAVEROT.

*Arch. de Lyon.*

Lyon, le 18 décembre 1877.

# LETTRE

## DE MONSEIGNEUR MERMILLOD

Evêque d'Hébron

## A L'AUTEUR

---

MONSIEUR,

Vous publiez un livre substantiel et opportun. Le suffrage de votre illustre Cardinal suffit pour lui donner le succès qu'il mérite; toutefois mon cœur a besoin de vous remercier de ce beau travail en l'honneur de notre cher saint François de Sales.

Lyon, qui a eu le privilége de recevoir son dernier soupir, doit inaugurer les fêtes de son doctorat, et il appartenait à la librairie de cette cité catholique d'éditer un livre qui raconte les faits de l'Apôtre et redise les titres du Docteur.

Vous avez entrepris cette œuvre, je vous félicite de l'avoir fait avec foi, science et talent : le théologien et l'érudit ont su grouper les documents, le littérateur les a revêtus d'un langage sobre, lumineux et attrayant; c'est avec ces qualités que votre livre présente aux prêtres et aux fidèles l'aliment exquis de la saine doctrine et du sûr ascétisme du Saint.

Vous avez peint avec amour cette grande figure de saint François de Sales, vous l'avez représenté avec ses caractères de suavité et de force tour à tour conquérant des âmes par un apostolat sans trève et serviteur infatigable de la vérité dans ses paroles et dans ses écrits. Vous justifiez les motifs qui ont amené Pie IX à mettre sur la tête de l'Evêque de Genève l'auréole du *Docteur;* vos pages sont le commentaire animé et intéressant du décret du Saint-Siége ; vos lecteurs en comprendront mieux la portée providentielle.

Votre intelligent éditeur a mis tous ses soins à cette publication, la correction et le luxe typographique complètent votre travail.

Que saint François de Sales, que tous deux vous faites mieux connaître et mieux aimer, vous obtienne les bénédictions promises à ceux qui se dévouent à la sainte Eglise de Dieu.

† **GASPARD,** *Evêque d'Hébron,*
Vicaire apostolique de Genève.

Fernex, le 7 décembre 1877, fête de saint Ambroise, Docteur.

# PREMIÈRE PARTIE

## SAINT FRANÇOIS DE SALES APOTRE

### CONVERSION DU CHABLAIS

## CHAPITRE PREMIER

### Saint François de Sales à Thonon.

I.

1594 à 1602.

La religion comptait seize siècles, depuis son établissement, quand, battue par d'incessants orages, elle sortit triomphante des hérésies et des schismes, étalant au grand jour les magnificences de son culte. La Rome de Léon X, mêlant aux aspirations des poètes les conceptions merveilleuses de Raphaël et de Michel-Ange, le disputa bientôt en grandeur à la Rome d'Auguste. Mais, hélas! c'est au moment où l'art chrétien atteint les plus hautes régions du sublime que les luttes des premiers âges reparaissent, et portent dans la société

politique et religieuse de terribles convulsions et d'épouvantables déchirements. Luther paraît, Calvin le suit, et dans un accès de frénésie, dont le genre humain n'avait pas vu d'exemple, ces deux hommes de néant, avec l'orgueil des sectaires, l'acrimonie plébéienne et le fanatisme des cabarets, revêt la réforme de l'Eglise ! Mais quelle réforme? Une réforme sans mission, sans règle, sans autorité et bientôt sans foi, et qui, après avoir enchaîné l'Allemagne, l'Angleterre, la France et la Suisse sous la tyrannie de l'erreur, vint s'abattre, comme un vautour, sur la religieuse Savoie, où toute une population, rangée sous le drapeau d'une félonie, avide de désastres, ne devait retrouver sa félicité perdue que dans la piété d'un vertueux prince et dans la persuasive éloquence d'un intrépide apôtre accouru pour la sauver.

C'est donc dans le Chablais (1), sur cette terre autre-

(1) Le Chablais, que les Latins appelaient *Caballium*, à cause de la grande quantité de chevaux que les Romains y nourrissaient, est un des plus anciens duchés du royaume des Allobroges; il s'étend sur les rives méridionales du lac Léman. Ses villes principales sont Thonon, Evian, Yvoire et Hermance. La province contient 25,000 âmes. La rivière de la Dranse, qui la partage par le milieu, se jette dans le lac, qui la sépare du canton de Vaud. Il forme actuellement la partie septentrionale du département actuel de la Haute-Savoie. En 1536, François I^er^ envahit la Savoie, l'unit à la couronne de France, qui la posséda vingt ans. Les Bernois s'en emparèrent ensuite et y établirent le calvinisme par la violence. En 1564, le duc Emmanuel-Philibert obtint des Bernois le Cha-

fois arrosée par les sueurs de François de Sales (1) et sanctifiée par ses larmes, que nous allons admirer les merveilles accomplies par son zèle et son étonnant génie.

Il nous serait difficile de décrire avec quelle sainte allégresse François de Sales et le jeune émule de son ardente charité (2) s'acheminent vers la cité où l'hérésie règne en souveraine. On eût dit l'apôtre de Damas et son disciple Timothée, se rendant à Athènes, impatients de confondre les sages de l'Aréopage. Arrivés sur les bords de l'Arve, les deux missionnaires s'arrêtent (3) et mesurent du regard et de la pensée les périls et les fatigues qui les attendent. Quelques ré-

blais, mais à la condition d'y maintenir le protestantisme. Dans la suite, le fils de ce prince, Charles-Emmanuel, en 1589, voyant que les Bernois venaient de lancer sur le Chablais une armée de 10,000 hommes, leur opposa des forces imposantes, les chassa de leurs possessions et les obligea à demander la paix. L'abjuration de Henri IV, en 1593, acheva de rendre la liberté à la province et ôta aux Bernois tout espoir de conquête. De ce jour la conversion du Chablais fut décidée.

(1) François était l'aîné de cinq garçons.

(2) Louis de Sales, chanoine de Genève, cousin de saint François.

(3) L'endroit où s'arrêta François de Sales est aujourd'hui marqué d'une vieille croix, vénérée par les fidèles. Il n'existe plus de château fort aux Allinges, on en voit seulement les ruines; il fut démoli au commencement du XVIIIe siècle, à l'exception de la chapelle, échappée au ravage du temps et à la rage des vendalistes de 1793. Réparée avec soin par Mgr Rey, évêque d'Annecy, elle fut rendue au culte le 14 septembre 1836. Elle est desservie par les missionnaires de saint François de Sales, et chaque année ont lieu de fréquents pèlerinages.

flexions leur font échanger de doux sourires, mêlés d'amertumes; car, vaillants soldats, ce ne sont ni les embûches, ni les poignards qu'ils redoutent, mais bien plutôt le calme et l'indifférence. Ils seront heureux le jour où ils se trouveront en face de l'ennemi.

Quand Scipion, voguant vers Carthage, aperçut de loin la ville opulente, il s'écria : « Voilà Carthage ! » L'émotion des deux apôtres, à la vue de Thonon, ne fut pas moins vive. Cependant ils ne viennent point chercher des lauriers, mais l'opprobre et peut-être la mort ! « Nous voici dans notre royaume, dit François; bientôt nous signifierons au prince des ténèbres de nous laisser le champ libre. »

L'entrée des deux missionnaires au château des Allinges fut une des scènes de la Genèse : Le jour était sur son déclin, le vent d'automne soufflait avec violence, il y avait de la mélancolie dans le tableau de la nature. François, penché sur le rempart de l'antique manoir, contemple au loin les ravages de l'hérésie. Partout, son regard attristé n'aperçoit que des ruines : plus de croix sur le bord du chemin, les temples sont renversés, les statues des saints servent de bornes aux héritages; des piliers tapissés de lierre, des pans de murs noircis par les flammes, des tours ruinées, des portiques brisés; tout semble dire aux passants que le règne de Dieu a

autrefois sanctifié ces lieux, mais, hélas ! qu'il n'est plus.

François, le front appuyé sur ses mains, répète ces plaintifs accents du prophète Jérémie : « Les routes de Sion sont en deuil, les temples restés debout sont déserts, les pierres du sanctuaire sont éparses sur les places publiques. O Jérusalem, puisses-tu tourner enfin tes regards vers le Seigneur, avec un cœur contrit et aussi vaste que la mer ! » Puis, s'adressant à Louis de Sales (1) : « Voyez-vous, lui dit-il, Thonon, triste boulevard de l'hérésie ? C'est sur ce champ de bataille que le Seigneur nous appelle. Les peuples que nous sommes venus éclairer sont enivrés des charmes séduisants des passions ; les erreurs de la raison, lacérant la loi divine, leur permettent avec la morale les plus faciles accommodements. La réforme promène partout l'orgueil et le défi de son impiété. Les sectaires ont juré d'égorger quiconque osera leur parler de la vraie religion. Bientôt il nous faudra le zèle des premiers apôtres, et l'invincible courage des martyrs (2). »

Le langage de François était souverainement vrai. L'entreprise était hardie et périlleuse. Il s'agissait de savoir si la stupide doctrine de Calvin devait triompher

(1) Voyez le tableau généalogique de la maison de Sales, à l'appendice.

(2) Année de la Visitation, 15 septembre.

dans le Chablais, ou si cette malheureuse province, arrachée à l'erreur, et de nouveau soumise aux divins préceptes du Christ, reconnaîtrait le Pontife de Rome pour suprême Pasteur de l'Eglise.

Le moment où les deux partis se disputeront la victoire sera terrible; ce sera la lutte de l'Archange aux prises avec les orgueilleux complices de Satan. On ne recule pas devant la conversion des sauvages du Nouveau-Monde; ces peuples simples acceptent volontiers les vérités qu'on leur présente; mais ramener à l'humilité d'orgueilleux sectaires, forcer des hommes qui se croient des dieux à descendre au désintéressement évangélique, les paroles brûlantes des saints ne suffisent pas toujours, il faut encore l'action de la toute-puissance de Dieu.

L'entrée de François de Sales à Thonon fut saluée par d'infâmes calomnies. On le présente comme un séducteur, un hypocrite, un faux prophète. La rage des novateurs est à son comble. A Genève, les ministres tiennent conseil, accusent le duc de Savoie d'avoir violé ses serments, ils jurent la mort des papistes.

Ces menaces n'intimident pas François; inébranlable colonne, il résiste à tous les coups. Que peuvent contre le roc les vents et les tempêtes? L'église lui est fermée, il dresse sa chaire sur la place publique, et parle à la foule avec tant d'éloquence qu'il compte déjà de nom-

breux prosélites dans les rangs des plus obstinés. Les ministres sont aux abois, leur vengeance réclame une victime. En ce moment, dit un pieux historien, François ne put se défendre d'une certaine nuance de découragement. Et qui pourrait l'en blâmer ? Les apôtres ne réussirent pas, sans efforts et du premier coup, à s'incliner doucement sous leurs rudes épreuves. Un jour cependant, à la suite d'une éloquente prédication, François s'achemine au château du baron d'Hermance ; George Rolland (1) et deux jeunes lévites lui servent d'escorte. Arrivés en face d'une épaisse forêt, quelques calvinistes, aux allures farouches, sortent du sombre repaire, proférant des menaces de mort. Les disciples de François vont se servir de leurs armes ; mais, comme autrefois Jésus au jardin de Gethsémani, l'Apôtre leur ordonne de remettre l'épée dans le fourreau. Quand il n'y va que de ses intérêts personnels, le chrétien est plein de condescendance ; mais s'agit-il des intérêts du ciel, il ne sait plus fléchir. Quelques paroles tombent des lèvres de François et produisent un commencement de réveil dans ces êtres à la fois égarés et malheureux ; ils se sentent aimés ! Une expression étrange anime leurs regards, des larmes coulent de leurs yeux, un sourire expire sur leurs lèvres, de leur cœur sort une

(1) Serviteur fidèle que lui donna son père et qui ne quitta plus notre saint.

prière ; c'étaient de nouveaux Lazares, en qui le triomphe de la grâce brisait lentement leurs bandelettes.

Le 12 décembre de la même année 1594, revenant d'un pauvre hameau des environs de Thonon, il fut surpris par la nuit, et aux horreurs des ténèbres étaient venus s'ajouter les hurlements d'une troupe de loups affamés. François, effrayé, grimpe sur un arbre, s'attache à l'une des branches et attend ainsi le retour de l'aurore. Le vent du nord soufflait avec violence, et François à demi glacé aurait certainement péri si des bûcherons ne l'eussent découvert et ramené à leur chaumière. C'est ainsi que la divine Providence se plut à environner les débuts de notre saint missionnaire de mille périls, voulant donner à sa vertu l'occasion de prendre de nouveaux accroissements.

L'héroïque patience avec laquelle François supportait ses souffrances faisait l'admiration de ses ennemis eux-mêmes et lui assurait un ascendant sur eux dont il savait profiter avec un admirable succès. Un jour il apprend que le duel, ce reste affreux des temps barbares, et que son ancienneté ne saurait justifier, était fréquent parmi les soldats de la garnison du château des Allinges. Le duc de Savoie l'avait cependant défendu sous les peines les plus sévères, mais toujours inutilement. François de Sales pénètre dans le fort, rassemble les soldats, et dans un admirable discours, il leur traça la dignité

et les devoirs du soldat chrétien avec une irrésistible éloquence : « Chez les anciens, leur dit-il, le guerrier était l'ami, le protégé des puissances célestes, son courage lui venait d'en haut ; Dieu le couvrant de sa puissante égide le rendait invincible. Le guerrier était sacré pour la défense du droit, pour la punition du crime et la protection du faible. C'est pour cela qu'il marche la tête haute, sous le casque et la cuirasse. Sa mission est un sacerdoce. Sa vie ne lui appartient pas, il la doit à ses frères ; et il n'a pas le droit de s'en priver lui-même, par une prétendue bravoure qui n'est autre qu'un crime enfanté par la haine. » Ces paroles firent sur son auditoire une impression profonde, et le baron d'Hermance, profondément touché, prend les mesures les plus efficaces pour prévenir des abus, que les moindres querelles ramenaient parmi les gens de guerre.

Admirateurs enthousiastes de l'apôtre du Chablais, nous entrevoyons déjà la mission de cette province si longtemps éprouvée, comme le plus radieux fleuron de la couronne immortelle dont resplendit aux cieux l'auguste front de François de Sales. Mais comme nul historien, à quelque source qu'il puise ses documents, ne peut mieux connaître les combats et les triomphes de sa mission que le héros lui-même, c'est sur ses lèvres que nous allons recueillir les principaux événements

qui ont signalé les premières années de ce glorieux apostolat.

« Telle est, écrit-il, la situation de ce malheureux pays, que l'opiniâtreté du peuple, enhardie par une ordonnance récemment publiée, ne permet pas aux fidèles d'entendre les prédications. Lorsque nous espérions qu'ils viendraient nous entendre, nous avons trouvé que tous avaient résolu la même chose, subjugués par de mutuelles exhortations..... »

Qui donc rendra le courage à ce peuple, plongé dans la nuit profonde des plus affreuses misères de l'humanité? Qui osera s'opposer à de furieux fanatiques, décidés à briser toutes résistances, et qui, comme l'aquilon déchaîné, ne connaissent plus d'obstacles à leurs desseins? Le zèle de François, sa parole et ses écrits empreints du christianisme le plus pur, exerceront sur ces cœurs endurcis une influence décisive. Le premier sur la brèche, seul il dirigera les travaux du siége, et son irrésistible exemple aura la valeur d'une armée.

Cependant, que de précautions il fallut prendre, que de fatigues à endurer! Ce ne fut qu'à pas lents, par gradation, que l'apôtre parvint à dresser sa tente dans la cité, soumise à l'hérésie. Du château des Allinges (1), où d'abord il immole la sainte victime, il vint, un peu

(1) La chapelle des Allinges, située au château de ce nom.

plus tard, à Saint-Etienne-de-Marin (1) offrir le même sacrifice. La chapelle de l'abbaye de Saint-Bernard de Montjoux (2) fut la dernière étape avant Saint-Hippolyte. O vous que l'amour des voyages attire si nombreux vers les rives enchantées de la Savoie, arrêtez-vous un instant devant les ruines silencieuses de l'oratoire de Montjoux ! A travers la muraille qui montre encore la trace d'un autel, François de Sales lança jadis vers la cité de Thonon de brûlants soupirs. Sur ses dalles, il versa des larmes amères. Un jour, espérons-le, il se rencontrera un restaurateur généreux qui, dans les élans de sa foi, élèvera sur ces restes, sanctifiés par les prières d'un saint, un sanctuaire à la gloire de l'illustre apôtre. Un sanctuaire, en face du nouveau port de Thonon, un autel élevé à la mémoire du courageux missionnaire, qui traversa tant de fois le lac d'azur, allant à la recherche de la brebis perdue, serait une œuvre dictée par la reconnaissance et le patriotisme.

Il n'est pas nécessaire d'une grande attention pour reconnaître quelle large part de tribulations fut réservée au dévouement sacerdotal de François dans ce vaste champ de la charité. Nul, comme lui, ne se sentit plus

(1) Saint-Etienne-de-Marin, situé au delà de la Dranse, à trois kil. de Thonon, restauré par M. Delatex, curé de Minzier.

(2) Mont-Joux, situé au bord du lac.

entraîné vers ces âmes, autrefois nation choisie, peuple d'élite, aujourd'hui troupeau d'esclaves, à la merci d'une poignée de fanatiques que conduit un froid et stérile égoïsme. Avec quel frémissement il entend la tempête qui agite l'Eglise, avec quel brisement de cœur il songe à la gloire du Seigneur obscurcie. Parfois cependant il rêve aux douceurs du foyer maternel, et de terribles combats se livrent dans son âme si tendre. N'en soyons pas surpris : Jérome, loin de sa patrie, se déchire la poitrine pour étouffer les souvenirs qui lui rappellent les délices de Rome. Et Augustin lutte longtemps encore contre des penchants qu'il croyait avoir noyés dans un torrent de larmes.

Le 20 décembre 1594, François de Sales paraît, pour la seconde fois, sur le champ de bataille. La foule l'attend à l'entrée de l'église, privée de ses prêtres depuis plus de soixante ans. On le presse de prendre possession de sa chaire ; mais son œil pénétrant a bientôt découvert la témérité sous les dehors d'une invitation gracieuse. Peu soucieux d'attirer sur lui le courroux des sectaires, il se borne à foudroyer l'erreur et à enlever aux ministres, qui pérorent près de lui, leur qualité d'apôtres de la parole. Comme autrefois saint Paul aux Corinthiens, il explique les motifs de sa prédication, qu'il appuie sur ces remarquables paroles du Prophète : *Credidi propter quod locutus sum ;*

Puis il démontre, avec une logique peu commune, qu'il n'appartient qu'à ceux qui croient d'enseigner. « La parole, dit-il, n'a été donnée aux hommes que pour demander ce qu'ils n'ont pas, ou pour transmettre ce qu'ils possèdent; c'est le canal de la prière ou de la doctrine. Les sceptiques et les hérétiques n'ont donc qu'à se taire, puisqu'ils ne peuvent que perdre leurs frères (1). »

Ah ! si les gouvernements entendaient les véritables intérêts de leurs concitoyens, toutes les chaires où l'on professe le scepticisme et le mensonge ne seraient-elles pas bientôt frappées d'un légitime interdit? Enfin François, commentant ces paroles du divin Maître : *Ite, docete omnes gentes;* « allez, enseignez les nations, » défend contre les empiétements sacriléges du protestantisme la même doctrine que l'apôtre de Damas.

Quel ravissant spectacle que celui de ce jeune homme de vingt-huit ans, n'ayant pour arme que sa croix et sa douceur, s'efforçant de convaincre un peuple qui croira, en l'immolant à sa fureur, avoir fait un acte agréable à Dieu. L'heure n'est cependant pas encore venue d'appuyer son ministère de l'autorité des miracles; mais, en attendant, la divine Providence opérera des prodiges, et François, secrètement informé des desseins perfides

(1) Mémoires inédits, nº 120, 12e liasse; archives de Turin.

de ses cruels ennemis, saura se dérober à leur haine et échapper à leurs recherches.

Dès ce jour, l'horizon devint plus sombre. Les ministres, instruits des conversions opérées, s'indignent et ne s'abordent que pour s'entretenir des conquêtes de l'apôtre de Rome. La vue de l'étendard de la croix, flottant avec fierté sur les murs de Thonon, augmente la fureur des magistrats de la cité : « Nous brûlerons les temples, s'écrient-ils, plutôt que de fléchir le genou devant l'idole! » Enfin, au mois de décembre, quelques disciples de Calvin s'élancent vers l'Eglise Saint-Hippolyte, pénètrent dans le sanctuaire où ils mettent à mort les ouvriers employés aux réparations de l'édifice. Aux premiers cris poussés par les victimes, François paraît à l'une des extrémités de l'église. Armé de sa croix, il s'avance sans crainte; ses amis le conjurent de mettre sa vie en sûreté; leur conseil est repoussé. Un des plus audacieux s'écrie : « Mort au papiste! Mort au traitre! — Il n'y a pas de traître ici, » répond François avec dignité; puis il ajoute : « Qu'êtes-vous venu faire ici, dans la maison de Dieu? Quels sont vos desseins? — Que vous sortiez d'ici. — Je m'y résigne, mais, au nom du ciel, je vous conjure de respecter le lieu saint. »

Dans ce moment, les sectaires entraînent hors du temple les catholiques échappés à leur carnage : « Aux flammes! » s'écrient-ils avec une fureur sauvage. Fran-

çois, devançant ses prosélytes, se trouve avant eux sur le lieu du combat. Bientôt une lutte terrible s'engage, François, emporté par son zèle, comme l'imitera plus tard un illustre archevêque de Paris, s'élance au milieu des rangs armés ; les catholiques lui font un rempart de leur corps; mais lui, ange de paix, découvrant d'une main sa large poitrine, et montrant le ciel de l'autre, il s'écrie : « Si votre religion exige une victime et l'effusion du sang, me voici, frappez-moi, mais épargnez vos enfants et vos frères (1) ! » Ce trait d'héroïsme désarme ses ennemis, et, plus heureux que Mgr Affre, l'apôtre de Thonon échappe à la mort.

O puissance de la foi ! ce fut ton œuvre ; les grandes choses ne peuvent se faire sans toi. Ah ! si dans notre triste siècle, de tels apôtres parcouraient la France, leur victoire ne serait pas douteuse. Ils seraient assurés de triompher des intelligences, parce qu'ils sauraient d'abord se rendre maîtres des cœurs. Ne désespérons pas. Bientôt sonnera l'heure du triomphe, les illustres gardiens de l'héritage donneront le signal, et nous verrons encore de nombreux François de Sales se partager la terre, et ce sera pour eux un bien beau jour que celui où il leur aura été dit : « Allez, instruisez les nations ; » *ite, docete omnes gentes.*

(1) Mémoires inédits, archives de Turin.

Les historiens se sont plu à comparer les apôtres aux chevaliers du moyen-âge, protecteurs de la veuve et de l'orphelin. Tel aussi était François de Sales. Comme eux, sous le chêne de la vallée, on le vit célébrer les saints mystères; sur le sommet des monts, il prie pour ses persécuteurs; assis près d'un ruisseau, il révèle aux simples les secrets de la sagesse et les charmes de la vertu; comme Louis IX, sur les gazons de Vincennes, il juge les querelles; c'est un astre destiné à guider les voyageurs, égarés dans les horreurs d'une nuit sombre; c'est un apôtre des premiers âges, laissant partout où il passe des traces éternelles de ses nombreux bienfaits.

Un jour que le hasard l'avait jeté sur le pas d'un cortége funèbre, il aperçoit au loin une pauvre veuve, portant elle-même à sa dernière demeure le cercueil de son premier-né. François essaie de se dérober aux regards de la foule, mais il a été aperçu. Bientôt la mère, en pleurs, est à ses pieds, où elle dépose le cercueil de son fils. « Rendez-moi mon enfant, homme de Dieu, s'écrie-t-elle, et je me ferai catholique! » François, vivement ému, tombe à genoux, et, les yeux fixés au ciel, il fait à Dieu cette fervente prière : « Seigneur Jésus, vous qui avez ressuscité Lazare, ayez compassion de la mère et de l'enfant; l'heure est venue de manifester votre gloire. » Aussitôt un gémissement est entendu au

fond du cercueil : c'est le cri de l'enfant qui reprend la vie !

A la nouvelle de ce prodige, les habitants de Thonon accourent en foule, et proclament la gloire du thaumaturge. Ils interrogent la mère, demandent l'enfant du miracle. Seuls les ministres, alarmés, s'efforcent de détruire l'effet de l'événement, et prêtent à François de Sales l'adresse d'un habile prestidigitateur et d'un rusé démoniaque. L'homme, disent-ils, a-t-il donc la puissance de Dieu ?— Pourquoi pas ?— Par la seule puissance de son art, n'opère-t-il pas des prodiges, quand, peintre célèbre, il fait parler la toile, quand, sous son habile ciseau, il fait respirer le marbre ? Architecte, il sait tirer des pierres des harmonies et des sons ; orateur, il commande à ses semblables, et souvent par la seule expression de son visage, il sait inspirer le respect et la crainte. Si, sans une grâce spéciale de Dieu, l'homme peut déjà opérer de si grandes choses, que ne pourra pas faire le saint, si Dieu lui prête une étincelle de sa toute-puissance ?

Il est naturel qu'aux yeux de ceux qui n'ont pas la foi, la sainteté paraît insensée, ce qui ne l'empêche pas de s'élever au plus haut degré de l'échelle de l'humanité ; au-dessus d'elle, vous n'apercevez que l'ange.

Le touchant récit d'un tel miracle est un lumineux

enseignement : François de Sales vivra toujours pour dire aux hérétiques de l'avenir ce qu'il disait à ceux de son temps : « Levez-vous donc enfin ! et sortez du sépulcre de l'erreur. L'heure est venue d'abjurer vos coupables systèmes ; il est temps de revenir au Père commun ; de faire tomber le mur d'airain que les préjugés ont élevé entre vous et lui. »

Avant l'invasion des Bernois, le cimetière de Thonon entourait l'église ; les nombreux ossements trouvés en ce lieu le prouvent. Mais le cimetière où vint reposer après deux ans d'une vie nouvelle l'enfant ressuscité par l'apôtre, est de date plus récente. Les Bernois le fondèrent et le nommèrent Saint-Bon. Les fleurs, les riches mausolées, les verts ombrages qui abritent les tombeaux, témoignent des religieux souvenirs et du respect de cette population pour la mémoire de leurs défunts. Ce n'est qu'en 1595 que le prêtre Bouverat, auxiliaire de saint François de Sales, y enterra les nouveaux convertis au catholicisme, bénissant la fosse à chaque inhumation. En 1618, 9 juillet, François de Sales, à son retour de l'abbaye de Sixte, en fit la solennelle consécration en présence d'une foule immense. On raconte qu'au milieu de la cérémonie, un violent orage, accompagné de grêle et de pluie torrentielle, étant tout-à-coup survenu, les calvinistes en prirent occasion d'exciter le peuple : « Voyez-vous, disaient-ils, comme Dieu pu-

nit les papistes, et s'efforce de jeter le désordre au sein de leurs superstitions ? » — « Vous vous trompez, reprit François, c'est un effet de la colère de Satan, irrité de se voir honteusement chassé de ses injustes possessions par la puissance de l'Esprit saint. » Un miracle vint subitement à l'appui des paroles de l'apôtre, le ciel redevint calme et serein.

A l'entrée de ce cimetière, se trouve la chapelle funéraire élevée par le prêtre Bouverat, à la mémoire du premier miracle de François de Sales. Au frontispice du modeste monument, on lit ces mots :

« O VOUS QUI PASSEZ,
PRIEZ POUR LES TRÉPASSÉS. »
Pierre BOUVERAT, 1617.

Le nom du modeste missionnaire, commis par saint François de Sales à l'office des funérailles des nouveaux convertis au catholicisme, ne semble-t-il pas un écho de sa voix, disant aux visiteurs de ce lieu : « Là, où j'ai élevé cet oratoire, saint François de Sales a ressuscité un mort ! »

L'abbé Bouverat vécut encore quelques années après la solennité de la bénédiction du cimetière, assez du moins pour affirmer sur la foi du serment la vérité du miracle dont il avait été témoin oculaire, et assister aux fêtes de la canonisation de son illustre et saint

évêque. Il mourut à l'âge de presque cent ans, après soixante-quatorze ans de sacerdoce.

Le cimetière de Thonon possède encore d'autres gloires; il cache dans ses entrailles les dépouilles mortelles de deux martyrs, généreux confesseurs de la foi, vctimes des fureurs de 1793. L'un se nommait François Vernat, fusillé le 22 février 1794; l'autre Joseph Morand, fusillé le 15 mai même année (1).

Les trois premières années de l'apostolat de François de Sales présentent une série de circonstances pénibles à raconter : opiniâtreté révoltante, odieuses tentatives d'assassinats, guerres civiles, massacres, destructions sacriléges, rien ne manque à ce drame étrange. Un jour, 19 février 1597, fête du mercredi des Cendres, François préside les cérémonies touchantes où l'homme vient apprendre que, sorti de la poussière, il doit revenir à son humiliante origine. Bientôt des cris sinistres se font entendre; l'apôtre est taxé de folie, on l'insulte, on le pousse, on l'entraîne, on le poursuit à travers les rues de la cité. Arrivé à la place de la Croix, épuisé de fatigue, à bout de force, l'apôtre se blottit sous l'escalier d'une masure abandonnée, et s'écrie : « A la garde de Dieu ! » Expression su-

(1) Renseignements fournis par M. Rollier, historiographe, décoré de Saint-Maurice et Lazare.

blime, depuis lors devenue familière dans le langage des peuples (1).

Plus tard, à l'issue de la cérémonie des exorcismes, on entend ce cri barbare : « Mort à François ! C'est un magicien. » Cette fois-ci, au lieu de se laisser abattre, comme les âmes vulgaires, l'apôtre tire des menaces de ses agresseurs d'utiles enseignements : « Quelle est donc, dit-il, la science de ces prétendus talents, qui osent traiter nos doctrines de fables ? Ils sont devenus, dit le Psalmiste, semblables aux idoles qu'ils adorent : leurs yeux ne voient plus, leurs oreilles n'entendent point, leur cœur est de marbre ; de là leur insensibilité aux douces émotions de notre religion ; car la piété, plante délicate, ne germe et ne fleurit que sous l'atmosphère du catholicisme. »

C'était bien là l'homme dont parle Horace, qui verrait crouler le monde entier sans en être effrayé. Grand par son courage, supérieur aux adversités, heureux dans ses traits de génie, l'apôtre de Thonon le fut plus encore dans son incomparable patience. Il fut à la fois monarque de l'intelligence et harmonieux écho de la

(1) Ce fait oublié de plusieurs historiens est acquis à la tradition, et pendant plus de deux cent soixante-huit ans, les habitants étaient convenus d'appeler la maison où s'abrita François de Sales : *La garde de Dieu.* — Cette maison est aujourd'hui le café nommé : *A l'arrivée des bons enfants.* Puisse n'y entrer que des enfants fidèles à Dieu et à leur saint compatriote. (*Note empruntée à l'Apostolat de Thonon.*)

douceur du Christ ; c'était le représentant de tout ce qu'il y a de grand dans l'histoire du christianisme. Comme autrefois les apôtres Pierre et Paul, à peine au début de ses prédications, des succès inouïs couronnent ses efforts, une force irrésistible accompagne sa parole. Lui aussi fait des miracles, et ses vertus commandent le respect à ses ennemis. Mais c'est surtout dans la persécution qu'il moissonne les plus belles palmes de sa gloire. Persécuté dans sa personne, il le fut encore dans son honneur, dans ses écrits, dans ses triomphes. Il n'est pas une douleur dont il n'ait épuisé le calice amer ; et cependant la plus légère plainte ne vint jamais effleurer ses lèvres. « Pourquoi me plaindrais-je, disait-il, quand Dieu, dispensateur impartial de ses dons, fait lever le soleil sur tous, bons et méchants ; pour tous coule l'eau des fontaines ; sur l'innocent et sur le coupable descend la rosée du ciel, le champ leur prépare ses moissons, la vigne ses trésors, les forêts leurs ombrages, la prairie ses parfums et ses fleurs, et toujours la justice divine, pour l'exécution des impénétrables décrets, attend avec une admirable patience l'heure réservée au châtiment. »

C'est ainsi que par son infatigable patience François gagnait des âmes à Dieu. Pendant le Carême de l'année 1596, les conversions furent tellement nombreuses qu'il voulut en exprimer sa joie au président Favre : « Une

carrière plus vaste et plus consolante, lui dit-il, s'ouvre devant nous pour la moisson chrétienne à laquelle nous travaillons, et peu s'en est fallu hier que le baron d'Avully et les syndics de Thonon ne vinssent publiquement à mon sermon, car ils avaient appris que je devais prêcher sur l'Eucharistie. Ils avaient un si grand désir d'entendre de ma bouche les sentiments et les raisons des catholiques sur ce mystère, que ceux qui n'osaient pas encore y venir publiquement pour ne pas paraître avoir oublié la loi qu'ils s'étaient imposée, m'ont entendu d'un lieu secret. — Alors pour avoir raison des ennemis de notre religion, j'ai annoncé que, dans le sermon suivant, je prouverais par les saintes Ecritures la doctrine catholique et que je l'appuierais sur des raisons si fortes et si convaincantes, qu'il n'y aurait pas un de nos adversaires, pourvu qu'il n'eût pas renoncé à la raison ou à tout degré d'intelligence humaine, qui ne reconnût avoir été, sur cet important objet, dans l'aveuglement et dans les plus épaisses ténèbres. Ils n'ignorent pas qu'en m'avançant avec tant d'assurance, je leur donne un défi et je les provoque au combat, pour que, s'ils refusent d'entrer en lice, tout le monde soit convaincu qu'ils sentent leur faiblesse... (1). »

Thonon avait alors pour ministre protestant Louis

(1) Lettre d'avril 1596.

Viret, homme plus artificieux que savant, n'ayant d'autre génie que celui de séduire les âmes crédules et sans défiance (1). A ceux qui lui parlent des prodiges de l'apôtre, il répond : « Défiez-vous du brillant étalage de ce sophiste, qui ne sait dire que des figures de rhétorique. » Et quand ses amis le poussent dans l'arène où l'attend le vigoureux athlète, il tremble d'être seul engagé, et appelle à lui les savants des pays voisins, croyant ainsi intimider son adversaire.

L'énergique hardiesse de François les confond, les jette dans d'étranges perplexités. Après avoir tenu plusieurs assemblées secrètes, où ils ne purent s'entendre sur les points de la controverse, les tentatives de la corporation protestante tramées contre l'apôtre avortèrent dès le premier pas. Mais le baron d'Avully, qui avait assisté à toutes les réunions de ses coreligionnaires, s'opposa au départ des ministres déconcertés, souhaitant vivement qu'on en vînt à une conférence publique, qui mît un terme à toutes discussions, et décerna les honneurs du triomphe au vainqueur.

Le jour fixé pour la conférence venu, toute la ville accourut sur le théâtre de la dispute. François y arriva le premier ; mais pas un des ministres ne parut, excepté Louis Viret, qui ne prit la parole que pour déclarer à

(1) Vie de Saint François, par dom Jean-François, liv. II, p. 95.

l'assemblée impatiente et surprise : « Que les frères n'avaient pas jugé à propos d'entreprendre une affaire si grave sans en avoir obtenu l'autorisation du duc de Savoie. » François avait prévu la réponse et s'était muni de l'autorisation du gouverneur de la province ; il l'exhiba ; mais Viret allègue de nouveaux prétextes et se retire, laissant François de Sales avec des excuses dont il était facile d'apprécier la valeur (1).

Contre cette déroute des apôtres de l'erreur vinrent se briser les calomnies répandues contre l'Eglise romaine, et désormais la secte vaincue perdit son reste de crédit. De nombreux protestants sollicitent des conférences particulières, François les accorde avec une simplicité telle que la confiance lui est acquise avant les débats. Au nombre des solliciteurs se trouva un jour une dame, avancée en âge ; un seul point la retenait encore dans l'erreur : c'était le célibat des prêtres catholiques ; elle ne pouvait comprendre que l'Eglise imposât à ses ministres un joug si dur, qu'elle appelait une tyrannie. François jugea à propos de justifier cette règle de discipline par une suite de raisonnements, et celle qui l'avait provoqué ne put résister aux attraits de la vérité.

« Le christianisme, dit-il, en imposant aux prêtres la loi du célibat, n'a fait que s'emparer d'une idée natu-

(1) De Cambis, p. 193. — François Perennès, t. I, p. 202.

relle ; il l'a dégagée de toute erreur, il lui a donné une sanction divine, il l'a convertie en loi de haute discipline. Le prêtre qui appartient à une femme et à des enfants n'appartient plus à son troupeau, ou ne lui appartient pas assez. Il manque constamment du pouvoir essentiel que donne le désintéressement. En songeant à ses enfants, le prêtre marié n'oserait pas se livrer aux mouvements de son cœur, sa bourse se resserrerait devant l'indigence, qui ne recevrait de lui que de froides exhortations à la place de ses aumônes... »

François de Sales aurait pu ajouter qu'il y a dans le christianisme des choses si hautes, si sublimes, si divines ; il y a entre le prêtre et ses ouailles des relations si saintes, si délicates, qu'elles ne peuvent appartenir qu'à des hommes absolument supérieurs aux autres. La confession seule exige la sainteté du célibat.

Dans le même temps, le baron d'Avully, suffisamment convaincu de la vérité catholique, et Pierre Poncet, jurisconsulte célèbre, abjurèrent l'erreur et se firent catholiques, et devinrent de fervents collaborateurs de l'apôtre du Chablais.

C'était une consolation à son cœur si douloureusement éprouvé. Nous sommes obligés ici d'entrer dans le détail des événements dont saint François de Sales faillit devenir l'innocente victime : les saints ne sont pas à l'abri des traits de l'injustice.

En même temps que François de Sales, résidait alors à Annecy Henri de Nemours, troisième descendant de Philippe de Savoie, premier comte du Genevois de la branche des Nemours. Son père, Jacques de Savoie, l'un des hommes les plus accomplis de son siècle, avait épousé Anne d'Este, veuve de François de Lorraine, ce qui le jeta dans le parti de la Ligue, dont il partagea les interminables luttes. Plus tard, fatigué des dissensions auxquelles il avait pris part, il se retira au château d'Annecy, où il passa les quinze dernières années de sa vie, occupé à la culture des lettres et élevant ses deux fils sous ses yeux. L'aîné, appelé Charles-Emmanuel de Nemours, mourut en 1595, après une vie agitée. Henri de Nemours lui succéda dans ses apanages et devint duc du Genevois. Il fit, en 1596, sa paix avec Henri IV, et quand la guerre s'alluma, quatre ans plus tard, entre le roi de France et le duc de Savoie, Henri de Nemours déclara son intention de garder la neutralité. Cette attitude se changea avec le temps.

Aussi, quel plus grand contraste que les intrigues qui s'agitaient autour de Henri de Nemours préparant la trahison, et la fidélité du saint évêque de Genève, qui se montrait aussi zélé au service de son prince que fidèle à son Dieu ! Les passions humaines ne pouvaient manquer d'exploiter des conduites si différentes ; des basses jalousies essayèrent de dénaturer ou d'interpréter à mal

les paroles et les démarches du saint ; et comme ses ennemis ne parvenaient ni à le prendre en faute ni à lasser son angélique patience, ils s'en prirent à ses frères, qui devinrent l'objet de leurs noires calomnies. Elles commencèrent en 1613, à propos du sieur Berthelot, secrétaire du duc de Nemours, tombé dans un guet-apens plus ou moins mérité. M. de Charmoisy, intime ami et parent de saint François, fut mis en prison, et peu s'en fallut que ses frères n'eussent le même sort. Deux ans après cette cruelle épreuve, François fut lui-même accusé de conspirer contre le duc de Savoie, sur le seul fait de l'affection si légitime qu'il témoignait à l'éminent archevêque de Lyon, et de la brillante réception qu'il lui avait faite dans son palais.

Le ressentiment du prince fut bientôt tel que François et ses deux frères, Bernard et Janus, se crurent obligés de se retirer au château de Sales, en attendant l'occasion de présenter leur défense. François, rentré dans Annecy à l'approche du carême (1615), écrivit au duc de Nemours une lettre qui trouve place près de celles des Basile et des Ambroise, et où se révèle la fermeté d'un apôtre et la sainte liberté d'un évêque. « Les papes, les rois et les princes, lui dit-il, sont sujets à être souvent déçus par les accusations et les rapports... C'est pourquoi ils renvoient à leurs cours, sénats et conseils, afin que, par l'audition des parties et des té-

moins, on discerne de quel côté est la vérité ou le mensonge. Autrement il n'y aurait plus de justice sur la terre, et les dépositaires de l'autorité sont obligés de suivre cette marche sous peine de damnation éternelle.

» Votre Grandeur a reçu des accusations contre mes frères, et elle a bien fait de les recevoir, pourvu que ce soit seulement jusqu'à plus ample informé. Si elle les a crues tout d'abord, elle me pardonnera, à moi qui suis, non-seulement son très-fidèle serviteur, mais encore son très-affectionné quoique indigne pasteur, de lui dire qu'elle a offensé Dieu et qu'elle est obligée de s'en repentir, lors même que les accusations seraient véritables ; car nulle parole contre le prochain ne doit être crue avant d'être prouvée, et elle ne peut être prouvée que par l'examen et l'audition des parties. Quiconque vous parle autrement, Monseigneur, trahit votre âme, quelque dignes de foi que puissent être les accusateurs, encore faut-il admettre les accusés à se défendre. Quelque prudence qu'apportent les princes dans le choix des hommes à qui ils donnent leur confiance, ils ne laissent pas d'être souvent trompés pour un motif ou pour un autre (1). »

Mais c'est au mois de mars 1616 que la famille de Sales fut le plus violemment attaquée. Une lettre du

(1) Lettre écrite dans les premiers jours de mars 1615. — Citée par François Perennès, t. II, p. 311.

saint évêque au président Favre nous fait connaître la gravité des accusations dont François et ses frères eurent à se défendre : « Certes, j'ai la gloire d'être aimé de vous, lui dit-il, mais que Dieu et nos cœurs le sachent seulement ! car je ne veux pas que vous couriez fortune d'être disgrâcié pour l'amour de moi (1). »

Une telle patience, à la fois si humble et si sainte, devait avoir ses bornes. Le moment vint où elle ne suffisait plus aux circonstances. François, justement blessé dans sa dignité d'évêque et dans l'honneur de sa famille, transmit au duc de Savoie et au duc de Nemours un plan de défense dans un style qui prouve que la sainteté peut encore rehausser la noblesse et le courage.

Les choses en étaient là quand éclatèrent providentiellement des événements qui révélèrent l'origine de telles dénonciations. Depuis longtemps une noire trahison ourdissait dans l'ombre contre le duc de Savoie, et comme il arrive toujours, les vrais coupables de cette félonie jetaient l'accusation sur ceux dont ils redoutaient la fidélité et l'influence. Le vrai coupable était le duc de Nemours lui-même, l'éternel ennemi de la famille de Sales. Ce lâche prince, trompé dans ses espérances d'union à la maison de Savoie, résolut de tirer

(1) Lettre du 6 mars 1616.

vengeance de son désenchantement : des complications politiques vinrent favoriser ses perfides desseins.

Le duc de Savoie, prétendant avoir des droits sur le duché de Montferrat, se proposait, avec l'aide de la France, de l'enlever au duc de Mantoue, que soutenait l'Espagne. La guerre éclata, et de nombreux soldats furent jetés sur le Chablais ; en peu de jours, ils arrivèrent aux portes d'Annecy, semant partout sur leur passage la désolation et une épouvantable immoralité.

D'autre part, huit cents hommes du régiment de Poligny, venant de Franche-Comté, province espagnole, joints à des levées faites par le duc de Nemours et commandées par le capitaine de Lagrange, parurent tout-à-coup en Savoie, et s'avancèrent jusqu'aux environs de Sales, où ils mirent partout la désolation. Ces hordes indisciplinées allaient étendre leurs ravages, quand Louis de Sales, ce courageux jeune homme, arriva en toute hâte avec des forces suffisantes pour tenir tête aux ennemis. Il les battit, les désarma, et les refoula d'étape en étape jusqu'à Conflans. Cette alerte ne fut pas la dernière ; car le 22 juillet les mêmes bandes armées se réunirent de nouveau et tentèrent de s'emparer d'Annecy et de Rumilly, afin de mettre à exécution le projet qu'avait le duc de Nemours d'arracher la Savoie à ses princes légitimes ; mais la résistance des habitants et les secours amenés par le marquis de Lans, Sigismond

d'Este, gouverneur de la Savoie, déjouèrent la trahison et révélèrent au duc de Savoie quelle portée devaient avoir sur lui les délations du traître. François de Sales et ses frères, on le voit, eurent une large part dans la résistance qu'on opposa à ces ennemis du dedans et du dehors. Bernard de Sales entre autres, que ces événements retenaient en Piémont, se signala tout particulièrement dans la seconde affaire, et il est dit de lui « qu'il fut grandement utile à son pays dans les troubles amenés par le capitaine Lagrange et autres gens de bruit et de tumulte (1). » Aussi quand le prince de Piémont (2) arriva à Annecy pour assurer la victoire remportée par la fidélité des habitants, il logea chez l'Evêque et le combla d'honneurs et d'éloges, ainsi que sa famille (3).

On raconte que, pendant le siége d'Annecy, dont les débuts furent terribles, François de Sales, loin de se laisser effrayer par le bruit des armes et les clameurs des hérésiarques, se tint constamment sur les murs de la cité, encourageant les combattants : « Un de nos prédécesseurs, disait-il, un évêque pieux et bon, manqua de cœur et de courage ; il prit la fuite quand il au-

(1) Bernard fut le premier signalé à l'attention du prince de Piémont.

(2) Fils de Charles-Emmanuel I$^{er}$ ; il lui succéda en 1630, sous le titre de Victor-Amédée I$^{er}$.

(3) M$^{r}$ de Charmoisy, jeté en prison par suite d'une calomnie faite au duc de Nemours, fut nommé par le prince de Piémont grand-maître de l'artillerie en Savoie.

rait dû mourir (1) pour sauver son peuple. Ayons confiance dans la protection du ciel, Dieu combat avec nous ! et il ne livrera pas aux dents des animaux féroces ceux qui le confessent. » Dieu, en effet, fut pour eux ; mais, hélas ! ce succès devait avoir un triste lendemain. Un an après environ, des bruits de guerre se font entendre, la France a retiré son appui au duc de Savoie, et Lesdiguières a reçu l'ordre d'envahir le Dauphiné. Le duc de Savoie seul, désormais, doit se mesurer avec de puissants ennemis et se défendre contre les Espagnols, accourus pour de terribles représailles. Le baron de Thorens, Bernard de Sales, dut songer à se préparer au combat. Quand arriva l'ordre de partir, sa douleur fut profonde, mais son courage ne se démentit pas. Il fit ses préparatifs, et en homme qui n'est pas assuré du retour, après les derniers embrassements, il quitta Thorens pour se rendre sur le théâtre de la guerre, où les intérêts de Charles-Emmanuel étaient fort compromis ; car tandis que Lesdiguières reparcourt les monts, les Espagnols s'approchaient de Verceil qu'ils allaient envahir (2). Aussi quand Bernard de Sales arriva à l'ar-

(1) Pierre de la Baume, évêque d'Annecy lors du siége de cette ville, abandonna son troupeau. Sponde a essayé de justifier cet acte de faiblesse, mais, comme le fait observer Cambis, il serait difficile d'effacer des pages de l'histoire cette parole de Clément VII, disant au prélat qui essayait de justifier sa faute : *Modicæ fidei, quare dubitasti ?*

(2) Voyez Guichenon : *Histoire généalogique de la royale maison de*

mée, il y trouva un grand mouvement ; car tout se préparait pour secourir la place et s'opposer à l'ennemi ; mais il ne devait pas avoir la gloire de combattre. On était aux grandes chaleurs de l'été, les malades atteints de la contagion étaient nombreux ! Le jeune baron, au lendemain de son arrivée en face de l'ennemi, fut pris d'une fièvre pestilentielle, dont les premiers symptômes accusaient la certitude de sa mort. Son frère Janus de Sales et ses plus chers amis l'entourèrent de leurs soins, le firent porter à Turin espérant le sauver. Ce fut peine inutile, le malade mourut pieusement, comme un saint entre les soldats, le 23 mai 1617. Il fut enseveli dans l'église des Barnabites, où on lui fit de magnifiques obsèques (1).

On plaça sur sa tombe une épitaphe, qui fut tout un éloge des vertus de ce jeune et vaillant seigneur. En voici la traduction :

« Regarde, mortel, la vicissitude, catastrophe et tromperie des choses humaines : Bernard, baron de Sales et de Thorens, savoisien, frère de François de Sales, évêque et prince de Genève, très-vaillant colonel de douze cents hommes, en la fleur de son âge, dans l'espérance de très-grands honneurs, ayant jeté dans

*Savoie*, tome V, p. 395 et 396. Les Espagnols investirent Verceil le 24 mai 1617. Le 26 juillet, ils y font leur entrée.

(1) Ces détails sont tirés des lettres de François de Sales, t. V.

l'esprit des sérénissimes princes de Savoie et de ses amis grande estime de son incroyable vertu guerrière, de son industrie et de ses victoires ; cependant qu'il conduict son régiment fidèlement et fortement, il se voit saisy d'une violente, malheureuse et mortelle maladie, au sentiment de laquelle, après avoir reçu très-religieusement les saincts sacrements, ne voulant pas être séparé mesme en la mort des clercs réguliers de Sainct Paul, qu'il a souverainement aimés en sa vie, ayant esleu son sépulcre en cette église (1), en nous laissant un très-grand regret et désir de luy. S'est envolé aux armées du ciel. Il a vécu trente-quatre ans, est mort l'an 1617, le vingt-troisième du mois de mai (2). »

La mort du frère que saint François de Sales appelait si tendrement son très-cher frère de Thorens, fut on ne peut plus sensible à son cœur ! C'était à lui qu'il devait ce qu'il était ; il l'avait aussi marié, et ses excellentes qualités allant toujours croissantes, ne pouvaient que rendre plus cruelle l'heure de l'éternelle séparation. François dût cependant faire abnégation de sa douleur personnelle pour prodiguer ses consolations à celle qui avait été la plus frappée. Et certes on peut dire, ni son affection, ni son dévouement ne firent défaut à l'il-

(1) Voir à l'appendice le testament de ce prince, pièce nº III.

(2) Charles-Auguste, t. II, p. 162.

lustre affligée. Aussitôt la nouvelle fatale, il écrivit : « J'aurais besoin de quinze jours pour consoler la pauvre veuve de toute cette fraternité, et pour réasseoir un peu mon cœur, qui est certes grandement ému. Je dis néanmoins de tout mon cœur à Dieu : « Je me tais et n'ouvre la bouche, car c'est vous qui l'avez fait (1) ! »

Le lendemain, il prit le chemin de Sales, où l'attendaient sa famille et ses amis. Qu'étaient, à cette époque, le château et le pays de Sales? Prenons pour guide Charles-Auguste, dont la naïve tendresse pour la demeure de ses pères nous est si connue. « Sales, dit-il, est un des plus beaux lieux de la Savoie, en plaine, en tertre et colline. Arrivé à la première place du château, devant le grand portail, où est un beau tillot (tilleul) pour faire ombre (2) ; les portes sont doubles dans une tour carrée. Ayant passé les deux portes, vos yeux sont récrés tant d'une cour plantée de petits arbres que d'une longue galerie de cent pieds de long sur dix de large, soutenue de plusieurs colonnes, et sans autre ouverture qu'une petite tourelle au milieu, faite à cul-de-lampe, et qui nous baille l'aspect de la vallée d'Usillon, de la montagne de Fevolière, du roc du Cerf, du jardin inférieur et des détours de Félire ; le pavé est d'ais de sapin,

(1) Lettre au baron de Blonnay, 28 mai 1617, t. V, p. 1050.

(2) Cet arbre existe encore sur l'emplacement du vieux château.

et le plancher de même sur des solives grisaillées, autant pleines que vides. Je vais adorer Dieu dans la chapelle qui est au bout oriental.

» Deux grands rideaux de sarge verte, frangez et passementez de rouge, en empêchent la veue à ceux qui se promènent ; mais je les tire. Cet oratoire a quinze pieds de longueur sur dix de largeur, son pavé est de planches de sapin et sa voûte pareillement, haute de quinze pieds et lambrissée, peinte d'azur, semée d'étoiles d'or. Il y a deux fenêtres vitrées aux côtés ; ses murailles sont peintes d'architectures et de paysages ; de part et d'autre, il y a des bancs pour s'asseoir et pour s'accouder, tapissez de drap vert. On a soin de parer l'autel selon les couleurs des grandes fêtes ; le tableau peint en huile représente le mystère de la crucifixion. La moulure est dorée avec azur, enfin tout y est diamant.

» Aux côtés de cet autel je vois deux portes par lesquelles on entre dans la petite sacristie, devant laquelle en la galerie êt une cloche que l'on peut ouïr de tous les endroits du château. C'êt un petit lieu où le bienheureux François, étant en oraison, void contre le parement de l'autel les visages des trois premières mères que Dieu avait destinées pour être les pierres fondamentales de l'ordre de la Visitation, et où il fut ravi en extase pour apprendre les secrets du ciel sur cet institut. Je

sors de ce lieu de bénédiction, et me repromenant par la galerie, je vois sur la muraille méridionale, entre chaque colonne, des cartes de géographie et des paysages en belle détrempe. J'entre à l'occident de plain-pied dans une grande salle à trois chambres consécutives, desquelles, outre l'agréable vue du verger, vous avez celle du torrent ornée de la diversité de plusieurs villages, hameaux, collines, rivières et ruisseaux, et que le soleil couchant, dans un grand horizon, distingue d'ombres longues et bleues !

» Si vous tournez à droite de la cour, vous avez une tour fort haute, bâtie pour la plupart de pierres de taille quarrées qui, par un grand nombre de degrés disposés en rond, vous présente quatorze portes par lesquelles vous entrez dans vingt-six chambres, qui toutes ont la commodité de leurs cabinets. Faisant trois pas de montée, j'entre dans la chambre de saint François, la plus célèbre de toutes les chambres de ce château (quoique petite), parce que c'êt l'endirot natal (1) du bienheureux François, cet incomparable évêque de Genève ; elle m'est précieuse aussi, parce que j'ay l'honneur d'y être né et dans le même lict (2). Sa décoration est la même

(1) Mot patois qui signifie le lieu de la naissance.

(2) Ce fut le 1er janvier 1606 que Charles-Auguste vint au monde ; il était fils de Louis de Sales, seigneur de la Thuille, et de Philiberte Pingon, qui mourut en 1609, à l'âge de vingt-trois ans.

que de la chambre basse ; mais elle a trois fenêtres, l'une à l'orient et les deux autres au midy, bien et gayement vitrées, avec peintures sur le verre des armoiries de Sales, de Charansonaz et de Sionnaz. La tapisserie de Flandre tient sans aucune frise du haut en bas, et sur le manteau de la cheminée je vois un vieux tableau en détrempe de saint François d'Assise, vêtu de la cordelière et de la grande manche, en posture de prêchant aux oiseaux, aux quadrupèdes et aux poissons, et c'êt à cause de cette vieille image que la chambre porte le nom de saint François. Proche du lict il y a un petit cabinet, dont Mme de Sales porte la clef, et où elle tient ses joyaux et ses curiositéz. Or, le lict n'est que de drap bleu à large bande de points coupés et de diverses couleurs, ouvrage de Françoise de Sionnaz, mère du bienheureux ; les chaises et les tapis de la table sont de même travail. »

Ces curieuses citations, dit Mme la comtesse de Menthon, peuvent donner une idée de l'importance du château de Sales ; mais ce qui ne sera jamais assez décrit, ce sont ces grandes montagnes qui font à la vallée une enceinte majestueuse et impénétrable. Nous avons visité ces lieux, témoins fidèles de la douce présence de ceux dont nous essayons de ranimer les traits. Tout y est grave et recueilli ; l'âme s'y élève et s'y repose, et goûte le charme rare d'une nature admi-

rable en complète harmonie avec les souvenirs qu'elle retrace (1).

Nous arrivons à une des circonstances les plus émouvantes de l'apostolat de notre héros : la peste est à Annecy. Comme autrefois l'apôtre de Milan, François de Sales, après une longue maladie, à peine au seuil de la convalescence, se traîne sur l'effrayant théâtre des grandes infortunes. Sa charité et son patriotisme lui donnent des forces. La vue du drapeau funèbre, arboré sur le sommet des tours, le son des glas lugubres, le silence de mort qui règne dans la cité, glacent son cœur d'effroi. Il entre cependant dans la ville désolée, où sa présence ranime les espérances des mourants. On l'entoure, on le supplie, des larmes coulent de tous les yeux. L'auguste messager, brisé par la douleur, mais toujours fort, parcourt les rues, montre le ciel à ceux qui expirent, suivi

(1) Le château de Sales ne subsiste plus depuis longtemps. Le comte Louis de Sales l'eût certainement fait réparer s'il n'en eût été empêché par l'idée pieuse qu'il nourrissait, de convertir ce lieu si grand en souvenirs, en une maison religieuse en l'honneur du saint évêque de Genève et d'y établir une maison de la Visitation. Dans cette idée, il répara le château, très-rapproché de Thorens, qui avait appartenu aux comtes de Genève, et obtint en même temps du duc de Savoie que le nom de Sales demeurerait nonobstant le principal nom de la famille.

« Le dessein du comte Louis ne fut point suivi quant à un couvent de la Visitation, qui aurait été trop loin des ressources de tout genre ; mais on a religieusement conservé et transformé en chapelle la chambre où est né saint François, et où viennent prier les pèlerins, qui y sont surtout nombreux le 29 janvier, fête de ce grand saint. »

de ceux que le mal n'a pas encore atteint. Il pénètre dans les demeures, comme un général d'armée à la tête de son état-major, ou plutôt comme autrefois le Christ suivi de ses apôtres. Le jour, il entend les confessions, et la nuit il préside à l'ensevelissement des morts. Et s'il entre seul au lieu de son repos, c'est pour se couvrir du cilice et de la cendre, afin d'apaiser la colère du ciel.

Il est des circonstances où la religion demeure calme et silencieuse au fond de ses sanctuaires, mais il en est d'autres, et ce sont des circonstances solennelles, où sa grande voix agite et ébranle les cœurs, et ne permet pas même aux cœurs les plus endurcis de douter de ses augustes mystères. C'est ainsi que dans cette contrée, si douloureusement éprouvée, les sinistres, qui se succèdent, amènent les conversions les plus étonnantes, et rappelle cet oracle divin : « Si vous ne faites pénitence, vous périrez tous. » Ainsi ceux qui pensaient assister aux funérailles du catholicisme, sous le ciel de la Savoie, vont assister, en quelque sorte, à sa nouvelle apothéose (1).

(1) Les historiens n'ont pas tenu compte d'une lettre de François de Sales, écrite au cardinal de Joyeuse, où il dit avoir ramené à l'Eglise de quatorze à quinze mille âmes. Ils ont osé écrire soixante-douze mille convertis en Chablais, chiffre que donne la bulle de canonisation ; mais il s'agit ici de toutes les conversions opérées par l'apôtre en Chablais et ailleurs. — Le Chablais ne comptait que soixante-douze mille âmes, et

Dès ce jour, les calvinistes consternés n'osèrent plus hasarder aucune tentative armée ; et, quand bientôt le duc de Savoie montrera aux plus obstinés le chemin de l'exil, ils s'en iront en silence, comme les Maures, bannis d'Espagne, sans hasarder une seule plainte, preuve que leur puissance aura entièrement disparu.

En attendant de décrire ces jours heureux, essayons de montrer l'apôtre du Chablais aux prises avec le prince des ténèbres.

Les hommes irréfléchis à qui échappe l'action directe de la Providence n'aperçoivent pas l'influence pernicieuse de Satan, et les progressistes modernes surtout ne voient dans le démon de la possession qu'un être légendaire, né à la faveur des ténèbres du moyen-âge. Il est cependant difficile de ne pas admettre ce triste et douloureux mystère. Oui, il est un être pervers, puissant, invisible, et présent partout ; tantôt lion terrible, plus souvent serpent insidieux, toujours armé contre nous. D'où vient sa rage ? Un jour un coup de foudre, parti du haut des cieux, découronna son front. Prince tombé, son trône et son diadème devinrent notre héritage, et depuis lors, faire la guerre à l'homme, chercher dans sa ruine une dernière insulte à Dieu, qui l'a maudit pour nous aimer, voilà Satan.... A quoi bon nier son

certes tous ne revinrent pas au catholicisme. En 1602, le nombre des convertis ne dépassait pas vingt mille âmes.

existence ? Depuis le triomphe du Christ, sa puissance reçut d'étroites limites ; les possessions sont devenues plus rares, mais l'action du tentateur subsiste dans toute son étendue, et l'ennemi commun ne respecte ni les saints, ni leurs disciples. François de Sales dût subir la loi commune. Satan ne respecta ni ses années d'enfance, ni sa jeunesse, et son âge mûr ne put se soustraire à ses violentes attaques, lui qui avait dirigé, consolé, éclairé, rassuré tant de consciences, devait rencontrer les piéges de Satan sur le chemin de la vie spirituelle. Il semble pourtant que les événements auraient dû servir et seconder ses infatigables desseins. Chose étrange ! jamais mission ne fut plus entravée que celle de l'apôtre du Chablais, et si nous en croyons les biographes, il délivra plus de quatre cents démoniaques de la puissance de Satan.

C'est à cette occasion, dit M. le curé de Saint-Sulpice, qu'il composa son savant traité de la Démonomanie.

Le moment venu d'expier un demi-siècle de scandaleux outrages envers la sainte Eucharistie, François de Sales, désormais assez puissant pour dominer les derniers efforts de l'hérésie et favorisé dans ses pieux desseins par le calme que le traité de Vervins venait de rendre au Chablais, résolut de célébrer à Thonon la fête des Quarante Heures, avec une pompe sans précé-

dent. Les détails sont trop connus de nos lecteurs pour que nous les abordions ; disons seulement que si l'arrivée du prince de Savoie, dans les murs de Thonon, fut, pour les cœurs catholiques, l'occasion d'une indicible joie, elle vint jeter l'épouvante et la terreur parmi les apôtres de l'erreur et leurs timides adeptes. Le prince n'avait point perdu le souvenir de la destruction de son château, livré naguère aux flammes par les calvinistes, et maintenant c'était l'heure des représailles. Sous l'empire de la crainte, les ministres s'assemblent et décident, d'une voix unanime, qu'une députation des plus influents personnages de Berne, de Genève et des autres cités protestantes se porteront à la rencontre du cortége royal. François de Sales doit être leur ange de paix, leur puissant avocat près du prince irrité, et telle était la confiance des ministres dans la puissance de celui qu'ils venaient de désigner pour l'obtention de leur grâce, que M. de Vallon, l'un des plus ardents défenseurs du protestantisme d'alors, s'écrie : « Que pourrions-nous craindre, quand Dieu ne refuse rien à la prière de ses saints ! » Il disait vrai. L'éloquence de François sur le cœur du prince, demandant la grâce de ses plus puissants ennemis, eut tout l'effet qu'on devait en attendre. Mais dès ce jour, on put considérer la conversion du Chablais comme accomplie. Le catholicisme était triomphant et le calvinisme déclaré déchu. Encore

quelques jours, et quiconque refusera de se courber sous le joug de l'autorité de Rome, devra s'éloigner du Chablais, le prince ne voulant pas sacrifier les intérêts du bien public aux intérêts matériels du petit nombre. La moindre liberté laissée aux sectaires eût été dangereuse, et l'ascendant que donnent le rang et la fortune n'eût pas manqué de replonger Thonon dans l'hérésie. Aussi quand, par une hypocrisie étrange, où se révélait le calcul de Satan, les ministres sollicitent la faveur de conserver leur chaire à Thonon, à Bons et à Vernier, Amédée de Savoie leur fit cette remarquable réponse : « J'y consens, mais à la condition que vous accepterez les prêtres que je vous enverrai à Berne. »

Les écrivains protestants ont taxé de tyrannie cette énergique mesure, et en ont pris occasion de soutenir que la conversion du Chablais au catholicisme fut l'œuvre de la violence et de l'ambition d'un prince et d'un apôtre. A Dieu ne plaise que nous voulions essayer de justifier les mesures rigoureuses, même cruelles, exercées, en quelques circonstances, contre les hérétiques ; mais nous ne pouvons non plus approuver le désordre qu'ils portent au sein des nations par leurs doctrines antisociales ; quand une secte menace de bouleverser un Etat, on doit sévir et empêcher le venin de se répandre. On doit séparer et couper les membres qui peuvent entraîner la mort. C'est ce que voulut prévenir

Amédée de Savoie, et, après lui, Louis XIV en France et Ferdinand en Espagne.

Dans un écrit qui n'est pas sans valeur, le pasteur Gaberel (1) eut le tort immense d'écrire que François de Sales ne dut ses prodigieux succès qu'aux intimidations militaires du monarque savoisien. C'est une odieuse calomnie, démentie par l'histoire : « Je ne suis pas d'avis, disait l'apôtre, qu'il faille appeler le glaive sur la tête de nos adversaires, mais qu'on fasse à leur doctrine une guerre éternelle. Il faut désarmer les sectaires et non les exterminer ; il faut avoir pitié de leur délire, étouffer, par de continuels écrits, la cause qui l'a produit, mais non livrer leurs corps aux bûchers. C'est par le glaive de la parole qu'il faut détruire le mal qu'ils nous font (2). »

Cette admirable doctrine, bien digne du caractère de notre illustre saint, brille d'un vif éclat dans mille circonstances de sa vie, et le prince de Savoie, si indignement calomnié, eut-il d'autres sentiments envers les hérétiques ? François de Sales va nous répondre :

« Voilà neuf mois, écrit-il au P. Canisius (3), que je suis au milieu de ces hérétiques de Thonon, par l'ordre de notre très-respectable évêque de Genève, pour voir,

(1) Voir l'ouvrage du pasteur Gaberel, t. II, p. 529.
(2) Voir les autres preuves aux pièces justificatives, pièce n° I.
(3) XXIX^e^ lettre inédite.

par tous les moyens, s'il est possible de les convertir au Christ par la parole et les entretiens, *parce que le sérénissime prince de Savoie ne veut point qu'on les ramène à la cause de l'Eglise par la violence*, d'après le traité fait entre lui et les hérétiques de Berne.

» Lorsque mes discours me les auront rendus favorables, Dieu amènera à sa moisson un grand nombre d'ouvriers capables, et de votre société et d'autres. Mais ce prince, sous l'autorité duquel l'affaire s'est commencée, empêché par d'autres embarras, ne s'occupe plus de cette importante affaire... »

François de Sales écrivait ces lignes en mai 1595, et un an après, dans une lettre au duc de Savoie., il prépare les voies aux enfants de Loyola et déclare solennellement la nécessité d'un collége de leur ordre dans les murs de Thonon (1).

La vieille rancune, que poursuivent les sectaires dans la personne de l'apôtre de Thonon, trouve son explication dans le sinistre tableau qu'il nous a tracé de Genève : « Quand François Ier s'empara de la Savoie, écrit-il au Pape, les Suisses de Berne, infectés du poison de l'hérésie luthérienne, se ruèrent dans les contrées de la Savoie et infectèrent le peuple de Genève, les forcèrent de secouer le joug de leur souverain et à

(1) XXXVe lettre à S. A. Charles-Emmanuel Ier.

changer leur gouvernement contre une misérable démocratie. Or, cette république, qui est la retraite de tous les brigands et tous les individus bannis de leurs pays, est aujourd'hui le supplice de tous les citoyens par les séditions qui l'agitent continuellement... »

Genève a-t-elle changé ses mœurs, sa politique, ses idées religieuses? C'est à l'histoire de répondre. Ne dirait-on pas que cette lettre a été écrite par un de nos contemporains? Quel rapprochement étrange entre ces deux grandes époques, où le socialisme et l'impiété jouent le principal rôle. Oui, on ne peut nier que tous les maux de la société présente résident dans un principe unique, dans la souveraineté de la raison privée. Toutes les erreurs, qui désolent la terre, émanent de cette erreur fondamentale, et tant qu'elle ne sera pas répudiée par les gouvernements, il n'y aura pour eux aucun espoir de stabilité, aucune espérance de salut, d'ordre, de paix et de bonheur.

Les écrivains, qui ont accusé le duc de Savoie de violence, ont sans doute oublié que leur maître Calvin, expulsé du sol français, se réfugia à Bâle, puis à Genève, où, après s'être emparé du pouvoir par la ruse et son extravagante sévérité, il étendit son bras de fer sur l'Eglise, sur la famille et sur les individus. Ils ont oublié que, comme l'animal perfide qui dresse ses embûches sur le passage de ses victimes,

Calvin se saisit de l'infortuné Servet pour le jeter aux flammes ?

Ils ont oublié l'ordre de Luther de sévir contre les anabaptistes et de les égorger sans pitié. Et les arts les plus innocents ont-ils donc trouvé grâce au tribunal de ces odieux fanatiques ? Au temps de Charlemagne, la richesse des ornements sacrés excita l'admiration du calife de Bagdad ; Calvin préféra la robe lugubre de ses ministres. Au chant joyeux de l'Eglise, il substitua une énervante psalmodie. La musique sacrée n'eut point accès dans sa religion sans culte, qu'il ne put acclimater sous le ciel d'azur de l'Espagne et de l'Italie.

Nous demandons à ceux qui taxent François de Sales « de révoltante intolérance » si leurs coryphées entendaient mieux respecter les morts quand ils brûlèrent les restes des Vincent-Ferrier, des Hilaire et des Radegonde de Poitiers, tous ces admirables et saints protecteurs de la France ? Solon interdisait aux violateurs des tombeaux l'entrée des temples et les abandonnait aux furies. Que de fois les sectateurs de Calvin s'appliquèrent eux-mêmes ce châtiment, semblables à ces meurtriers, devançant parfois la justice humaine par un lâche suicide.

Dans le catholicisme se trouvent les grandes inspirations ; Calvin n'en voulut pas. Le sectaire supprima d'un seul coup le culte des saints, celui des morts et celui

des beaux-arts, et si Luther avait, comme lui, banni la musique de son culte, l'Allemagne n'aurait certainement point produit Mozart et Beethowen ; elle eut du moins été privée des plus belles conceptions de ces grands génies.

Nous croyons avoir suffisamment réfuté la première allégation calomnieuse dirigée par le pasteur Gaberel contre notre saint; reste la seconde, celle d'*ambition*. François de Sales ambitieux ! Qui le croira ? Nul ne s'est plus écarté que lui des voies qui conduisent aux honneurs. Aussi bien en religion qu'en politique, il n'eut qu'un culte, celui de la gloire de Dieu et des principes du droit. Il lui sacrifia ce que les esprits vulgaires estiment le plus, jusqu'aux amitiés de ce monde (1). Son ambition fut celle des hommes qui ont préféré Dieu et la patrie à eux-mêmes, celle des Bernard, des Bossuet, des Fénelon, des Bayard, des Turenne et des Vincent-de-Paul. Il se sentait porté comme sur les ailes

(1) (Lettre de) Novembre 1594.

« M^r^ mon père,

» Quelque respect que j'ai pour vos ordres, je ne puis m'empêcher de vous dire qu'il m'est impossible de m'y rendre. Vous n'ignorez pas de qui j'ai reçu ma mission après Dieu et de sa part. Puis-je me retirer d'ici sans sa permission ? Adressez-vous donc, s'il vous plaît, à Monseigneur le Révérendissime ; je suis prêt à partir dès qu'il parlera. En tout cas, je vous prie de considérer ces paroles du Sauveur : « Celui qui persévérera jusqu'à la fin sera sauvé. »

de feu des chérubins, et il obéissait à cette irrésistible impulsion. Une de ses croyances était que nous devons à l'humanité, à nos semblables, tout ce que Dieu nous a départi de facultés, de talents, de biens, sans rien rapporter à soi. Il eut l'inflexibilité de la droiture, mais jamais la moindre aigreur contre ses adversaires, et on peut lui appliquer ces paroles de l'apôtre saint Paul, accusé pareillement de violence et d'ambition : *Omnia suffert, non est ambitiosa, non quærit quæ sua sunt*. Telle était sa devise.

Les principales difficultés vaincues, le moment est arrivé d'appeler sur le théâtre de ses combats de puissants collaborateurs. La religion lui a donné pour patron le patriarche d'Assise, admirateur des vertus d'Ignace de Loyola, les hautes intelligences et les dévouements sublimes dont s'honorent les deux puissants instituts que créa le génie de ces illustres saints, ont fixé son choix. Ce fut une heureuse pensée. Il lui eût été difficile de trouver des disciples plus zélés et des maîtres plus habiles. Le christianisme, dans saint Paul, avait eu son Platon, bien autrement grand que le Platon d'Athènes. Il eut aussi son Diogène, autrement grand que le Diogène de la Grèce. Celui-ci méprisait bien les grandeurs humaines, et, peu touché de la gloire d'Alexandre, il disait résolument au fier conquérant : « Ote-toi de devant mon soleil ! » Mais son cynisme, tant vanté, n'avait

que la vanité pour principe, et un autre philosophe pouvait lui dire avec raison : « O Diogène, j'aperçois ton orgueil à travers les trous de ton manteau. » François d'Assise méprisa les biens de ce monde ; il se méprisa lui-même ; le chrétien seul peut le faire.

L'installation des Capucins à Thonon eut lieu en juillet 1597 (1), et précéda de deux années celle des Pères Jésuites. Mais les uns et les autres arrivèrent à l'heure marquée par la Providence. Aux premiers François de Sales confia la mission de la parole (2) ; aux seconds il donna la haute direction de la jeunesse, cette partie si intéressante de la société, dont elle est l'espoir, et dont elle sera bientôt l'arbitre.

(1) Le Père Chérubin, capucin fameux, si redoutable aux hérétiques, arriva un des premiers en Chablais après François de Sales. Il était de Saint-Jean-de-Maurienne, et il connut, étant écolier, le vénérable Père Jean de Maurienne, dont les avis déterminèrent sa vocation monastique. Après avoir fait son noviciat à Gênes, il étudia la théologie à Avignon et devint moine du couvent de Montmélian. Il s'y fit bientôt une réputation de prédicateur célèbre, et Claude de Granier, évêque de Genève, l'employa dans la mission du Chablais, où son zèle infatigable opéra des merveilles. Il fut chargé de plusieurs missions importantes auprès du Pape, qui en avait une haute idée. Il mourut, vénéré comme un saint, le 20 juillet 1610, âgé de quarante-quatre ans, à Turin, au couvent de Notre-Dame-du-Mont.

(2) Grâce aux libéralités de M. de Lullier ; le couvent et l'église des capucins, bâti sur les ruines du château de la maison de Savoie, à Thonon, furent entièrement terminés le 9 juillet 1618, et François de Sales put en faire la solennelle consécration. (*Archives de la Visitation d'Annecy.*)

Sans vouloir faire ici l'apologie des Jésuites, disons cependant que nul ordre religieux n'eût été plus digne de cet auguste choix, puisque nul n'a si hautement réalisé ces belles paroles de saint Paul : « Je me suis fait tout à tous pour les gagner tous à Jésus-Christ (1). » Les Jésuites possèdent à un degré suprême l'art de la conversion des âmes. Ils captivent par le charme de la conversation, se rendent aimables par leurs manières gracieuses. A l'élévation du philosophe, ils joignent la simplicité de l'enfant et la charité des apôtres. Nul ne sait mieux stimuler les âmes paresseuses et briser les vains scrupules qu'un disciple de Loyola. La direction des monarques, le gouvernement des empires les trouvent toujours à la hauteur de leur mission ; ils seront toujours les meilleurs maîtres dans l'art de former l'esprit et le cœur des hommes. Si la France eût mieux compris ses intérêts, elle ne leur aurait pas ouvert le chemin de l'exil ; alors l'orgueilleux philosophe eût été vaincu, et la Révolution des Marat et des Robespierre n'aurait pas offert ce caractère de délire et de férocité qui signala son passage. Enfin, les sophistes conspira-

(1) Le souvenir de saint François de Sales ne doit pas être cher seulement aux enfants de saint Ignace de Loyola et à ceux de saint François d'Assise. Les filles du Carmel lui doivent aussi leur établissement en France, et son intimité avec saint Vincent-de-Paul, qui dirigea pendant quarante ans les dames de la Visitation, ont établi entre les deux puissants instituts créés par ces deux grands génies d'indissolubles liens.

teurs n'auraient pas inoculé aux générations leur mortel venin, et leurs doctrines subversives eussent été impuissantes pour renverser le trône et l'autel.

En 1599, le président Favre écrivait dans son *Fabien* ces remarquables paroles : « Notre âge n'a jamais rien produit de plus religieux, de plus utile à la république chrétienne que cette Compagnie (1). » Le judicieux patricien disait vrai ; les gloires apostoliques de cet institut fameux sont incontestables. Que pourrait-on comparer à ce jeune Espagnol, frayant la route à ses compagnons d'armes ? Parti de Portugal avec sa seule confiance dans le secours d'en haut, il a rappelé le vrai Dieu aux fidèles de saint Thomas. Sa vie n'est qu'une suite continuelle de conversions et de miracles ; le ciel a béni sa mission et l'a couronnée par une mort glorieuse.

Que n'aurions-nous pas à dire des gloires littéraires de l'illustre Compagnie ? Bourdaloue fonda notre éloquence chrétienne, instruisit avec autorité les peuples et les rois. Larue, après avoir chanté Louis XV, pleurait la mort du duc de Bourgogne, et s'élançait à côté de Fléchier et de Bossuet. Brunoy nous rendit familier le

(1) Les noms de deux apôtres de cette Compagnie sont encore sur toutes les lèvres à Thonon : ceux du P. Huméus et du P. Forrier. Le premier convertit, dit-on, dix mille protestants dans le Chablais ; le second, devenu aveugle, se faisait conduire dans les villages par un enfant et instruisait les pauvres avec un zèle infatigable.

théâtre des Grecs et nous appropriait les plus riches dépouilles d'Athènes. Dans les veilles de Cossart, de Hardouin et de Labbe, on retrouve l'histoire des Conciles ; on entend les harangues du jeune Athanase à Nicée, et avec le premier des conciles œcuméniques on prononce la condamnation de l'infâme Arius. Dans une carrière non moins utile, mais moins brillante, Jouvency et Porée se couvrent d'une gloire immortelle : Le premier rappelle la belle prose de Cicéron et nous dévoile les secrets d'Horace, de Perse et de Juvénal. Le second, digne émule de son prédécesseur, qu'il surpasse en élévation, s'immortalise par ses discours latins. Son amabilité, victorieuse de la plus fougueuse des passions, triomphe de la haine forcenée de Voltaire, retient sa main impitoyable toujours prête à déchirer un tableau qui lui rappelait cette société célèbre, et arrache à l'auteur de la *Henriade* la dédicace de la Mérope française.

Nous n'en finirions pas si nous voulions raconter tous les prodiges opérés par cet ordre illustre, et il est temps de montrer ces nouveaux apôtres au collége de Thonon, confié à la direction du P. de Bonneville, l'un des plus puissants organisateurs de la Sainte-Maison.

Tous les biographes de notre saint placent l'établissement des Jésuites à Thonon en 1598. M. Hamon dit qu'à son retour d'Annecy à Thonon, 10 avril, l'établis-

sement des Jésuites, que François de Sales avait demandé avec tant d'instance au Pape et au duc de Savoie, y était déjà en pleine activité. M. le curé de Saint-Sulpice écrivait ces lignes en 1854 ; alors il n'avait pas eu connaissance de la lettre du nonce apostolique à François de Sales, datée du 1er septembre 1599, et dans laquelle il promet le succès de cette demande dans un temps plus ou moins rapproché. Les archives ecclésiastiques de Thonon ont enregistré l'arrivée des Pères en 1599, et le même annaliste nous fournit ici une heureuse occasion de rectifier une erreur historique avancée par quelques historiens protestants, qui ont osé prétendre que les Jésuites avaient été expulsés du collége de Thonon en 1606.

Le départ de ces illustres professeurs ne fut nullement un bannissement. Trois causes le motivèrent ; les voici : Le Saint-Siége leur déclara ne pouvoir plus payer la rente annuelle fondée par Clément VIII et nécessaire à leur entretien ; d'autre part, la somme promise par le duc de Savoie et destinée à la construction de la chapelle du collége ne fut point soldée par leur bienfaiteur. Enfin, la détresse de leur communauté, qui ne leur permettait pas de réunir le nombre des professeurs nécessaires à l'enseignement des sciences et des lettres, et l'obligation qu'on leur fit d'enseigner la médecine, jointe à la défense d'évangéliser les paroisses

du Chablais, furent les seuls motifs qui les déterminèrent à abandonner leur établissement.

Leur départ fut une perte irréparable, et les désordres qui suivirent de près firent regretter davantage ces savants maîtres. Tant il est vrai que la science sans la religion n'est qu'un moyen d'action pour la révolte.

Trop longtemps dirigé par une philanthropie ignorante et irréligieuse, le collége de Thonon fut confié, en 1616, à la direction des Barnabites (1), qui le conservèrent jusqu'à la Révolution de 1793; sous de tels maîtres, il devint un des plus brillants établissements de la Savoie. La jeunesse y affluait de toute part, et principalement de l'Allemagne, de la France et de l'Italie. Quatre élèves, descendus des montagnes du Chablais, du Faucigny et du Genevois, semblent s'être concertés pour réaliser cette prophétie de l'apôtre de Thonon : *Erit mons excelsus cervis; petra refugium herinaceis, erit locum munitum et in domum refugii et innumeri salvi fiant.* François de Sales avait dit encore : « Là les largesses d'une science savante enrichiront un jour les élèves des trésors de l'antiquité ; l'histoire leur transmettra les richesses des siècles ; la géographie leur assignera le théâtre des grands événements, et dans la chronologie ils en traverseront les époques. Là

(1) Pièces justificatives nº VIII.

les belles-lettres embelliront toutes les connaissances ; la lecture interrogera les grands maîtres de Rome et d'Athènes ; l'analyse dérobera leurs secrets, et des essais fréquents apprendront à s'en servir ; la philosophie prêtera son flambeau et sa force aux principes et aux conséquences que relieront étroitement les sciences mathématiques. La théologie transportera les intelligences dans les hautes régions. Enfin la religion, partout répandue, suppléera à la faiblesse de la nature et à l'impuissance des lois. »

Le cardinal de Gerdil justifia le premier ces hautes prévisions. La réputation colossale de cet éminent prélat est devenue le domaine de l'histoire. Un des plus célèbres élèves du collége de Thonon, il fut un des plus grands hommes du XVIII^e^ siècle. Associé par Benoît XIV à la collaboration de son livre, *la Canonisation des Saints*, il monta sur le siége de saint Pierre en 1800 et mourut de la mort des saints.

Mgr Biord fut bien l'élève du collége de Thonon qui se déclara avec le plus de génie contre les écrits de Voltaire ; et le jeune Bigex, plus tard évêque de Pignerol, puis archevêque de Chambéry, se distingua par des conceptions intellectuelles peu communes. Comme Bossuet, il obtint la seconde place au concours de la Sorbonne, et, après les jours de la Terreur, retiré dans sa retraite de Lausanne, il gouverna de là dix-neuf dio-

cèses de France. Enfin, la quatrième gloire du collége de Thonon fut Mgr Rey, évêque d'Annecy. Le célèbre cardinal Mathieu publia la biographie de ce dernier et le nomma l'Apôtre du clergé de France.

A côté de ces illustres pontifes de l'Eglise catholique, on nous permettra de placer un cinquième élève, un confesseur de la foi, le chanoine Doubouloz. Du fond de son obscure prison, et chargé de chaînes, il écrivait le 8 janvier 1798 : « Par les prières de saint François de Sales et du B. Amédée de Savoie, bientôt le glaive tombera des mains irritées de la justice divine et surgiront des jours meilleurs. Le collége de Thonon, on le voit, a fourni à l'Eglise des martyrs et des confesseurs de la foi. Il a donné, en outre, à l'ordre civil et militaire nombre d'éminents personnages dont nous regrettons de ne point connaître assez l'histoire.

Nous sommes en 1599. François de Sales est appelé à Rome, d'où il revint avec le titre de coadjuteur de l'Eglise de Genève, comblé des faveurs du Pontife suprême et honoré de l'amitié des plus grands dignitaires de la Ville éternelle.

Rien n'est intéressant comme les détails que nous ont laissés les biographes des incidents qui accompagnèrent l'examen que le jeune apôtre dut subir en présence de Clément VIII. C'était le 22 mars, une foule immense avait envahie la salle, attirée par la présence du souve-

rain Pontife, près duquel étaient venus prendre place les cardinaux Médicis de Florence, Borghèse, Baronius et Borromée, auxquels s'étaient unis plusieurs archevêques et évêques, des généraux d'ordre, des protonotaires, des chanoines, parmi lesquels on remarquait le célèbre Bellarmin. C'est devant cette auguste assemblée que François de Sales devait répondre.

Interrogé sur l'objet de ses études, François répondit : « J'ai étudié le droit civil, le droit canonique et la théologie, et je répondrai à la question qu'il plaira à Sa Sainteté de choisir. » Clément VIII et ses cardinaux l'interrogèrent tour à tour, et aux trente-cinq questions qui lui furent faites, le savant théologien montra autant de solidité que de précision. L'admiration excitée dans l'auditoire fut générale. On raconte que Bellarmin ayant essayé d'entraîner François dans des discussions subtiles, les ripostes du jeune prévôt furent telles que l'illustre Jésuite déclara solennellement qu'il n'avait jamais rencontré dans un jeune homme autant de science et d'érudition. Le Pape, qui avait ouvert l'examen, voulut aussi le clore, et, pour dernière question, il demanda si les évêques peuvent dispenser de l'irrégularité provenant d'un péché occulte : « Oui, répondit François, excepté dans le cas de l'homicide volontaire ou d'un crime traduit au for contentieux, comme le dit le chapitre VI de la xxiv^e^ session du Concile de Trente, *De*

*Reformatione*. — Vous croyez donc, ajouta le Pape, que l'évêque peut absoudre de l'hérésie occulte ? — Oui, répondit François, le Concile de Trente l'enseigne expressément au même endroit. Sans doute l'Eglise peut changer cette discipline, et, selon plusieurs théologiens, la bulle *In Cœna Domini* l'aurait changée effectivement. Ce sentiment me semble toutefois moins probable, d'abord parce qne cette bulle étant antérieure au Concile de Trente, il n'est pas à supposer que les papes qui ont approuvé si solennellement les décrets de ce Concile, aient voulu, par la publication annuelle qu'ils font faire de cette bulle le Jeudi-Saint, abolir le privilége établi par ce Concile ; puis, parce que les facultés accordées par un Concile général ne sont sensées révoquées qu'autant que le Concile auquel on veut déroger est nommément désigné. « Mon fils, répondit le Pape, la question dont il s'agit dépend de notre volonté, et il n'est ni dans notre pensée, ni dans notre intention que les évêques aient ce pouvoir. — Très-Saint-Père, répondit François, puisque Votre Sainteté le pense ainsi, je partage son sentiment et abandonne le mien (1). »

A ces paroles, le Pape, s'adressant aux cardinaux, dit : « Aucun de ceux que nous avons examinés jusqu'à

(1) Benedict. XIV, *de Synodo*, lib. IX, cap. IV, nº 9.

ce jour ne nous a donné aussi complète satisfaction. » Alors, descendant de son trône, il s'approche de François, l'embrasse, en citant ces paroles du livre des Proverbes : *Bibe, fili mi, aquam de citerna tua, et fluenta putei tui, deriventur fontes tui foras et in plateis tuas aquas divide* (1). « Buvez, mon fils, des eaux de votre citerne et de la source de votre puits ; que l'abondance de vos eaux s'écoule au dehors, et qu'elle se répande dans les places publiques, afin que tout le monde puisse en boire et s'y désaltérer. »

De ce jour François de Sales fut mis en relation avec les personnages les plus éminents. Il se lia d'amitié avec le savant Baronius et le célèbre Juvénal Ancina, l'enfant chéri de saint Philippe de Néri, plus tard évêque de Saluces.

Au palais du Pontife suprême, comme aux tombeaux des apôtres Pierre et Paul, François n'oublia point ses enfants adoptifs. Thonon, dans sa pensée devait être le centre de ses affections, sa nouvelle patrie. Il veut y transporter les honneurs de l'épiscopat, persuadé que la présence d'un évêque dans cette cité sera une puissance formidable contre laquelle viendront se briser les traits de l'hérésie. Hélas ! Clément VIII, qui ne partageait peut-être pas l'opinion que caressait François de

(1) *Proverb.*, V, 15.

Sales, ne lui laissa que l'espérance d'un projet qui ne devait pas se réaliser.

Sur ces entrefaites, la reprise des hostilités entre la Savoie et la France, et l'éclatante victoire de Henri IV, vinrent raviver les espérances et les rêves des sectaires. En quelques jours, Lesdiguières est maître de la Sa-Savoie, et Biron soumet la Bresse. Le danger paraît imminent. Mais Dieu, qui veillait aux destinées du Chablais, et dont l'action providentielle demeure souvent cachée, va se révéler par des faits éclatants.

La lutte s'engage de nouveau. Les deux partis livrent assaut au cœur du roi de France. Catholiques et protestants se disputent les faveurs de Henri IV. François demande que les protestants demeurent à jamais exclus de la province conquise au Christ par ses nobles efforts. De son côté le ministre de Bèze, dans une supplique habilement conçue, sollicite la destruction de la forteresse de Sainte-Catherine et la liberté de la religion de Calvin dans le Chablais : « La forteresse sera détruite, répond le monarque, mais pour l'amour de Dieu et de Notre Saint-Père le Pape, il ne sera porté aucune atteinte à la foi catholique sur le sol du Chablais ; je le promets, au péril de mon sang (1). »

(1) *Histoire abrégée de l'apôtre du Chablais.* — *Vie de saint François de Sales,* par M. Hamon, curé de Saint-Sulpice. — Mémoires manuscrits. — Bibliothèque de Turin. — Archives de Lyon.

Cependant, au moment où l'ennemi s'empare du Mont-Mélian, les calvinistes, à force de ruses, persuadent à M. de Mont-Glan, gouverneur du Chablais, de réunir à la couronne de France les richesses de Saint-Maurice. Le conseil parut sourire à l'ambition protestante, mais François de Sales, informé à temps de ce dessein perfide et peu soucieux du danger qu'il court, sollicite une audience du gouverneur. A peine a-t-il mis le pied sur le sol occupé par l'ennemi, qu'il est arrêté et conduit, comme prisonnier de guerre, à la tente de Vitry, capitaine des gardes du roi. François explique le motif de sa mission avec autant de fermeté qu'en avait montré saint Colomban en présence de Thierry. L'apôtre est rendu à la liberté, mais ses néophytes sont retenus en otage et attendent, sous la tente de l'ennemi, les décisions de Mont-Glan.

Sur ces entrefaites, la paix, que négociait le cardinal Aldobrandin, vint mettre un terme aux malheurs de la Savoie, et entraîna de nouveau François de Sales à Paris.

Accompagné du président Favre et de plusieurs autres éminents personnages (1), l'apôtre partit d'Annecy le 3 janvier 1602. Arrivé à Mâcon, après avoir traversé la Bourgogne, la Saône avait singulièrement grossi et pré-

(1) Voir le tableau des évêques de Genève, à l'appendice, à la fin du volume.

sentait l'aspect d'un torrent furieux. Les marins refusèrent d'abord de tenter le passage ; seul, François, à qui nul péril, quelque grand qu'il pût être, n'aurait pu ralentir les intérêts de Dieu, ne voulut consentir au moindre délai : les bateliers cèdent à ses pressantes sollicitations et quittent la rive, malgré l'imminence du danger. Arrivés au milieu de la rivière, un rapide courant entraîne la barque avec une telle violence, que les illustres passagers se croient à leur dernière heure. Des cris de désespoir se mêlent à leurs ferventes prières, on parle de se sauver à la nage. Seul, François de Sales conserve une admirable sérénité, ne donnant pas le moindre signe d'inquiétude. Tombé à genoux, les yeux fixés au ciel, l'apôtre invoque le Dieu qui commanda autrefois à la fureur des flots, alors que les apôtres lui reprochaient de sommeiller au fort de leur danger. Sa prière ne tarda pas à être exaucée. On vit en effet le bateau se relever subitement au-dessus des vagues, et, à force de rames, ils arrivèrent bientôt au rivage de la Bourgogne. Le danger passé, les amis de François se jettent à ses pieds en signe de reconnaissance, mais l'humilité les repousse et les prie de reporter leur reconnaissance à Dieu.

A Dijon, les illustres voyageurs furent reçus par le baron de Luz, neveu de Pierre d'Espinac, archevêque de Lyon. Le 22 janvier 1602, ils étaient à Paris, où la

réputation de François de Sales les avait précédés. François eut d'abord une première conférence avec Villeroy, auquel il présenta une requête, dans laquelle le zélé négociateur demandait le libre exercice de la religion dans le pays de Gex. « Personne, y est-il dit, ne pourra se plaindre qu'on accordât à cette contrée la même liberté qu'à toutes les autres provinces du royaume. » François réclamait, en outre, la restitution des biens ecclésiastiques usurpés par les protestants dans le pays de Gex : « Qui pourrait s'opposer, dit-il, à cet acte de suprême justice ? Serait-ce la crainte d'une révolte ? Elle est impossible. Un chef lui ferait défaut, la noblesse est désormais catholique, les forteresses ont été rasées. Serait-ce la crainte des représailles des Bernois et des Genevois ? Mais qui osera prétendre que la volonté de Sa Majesté le roi de France puisse ne pas s'imposer à la résistance des violateurs de toute moralité ; Henri IV aurait-il donc moins de puissance et d'autorité que n'en montra le duc de Savoie, lors du rétablissement du catholicisme dans la province du Chablais (1)? » Cette

(1) Cette pièce se trouve dans la collection des œuvres du saint sous ce titre : « Requête de saint François de Sales au roi Henri IV en faveur de la religion du baillage de Gex. » Voici le texte d'un des articles de l'édit de Nantes sur lequel François basait sa demande : « Ordonnons que la religion catholique, apostolique et romaine, sera remise et rétablie en tous les lieux et endroits d'icelui notre royaume et pays de notre obéissance, où l'exercice d'icelle a été intermis, pour y être paisiblement et

requête fut suivie de quatre autres mémoires habilement rédigés ; ils furent tous remis à Henri IV, qui, les ayant examinés, manda l'apôtre à Fontainebleau, où eut lieu la première entrevue.

On raconte que le vertueux prince, séduit par les charmes de la conversation du coadjuteur de Genève, lui fit avec une simplicité charmante ce compliment flatteur : « Vous me rendez meilleur, et ne suis pas surpris des conversions que vous faites. »

Un autre jour, le roi avait remarqué l'intime affection qui unissait le coadjuteur et Deshayes, son secrétaire, gouverneur de Montargis : « Deshayes, demanda-t-il à ce dernier, lequel aimez-vous le mieux, de moi ou de l'évêque de Genève ? — Sire, répondit le gentilhomme un peu troublé, je prie Votre Majesté de m'excuser ; vous êtes mon roi et mon souverain, et à ce titre, je

librement exercée sans aucun trouble ou empêchement; défendant expressément à toutes personnes, de quelque état, qualité et condition qu'elles soient, sur les peines que dessus, de ne troubler, molester ni inquiéter les ecclésiastiques en célébration du divin service, jouissance et perception des dîmes, fruits et revenus de leurs bénéfices, et tous autres droits et devoirs qui leur appartiennent ; et que ceux qui durant les troubles se sont emparés des églises, maisons, biens et revenus appartenant aux ecclésiastiques et qui les détiennent et occupent, leur en délaissent l'entière possession et paisible jouissance, en tels droits, libertés et suretés qu'ils avaient auparavant qu'ils en fussent dessaisis : défendant aussi très-expressément à ceux de la dite religion prétendue réformée de faire prêcher, ni aucun exercice de la dite religion ès église, maisons e habitations desdits ecclésiastiques. »

vous dois respect et amour, incomparablement plus qu'à toute autre personne que ce soit. — Laissons là le devoir, reprend le prince, je veux que vous m'avouiez franchement lequel des deux vous aimez le mieux. — Sire, répond le secrétaire, je vous avoue ingénument que j'éprouve, à l'égard de Monsieur de Genève, une amitié plus douce et plus sensible, laquelle est au plus haut degré qui se puisse imaginer. — Je n'en suis pas fâché, répliqua Henri IV ; mais je veux que vous lui demandiez de ma part que je désire faire le troisième en cette amitié (1). »

Rien n'est touchant comme le récit de la conversation de Henri le Grand et de l'apôtre de Thonon, et il est regrettable que les biographes de la vie du monarque aient gardé le silence sur un sujet si plein de charmes. C'était pourtant une bien belle page à ajouter à celle de ses amitiés. L'aimable douceur de François était un titre à la sympathie du roi, qui se connaissait en vertu, parce qu'il en avait beaucoup lui-même.

Désirant attacher notre saint à la cour de France, Henri IV lui fit offrir des honneurs qu'il refusa. Le cardinal de Gondi le réclama pour coadjuteur, mais ne fut pas plus heureux que le roi : « Je ne puis me séparer d'Annecy, leur dit François ; Dieu m'a donné cette

(1) Le P. de la Rivière, livre III, chap. VIII, p. 246 et 249. — De Cambis, t. I, p. 426.

Eglise pour épouse. » Ah ! c'est que la religion a la vertu secrète d'attacher les hommes au sol qui les a vus naître. François de Sales était enfant de la Savoie, et, ainsi que le fait remarquer un savant moraliste, les fils de la montagne possèdent, au suprême degré, l'amour de leur pays. Dès leurs plus tendres années, ils ont été frappés par les scènes les plus variées de la nature; et les doux souvenirs qu'ils en ont conservé leur rendent tout autre séjour insipide. On dirait qu'entre leur cœur et chacun des sommets de leurs montagnes, il existe autant de chaînes invisibles qu'ils ne sauraient briser.

L'habitant de la plaine, où le spectacle de la nature est moins varié, change volontiers de demeure. C'est un cœur vierge, pour ainsi dire, qui n'a encore contracté d'engagement particulier avec aucun site du globe, et à qui toutes les contrées de l'univers peuvent également servir de patrie. Voilà pourquoi, sans doute, les habitants du Nord et de l'Est de l'Europe, habitués déjà à mener dans leurs forêts ou dans les steppes une vie vagabonde, quittent si facilement leur terre natale pour tenter sous d'autres cieux les courses aventureuses. Mais la religion est semblable à ces pins, aux racines profondes, qui fixent les sables les plus mouvants, elle retient les hommes près de leur berceau et des tombeaux de leurs ancêtres. Aussi n'est-il pas

d'homme qui, après de longues années d'absence, n'éprouve une délicieuse émotion, dès qu'il découvre à l'horizon le clocher qui fixa les premiers regards de son enfance. Une lettre écrite à M^me^ de Chantal, nous révèle ce que pensait François des magnificences des cours : « Ne croyez pas, ma très-chère Mère, lui dit-il, que rien ne puisse m'engager à rester. O Dieu ! que c'est une chose bien plus désirable d'être pauvre en la maison de Dieu, que d'habiter dans le palais des rois ! Je fais ici le noviciat de la cour, mais je n'y ferai jamais profession. La cour est le rendez-vous de toutes les délices du monde, l'écho de toutes ses maximes, et pour ces deux raisons je l'abhorre. Grâce à Dieu, j'ai appris à la cour à être plus simple et moins mondain. Se pourrait-il faire qu'après avoir considéré la bonté de l'éternité de Dieu, nous puissions aimer cette misérable vanité du monde ! — La veille de Noël, je prêchai devant la reine, mais je vous assure que je ne prêchai ni mieux ni de meilleur cœur devant tous ces princes et toutes ces princesses que je ne fais dans notre petite Visitation d'Annecy. — La reine m'a comblé de bontés, mais je n'en suis point plus glorieux. La vue des grandeurs du monde relève dans un esprit la grandeur des vertus chrétiennes et me fait estimer davantage le mépris. Quelle différence entre cette réunion d'intrigants, car la cour n'est pas autre chose, et la réunion d'âmes reli-

gieuses qui n'aspirent qu'au ciel ! Oh ! si nous savions en quoi consiste le vrai bien ! »

Avant François de Sales un sage de l'antiquité avait compté les opinions sur le bonheur, et il en avait trouvé deux cents ; hélas ! c'est beaucoup trop pour qu'il y en ait une vraie. Ecoutons cependant et méditons cette maxime de notre saint : « L'homme aura beau faire, il porte en lui un abîme qu'on ne comble pas avec de la boue. » Salomon, rassasié de tout ce que peut donner la terre, et cependant toujours pauvre et souffrant, laissa tomber un jour cette plainte amère et cet adieu désenchanté : Vanité des vanités, et tout est vanité.

Alexandre à son tour, crut apercevoir le séduisant fantôme qui lui souriait du bout du monde, et comme un géant il prit sa course; la terre se tut sur son passage, et lui, les bras étendus, les lèvres altérées, il allait toujours... Hélas !... il ne put arriver au pays de la félicité et parmi les dépouilles de l'ennemi vaincu, le bonheur ne se trouva pas..! Est-il donc une chimère ?... Non, mais il ne se trouve qu'en Dieu.

Avant de reprendre le chemin d'Annecy, François de Sales passa plusieurs jours dans la retraite, et y résolut de se retirer au château de Sales ou dans l'humble ermitage qu'il s'était préparé, pour y terminer dans le calme d'une existence solitaire le reste de sa vie. Telle n'était point la volonté de Dieu. Cette âme, que

l'ardeur du prosélytisme consumait, ne pouvait s'arrêter à ces premiers triomphes ! Le cerf, percé par les traits du chasseur, ne s'arrête que pour mourir ; ainsi François n'aura de repos que dans les béatitudes éternelles.

## II.

### 1602 à 1622.

La mort de Claude de Granier (1), place notre saint sur le siége de l'archevêché de Genève et le retient à Annecy. Entendons-le, dès maintenant, tracer le portrait de l'épiscopat : « Un évêque, dit-il, doit être la personnification parfaite de l'Evangile, successeur de Moïse et d'Elie, c'est à lui de veiller sur l'arche sainte et de faire tomber la manne dans le désert. Placé au sommet de la sainte montagne, il doit guider les enfants d'Israël à la terre promise et soutenir leurs pas chancelants. Livre des intelligences, c'est à lui d'éclairer les ignorants. Autre Christ, il lui faut un double langage, l'un pour les simples, l'autre pour les érudits. Aux premiers, il parlera le langage de Jésus, aux seconds, celui des Athanase, des Tertullien, des

(1) François de Sales fut sacré le 8 décembre 1602, dans l'église de Saint-Maurice de Thorens, où il avait été baptisé, par Vespasien de Gribaldi, ancien archevêque de Vienne, assisté de Mgr Pobel et de Mgr Jacques Maistres, évêque de Damas. Le bourg de Thorens appartenait à la maison de Sales.

Hilaire, des Chrysostome, des Thomas, des Augustin et des Bonaventure. Pontife du divin bercail, il se frappera la poitrine, se couvrira de cendre, quand les crimes de la terre auront provoqué la colère du Seigneur. A lui de veiller à la garde du troupeau, et d'éloigner le loup ravisseur de la bergerie. »

Ces brillantes qualités, qui doivent composer l'immortelle couronne de l'épiscopat, ne se trouvaient pas seulement sur les lèvres de François de Sales, elles réglèrent chacun des mouvements de son cœur, et nul ne fut plus digne que lui de ce redoutable ministère. Il fut, en effet, un de ces prélats qu'on ne peut assez admirer, et qui semblent avoir dérobé au Sauveur des hommes ses vertus divines. Toujours humble, comme ces fleurs qui se laissent deviner par leurs parfums, l'apôtre de Thonon devient d'année en année, plus édifiant. L'indulgence du divin Maître respire dans ses leçons, la société des pauvres et des infortunés fait ses délices; avec eux, il oublie son illustre origine, et préfère la table de Zachée aux banquets somptueux des pharisiens. C'est dans son cœur d'apôtre que le plus grand criminel retrouve sa considération perdue. Il mêle ses larmes à celles de ceux qui pleurent; le pardon à ses ennemis devient sa plus noble vengeance, il ne sait pas humilier, et le pardon suit toujours de près les plus amères offenses.

L'adversité, le bonheur le trouvent toujours calme. Né vif et violent, ces deux impérieux défauts ont fait place à son angélique douceur. Protecteur de la veuve et de l'orphelin, rien ne l'arrête dans l'arène de la charité. C'est le chrétien, c'est le prêtre, c'est l'apôtre ; disons plus c'est le docteur des nations que réalise François de Sales dans son auguste personne, et c'est à ce dernier et glorieux titre qu'il est devenu le modèle, toujours vivant, de la réconciliation des hommes.

Jamais docteur n'a mieux appris la réalité de la fragilité humaine qu'on poursuit avec tant d'attrait, et nous dirons bientôt comment François fut à la fois protecteur, guide et modèle de la société présente ; mais n'anticipons pas.

En 1610, Dieu parut vouloir agrandir l'horizon de l'admirable résignation de François, en multipliant autour de lui d'incessantes épreuves. Le mercredi des Cendres, il perdit sa mère, M^me^ de Boisy, quand il lui eut fermé les yeux, il écrivit à M^me^ de Chantal : « Il a plu à Dieu de retirer de ce monde ma très-bonne mère pour la placer auprès de lui, que sa sainte volonté soit faite ! »

Le 14 mai de la même année, la mort tragique de Henri IV, lui tira de nouvelles larmes et lui causa une douleur profonde. « L'Europe, mande-t-il à son ami

Deshayes, ne pourrait voir une mort plus lamentable que celle du grand Henri. Mais qui n'admirerait avec vous l'inconstance, la vanité et la perfidie des grandeurs de ce monde? Ce prince si grand en son extraction, si grand en sa valeur guerrière, si grand en ses victoires, si grand en bonheur, si grand en paix, si grand en réputation, à la vue duquel en un mot la grandeur même paraissait attachée, semblait ne devoir finir que par une glorieuse mort, et sur les ruines de l'hérésie et du mahométisme, et voilà que celui qui avait échappé à tant de hasards, tombe sous le couteau d'un jeune inconnu, au milieu d'une rue! Oh! tout ce que le monde nous fait voir de si grand n'est que fantôme et illusion... Mon Dieu! que ne sommes-nous sage par tant d'expériences! que ne méprisons-nous ce monde si frèle et si fragile! que ne nous tenons-nous aux pieds de ce roi immortel, qui a triomphé de la mort par sa mort, et duquel la mort est plus aimable que la vie de tous les rois de la terre?.... Le plus grand bonheur de ce roi fut celui qui, le rendant enfant de l'Eglise, le rendit père de la France, qui, tournant par sa conversion son cœur à Dieu, tourne vers lui celui de tous les catholiques.... »

Le 8 juin mourut aussi le chanoine Jean Déage, son ancien gouverneur, qui depuis son élévation sur le siége d'Annecy partageait son logement et sa table; la

séparation de celui qui lui avait appris sa première prière, fut sensible à son cœur, il versa quelques larmes sur sa tombe, c'était un pas de plus que le saint venait de faire sur son calvaire; mais toujours avec le calme et le courage que donne la foi. Aussi ne cessait-il de répondre à ceux qui lui prodiguaient des consolations : « *Il est juste que l'homme soit soumis à Dieu*. Oui il est juste que Dieu commande et qu'il soit obéi sur la terre et dans les cieux... Il est l'auteur, à lui l'autorité. Tout existe par lui, il est juste que sa main dirige la marche des événements de ce monde; tout vient de lui, il faut que tout en dépende, que tout remonte vers lui par l'obéissance. C'est l'ordre : à cet ordre du reste tout répond dans la nature, du grain de sable jusqu'au soleil, depuis l'insecte jusqu'à l'ange; et l'humble prière du chrétien n'est que la voix de l'univers s'inclinant devant son roi. »

Au deuil de ses amis et à celui de son frère, François de Sales ajouta bientôt celui de Marie-Aymée de Rabutin, fille de sainte Chantal, qui suivit de près dans la tombe l'époux dont la mort l'avait rendue inconsolable. Elle mourut le 7 septembre 1617, âgée de dix-neuf ans et deux mois, après un veuvage de trois mois et demi. Aussitôt que François lui eut fermé les yeux, avant de procéder aux funérailles, il écrivit de sa main au livre des vœux l'acte de la profession

religieuse de la défunte, qui renfermait celui de son décès.

Ecoutons ce que dit, à cette occasion, l'évêque de Belley, l'ami de notre saint, le confident de sa douleur : « On ne saurait croire, combien le bienheureux s'attendrit sur cette chère trépassée... Après lui avoir rendu les derniers devoirs et les honneurs funéraires, il commanda qu'on lui tînt des chevaux prêts pour aller aux champs... (1) Il vint me raconter l'histoire de cette sainte mort, précédée d'une si pieuse vie, mais avec tant de larmes que je pensais avec lui fondre en pleurs... »

Après s'être épanché dans le cœur de son ami, saint François revint à Annecy, et après deux mois de repos, étant encore sous l'impression de ces tristes souvenirs, il écrivit à un de ses amis : « Toute cette année nous avons vécu parmi les adversités ; et je crois que vous aurez su le trépas inopiné de mon frère et de ma sœur, que j'appelle inopiné ; car qui l'eût pensé ? mais trépas heureux pour le genre de mort et la sainteté du passage. Car, particulièrement ma chère petite sœur fit son départ avec tant de gaieté et de suavité, qu'un médecin qui l'a vu mourir me dit que si les anges étaient mortels, ils désireraient cette sorte de mort... »

« C'est ainsi que saint François de Sales pleura la

(1) Expression du temps, qui signifie aller chercher de la distraction à sa douleur.

jeune baronne de Thorens et son frère, trop tôt moissonnés. La jeune épouse fut la première victime qui fut déposée dans le cimetière de la Visitation, depuis lors si saintement fécondé. Les larmes dont sainte Chantal arrosa cette tombe furent encore plus abondantes, et peut-être plus douces que celles versées par le saint Evêque. Elle était mère ! Et qui ne sait à quelles profondeurs de tels coups pénètrent dans le cœur des mères? Mais c'était une mère transfigurée par la foi, en sorte que l'amer et douloureux calice lui réservait quelque douceur, quand des yeux de l'âme elle aperçut la sainte auréole au front si pur de cette morte tant aimée ; et, bien que tous ne le comprendront peut-être pas, jamais la tristesse résignée, et la joie surnaturelle ne se sont rencontrées dans de plus sublimes accents, que dans les trois lettres tracées par sainte Chantal, pleurant la mort de sa fille : il n'y a que des mères pour parler ce langage, à condition qu'elles soient des saintes (1) !

A la même époque, Jacques I^er^, roi d'Angleterre s'attachant à justifier le serment qu'il imposait aux catholiques de son royaume, la volonté suprême que le monarque imposa aux conscience, fit naître des agitations dans les états chrétiens, et les canonistes les plus dis-

(1) M^me^ la comtesse de Menthon, en la vie de Marie-Aymée, p. 193.

tingués furent appelés à décider quelle autorité il convenait de reconnaître à la papauté sur le pouvoir temporel des princes. A cette époque, l'impiété protestante n'avait pas encore assez attaqué l'infaillibilité du pape, pour que cette grande question dût être également agitée, ce n'est qu'après trois siècles, quand les erreurs modernes coalisées protesteront contre ce privilége sacré, que Pie IX en fera un dogme de foi.

En Italie, le cardinal Bellarmin, en France, le docteur Edmond Richer, syndic de la faculté de théologie de Paris, le conseiller au parlement de Dijon, Bénigne Milletot, entrèrent en lutte, et les solutions de leurs savantes controverses présentèrent des divisions peu satisfaisantes pour qui cherchait la vérité. Parmi les théologiens, plusieurs adoptant les doctrines qui avaient fondé le droit public du moyen âge, affirmaient que le pape, chef de tous les souverains, était investi du droit de déposer les monarques prévaricateurs ou tyrans, et qu'en recevant de Jésus-Christ le pouvoir de régir les peuples dans l'ordre spirituel, il avait reçu implicitement celui de surveiller l'administration, de surveiller la puissance temporelle, et de prendre en conséquence les mesures que nécessitait le plus grand bien des âmes, comme celle de déposer les rois, et de transférer leurs couronnes; quelques-uns même allaient jusqu'à prétendre que le Fils de Dieu n'avait pas donné au pape

un pouvoir moindre sur le temporel que sur le spirituel. « Quand Pépin le Bref, disaient-ils, succéda à son père, Charles-Martel, les rois mérovingiens, endormis dans l'indolence, et pour lesquels le berceau était proche de la tombe, ne prenaient aucune part au gouvernement, le maire du palais réunissait le suprême pouvoir. Cet état de choses ne pouvait durer toujours, et quand le Pape Zacharie eut proclamé que le symbole devait être l'image fidèle de la réalité, Pépin en prit occasion de se faire sacrer par l'archevêque de Mayence. Zacharie excéda-t–il son droit? On l'a prétendu; quoi qu'il en soit, si le Pontife ne créa pas le droit, il constata le fait de la puissance de Dieu dans la création et la chute des trônes; il sembla dire au peuple : « Dieu ne protége plus ce monarque, vous ne lui devez plus obéissance; car tout pouvoir vient de Dieu. » On comprend tout ce que cette question devait avoir d'épineux et de délicat, et combien les débats durent en être sérieux et agités.

Une circonstance à laquelle François de Sales ne s'attendait peut-être pas, le mêla forcément à la discussion, mais le rôle qu'il y joua fut, comme partout, un rôle de conciliation. Une lettre qu'il écrivit au conseiller Milletot, son savant ami, va nous dire ce qu'il pensait de cette grave question.

« Monsieur, lui dit-il, après quelques préliminaires affectueux, mon cœur vous enverra ses pensées avec un

amour qui ne violera point les lois du respect, et un respect qui ne se séparera jamais des lois de l'amour. Commençons donc à parler comme il faut entre les amis parfaits, et venons au point sur lequel je dois vous répondre.

» Je vois en votre livre (1) deux choses : les traits et la main de l'artisan d'un côté, et la matière et sujet de l'autre. En vérité, je trouve votre main bonne, louable, avis exquis et rare; mais la matière me déplaît, s'il faut dire le mot que j'ai dans le cœur; je dis, la matière me déplaît extrêmement. Plut à Dieu, dis-je, que mon Polycletus (2), qui m'est si cher, n'ait point mis sa maîtresse main sur un airain de si mauvais lustre !

» Je hais par inclination naturelle, par la condition de ma nourriture, par l'appréhension tirée de mes ordinaires considérations, et, comme je pense, par l'inspiration céleste, toutes les contentions et disputes qui se font entre les catholiques, desquels la fin est inutile, et encore plus celles desquelles les effets ne peuvent être que dissensions et différends, mais surtout en ce temps plein d'esprits disposés aux controverses,

(1) Le Conseiller lui avait envoyé un exemplaire de son *Traité du délit commun et cas privilégié*, ou de la Puissance légitime des juges séculiers sur les personnes ecclésiastiques.

(2) Nom d'un statuaire célèbre de l'antiquité.

aux médisances, aux censures et à la ruine de la charité.

» Non, je n'ai pas même trouvé à mon goût certains écrits d'un saint et très-excellent prélat (le cardinal Bellarmin), es quels il a touché du pouvoir indirect du pape sur les princes ; non que j'aie jugé si cela est ou s'il n'est pas, mais parce qu'en cet âge où nous avons tant d'ennemis dehors, je crois que nous ne devons rien émouvoir au-dedans du corps de l'Eglise. La pauvre mère-poule qui, comme ses petits poussins, nous tient dessous ses ailes, a bien assez de peine de nous défendre du milan, sans que nous nous entrebections les uns les autres, et que nous lui donnions des entorses.

» Enfin, quand les rois et les princes auront une mauvaise impression de leur Père spirituel, comme s'il les voulait suspendre et leur arracher l'autorité, que Dieu, souverain Père, prince et roi de tous, leur a donnée en partage, qu'en adviendra-t-il, qu'une très-dangereuse aversion de cœur? Quand ils croiront qu'il trahit son devoir, ne seront-ils pas grandement tentés d'oublier le leur?... (1) »

(1) Il y a trois siècles que François de Sales exprimait des appréhensions qui se sont, hélas! généralement réalisées dans notre XIXe siècle, dans la personne de bien des souverains en Europe! — Intéressante question des rapports entre l'Eglise et l'Etat, tranchée d'une façon lumineuse par François de Sales.

Dans une autre circonstance François de Sales écrit : « Le pape est le souverain pasteur, et le père spirituel des chrétiens, parce qu'il est le suprême vicaire de Jésus-Christ en terre ; partant, il a l'ordinaire souveraine autorité spirituelle sur tous les chrétiens, empereurs, rois, princes, et autres, qui en cette qualité lui doivent, non-seulement amour, honneur, révérence et respect mais aussi aide, secours et assistance envers tous et contre tous ceux qui l'offensent, ou l'Eglise, en cette autorité spirituelle et en l'administrateur d'icelle : si que, comme par droit naturel, divin et humain, chacun peut employer ses forces et celles de ses alliés pour sa juste défense contre l'inique et injuste agresseur et offenseur; aussi l'Eglise ou le pape (car c'est tout un), pour employer les forces, et celles de l'Eglise, et celles des princes chrétiens ses enfants spirituels, pour la juste défense et conservation des droits de l'Eglise contre tous ceux qui les voudraient violer et détruire.

» Et d'autant que les chrétiens, princes et autres, ne sont pas alliés au pape et à l'Eglise d'une simple alliance, mais d'une alliance la plus puissante en obligation, la plus excellente en dignité qui puisse être : comme le pape et les autres prélats de l'Eglise sont obligés de donner leur vie et de subir la mort, pour donner la nourriture en pâture spirituelle aux rois et aux royaumes chrétiens, aussi les rois et les royaumes

sont tenus et redevables réciproquement de maintenir, au péril de leur vie les états, le pape et l'Eglise, leur pasteur et père spirituel.

» Grande, mais réciproque obligation entre le pape et les rois; obligation invariable qui s'étend jusqu'à la mort inclusivement; et obligation naturelle, divine, humaine, par laquelle le pape et l'Eglise doivent leurs forces spirituelles aux rois et aux royaumes, et les rois leurs forces temporelles aux rois et à l'Eglise. Le pape et l'Eglise sont aux rois, pour les nourrir, conserver et défendre envers tous, et contre tous, spirituellement. Les rois et les royaumes sont à l'Eglise et au pape, pour les nourrir, conserver et défendre envers tous et contre tous, temporellement, car les pères sont aux enfants et les enfants aux pères.

» Les rois et tous les princes souverains *ont pourtant une souveraineté temporelle, en laquelle le pape ni l'Eglise ne prétendent rien, ni ne leur en demandent aucune sorte de reconnaissance temporelle*, en sorte que, pour abréger, le pape est très-souverain pasteur et père spirituel, le roi est très-souverain prince et seigneur temporel. L'autorité de l'un n'est point contraire à l'autre, ainsi elles s'entreportent l'une l'autre; car le pape et l'Eglise excommunient et tiennent pour hérétiques ceux qui nient l'autorité souveraine des rois et princes, et les rois frappent de leur épée, ceux

qui nient l'autorité du pape et de l'Eglise; où s'ils ne les frappent pas, c'est en attendant qu'ils s'amendent et humilient... »

Dans une lettre à Scipion Borghèse, 1612, François de Sales exprime le vœu de voir triompher le grand principe d'unité entre tous les catholiques, et une soumission sans borne au chef suprême de l'Eglise. L'histoire des luttes qui éclatèrent dans la suite entre la royauté et la papauté, sous le règne de Louis XIV, démontrèrent avec quelle profondeur de vues, François de Sales avait reconnu à quels orages devaient infailliblement conduire l'Europe et la France !

« Je vois clairement, disait François à l'éminent cardinal, par les avis particuliers que je reçois de Paris et de Dijon, et par divers écrits qui s'impriment dans ces lieux, que la dispute élevée au sujet de l'autorité du pape sur les rois s'étend de plus en plus, aussi bien que celle qui a pour objet l'autorité des conciles, comparée à l'autorité des souverains pontifes; et il est clair que la plupart des parlements, des hommes d'état et des catholiques inclinant du côté qui est le moins favorable, ou, pour mieux dire, le plus contraire à l'autorité papale, pensent que cette opinion s'accorde mieux que l'autre avec les droits des souverains; et, si les choses sont poussées en avant, il est à craindre qu'il n'en devienne un notable dommage, une déplorable division dans ce

royaume (1), d'autant plus que le roi devant, sous trois ou quatre ans, prendre en main le gouvernement de l'Etat, il sera facile au parti contraire à l'autorité du Saint-Siége, de le tourner du côté où il verra quelque apparence d'agrandir sa puissance, vu le penchant qu'ont les hommes à l'indépendance, surtout en ces temps où nous vivons, et principalement à l'âge d'adolescence qui, de sa nature, est téméraire et entreprenant; quoiqu'il soit à croire que le prince à qui appartient la couronne est dans des dispositions très-bonnes et très-chrétiennes; et cette idée embrassée, de secouer tout joug, étant un mal très-contagieux, passerait d'elle-même, et par des degrés insensibles d'un royaume à un royaume, d'une couronne à une couronne, comme nous voyons qu'il est arrivé, relativement à d'autres maux semblables.

Le danger est donc grand, ce ne serait pas, ce me semble, en trouver le remède que de faire discuter la question par d'habiles théologiens; car, plus la discussion sera animée, plus les esprits s'échaufferont et la division s'augmentera, outre que les raisons des adversaires flattent l'oreille des grands, non parce qu'elles sont vraies, mais parce qu'elles se rapportent à leurs vues, et il ne manquera pas de théologiens qui, par di-

(1) François de Sales fait ici allusion à la France.

verses considérations, se porteront à embrasser le parti de la division (1). Le remède le plus efficace serait donc de profiter de ce temps de régence de la Reine-Mère et de son conseil, pour traiter amiablement avec cette princesse de la part de Sa Sainteté, en lui témoignant sa douleur, de voir que tandis qu'il ne s'est jamais élevé le moindre différend entre le pape et le roi, et que en toute occasion Sa Sainteté a montré des dispositions toute paternelles, et le désir le plus sincère de procurer le bien, et d'affermir sa couronne; des hommes remuants, tracassiers et ennemis de la sainte union, qui existe entre Sa Sainteté et sa Majesté très-chrétienne, viennent imprudemment mettre l'affection de Sa Sainteté pour cette couronne, en réveillant des disputes inutiles et intempestives, dont l'effet est de faire naître dans les esprits faibles ou malades, de la défiance touchant la sincérité des dispositions du Saint-Siége à l'égard du roi et du royaume, qu'en conséquence Sa Majesté veuille seulement imposer silence à ces téméraires et séditieuses disputes, et que le Pape, de son côté, ordonnera, s'il vient à en être quelque part besoin, la suppression de ces importunes et inutiles questions, qui, outre qu'elles ne produisent chez les catholiques aucun fruit, nous font

(1) Les gallicans étaient déjà nés dans la pensée de François de Sales, et l'exécution de ses conseils eussent évité le gallicanisme.

beaucoup de mal chez les hérétiques, qui triomphent de nos divisions.

» En un mot, le parti à prendre, c'est que d'un côté comme de l'autre, on étouffe dans le silence ces disputes ; et quoique l'on doive louer le zèle de tels prédicateurs, qui se sont opposés à la témérité des adversaires, cependant, puisqu'il est visible que la continuation de ces démêlés, au lieu d'éteindre l'incendie, ne ferait que l'exciter, le silence sera beaucoup plus avantageux que la discussion, et au lieu de raisonner sur des hypothèses, il sera beaucoup mieux de bien inculquer la thèse, dans laquelle des hypothèses sont renfermées implicitement. Et, dans une telle guerre, il est certain qu'un pieuse adresse, la prudence et la douceur, ont beaucoup plus de chance de succès, que l'étalage du savoir et l'ardeur du zèle. Et le plus souvent, pourvu que la thèse reste bien établie, la meilleure réponse que l'on puisse faire à l'importunité de ces esprits turbulents, c'est de ne pas les juger dignes de réponse ; et ainsi il serait besoin qu'actuellement en France tous les prédicateurs travaillassent doucement, et non violemment, à inculquer la nécessité de l'union entre tous les membres de l'Eglise, et de la soumission de tous les catholiques au Pasteur suprême, sans descendre au détail de l'autorité que celui-ci aurait à exercer en particulier sur les souverains..... — Mais avant d'en venir

à ces mesures, il serait nécessaire d'en traiter avec la Reine-Mère et le conseil de Régence; et il serait fort à propos pour cela que Sa Sainteté en conférât elle-même à Rome avec l'ambassadeur et les cardinaux français, en témoignant un grand désir de voir tout le monde renoncer à ces disputes scandaleuses. »

Le cardinal Borghèse s'empressa de mettre la lettre de François de Sales sous les yeux du pape Paul V, qui en approuva pleinement les avis et les dispositions; mais les opinions étaient trop agitées pour qu'on pût leur faire entendre les conseils de la raison et de la prudence, et les disputes, après quelque temps de sommeil, reparurent avec plus de ténacité que par le passé, et les parlementaristes achevèrent de jeter le trouble dans les consciences (1).

La première visite de François à son arrivée à Paris avait été pour la princesse Marie de Luxembourg, duchsse de Mercœur, dont la famille avait un attachement héréditaire pour la maison de Sales. L'occasion fut providentielle; la chaire de la chapelle royale, devenue vacante par suite d'une indisposition du prédicateur, Marie de Médicis eut recours à l'éloquence de

(1) Cette lettre du grand évêque de Genève ne se trouve point dans les éditions anciennes du recueil de ses lettres, ni dans celle de Blaise, en 1835. — Nous la reproduisons avec d'autant plus de plaisir, qu'elle nous a paru une réponse suffisante à ceux qui ont accusé François de Sales de gallicanisme.

François; les solides maximes du christianisme allaient être opposées au luxe et à la licence des cours, comme il convenait aux susceptibilités d'alors. Les prédications du carême commencèrent le 20 février et dès les premiers jours la chapelle ne put contenir le nombre des auditeurs. François donna quelques conférences sur une infinité de sujets, mais avec un tel succès qu'il ne pouvait souffrir à recevoir les abjurations qui en étaient les inévitables conséquences. Les familles de Perdranville, de Raconis et d'Acarie furent les premières à donner l'exemple. Des quatre filles de la dernière, deux entrèrent en religion, le fils unique prit l'habit des capucins, et mourut à Paris en 1650, laissant plusieurs ouvrages fort estimés (1).

L'oraison funèbre du duc de Mercœur inaugura la station que prêcha François de Sales à la capitale. L'empereur Rodolphe II lui avait confié, en 1601, le commandement de ses armées dans la guerre contre les Turcs, où il s'était couvert de gloire, en attaquant Ibraïm et ses soixante mille hommes, n'en ayant que quinze à leur opposer. La disette des munitions et de vivre l'ayant obligé de se se retirer, il opéra sa retraite sans que l'ennemi si supérieur en forces, put l'arrêter ni l'entamer.

(1) Mémoires manuscrits, — Bibliothèque nationale. — Charles-Auguste de Sales. — L'abbé Baudry.

L'année suivante, cent mille Turcs accourent au secours d'Albe-Royale, le duc parut à temps sous les murs de la ville, le combat fut terrible, mais la victoire couronna le succès de ses armes. En moins de deux heures, il fut maître de la ville. Accablé de fatigues, il revenait en France, jouir d'un légitime repos, lorsqu'une fièvre violente l'arrêta à Nuremberg, et le conduisit au tombeau, 16 février 1602. Cette mort jeta la duchesse de Mercœur dans une douleur profonde; François de Sales parvint cependant par l'onction de sa charité à relever le courage de la veuve désolée, et bientôt elle eut assez d'empire sur son extrême affliction pour s'occuper des honneurs funèbres qu'avait mérités à cette occasion celui que pleurait la France. Ramenée de Nancy à Paris, la dépouille mortelle de l'intrépide guerrier fut inhumée dans l'église Notre-Dame, et l'apôtre de Thonon fut invité à porter la parole. La mission n'était pas facile, le duc ayant été un des principaux chefs de la ligue, le premier à prendre les armes contre Henri III, et le dernier à faire la paix avec Henri IV. L'assistance fut aussi illustre que nombreuse, les cardinaux, les princes, les maréchaux de France, les chevaliers du Saint-Esprit, le parlement en corps furent au grand complet. Dès son début, l'habile orateur passant sous silence les péripéties de la guerre civile, s'empara de la vie privée du duc qu'il proposa comme modèle

de piété et de vertus domestiques; puis après un brillant exposé de ses victoires contre les Turcs, il s'écria en laissant éclater sa sympathique admiration pour le royaume très-chrétien : « Ah ! que les François sont braves quand ils ont Dieu de leur côté ! qu'ils sont vaillants quand ils sont dévots ! qu'ils sont heureux à combattre les infidèles !.... C'est grand cas, que la présence de ce capitaine françois ait pu arrêter le cours des armées turques : Je m'en réjouis avec vous, ô belle France ! et loué soit notre Dieu, que de votre arsenal soit sortie une épée si vaillante, et que l'empire soit venu quêter un lieutenant-général à la cour de votre grand roi, à qui c'est une grande gloire d'être le premier guerrier d'un royaume d'où sortent des princes qui, au reste du monde, sont estimés les premiers... » Ne sachant où la mort l'attendait, il l'attendait lui-même partout; et, la voyant proche, il s'écria : Loué soit éternellement en la terre comme au ciel mon Dieu et mon Créateur ! Me voici arrivé par sa grande miséricorde, à la fin de cette vie mortelle sa bonté ne veut pas que je reste plus longtemps parmi tant de misères. Je lui avais fait vœu d'aller à la sainte maison de Lorette pour y honorer la grandeur de sa Mère; mais, puisqu'il lui plaît, je chargerai ce dessein de mon voyage pour aller honorer aux cieux celle que je désirais honorer sur la terre.... Quelque temps après ces actes de sublime

résignation, on lui porta le saint viatique, il ne l'eut pas plus tôt vu que tout languissant et faible de corps, descendant de son lit, il se prosterna en terre et adora le Sauveur.... (1) »

Peu de temps après, François de Sales fut accusé d'avoir pris part à la conspiration du maréchal de Biron et du baron de Luz contre l'Etat, dont l'effet eut été de livrer Marseille au roi d'Espagne, la Provence et le Dauphiné au duc de Savoie, tandis que le maréchal de Biron se serait emparé de la Bourgogne et de la Bresse. François, à la nouvelle de cette prétendue complicité, vint trouver le roi Henri IV, et allait se justifier de cette odieuse calomnie, quand le monarque, versé dans l'art de connaître les hommes, prévenant avec une extrême bonté les paroles de l'apôtre : « M. de Genève, lui dit-il, je n'ai jamais eu le moindre soupçon contre vous, mais je ne puis empêcher qu'on me fasse de tels rapports. — Sire, répondit François, je ne suis pas assez intelligent dans les affaires de l'Etat pour m'en mêler ; moi si j'y entendais quelque chose et que j'eusse la volonté de m'en occuper, je ne ferais pas mon apprentissage par une action aussi noire, surtout après les bontés dont Votre Majesté m'a comblé (2). »

(1) Cette oraison funèbre vient à la suite des sermons de saint François de Sales. — Œuvres complètes.

(2) Maupas du Tour, n. 178.

Henri IV continua de s'entretenir avec François, et comme il en faisait le plus grand éloge en présence de ses gentilshommes, un d'entre eux s'étonna que le roi fît tant de cas d'un évêque savoyard : « Je l'ai en singulière estime, reprit le monarque, parce qu'il réunit toutes les vertus et n'a pas un seul défaut, je n'ai jamais connu personne plus capable de rendre à l'Eglise son ancienne splendeur... »

François de retour à Annecy eut le chagrin d'apprendre qu'une accusation infâme l'avait dénigré près le Saint-Siége. Sa défense fut facile et la honte resta au traître, dont il ne voulut pas même savoir le nom. Charles-Auguste prétend sans le prouver que le dénonciateur ne fut autre que le P. Chérubin, ce même apôtre dont les travaux admirables et l'infatigable dévouement dans l'œuvre de la conversion du Chablais, mérita les éloges de l'histoire. L'examen sérieux que nous avons fait des pièces originales, et les témoignages qui nous furent donnés sur un point d'histoire aussi délicat, nous autorisent à établir que les biographes ont ici commis une erreur grave. Il existe trop de preuves de la vive et constante amitié qui unissait l'évêque de Genève et son pieux collaborateur pour qu'il soit possible d'admettre le moindre doute sur son innocence. Le P. Chérubin remit à la cour de Rome un rapport non pas sur l'état du diocèse de Genève, mais sur la maison du Valais

où il avait été envoyé comme missionnaire apostolique. Cette province faisait partie du diocèse de Sion, dont l'évêque Hildebrand Riedmatten, était un vieillard octogénaire, privé des forces nécessaires que lui commandait la lutte avec l'hérésie. L'erreur faisait dans cette province d'épouvantables ravages et nul ne se préoccupait de ses funestes conséquences. Ce fut à cette occasion que le P. Chérubin déposa aux pieds de Sa Sainteté quelques respectueuses réflexions, et c'est ce fait qui, mal appliqué dans la suite, donna lieu aux rumeurs dont s'empara l'historien et fit d'un innocent un traître (1).

Le 15 avril 1613, les intérêts de son diocèse ayant appelé François de Sales à Milan, il y fut reçu avec tous les égards dus à son éminente sainteté, par le cardinal Frédéric Borromée, cousin et successeur de saint Charles et par don Jean de Mendoza, gouverneur du Mila-

(1) Les biographes qui accusent le P. Chérubin s'appuient sur deux autorités : Charles-Auguste de Sales et la Collection des lettres. Mais le premier se borne à rapporter une parole d'un ecclésiastique qui, venant de Rome, raconta ce qu'il a ouï-dire vaguement dans cette ville, sans aucune sorte de preuve; puis, on sait que cet historien a été blâmé d'avoir voulu atténuer le mérite des religieux qui prêtèrent à François l'utile appui de leur zèle, dans le but d'agrandir d'autant la gloire de son saint oncle, laquelle n'avait nul besoin de cet artifice. Quant à la lettre du saint évêque que l'on cite en témoignage, il nous suffit de dire que le préambule où le P. Chérubin est nommé, est une addition des éditeurs des Lettres d'après le récit de Charles-Auguste, et par conséquent sans valeur. Si Charles-Auguste eût eu le temps d'écrire une seconde vie de son oncle, il n'eût pas manqué de rétablir la vérité.

nais. François célébra la messe sur le tombeau de saint Charles, demeura de longues heures en prières et après deux jours de repos, le prélat prit le chemin de Turin, désirant assister à la fête du Saint-Suaire (1). On lui déféra l'honneur du sermon de circonstance, et on raconte qu'étant monté en chaire sans son camail. Le duc de Savoie en fit l'observation à l'archevêque de Turin, qui s'empressa de détacher son propre camail et de l'envoyer à l'éminent prédicateur, et François avec une grâce charmante : « Monseigneur, dit-il, je n'accepte cet honneur que par obéissance, » puis il continua son discours pendant lequel l'archevêque demeura en habit de simple chanoine.

A défaut des paroles que prononça François en cette solennité touchante, on nous permettra quelques détails sur le précieux témoin des douleurs du Fils de Dieu. Apporté d'Orient par Guillaume de Villersexel dans le XIV^e^ siècle, le Saint-Suaire fut d'abord déposé dans l'église de Lorey, en Champagne, et ce fut Marguerite de Charny, de l'illustre famille de Villersexel qui en fit hommage, par acte solennel, le 22 mars 1452 ou 1455, à Ludovic de Savoie qui le déposa dans l'église de Saint-François de Chambéry. En 1478, saint Charles Borromée désirant vénérer le Saint-Suaire, en-

(1) Année de la visitation, 4 et 5 mai; mémoires manuscrits.

treprit, accompagné de quelques prêtres de son diocèse, le voyage de Milan à Chambéry à pied ; mais le duc Emmanuel-Philibert, voulant épargner au prélat les fatigues de ce pénible voyage et heureux de trouver dans cette circonstance une juste raison de conserver près de lui la sainte relique, la fit porter à Turin, où saint Charles vint la vénérer. Près d'un siècle plus tard, le duc de Guise fut assassiné par le protestant Poltrot, et au lendemain de ses secondes noces, Anne d'Este, l'épouse de Jacques de Savoie, princesse d'une éminente piété, ayant émis les mêmes désirs que le saint évêque de Milan, le Saint-Suaire fut apporté à Annecy, où il fut exposé à la vénération des fidèles dans l'église collégiale de Notre-Dame. Peuples et seigneurs accoururent en foule à cette solennité, et ce fut à cette occasion que saint François de Sales fut consacré par sa mère, qui le portait alors dans son sein, à la sainte relique du Rédempteur (1).

La dévotion des peuples pour le Saint-Suaire augmentait sans cesse ; tous les ans, au 4 mai, on l'exposait à la vénération des fidèles de Turin avec une grande

(1) François Pérennès dit que le Saint-Suaire fut apporté de Chambéry à Annecy : c'est par erreur, il demeura à Turin depuis 1478. Plusieurs autres villes aux Pays-Bas et en Portugal, et Besançon, en France, possédaient aussi un Saint-Suaire, le corps de Jésus-Christ ayant été enveloppé dans plusieurs linges... *Et vidit linteamina et sudarium*, etc. (S. Jean, xx, 5, 6 et 7.)

pompe, mais au prince Charles-Emmanuel III, était réservé l'honneur d'élever au Saint-Suaire un temple digne de lui. Pendant longtemps la sainte relique ne fut retirée du tombeau pour être exposée à la vénération des fidèles que dans des circonstances extraordinaires. Elle le fut, en effet, en 1842, à l'occasion du mariage de Victor-Emmanuel et le 22 avril 1868, à l'époque de celui du prince Humbert. La vénérable Christine de Savoie, et dans des temps plus rapprochés de nous, Marie-Adélaïde, épouse du roi actuel, et sa fille Clotilde femme du prince Jérôme, substituèrent à la doublure de soie noire de la sainte relique une doublure de soie rouge, travail que la princesse Clotilde voulut exécuter à genoux et les pieds nus, au bas du maître-autel de la cathédrale, sous les yeux même des fidèles qui se pressaient en foule autour d'elle. C'était à l'époque du mariage du prince Humbert. Cette fête religieuse dura trois jours, pendant lesquel le Saint-Suaire demeura exposé et fut ensuite rapporté à sa châsse par M^gr^ Eugène Galetti d'Albes, M^gr^ Lauzane, évêque de Bielle, M^gr^ Ricardi alors évêque de Turin et deux autres prélats d'une haute distinction. Pendant les trois jours et les trois nuits que demeura exposée la sainte relique, une députation des sommités de la ville demeurait en adoration pendant les heures du jour, les dames se partagèrent celles de la nuit.

La conversion de M. de Vallon et l'entrée en religion de Mme de Chantal furent, disent les annalistes, le couronnement de l'apostolat de François de Sales. Nous en devons signaler une autre non moins importante ; l'abjuration du duc de Lesdiguières, ce vaillant soldat, sur lequel reposaient alors les destinées du protestantisme, dans la province du Dauphiné. Le duc de Lesdiguières inviolablement attaché au calvinisme, qu'il défendait de toute la hauteur de son nom et de son éminente position, attirait sur lui les regards de ses corréligionnaires, et tous savaient que de l'heure où le patronage de cet habile militaire leur ferait défaut, s'en serait fait de leur puissance à Grenoble. Aussi, quand François de Sales parut dans les murs de cette cité, grande fut l'agitation dans le camp des ministres et nul ne dut songer au repos. Que vont-ils faire ? L'attaqueront-ils ouvertement ? Ils n'oseront. Des ministres plus érudits que ceux de Grenoble ont refusé de se mesurer avec ce vigoureux athlète. Mieux vaut user du mensonge, de la calomnie et du ridicule, trop lâches pour employer le fer, les misérables ont recours au poison ! Mais Dieu qui réservait encore notre saint pour de grandes choses, le ramène comme autrefois saint Benoît d'une manière miraculeuse, des portes du tombeau. Ainsi qu'on devait s'y attendre, cette odieuse tentative ne fit qu'exciter le zèle de l'apôtre et les désirs du

futur néophyte. C'est là le signe infaillible des entreprises que Dieu suggère. Dans les œuvres conçues par l'ambition humaine, les plus légers obstacles découragent; dans celles que Dieu inspire, les moindres entraves redoublent l'énergie de la volonté, semblables aux barrières qui n'arrêtent qu'un instant la marche des eaux que pour leur imprimer ensuite plus de force et de rapidité.

Passionné pour l'étude, ami des lettres, le duc de Lesdiguières aimait les artifices du langage que le rhéteur recherche, mais il n'était point encore parvenu à découvrir la vérité. Ses derniers entretiens avec François de Sales achevèrent de le convaincre, ils méritent d'être rapportés sinon textuellement, du moins quant au sens. La base de la discussion roula entièrement sur la prétendue *variation*, faussement attribuée au catholicisme. François de Sales démontra que l'Eglise catholique n'a jamais cessé d'être une. Ainsi que l'affirment saint Thomas et avec lui tous les Pères de l'Eglise et les schismatiques eux-mêmes : « N'est-ce pas tout le contraire, dit-il, qui s'est produit dans votre protestantisme, comme dans toutes les religions fausses? Dans le christianisme, cette variation est impossible, parce qu'il vit de lui-même et ne cède rien; on peut mettre à côté de lui l'incrédulité la plus absolue, ce ne sera toujours qu'un cadavre à côté d'un corps vivant. Le catholicisme n'a

rien produit d'impur hors de lui-même, puisque toute sa vie lui appartient. La réforme seule a détruit l'uniformité de croyance qui faisait de l'Europe entière une grande société religieuse, et ce fut en vain que l'ingénieux Mélanchthon opposa ses professions de foi au coup fatal que Luther avait porté à l'unité de croyance.... »

De l'unité de croyance, François passa au dogme le plus essentiel de tous, à l'eucharistie, qui est la vie de l'Eglise, et sur lequel reposent tous les autres mystères. Dans un langage aussi serré qu'élevé, l'apôtre démontre que les paroles du Christ sont au-dessus de toutes les falsifications humaines : « Prenez et mangez, ceci est mon corps ; prenez et buvez, ceci est mon sang ; ce corps qui sera livré pour vous, ce sang qui sera répandu pour le salut du monde. » « Hé bien ! ajoute François, qui a dit cela ? Celui pour qui dire et faire sont même chose, celui en qui nous croyons tous, catholiques et schismatiques, pasteurs et fidèles. Ainsi Dieu s'est fait le pain de l'homme, ou il faut déchirer l'Evangile, ou bien il faut admettre ce fait étonnant, étrange, mais invinciblement certain. »

» Je comprends que votre orgueilleuse raison, unique règle de votre foi, ne pouvant sonder les profondeurs de cet adorable mystère, vous le rejetiez comme le repoussèrent aussi les disciples incrédules qui ne le comprenaient pas non plus. Je comprends que vous invo-

quiez alors ce texte de l'invention de Calvin, appelé le rite de la cène :

« *Choisissant pour symbole supréme de sa pensée, de son œuvre, son corps rompu et son sang répandu, en disant à ses disciples de tous les temps : Vous annoncerez la mort du Seigneur jusqu'à ce qu'il vienne, c'est-à-dire jusqu'à la fin du monde.* »

» Il faut avouer que ce fut là une singulière manière d'interpréter l'Ecriture : *Ceci est mon corps*, dit Jésus-Christ ; *ceci est mon sang*. Remarquez donc que Notre-Seigneur ne dit pas, ce que je vous donne est la *figure*, l'*image*, la *représentation* de mon corps et de mon sang ; mais : *ceci est mon corps ; ceci est mon sang ;* c'est donc la réalité de son vrai corps et de son vrai sang qu'il donne. Voilà le don du Christ, le testament fait au catholicisme, testament authentique, clair, incontestable et déclaré par les plus grandes voix de tous les siècles. »

Le duc de Lesdiguières, ne put résister à l'évidence des preuves si clairement exposées. Il eut encore d'assez longues hésitations, mais enfin, la lumière se fit dans cette intelligence d'élite, et le 24 juillet 1622, il fit une solennelle abjuration entre les mains de l'archevêque d'Embrun. Dès ce jour, le vaillant soldat voua son épée et son génie à la défense de la religion, qu'il avait naguère si ardemment combattue, et l'on put con-

sidérer son retour au bercail du Christ, comme une des plus précieuses conquêtes de l'apôtre de Thonon.

Peu de temps après sa mission de Grenoble, François de Sales, parut à la cour de Louis XIII, demandant au monarque la main de Christine de France, seconde fille de Henri IV, pour le prince de Piémont, frère du duc de Savoie. Il l'obtint, mais non sans peine; les difficultés qui accompagnèrent la rédaction du contrat furent telles que la négociation parut se rompre un instant et les ambassadeurs savoisiens parlaient de revenir à leur cour. En vain le président Favre, que ses talents relevés par le prestige de son profond savoir avaient précédé à Paris, s'efforçait de présenter les avantages réels qu'offrait à la France l'alliance d'un prince qui tenait les clefs de l'Italie; en vain avait-il représenté avec toute la force de son éloquence, la puissance que pourrait opposer à la prépondérance de l'Espagne menaçant l'union de deux royaumes unis, et rappelé les promesses de Henri IV au duc de Savoie, l'ascendant et la logique de l'orateur vinrent échouer devant d'autres raisons, et tout espoir paraissait perdu, quand François de Sales prit l'affaire en main, et s'efforça d'écarter toutes les difficultés épineuses qui pouvaient en empêcher la réussite. L'affaire reprise présenta bientôt une tournure favorable, et après de sérieux débats, le contrat fut enfin signé le 11 janvier 1619. François de Sales fut le pre-

mier à en informer le duc de Savoie, qui dans sa joie ordonna des prières publiques dans tous ses états, en actions de grâces d'une aussi heureuse issue. Le prince de Piémont, Victor-Amé, arriva à Paris, le 7 février, et le 10, le cardinal de Larochefoucauld, grand aumônier de France bénissait la royale union.

Une lettre de François de Sales à M^me^ de Chantal nous initie à la joie du saint prélat : « Vous ne doutez plus de notre mariage, lui mandait-il, car vous aurez su meshui que le contrat fut solemnisé il y aura neuf jours ; que tout s'est passé avec un bonheur sans pareil. Les ambassadeurs ont visité notre chère petite madame avec titre de votre altesse et conjouissance de son mariage. C'est la plus brave princesse qu'il eut possible de voir. Le roi a écrit à M. le prince de Piémont, avec le titre de beau-frère, le roi d'Espagne a rendu témoignage d'agrément. En Piémont, en Savoie, on a fait des allégresses incroyables, les fêtes de Noël, lorsque le prince eut reçu les couleurs des faveurs, ou les faveurs des couleurs de madame, et le prince publia un cartel pour un tournoi général, auquel il invita toute l'Italie à venir voir mouvoir à ses pieds tous ceux qui diront que l'amaranthe n'est pas la plus belle de toutes les couleurs, et la princesse qui favorise cette couleur, la plus digne qui eût jamais été, et que le chevalier qui est son esclave n'est pas le plus heureux du monde. Mais

certe, je ne sais pas trop bien l'histoire de ce cartel, aussi n'est-elle pas trop convenable pour qu'elle soit lue en réfectoire. Je veux dire en somme que notre mariage est fait, et son altesse ne fit jamais tant de démonstration d'une joie véritable et extraordinaire comme il fait maintenant. M. le prince sera ici dans trois semaines. Voilà par ce point (1). »

Avant de quitter la France, le prince de Piémont se rendit à Angoulême rendre hommage à Marie de Médicis, que des raisons politiques avaient éloignée de son fils. François de Sales suivit le prince dans ces voyages et alla même avec lui à Amboise où était la cour. De là, Victor-Amé, sa jeune épouse et François prirent congé du roi de France et prirent le chemin de la Savoie en passant par Bourges, Moulins, Lyon et Grenoble, où la jeune princesse fut invitée à poser la première pierre de l'église de la Visitation. Jean de la Croix de Chevrières présida la cérémonie, le coadjuteur de Genève, évêque de Chalcédoine fit la bénédiction, assisté de François de Sales qui porta la parole.

Depuis l'heureux succès de François à la cour de Louis XIII, l'influence du prélat ne fit que grandir dans l'esprit de nos célébrités. Créé grand aumônier de la princesse, on le vit souvent près d'elle à Paris et à Turin.

(1) Lettre inédite, publiée par Migne, p. 773, datée de Paris, 9 janvier 1619.

En novembre 1622, sur l'invitation du duc de Savoie, il vint à Avignon, où se trouvait alors Louis XIII et les princes de Savoie; leur séjour dans la cité des papes fut de courte durée. Le 25 novembre, les deux cours prirent le chemin de Lyon, où François les suivit. A la nouvelle de l'imposant cortége de passage dans leurs murs, les habitants de Valence se précipitèrent en foule sur les pas du prélat, qui eut peine à se dérober aux empressements de la multitude. A leur arrivée à Lyon, la foule était immense. « Quel saisissant spectacle dans son contraste, écrit un éminent écrivain; d'un côté, la cour, brillante et pompeuse assemblée de princes, de princesses et de grands seigneurs attirés en foule par la présence du roi, des reines, où le luxe des grandeurs mondaines se déployait dans tout son éclat; de l'autre, le monastère, pieux et austère rendez-vous qui rapprochait pour quelques jours des personnages célèbres par l'éminente sainteté de leur vie : notre grand évêque de Genève, le Père Cotton, la mère de Chantal, la mère de Blonay, et enfin la vénérable sœur Marie de Valence. C'était, on le voit, tout ce que l'humilité des serviteurs de Dieu a de plus soumis, de plus crucifiant et de plus dénué, mis en présence de tout ce que la gloire des maîtres du monde a de plus imposant, de plus fastueux et de plus magnifique. »

François de Sales, à Lyon, partageait son temps entre

les travaux de toute nature et la prédication. Le second dimanche de l'Avent, il parut dans la chaire du grand collége des Jésuites, et la vivacité de son éloquence fit voir combien la grâce se joue parfois des faiblesses de la nature. La veille de Noël, il fut prié par la reine-mère de faire dresser en son nom la croix des Pères Récollets. A cette occasion, il prêcha sur la naissance de Notre-Seigneur. La cérémonie, qui dura près de trois heures, épuisa ses dernières forces.

Le surlendemain de Noël, fête de saint Jean, François s'aperçut que sa vue et ses forces diminuaient ; au retour de l'église de la Visitation, où il venait de célébrer la sainte messe, il rencontra successivement le duc de Bellegarde, gouverneur de Bourgogne, et M. de Villeroi, gouverneur de Lyon. Après s'être entretenu avec ces illustres personnages, il se rendit près du duc de Nemours et vint ensuite prendre congé de Leurs Altesses le prince et la princesse de Piémont. Il rentra ensuite chez lui épuisé de fatigue. A la suite de quelques mots affectueux échangés entre le saint et son valet de chambre, il s'évanouit. Revenu à lui, François unit ses prières à celles de ses amis. La nuit fut plus calme, mais à l'aube du jour survinrent de nouvelles crises. L'évêque de Damas et l'archevêque d'Embrun, accourus en toute hâte, ne quittèrent plus l'auguste malade, près duquel se tenaient les autorités de Lyon.

Les rapides progrès de l'apoplexie hâtèrent son agonie ; bientôt une parole d'adieu, suivie d'une ombre de tristesse, annonça le moment suprême. Il jeta un dernier regard sur son crucifix, serra doucement la main du fidèle Rolland et celle du Père Forrier en signe d'éternelle affection, et rendit son âme à Dieu, le soir du jour des Saints-Innocents, 28 décembre 1622. Il avait cinquante-six ans d'âge et vingt ans d'épiscopat. Heureux celui dont la mort est l'écho de la vie et qui meurt ainsi, après une longue et brillante carrière remplie de bonnes œuvres !

Le Père Malabaila ferma les yeux du prélat avec la plus profonde vénération.

Dès que la nouvelle se fut répandue en France et dans la Savoie, elle excita une douleur générale. Chacun ne put assez admirer les vertus sublimes de ce prélat extraordinaire, dont l'incomparable douceur avait opéré tant de merveilles dans l'Eglise de Dieu.

Louis de Sales et Charles-Auguste, son neveu, assistèrent à l'embaumement du corps, ainsi que M. Olier, intendant de Lyon, et procédèrent à la distribution des reliques les plus précieuses : Une médaille d'argent, trouvée sur le saint, à sa mort, fut donnée au duc de Nemours ; la croix pastorale et une de ses bagues furent remises au prince de Piémont et à Christine de France.

Une des plus grosses pierres trouvées dans son fiel fut donnée à la reine-mère, Marie de Médicis, et une autre à la reine Anne d'Autriche; et ces deux princesses les firent enchâsser richement dans un meuble d'or. Les lunettes furent données à Balthazar de Villars, premier président du Parlement de Dombes.

Son cœur, enfermé dans une urne d'argent, fut porté à la Visitation. Dans la suite, Louis XIII, ayant été guéri à la seule application de ce riche dépôt, le fit placer dans un reliquaire d'or fleurdelisé et aux armes d France et de l'Autriche (1).

Le 30 décembre eut lieu la cérémonie des funérailles, dans l'église de la Visitation, et le P. Pierre de Saint-Bernard, supérieur des Feuillants de Lyon, prononça son oraison funèbre.

Trois villes se disputèrent l'honneur de posséder la dépouille mortelle du saint évêque : Lyon, Genève et Annecy. Georges Rolland avait déjà placé le corps sur un brancard, lorsque M. Olier, à la sollicitation des habitants de Lyon, vint mettre opposition au départ. Il fallut attendre de nouvelles décisions. Rolland, venu à Annecy aussitôt après l'ouverture du testament (2),

(1) Fr. Pérennès, livre VII, p. 491, t. II.

(2) Voir le texte du testament, aux pièces justificatives, pièce n° 2, et dont l'original est entre les mains de M. le comte de Roussi de Sales, à Annecy.

s'unit aux magistrats et écrivirent au prince de Piémont la lettre suivante :

« *Les magistrats de la ville d'Annecy au prince de Piémont.*

» Vers le 11 janvier 1623.

» Monseigneur,

» Comme par après le décès de notre grand et digne évêque, nous étions près de lui rendre les derniers devoirs et recevoir la première consolation du dépôt de son corps en cette ville, nous avons su que Messieurs de la ville de Lyon, avec l'intendant de la justice, n'avaient pas voulu permettre qu'on le transportât ici, voulant priver ce lieu de la dépouille de celui qui a triomphé si glorieusement, en toutes sortes de bonnes œuvres, pendant sa vie. La plus grande consolation qui nous reste après une si grande perte, est d'avoir ce qui reste de lui, en conséquence d'avoir en cette ville son corps, pour nous rendre plus recommandables à son âme qui vit dans le ciel. C'est ce qui nous fait recourir à la bonté de Votre Altesse sérénissime, afin qu'il lui plaise interposer favorablement son crédit absolu et tout-puissant pour faire relâcher le corps de ce saint prélat à son diocèse, à son église et au lieu ordinaire de sa résidence, afin que les Etats de Votre Altesse sérénissime

recouvrent cet ornement, le peuple cette consolation et cette ville particulièrement la continuation des bénédictions et du bonheur qu'elle a eu pendant la vie et la résidence d'un tel évêque.

» Nous envoyons à Votre Altesse sérénissime cette humble supplication avec le même ressentiment de douleur que celui que nous avons eu de cette perte, dans l'espérance qu'il plaira à sa bonté de nous accorder la grâce que nous lui demandons, avec l'entière protestation et soumission d'être de toute l'étendue de notre cœur, Monseigneur, de Votre Altesse sérénissime les très-humbles, etc. »

Aussitôt son Altesse Victor-Amédée écrivit à M. le comte de Scaglia de Verrue, ambassadeur de Savoie à la cour de France la lettre suivante :

« Da Torino, li 13 jennero 1623.

» Notre très-cher cousin.

» Puisque la remission du corps de Mgr de Genève dépend, ou des dispositions contenues dans son testament, ou des ordres de Sa Majesté, ne faites pas de plus grandes instances à Lyon, mais agissez auprès de Sa Majesté. Remontrez-lui que ce prélat qui est au ciel, était originaire d'Annecy où il résidait ; que s'il y a paru pendant sa vie avec le bâton pastoral, il doit à plus

forte raison après sa mort être restitué à son diocèse et à son Eglise pour la consolation de ce peuple qui l'aimait avec tant de tendresse ; que bien qu'il soit mort à Lyon, il n'y était venu qu'à notre suite, pour nous accompagner dans ce voyage que nous avions entrepris pour voir Sa Majesté, et aussi comme étant employé au service de Madame en qualité de grand aumônier ; que dans des cas semblables et même de moindre importance, Son Altesse n'a jamais refusé à la France les corps des individus d'origine française, morts dans les états de Son Altesse, ainsi qu'il est arrivé il y a peu de temps, à l'égard de M^gr^ de Gozzia ; que jamais nous n'avons fait la moindre des difficultés qu'on nous fait éprouver aujourd'hui pour obtenir la remise du cadavre du dit Monseigneur, à sa patrie et à sa cathédrale.

» Vous supplierez Sa Majesté en notre nom, de vouloir bien interposer son autorité, et intimer à l'intendant de la justice de Lyon, et, si besoin est au seigneur d'Alincourt, les ordres nécessaires pour cette remission.

» Nous croyons que Sa Majésté ne refusera pas cette grâce ; et puisque la ville de Lyon et toutes les révérendes religieuses de la Visitation de Notre-Dame désirent que le cœur de ce corps reste en leur possession, nous n'entendons pas le leur refuser ; et nous le leur concéderons volontiers, quand même les clauses du testament dont nous n'avons nulle connaissance

dans ce moment, y seraient contraires. Vous pouvez leur en donner l'assurance.

» En attendant, Dieu vous conserve. »

La cour de France céda devant des raisons aussi puissantes et envoya à Lyon l'ordre formel de cesser toute opposition. Les chanoines de Saint-Nizier voulurent porter eux-mêmes sur leurs épaules le corps du saint évêque, de la place Bellecour à la Croix-Rousse, où ils le remirent aux chanoines d'Annecy. C'était le 18 janvier 1623 et le 29 du même mois, Annecy célébrait avec une pompe extraordinaire les funérailles de son évêque.

En restituant aux enfants de la Savoie le corps de François de Sales, les religieuses de la Visitation de Bellecour de Lyon conservèrent son cœur, qu'elles placèrent sous un superbe mausolée ; mais quand en 1793 la France soumise à une minorité dominatrice, devint le triste théâtre des fureurs politiques, il n'y eut pour elles aussi d'autre expédient possible que la fuite ; unique sauvegarde abandonnée aux pauvres recluses. Vierges sacrées, perles du sanctuaire, épouses mystiques du divin Rédempteur, fleurs précieuses dont les parfums embaumaient le sanctuaire, que pouvaient-elles opposer à la rage de barbares persécuteurs autre chose que leurs larmes ? Elles devaient en outre dérober aux pro-

fanations sacriléges le dépôt sacré qu'elles cachaient avec autant de soin que l'avare en apporte à la conservation de son trésor. Forcées de quitter leur chère solitude, les pauvres religieuses acceptent le chemin de l'exil et vont demander au sol étranger la liberté que leur refusait la patrie. Elles traversent la ville de Versoix et tous les villages de la rive vaudoise, emportant avec elles le cœur de leur saint fondateur. Arrivées à Rolle, en face de Thonon et des Allinges, elles s'arrêtent quelques heures et déposèrent leur trésor sur une des fenêtres de la chambre, où elles passèrent la nuit. O François ! quelle ne fut pas alors l'émotion de votre cœur, en présence de ces murs devenus le centre de vos éternelles affections. Un jour, du haut de cette montagne sainte, vous étendîtes les regards de votre compassion et de votre immense charité sur ces belles contrées, que l'hérésie avait si cruellement ravagées, et où votre œil attristé n'apercevait que des ruines. Maintenant que de nouveaux gémissements agitent votre cœur, à l'aspect des tristes désastres qu'enfantent des monstres que, du haut des cieux vous n'avez cessé de combler de vos bienfaits.

A toutes les époques, les adieux de l'exil ont inspiré les poètes, les peintres et les orateurs. M. de Lamennais a dit : L'exilé partout est seul ! Et nous connaissons ces vers de Victor Hugo :

**Il disait aux oiseaux de France : « Je vous quitte,**
**Doux oiseaux, je m'en vais aux lieux où l'on meurt vite,**
**Au noir pays d'exil où le ciel est étroit ! »**

Les jeunes Irlandaises du célèbre Müller, enlevées de force par ordre de Cromwell pour être transportées en Amérique ; le discours de Richard Cobden, racontant les douleurs des exilés des docks de Liverpool ; le *die Auswanderung*, montrant une famille s'éloignant de son village qu'elle ne doit plus revoir, vous brisent le cœur ; rien n'est émouvant comme ce chariot passant devant l'humble cimetière. Les petits enfants, enchantés, insouciants, courent en avant ; les grandes sœurs, plus graves, marchent en arrière avec hésitation, le père se roidit et se domine, la mère arrache une fleur, en pliant le genou, à la tombe de la famille, et tourne la tête en pleurant du côté de la maison abandonnée. D'autres célébrités ont représenté un exilé baisant le sol natal qu'il quittait, ou emportant sur une motte de terre un peu de gazon encore vert, en souvenir de la patrie. Que de cris, que de larmes et de chants d'exil, depuis le *Super flumina Babylonis* jusqu'aux adieux des habitantes du cloître, arrachées de force à leur sainte demeure par l'horrible tourmente révolutionnaire.

Une gravure ancienne, que nous possédons, représente le départ de Jéromyme Vérot, supérieure de la Visitation de Bellecour ; elle cache sous son voile et ses

larmes le cœur de François de Sales. Avant de mettre le pied sur le véhicule qui doit la conduire, elle et ses compagnes d'exil à la frontière d'Italie, elle jette un dernier regard sur son monastère; la scène est triste, mais admirablement décrite et pleine de poésie. C'est l'innocence et la pitié cédant à la force, mais qui ne s'avouent pas vaincues.

De 1796 à 1801, les derniers débris de la Visitation de Lyon et d'Annecy, errèrent cinq années dans le Tyrol, alors seulement l'ancienne supérieur de Bellecour alla se fixer à Venise, et le cœur de François de Sales y demeura près d'elle (1).

Dépouillé par les anarchistes municipaux, de sa châsse d'or, présent du roi de France, le saint cœur avait été renfermé dans une châsse d'argent. Un legs de M. le comte Michiel, la remplaça par un reliquaire de vermeil richement sculpté, soutenu par un ange et recouvert des deux côtés par des cristaux qui laissent voir le cœur du saint évêque. En 1863, ce reli-

(1) La précieuse relique y est encore vénérée aujourd'hui; mais, soit dit en passant, ce trésor n'en appartient pas moins à la Visitation de Lyon; et certes, ce ne serait pas seulement un acte de générosité, mais encore un acte de justice, de le rapporter au lieu d'où il a été ravi par des circonstances de tristes souvenirs. Nous avons vénéré ce cœur et nous savons, de source certaine, qu'il suffirait d'un désir exprimé par notre éminent Cardinal, pour que le vœu que nous exprimons, avec tous les catholiques de Lyon, soit accompli.

quaire ayant été ouvert, Mgr Ghega, chancelier patriarcal, reconnut que ce cœur n'aurait nullement été altéré par l'action du temps. Quelques particules s'en détachèrent cependant; elles furent offertes à Pie IX qui s'empressa de témoigner aux religieuses, par un bref, l'estime singulière qu'il faisait de leur présent. Voici la traduction des paroles du Pontife :

*« A nos chères Filles en Jésus-Christ, salut et bénédiction apostolique.*

» Il nous plaît, nos chères filles en Jésus-Christ de vous donner un témoignage de notre satisfaction, soit par les sentiments de respect et d'amour filial que vous nous avez adressés par écrit et que nous ont exprimés de vive voix vos sœurs qui passaient par notre ville; soit par cette particule sacrée du cœur de saint François de Sales que vous nous avez offerte et qui nous est plus précieuse que tout autre don. Nous avons été en effet touché tant de la rareté de ce sacré trésor que des souvenirs de l'ardente charité, du zèle sans borne, de la suavité et de la mansuétude si admirable dont l'Esprit saint en faisant de ce cœur son habitation l'a si libéralement enrichi. Vous à qui il a été donné de posséder cette relique, regardez-la constamment avec les yeux de la foi et suppliez votre saint fondateur de nous obtenir par ces prières la communication des

mêmes richesses du ciel. Nous vous le souhaitons de tout notre cœur et de la même manière que nous avons découvert à vos sœurs toute la bienveillance dont nous sommes animé à votre égard, et que nous les avons bénies, de même nous vous en renouvelons le témoignage en vous donnant avec une dilection paternelle notre bénédiction apostolique.

» Donné à Rome, au palais de Saint-Pierre, le 18 novembre 1863. L'année dix-huitième de notre Pontificat.

» PIE IX, PAPE. »

Genève avait-elle des droits sur la dépouille mortelle de l'illustre prélat? Telle est la question que nous allons essayer de résoudre.

Dans son testament, François de Sales avait dit : « . . . . . S'il plaisait à la Providence divine que la très-sainte et uniquement véritable religion catholique romaine fût rétablie en la cité de Genève lors de nostre trépas, nous ordonnons, qu'en ce cas, nostre corps soit enterré en nostre église cathédrale, que si, en ce temps, ladite religion n'y est pas rétablie, nous ordonnons que nostre corps soit enterré au milieu de la nef de l'église de la Visitation, que nous, évesque de Genève, avons consacrée en cette ville ; sinon que nous mourussions hors de nostre diocèse, auquel cas nous laissons le

choix de nostre sépulture à ceux qui, pour lors, seront auprès de nous, à nostre suite (1). . . »

François de Sales est décédé le 28 décembre; supposons que le 29, Genève ait accepté le catholicisme, et qu'un évêque vînt prendre possession de l'église de Saint-Pierre de cette cité. D'après le texte du testament, le corps de saint François de Sales revenait de droit aux Genevois : ceci n'est pas douteux. Mais prétendre que Genève, dont la moitié des habitants est aujourd'hui catholique, aurait droit de revendiquer les reliques du saint prélat, et de réclamer actuellement ce qu'elle n'eût pas été en droit de faire, il y a trois siècles, c'est méconnaître les volontés dernières du saint, où il déclare formellement vouloir être inhumé dans l'église de la Visitation d'Annecy, pour le cas où Genève ne serait pas revenue au catholicisme avant son décès. Cette clause du document ne laisse aucun doute.

Quelles que soient les demandes qui lui soient adressées, Annecy, qui implora l'appui de son souverain pour obtenir du roi de France les restes de son illustre évêque, ne les cédera pas si facilement à la cité de Calvin, qui ne voulut jamais le reconnaître pour évêque.

Louis XIII, qui avait autorisé la ville de Lyon à cé-

(1) L'original de cette pièce est aux mains de M. le comte Roussi de Sales, à Annecy.

der le corps de François de Sales, s'empara d'Annecy en 1630, mais ce ne fut que sur la promesse formelle du brave de Châtillon, que les habitants de la cité, soumise à ses armes, conserverait intact le précieux dépôt des reliques de son saint prélat, que les assiégés consentirent à capituler.

C'est la France qui a rendu au catholicisme les portes de Saint-Germain de Genève, fermées depuis trois siècles par Calvin lui-même. L'on ne comprendrait donc pas pourquoi Genève, qui ne doit la liberté de son culte qu'à Napoléon I^er^, aurait acquis des droits sur ce qu'Annecy a de plus cher. De son vivant, François de Sales disait : « Annecy, où est à présent notre siége épiscopal. » Le diocèse d'Annecy fut créé par Pie VII en 1822, et la bulle d'érection de ce diocèse dit expressément que cette cité jouira de tous les anciens priviléges et usages du diocèse de Genève. Deux évêques ont précédé François de Sales ; il y eut huit successeurs ; tous ont porté le même titre que lui. Comment ne vint-il pas à la pensée des Genevois de réclamer leurs restes ?

### La Chambre mortuaire de saint François de Sales.

A l'une des extrémités de la rue Sainte-Hélène de Lyon, en face l'établissement des RR. PP. Jésuites, se trouve celui de la gendarmerie. C'est là que mourut, il

y a trois siècles, saint François de Sales (1) ; à la façade du dernier, une inscription gravée sur le marbre rappelle ce souvenir ; en voici le texte :

A LA GLOIRE DE DIEU
ET A LA MÉMOIRE
DU BIENHEUREUX FRANÇOIS DE SALES,
PROTECTEUR ET PATRON DE CETTE PAROISSE,
MORT EN CE LIEU MÊME LE XXVIII DÉCEMBRE MDCXXII
DANS L'HUMBLE DEMEURE DU JARDINIER
DU MONASTÈRE DE LA VISITATION
DE SAINTE-MARIE DE BELLECOUR,
AUTREFOIS RECLUSERIE DE SAINTE-HÉLÈNE. »

*Monsieur le Curé*

*Et Messieurs les membres du conseil de fabrique ne voulant pas que le pieux souvenir s'en perdît avec le temps, demanda et obtint de replacer ce simple monument sur l'emplacement de la maison où ce saint évêque rendit son âme à Dieu.*

X MAI MDCCCLVIII.

Nous empruntons les détails ci-dessous à un manuscrit (folio 251, verso) : *Fondation du premier monastère de Lyon :*

(1) C'est par erreur, sans doute, que M. A. Rodière, dans son livre : *Les Saints et leur siècle,* le fait mourir à Annecy.

« La mère de Blonay érigea en oratoire la chambre où saint François était mort. Elle y fit placer le portrait qu'elle avait fait tirer sur lui-même après son décès ; on le mit à l'endroit où avait été son lit. Elle laissa dans la même chambre son prie-Dieu et la grande table de noyer sur laquelle avait été fait l'ouverture du corps ; elle était teinte de son sang. On a été obligé de la garnir de fer-blanc pour la garantir de la sainte avidité du peuple qui l'enlevait par morceaux. Dès lors, cette chambre servit d'asile aux malheureux et de ressource dans toutes les différentes disgrâces. Elle fut bientôt remplie de vœux qui en faisaient le consolant ornement. On en baisait les murs par vénération, et on n'en approchait qu'avec le respect que nous inspire la religion pour les choses saintes.

» Nous pouvons assurer que la dévotion et la confiance des habitants de cette grande ville envers notre saint patriarche ne se sont point affaiblies. »

On lit plus loin dans le même manuscrit (folio 283, verso) :

« La chambre où mourut saint François a été l'objet de la vénération du public jusqu'en 1695. Cette chambre faisait partie d'une petite maison dont notre mère de Blonay avait fait acquisition pour loger Monsieur notre confesseur. Cette maison, non plus que le jardin qui en dépendait, n'était pas renfermée dans notre enclos, de

sorte que les séculiers jouissaient préférablement à nous de l'avantage d'offrir leurs vœux en ce saint lieu. On avait dessein depuis longtemps de mettre dans l'enceinte de nos murs ce monument précieux, mais d'autres dépenses nécessaires en avaient fait suspendre l'exécution.

» En 1695, notre très-honorée sœur Marie-Hélène de Lévi de Châteaumorand, novice en cette maison, employa une partie du bien dont elle était maîtresse à fournir aux frais de cette entreprise. Les murs de sépation furent abattus et les murs de clôture élevés à la hauteur convenable.

» La chambre où est mort notre saint fondateur et le jardin qui en dépendait furent renfermés dans notre enclos. Le tout fut béni solennellement par M. Deville, notre supérieur, le 10 mai 1696. Depuis que nous sommes en possession de ce trésor, nos sœurs font fréquemment de cette chapelle le terme de leurs petits pèlerinages. Elles y vont prier, non-seulement pour elles-mêmes, mais encore pour les princes de l'Eglise et de l'Etat et pour notre institut. Nous avons la consolation de faire offrir le sacrifice de nos autels dans cette sainte chambre ; nous en sommes redevables à feu Mgr Thomas de Lavalette, évêque d'Autun, administrateur-né du diocèse de Lyon pour le spirituel et le temporel, quand le siége est vacant. Il vint dans cette ville

en 1740; ce prélat nous fit l'honneur d'entrer chez nous. Il rendit ses hommages à la chambre où est mort notre saint fondateur. Sa Grandeur nous demanda si on y disait la messe. Quand on lui eut répondu que non, il ajouta qu'il voulait nous procurer cet avantage et qu'il serait le premier qui viendrait y célébrer. On mit l'autel en état de servir à cet usage. Monseigneur nous tint parole. Il revint, et offrit dans cette chapelle le saint sacrifice; il donna la communion à nos sœurs, et fit après cela la visite régulière de notre maison. Ce prélat avoua qu'il n'avait jamais eu une dévotion plus sensible que celle qu'il avait ressentie en célébrant les saints mystères dans cette chambre. Il nous invita à profiter de la liberté qu'il nous donnait d'y faire dire la sainte messe. Nous n'usons de cette liberté que rarement et en faveur des personnes bien distinguées par leur rang et par leur dévotion envers notre saint fondateur. »

Qu'est devenue la petite maison du jardinier des religieuses de la Visitation de Lyon, autrefois située rue Sainte-Hélène, à l'angle de la rue Saint-François? Elle a fait place à une caserne de gendarmerie!...

Lorsque sous le premier empire cette maison était occupée par M. Cordon, chef du manége impérial, elle portait une inscription, gravée sur le marbre, qui disparut avec elle dans la suite; elle fut replacée par le curé de Saint-François, ainsi que nous l'avons dit.

## Le Tombeau de saint François de Sales en 1623.

Le testament du saint évêque avait assigné à sa dépouille mortelle une place dans la nef de l'église de la Visitation d'Annecy ; mais quand on voulut creuser son tombeau, une source obligea les ouvriers de renoncer à leur dessein. On prit le parti de construire contre la muraille, du côté droit du chœur, auprès du maître-autel, un monument sous lequel fut placé le saint corps, dans une châsse de plomb, placée elle-même dans un cercueil en noyer. Le corps fut enveloppé dans un drap de taffetas blanc, et revêtu des ornements pontificaux. Les habitants de Thonon demandèrent et obtinrent l'autorisation de placer sur le cercueil de leur apôtre une dédicace commémorative gravée sur le cuivre ; elle contenait ces lignes latines, dont voici la traduction :

« *A l'honneur du Dieu tout-puissant et tout bon, et du bienheureux François de Sales, la ville de Thonon, délivrée des erreurs de Calvin et rendue à la très-sainte Eglise catholique, apostolique et romaine, par ses soins et sa doctrine et ses œuvres, a dressé ce trophée à cet incomparable serviteur de Dieu qu'elle tient pour un apôtre, son libérateur et son charitable réparateur.* »

Sur la tombe, on éleva un superbe mausolée, orné de l'effigie du prélat, donnant à ses religieuses les

constitutions de leur ordre. Bientôt les murs de la chapelle furent tapissés d'*ex-voto* et d'épitaphes par la piété des fidèles. Le président du Sénat de Chambéry, Antoine Favre, ami du défunt, le chanta en quelques vers latins que nous traduisons ici :

« O François, toi qui, lorsque Dieu et sa Providence le permettaient, daignais honorer ton cher Favre, quoique absent, d'une amitié parfaite, reçois ces profonds soupirs de son cœur, ces larmes qu'il vient répandre sur ton tombeau. Et par la pieuse sollicitude que tu me conserves, demande que nos âmes, qu'animait une même foi, jouissent d'un même salut ; et qu'ainsi celui à qui il était donné de t'avoir pour frère sur la terre, il lui soit donné de t'avoir pour père dans le ciel. Qu'il lui soit donné d'obtenir par toi la béatitude parmi les esprits célestes et de jouir de toi, afin qu'avec toi je jouisse de Dieu. Pour que tes miracles répondent ainsi à mes vœux, donne-moi de pouvoir sanctifier ma vie par des mœurs aussi pures que les tiennes. Ainsi..... »

De 1622 à 1662, le tombeau du saint évêque demeura exposé à la vénération des pèlerins venus de tous les points du monde, solliciter les effets de sa paternelle protection. De nombreux miracles signalèrent son puissant crédit auprès de Dieu. Enfin, après dix années, les formalités de la béatification du grand serviteur de Dieu, réunirent, autour de son cercueil, les

notabilités les plus dignes ; il s'agissait de l'ouverture de cette tombe, ordonnée par Alexandre VII. Le corps fut trouvé dans un état parfait de conservation, et l'on rapporte que Mme de Chantal s'étant approchée, comme pour recevoir une nouvelle bénédiction de son illustre fondateur, la main glacée de François de Sales se leva pour la bénir. Ce miracle fut constaté par les membres de la commission d'enquête et vu par toute l'assemblée.

### Le tombeau de saint François de Sales et de sainte Chantal pendant les fureurs de 1793.

Après la dispersion des religieuses de la Visitation d'Annecy, le cercueil de saint François et celui de sainte Chantal avaient été placés dans l'église de Saint-Pierre de cette cité ; précautions inutiles, l'église ne devait pas être plus respectée que le cloître. Depuis longtemps des projets séditieux s'ourdissaient dans l'ombre, la foudre grondait de toute part dans cette société athée, bouleversée par mille passions diverses, et on espérait en vain que les prières de quelques saints répandus dans le monde réussiraient à détourner les malheurs affreux que chacun appréhendait de voir. L'expiation avait été décrétée, il n'y avait plus qu'à courber la tête sous les coups de l'arrêt suprême.

A cette époque, les événements se succédaient ra-

pides, et chaque décret de l'Assemblée nationale de notre pauvre France venait jeter au sein du cloître et de l'Eglise de nouveaux déchirements, de profondes douleurs. Les biens du clergé avaient été mis à la disposition de la nation, le patrimoine des églises et les richesses des sanctuaires devaient suivre de près les profanations sacriléges des iconoclastes et des violateurs des tombeaux. On l'a dit avec justice, la foi enfante l'héroïsme et la piété fait naître les grands courages. Un jour, quatre des plus honorables habitants d'Annecy, MM. Amblet, Burquier, Balleydier et Rochette, n'écoutant que leur dévotion pour leur saint compatriote, forment le projet de soustraire aux vendalistes ses précieux restes, et voici l'ingénieux stratagème qu'ils mirent à exécution avec un merveilleux succès.

Profitant des ténèbres d'une nuit obscure, ils descendent dans le caveau funèbre des religieuses de Sainte-Claire, ravissent à ce lieu de repos deux cercueils, qu'ils transportent à la crypte de Saint-Pierre, et les substituent à celui de saint François et de sa digne coopératrice. Assez heureux pour n'avoir été vu de personne dans cette courageuse substitution, ils redescendent par une échelle dans le bateau qui les attend, et la rivière fut la route qu'ils suivirent pour aller déposer en lieu sûr leur dépôt sacré. MM. Amblet et Burquier creusent de leurs mains une fosse assez profonde

sous le parquet d'une des salles de leur habitation et y descendent les châsses renfermant les saintes reliques, qui y demeurèrent jusqu'en 1806. Reconnues par Mgr de Mérinville, évêque de Genève et de Chambéry, puis par Mgr de Solles, qui en constatèrent l'authenticité. La translation solennelle en fut faite le 28 mai avec une grande solennité. Le corps de saint François fut replacé dans l'église Saint-Pierre, et celui de sainte Chantal dans celle de Saint-Maurice. Ils y demeurèrent pendant vingt ans.

La rage des dévastateurs n'avait pas épargné la superbe église de la Visitation d'Annecy ; les tableaux de grands maîtres, les riches sculptures, les mosaïques, les blasons, les fresques, les fleurs, tout disparut sous le marteau révolutionnaire.

Après le concordat, Mgr Paget céda le siége de l'évêché de Genève à René du Moustier de Mérinville, ancien évêque de Dijon. Quatre ans après, ce prélat fut remplacé par Iréné-Yves de Solles. Puis, quand la Savoie fut retournée sous le sceptre du roi de Sardaigne, ce prince ayant obtenu du Pape le rétablissement de l'évêché d'Annecy, Claude-François Thiollaz fut placé sur ce siége. Ce nouvel évêque s'empressa de restaurer le monastère de la Visitation, en consacra l'église, 2 juillet 1824, et le 21 août 1826, jour anniversaire de la naissance de saint François, le corps de l'illustre

évêque de Genève et celui de sainte Chantal y furent solennellement transférés. Mgr de Quélen, archevêque de Paris, présida la cérémonie. Trois archevêques, sept évêques et un abbé mitré lui formaient cortége. Plus de six cents prêtres venus de la France, du Piémont et de l'Italie, auxquels s'unit un concours immense de fidèles, arrivèrent à Annecy. Mgr Rey, évêque de Pignerol, prononça l'oraison funèbre en présence du roi de Sardaigne et de sa cour.

Le saint corps, retiré de son cercueil, fut déposé dans une magnifique châsse, hommage du comte Paul-François de Sales, arrière petit-neveu de l'illustre évêque de Genève, ambassadeur du roi de Sardaigne à la cour de Saint-Pétersbourg. Depuis lors les pèlerins de toutes les nations n'ont cessé de vénérer cet auguste sanctuaire, où vinrent aussi prendre place, près de son saint directeur, les restes de sainte Chantal (1).

En octobre 1661, parut le décret d'Alexandre VII, déclarant François bienheureux, et le 8 janvier, pour la première fois, la cérémonie fut célébrée au Vatican. Quatre ans après, 19 avril 1665 (2), François fut placé sur les autels, et sa fête ordonnée dans l'Eglise univer-

(1) Le cœur de la sainte fondatrice se conserve encore aujourd'hui dans le monastère de la Visitation de Nevers. Nous avons dit comment la France avait perdu celui de saint François de Sales!!!

(2) Voyez, à la fin du volume, la Bulle de la canonisation.

selle, au 29 janvier, à la grande satisfaction de tous les catholiques.

Ce fut, dit un contemporain, un bien beau spectacle que ce cortége imposant, composé des derniers amis de François de Sales ; car tous n'avaient point suivi Mme de Chantal dans la tombe. Fr. Avoie-Humbert, supérieure du monastère de Thonon, était encore vivante ; et, malgré ses quatre-vingt-neuf ans, elle s'unit à ses sœurs et se tint près de la châsse où reposait celui qui l'avait couverte du voile de la religion et avait reçu ses derniers vœux. A côté de la vénérable supérieure marchait R. Baytaz, doyen de la collégiale de Notre-Dame, déjà membre du Chapitre, sous l'épiscopat de François de Sales ; le vicaire-général Le Jaze venait ensuite. Cet ecclésiastique avait été appelé à sa dignité par François de Sales. Enfin, un dernier nom qu'il ne faut pas oublier, est celui de l'abbé Bouverat, l'un des témoins de la résurrection du jeune calviniste de Thonon, lors du premier miracle de notre saint.

La solennité commença le 21 novembre 1666 et dura neuf jours. Ecoutons le récit d'un des témoins oculaires de la cérémonie (1) :

« Le jour étant arrêté, 20 novembre, chacun se dis-

(1) Nous avons tenu à conserver le style du narrateur.

posa à l'envi pour honorer son apôtre avec les sentiments d'une juste reconnaissance.

» Le beau son des cloches de la paroissiale invita tout le monde à se rendre devant l'église où se fit l'ouverture de la solennité. L'étendard du saint, présent de Sa Sainteté au premier monastère de la Visitation d'Annecy, et que l'on avait porté dans la même église, où ce grand saint avait rétabli les autels ruinés par l'hérésie, y avait dit la messe une nuit de Noël, fut posé en face de la chaire, où il annonça aux fidèles l'ineffable mystère de la naissance du Sauveur.

» Bientôt M. de Compeys, aumônier de la Visitation, dans une superbe allocution, prenant pour texte ces paroles du livre des Psaumes : *Scitote quoniam mirificavit Dominus sanctum suum;* « apprenez que le Seigneur a placé son serviteur dans la gloire, » annonça l'heureuse nouvelle au peuple du Chablais, et lui montra que désormais le Seigneur s'était plû à récompenser les sublimes vertus de son saint prélat, en lui donnant place parmi ceux que la sainte Eglise invoque comme ses protecteurs. Après l'éloquent discours du prédicateur, les élèves de la Sainte-Maison jouèrent quelques morceaux de musique, et le *Te Deum*, suivi de la bénédiction du très-saint Sacrement, couronna la fête.

» Tous les bourgeois de la province, sous les armes,

formaient cortége, et étaient commandés par le vaillant Charrière, major de la milice du Chablais. Le capitaine de Brotti, fils du célèbre capitaine de ce nom, converti par François de Sales, était là aussi, profondément ému.

» Les préparatifs terminés, la procession se mit en marche vers l'église des religieuses et dans l'ordre suivant : 1° La croix de la paroisse était suivie des capucins et d'une foule de prêtres du voisinage. Après eux, venaient les musiciens, puis l'étendard de notre saint, porté par quatre pénitents de Notre-Dame de la Compassion, quatre prêtres de la Sainte-Maison en dalmatiques, et un cinquième en chape, soutenaient les cordons de la riche bannière, Messieurs les syndics, devancés de leurs valets de ville, Monsieur notre juge-mage, Monsieur son lieutenant et Messieurs les fiscaux, en robes longues, venaient immédiatement après. Enfin, toute la noblesse de la province, avec une foule immense de peuple, suivaient la procession, pendant laquelle les mousqueteries ne cessèrent de se faire entendre.

» Les religieuses reçurent l'étendard de leur saint patriarche à la porte de leur monastère et le portèrent, avec ordre, à la grille de leur cloître, où le reçut M. de Compeys, assisté de plusieurs autres ecclésiastiques. Il le plaça du côté de l'épître, où il demeura exposé à la

vue des fidèles. On commença le chant des litanies du saint avec l'oraison du saint, puis eut lieu la bénédiction solennelle du saint Sacrement.

» Le lendemain, la grande messe fut chantée en musique par les prêtres de la Sainte-Maison, revêtus d'ornements d'une grande richesse. La procession fut non moins belle que les précédentes. Les plus précieuses reliques du saint étaient renfermées dans une mitre, soutenue sur un drap d'or et d'argent, et était portée par le célébrant, accompagné de plusieurs prêtres portant des flambeaux. Le soir, on chanta les vêpres d'un confesseur pontife, et, à l'heure indiquée, M. Deleschaux, docteur en théologie, prêtre de la Sainte-Maison, prêcha le second panégyrique. L'éloquent missionnaire présenta les abaissements de l'incomparable François de Sales, et prit, pour texte de son discours, ces paroles : *Exinanivit semetipsam formam servi accipiens*. « Il s'est anéanti lui-même, prenant la forme de l'esclave. » L'orateur montra l'humilité de François, et dans ses œuvres et dans sa doctrine, et en tira de grandes leçons pour tous. La cérémonie se prolongea toute la nuit, pendant laquelle on entretint une foule de cierges allumés sur toutes les fenêtres du monastère.

» Dans plusieurs quartiers de la ville, on avait élevé des feux de joie, et sur la place du Château on tira un

superbe feu d'artifice. La joie des habitants était à son comble, et la ville brillamment illuminée.

» Les Capucins firent les honneurs du troisième jour. Dès le matin, leur procession arriva à l'église Sainte-Marie. Le R. P. Bernard célébra la messe et donna la sainte communion aux fidèles. Il ne faut pas oublier que ces saints religieux eurent une large part à l'affection de François de Sales, qui les avaient appelés à l'honneur de partager les gloires de son apostolat de Thonon. Après le chant des vêpres, le P. Cécile de Maurienne, prédicateur célèbre, monta en chaire et prit, pour texte de son sermon, ces paroles d'Isaïe : *Et lux erit septempliciter sicut lux septem dierum.* « La lumière du soleil sera sept fois éclatante, elle brillera comme la lumière de sept jours. » Il compara François de Sales au soleil par les trois vertus qui lui sont propres : la lumière, la chaleur et la fécondité. Il fit briller sa lumière dans la conversion des âmes ; sa chaleur, par les embrasements de l'amour divin ; sa fécondité, dans l'ordre sacré de la Visitation.

» Le quatrième jour fut laissé aux amis de saint François, les P. Barnabites, qui chantèrent une messe en musique et les vêpres des Confesseurs pontifes. Le panégyrique, donné par un religieux de leur congrégation, développa ces paroles de saint Paul : *Nihil enim minus fui ab iis qui sunt supra modum Apostoli, tametsi*

*nihil sum. Signa tamen apostolatus mei facta sunt vos in omni sapientia, in signis, et prodigiis, et virtutibus.* « Je n'ai été en rien inférieur aux plus éminents des apôtres, quoique je ne sois rien. En effet, les marques de mon apostolat ont été empreintes sur vous par une patience à l'épreuve de tout, par des miracles, des prodiges et des vertus. »

La seule notion qu'il donna de notre saint, comme apôtre du Chablais, intéressa vivement les auditeurs. Ses éloges et le partage de son sermon se rencontrèrent heureusement dans son texte. C'était l'envoyé du ciel venu, sous le ciel du Chablais, ramener les peuples à l'Evangile du Christ, par ses souffrances, ses larmes et son génie. L'orateur raconta la conversion de M. d'Avully, baron d'Hermance et gouverneur de cette province, allié à la supérieure de la Visitation.

Les Minimes, qui avaient si vivement sollicité la canonisation de François de Sales, devaient participer largement aux honneurs de la solennité. Les dames de la Visitation leurs réservèrent le cinquième jour.

Leur supérieur, Alexis Braillard, empruntant son texte au Livre des rois : *Zelo zelatus sum pro Domino Deo exercituum,* « je brûle de zèle pour vous, Seigneur, Dieu des armées, » montra trois sortes de zèle dans l'incomparable saint François de Sales : le premier, ayant Dieu pour objet ; le second, le prochain ; et le troisième,

embrassant toute la terre. Le soir, le couvent des Minimes fut entièrement illuminé.

Les Pères Cordeliers d'Evian officièrent le sixième jour. Le P. Merlin prit pour texte de son discours ces trois mots : *Sanctus*, *sanctus*, *sanctus*. « Saint, saint, saint, » écho sacré des droits de François de Sales à la canonisation prononcée par l'Eglise, infaillible dans ses décisions. Dans un parallèle aussi juste qu'heureux, le célèbre prédicateur rapprocha la pureté de saint François de celle de Jésus-Christ.

La Vierge, en l'honneur de laquelle notre saint érigea une chapelle et un ermitage sur la montagne des Voyrons, délégua à la Visitation les desservants de son sanctuaire.

Le P. Marchand, docteur de la Faculté de Paris, fit un ravissant discours ayant pour sujet ces paroles de David : *Inveni David servum meum ; oleo sancto meo unxi eum*. « J'ai trouvé David mon serviteur, je l'ai consacré avec l'huile sainte, avec l'onction de ma sainteté. » C'était un rapprochement ingénieux entre les propriétés de l'huile et les vertus se répandant d'une action sainte à toutes les autres. Le R. P. de Lucinge, religieux du même ordre, donna la bénédiction.

La cérémonie de clôture fut dévolue aux RR. PP. Minimes. Ce fut un véritable triomphe. Le P. Alexis

Braillard, pour la seconde fois, porta la parole et montra François de Sales comme ange, comme martyr et comme séraphin. Trois admirables tableaux qui laissèrent dans l'esprit des auditeurs d'impérissables souvenirs et de profondes émotions. Un *Te Deum,* exécuté avec accompagnement de musique, termina la solennité.

Nous ne pouvons omettre le zèle et l'intelligence dont firent preuve les dames de la Visitation dans la décoration de leur église, où furent représentées toutes les actions de leur saint fondateur. A l'entrée de leur église, elles avaient élevé un dôme, à la hauteur de quatre-vingts pieds, garni de verdure, et dans un style charmant.

Au sommet du dôme, figuraient les armoiries de la maison de Sales, celles de Son Altesse royale et celles du Pape. Plus bas, se trouvaient celles de l'évêque de Genève et de la Visitation. Au-dessus du dôme, on avait suspendu un ange, annonçant la bonne nouvelle par ces quelques mots :

*Evangeliso vobis gaudium magnum.*

« Je vous annonce une grande joie. »

Dans un demi-cercle, en face de la porte d'entrée, saint François de Sales paraissait dans un tableau, richement encadré, et d'une ressemblance parfaite.

D'une main il tenait une épée nue, et, de l'autre, il montrait le ciel, disant :

*Ille est qui misit me.*
« C'est lui qui m'a envoyé. »

Le saint faisait ici allusion à l'Esprit saint, dont il avait été l'humble messager.

Au bas du tableau, on lisait une longue inscription en lettres d'or, invitant tous les fidèles du Chablais à la fête de leur père.

Au côté droit, une superbe Vierge apparaissait dans un arc-en-ciel, tenant une couronne d'une main, et, de l'autre, cette légende :

*Hoc signum... fœderis inter me et vos.*
« Voici le signe que j'établis entre vous et moi. »

Un petit amour, tendant un arc, disait :

*Nec est qui se abscondat.*
« Rien ne se dérobe à la chaleur de vos rayons. »

Au côté gauche, l'ange de la paix, au visage souriant, une branche d'olivier à la main, signifiait que François avait rapproché les cœurs de celui de Dieu ; il disait :

*Pax vobis.*
« Paix à vous. »

Puis, voulant montrer que François de Sales s'était

donné à ses compatriotes avec profusion, on l'avait représenté sous la figure de Gabriel, l'ambassadeur céleste, disant au monde :

*Veni, ut vitam habeant, et abundantius habeant.*

« Je suis venu, pour qu'ils aient la vie, et qu'ils l'aient abondamment. »

La façade de l'église était entièrement recouverte de tapisseries de damas vert à grands feuillages, rehaussées de crépines d'argent, chargées au-dessus de beaux enfoncés, de riches tableaux de fleurs et de fruits, ordonnés avec une symétrie d'un goût parfait.

Au-dessus de la grille du monastère, on avait placé un portrait en pied du saint évêque, mitre, crosse, chape, donnant la bénédiction épiscopale. Un autre tableau représentait saint Jean avec son agneau ; l'étendard de François occupait le milieu, entre la grille et le tabernacle.

A l'intérieur de l'église, même décoration. L'autel était couvert d'un ciel de velours à la turque, bleu d'azur, parsemé d'étoiles d'or ; le tout bordé d'un tabis couleur de feu, fouillé avec de gros nœuds de rubans bleus, séparés par des boutons d'argent, en forme de grosses poires, mêlées à une infinité d'autres plus petites. Au centre, de grosses perles fines composaient le nom du saint.

Au milieu de ce ciel improvisé, pendait un croissant orné d'une couronne de perles et de diamants, et au-dessous était représenté François de Sales dans une gloire, un diadème au front, revêtu d'habits éclatants, chargé de palmes et de lauriers. Au bas on lisait ces mots :

*Beatus es et bene tibi erit !*

« Vous serez heureux et comblé de biens. »

Quatre colonnes, couvertes d'une fort belle toile d'argent, fleurs bleues, piédestaux à brocard, fond d'argent, fleurs incarnates, surmontés d'anges supportant d'une main le ciel, et de l'autre tenant une croix et une mitre, et les plus éloignés une étoile, partie des armes de la maison de Sales, complétaient ces ravissants détails. Un peu au-dessous de ce ciel, dans les côtés du sanctuaire, saint François était représenté dans deux attitudes différentes. D'un côté, il tenait une couronne de laurier, et de l'autre une croix, ayant un ours abattu à ses pieds, symbole de ses victoires sur l'hérésie ; de l'autre côté, il était dans l'attitude de la prière, recevant de la main d'un ange un chapeau de fleurs, ainsi que Mme la baronne de Thorens le vit en songe dans une des chambres du château de Sales.

Au milieu du sanctuaire, se trouvait le soleil aux rayons d'or et de pierres fines, couvert d'une chaîne

de diamants en forme de roses. Ce soleil semblait emprunter ses flammes d'un second, renfermé dans un centre où reposait le saint Sacrement ; il était porté sur un aigle déployé, la tête tournée, et les yeux constamment fixés sur l'Eucharistie. Symbole gracieux de François de Sales, aigle royal, qui avait tant aimé le sacrement de nos autels.

Enfin, il ne nous est pas possible de décrire tous les détails de cette riche et ingénieuse ornementation, et l'on peut dire que les dames de la Visitation avaient transformé leur sanctuaire en un ciel lumineux, où leur saint fondateur était venu prendre place.

Que d'exclamations ! Que de larmes de joie dans ces jours d'allégresse ! C'était un peuple heureux, amené en ce lieu par la reconnaissance : « C'est bien là, disaient les anciens du pays, l'image vivante de celui que nous avons vu s'exposer au martyre pour la gloire de Dieu et le salut des âmes. Ah ! il nous semble encore le voir parcourant nos rues, nous arrachant tous à l'infâme hérésie ! »

A cette fête, les infirmes et les enfants étaient nombreux. On eût dit que le saint leur avait donné un spécial rendez-vous. Aussi, que de guérisons miraculeuses furent opérées ! Un livre ne suffirait pas à en établir le récit.

Cité de Thonon, tu ne fus pas oubliée dans ces beaux

jours; car, à toi surtout, il appartient de revendiquer les premiers droits à l'amour de François de Sales. Tu fus, la première, enfantée à la grâce; à toi la première place dans son cœur.

Puisse François être assuré de posséder aussi la première place à votre affection et à votre éternelle reconnaissance !

# CHAPITRE II

## Saint François de Sales et la Visitation.

FRANÇOIS DE SALES ne possédait pas seulement l'art d'arracher les âmes à l'hérésie, il savait encore les ravir aux vanités du monde. Ici, nous devons évoquer le souvenir d'un institut dont s'honorent l'Eglise et la France, et qui nous apparaît comme un drame chrétien ; nous avons nommé la Visitation. Mais, pour esquisser, comme il convient, le touchant épisode de cette illustre fondation, il nous faudrait la plume qui traça la mort d'Atala et les chastes amours de Cymodocée, et nous sommes très-loin de posséder le brillant génie de M. de Châteaubriand. Cependant, puisque nous avons osé entreprendre de tracer quelques modestes pages à la louange de l'apôtre de Thonon, pourrions-nous

taire le nom de sainte Chantal, son intrépide et intelligente coopératrice dans les œuvres de la foi ? Ces deux âmes sont éternellement unies au ciel ; il ne conviendrait pas de les séparer sur la terre.

En écrivant notre premier ouvrage (1), nous avons démontré qu'en analysant attentivement la puissance naturelle de la femme dans l'art de la conversion du monde, on y découvrait son triple ministère : ministère d'initiative ou d'impulsion morale dans les œuvres saintes ; ministère d'exemple ou de type idéal ; ministère de concours dans l'accomplissement des desseins de Dieu. C'est le sens de ces paroles de la Genèse : « Il n'est pas bon que l'homme soit seul, donnons-lui une compagne, une aide qui, une fois émancipée, s'élèvera au-dessus de lui, quand la religion l'aura faite meilleure que lui. »

On entrevoit déjà le ministère de la femme, associée aux œuvres de dévouement des saints, destinée à exercer une action civilisatrice et durable sur les institutions religieuses et politiques. L'histoire n'a point oublié ces courageuses combattantes dans les luttes de l'esprit contre la chair, puisant leur force dans une chaste et fervente communauté de sacrifices, de prières et de vertus. C'est ainsi qu'au berceau de l'Eglise on voit

(1) *Histoire générale de la royale abbaye de Fontevrault et ses monuments.* — Introduction, page xx.

Macrine à côté de saint Basile ; Marguerite à côté d'Honorat ; Synclétique à côté d'Antoine, et que les noms de Monique et d'Augustin sont inséparables l'un de l'autre. Dans les siècles postérieurs, le séraphique François, dès son début, trouve aussi une sœur, une alliée digne de lui, et tandis que le pauvre mendiant donne à l'Eglise son glorieux institut, Claire Sciffi, jeune fille de dix-huit ans, voue sa virginité au divin époux. On sait que ce fut aussi à la suite d'une station de carême, prêchée à Dijon, que le saint évêque de Genève résolut de faire trouver à M^me^ de Chantal le bonheur que méritait l'angélique piété de cette femme incomparable.

Le divin Platon, indigné que des passions grossières fussent le ciment de l'union des âmes, paraît un jour avoir entrevu le lien sacré qui unit les saints, et dans les transports d'une joie dont il était loin de soupçonner le secret, il se prit à chanter l'amour sur sa lyre. Mais cet amour n'était point celui qui fit entendre sa voix à l'homme dégénéré. Le poète sublime eût voulu que les âmes s'aimassent ici-bas, comme les anges s'aiment au ciel, et, sans doute, il descendit dans la tombe, sans avoir vu se réaliser les charmes de son rêve. Il ignorait, le poète philosophe, que le christianisme seulement a pu enfanter de telles merveilles, et que ce n'est qu'au pied de la croix du Rédempteur que les enfants d'Adam purent retrouver les flammes inno-

centes et pures que les époux de l'Eden perdirent en cédant aux perfides conseils du tentateur. Tout autre amour que l'amour chrétien est passion, lui seul est descendu du ciel ; ce fut celui qui unit ici-bas saint François de Sales et sainte Chantal. Essayons maintenant de montrer quels étaient les desseins de Dieu en unissant ces deux âmes.

Depuis longtemps, François de Sales méditait un projet en faveur de l'infortune (1) ; il désirait procurer aux dames, d'un âge avancé, le précieux avantage de venir pleurer dans la solitude et de faire de leur veuvage un royal sacerdoce. Il rêvait, en principe, la création, non d'un ordre religieux (2), mais d'une maison de charité. Un irrésistible attrait l'entraînait vers les malheureux, et la mission de ses coopératrices devait se limiter aux œuvres de paroisses, si conformes à l'esprit de l'Eglise et si bien en harmonie avec la situation et les aptitudes des dames veuves. Elles devaient *visiter les pauvres* et quêter pour eux. Mais rien, au début, ne précisait la vraie place de chacune dans leur apostolat du bien.

Ce n'est que plus tard, à l'instigation d'un illustre cardinal-archevêque de Lyon (3), que la Visitation ac-

(1) Pièces justificatives, n° IV.
(2) *Esprit de saint François de Sales*, VIe partie, chap. v, p. 196.
(3) Messire Denis-Simon, cardinal de Marguemont.

cepte d'autres destinées et unit aux charmes de la vie active les ravissantes extases de la vie contemplative. C'est alors que M^me^ de Chantal, qui ne cessait de demander à Dieu de la préserver d'une vie sans labeur, d'un veuvage sans mérites, devint le premier et le principal instrument dont se servit la Providence pour cette importante et merveilleuse transformation.

Deux fois dans le cours de son existence, cette grande figure avait perdu les plus chers objets de son affection : sa vertueuse mère et son digne époux ; double leçon du ciel la préparant à ses hautes destinées. Dans le foyer, ouvert d'abord à tant d'espérances, le malheur, entrant sans pitié, immolait la principale victime, et laissait la vie à une jeune femme, sans compensation de tout ce qui pouvait la rendre supportable. Cependant, malgré le vide immense qui se fit autour d'elle, toutes les vertus recommandées par saint Paul lui devinrent familières : instruction chrétienne à ses enfants, soin des infirmes et des malades, surveillance active de sa maison, indifférence complète des sociétés mondaines, union intime avec Dieu, tel fut le résumé de sa vie, après les orages qui l'avaient si fortement agitée. La grandeur de ses consolations dépassa largement celle de ses infortunes.

Le jour de l'accomplissement des desseins de Dieu étant arrivé, François de Sales connut, par un songe,

celle que Dieu devait lui donner pour coopératrice, et ce fut à Dijon, à la suite d'une prédication, que le saint évêque de Genève eut une première entrevue avec Mme de Chantal, en présence de son vertueux père, M. de Frémiot. Là, il apprit ses vertus et ses malheurs. « Il suffit, dit l'éminent auteur des *Veuves et la charité*, d'une attention ordinaire pour se convaincre que la grande part, dans le sacerdoce de la charité, est dévolue aux veuves chrétiennes. Si la vierge s'approche des souffrances comme un ange, la veuve, ramenée à sa virginité par le chemin du malheur, les aborde comme une sainte. Elle reste habituellement au milieu du monde, là où elle a souffert, là où elle voit souffrir. A sa douleur, comme adoucissement, il faut le soin des affligés ; à son amour, l'adoption des pauvres ; aux blessures de son cœur, les blessures d'autrui à panser. Nul, comme elle, ne se sent plus entraîné à faire le bien pour adoucir le malheur et sanctifier le deuil ; et nul encore n'éprouve, à un plus haut degré, ces détachements des créatures, ces dégoûts du terrestre, ces aspirations surnaturelles, cette soif d'amour divin, toutes choses qui ouvrent les horizons du dévouement.

» Les saintes femmes, que Dieu se choisit, ignorent le plus souvent leur vraie destinée en ce monde. Le mariage, qu'elles ont regardé comme la vocation, dans

la pensée de Dieu, n'était que le noviciat. La vocation était le veuvage dans la charité. Le noviciat a fourni des devoirs qu'on s'est efforcé de remplir ; il a développé les aptitudes du dévouement ; il a tenu la novice en pleurs auprès des berceaux, et surtout au chevet de ce lit, où la maladie et la mort ont pris l'époux pour victime. Le grand coup porté, la veuve est prête pour épouser le Christ souffrant et devenir la mère des malheureux. Depuis que le mariage est un sacrement, le veuvage de la femme est un sacerdoce. Les veuves chrétiennes ainsi que Marie, la plus auguste d'entre toutes, descendent de leur calvaire, sœurs de charité de l'humanité souffrante ; d'autres, préférant l'office de Marie à celui de Marthe, unissent au travail les pieux exercices de la contemplation. » De toutes celles qui ont marqué leur place dans l'histoire de l'Eglise, pas une qui n'ait joint à la prière, aux soins des enfants, à l'éducation de la jeunesse, le culte des pauvres. Elles ont leurs traditions toujours vivaces, jamais interrompues. Le premier anneau de cette glorieuse chaîne est Marie, Mère de Jésus et des hommes ; les autres anneaux s'ajoutent avec les générations, et la chaîne ne s'est pas encore brisée. A côté de la succession des ministres dans le sacerdoce des autels, il y a l'apostolat de la charité. Nous pourrions dire une triple mission dévolue à la femme chrétienne : mission dans la conversion du

monde païen, accomplie par les vierges martyres ; mission dans la conversion des nations barbares, accomplie par les femmes apôtres ; mission dans la formation spirituelle et l'éducation morale et politique de la chrétienté, commencée au berceau de l'Eglise, et qui doit se terminer au dernier des jours. C'est l'œuvre des grandes institutrices, et c'est à ce ministère sublime, à ce noble dévouement, que Mme de Chantal fut appelée par la Providence.

Bientôt François dut quitter Dijon, et Mme de Chantal le conjurer de lui continuer ses soins. Le saint évêque l'assura que l'absence ne séparerait point leurs âmes.

Sous un tel guide, Mme de Chantal s'éleva bientôt aux plus hautes vertus ; et après une préparation de quatre années, il lui annonça l'immense sacrifice qu'il attendait d'elle.

« Avant de vous voir à Dijon, lui dit-il, je savais déjà que le ciel vous avait choisie pour manifester sa gloire, il avait désiré me le faire connaître lorsqu'il m'offrit vos traits en songe ; vous avez donné à vos enfants une éducation chrétienne, vous ne leur êtes plus absolument nécessaire ; vous pouvez les quitter ; je ne donnerai point à toutes les mères le conseil que je vous donne ; il m'est impossible de m'opposer d'un vœu du Très-Haut. Il vous a choisie pour donner l'exemple

d'un grand sacrifice, pour vous livrer tout entière à Jésus-Christ. L'Eglise vous attend pour être la pierre fondamentale d'un nouvel ordre ; c'est à vos soins que je confierai les saintes filles que je pourrai réunir ; que votre modestie n'en murmure point ; c'est la volonté de Dieu, que cela soit ainsi. Préparez-vous donc à quitter le monde, car l'heure des réflexions est passée, et voici le temps d'agir. » Ce langage flatta sensiblement les secrètes espérances de cette femme, digne de converser avec les anges. Bientôt pourtant elle ne tarda pas à s'apercevoir que son imagination, en lui représentant la vie du cloître comme l'existence la plus heureuse, lui avait voilé les aspérités du chemin qu'il faut franchir pour arriver au sommet de la sainte montagne. Les illusions eurent leur heure et leurs charmes ; la réalité arriva traînant à sa suite son cortége d'inquiétudes et de découragements.

En effet, M^me^ de Chantal doit s'éloigner pour toujours du foyer domestique. Les caresses de ses enfants provoquent ses larmes; l'amour divin et l'amour maternel se disputent son cœur ; jamais peut-être elle n'a éprouvé plus vivement les délicieuses voluptés de l'amour filial. Mais une voix secrète, celle de son Dieu, lui commande ce suprême sacrifice, sa destinée va s'accomplir.

Les historiens ont écrit sur ce sujet des pages brû-

lantes qu'il n'entre point dans notre plan de raconter ici. Nous dirons seulement que ce fut le 16 juin 1610 que François de Sales fit l'installation de la nouvelle supérieure et de trois novices, pierres fondamentales du monument éternel, dont notre apôtre allait doter l'Eglise, et que Paul V ne tardera pas à inscrire au nombre des ordres religieux. Dès ce jour, le triomphe de Mme de Chantal est assuré, et la Visitation va prendre une belle physionomie, toujours maintenue dans sa plénitude, et qui frappera d'admiration quiconque l'examinera dans tous ses détails.

Si les grands génies de notre siècle n'avaient point représenté avec un charme inexprimable les harmonies de la vie contemplative, nous saisirions ici l'occasion de la venger des attaques dont elle est l'objet. Oui, il est des hommes de génie qui se sont déclarés contre elle par le seul motif qu'elle est fille de la religion. Pourquoi ces déclamations contre les cloîtres? Depuis l'aurore du christianisme, le désert n'est-il donc pas devenu l'abri protecteur des âmes que le bruit du monde a effrayées? Ne blâmez pas ces vierges sages qui, comme le lis de la vallée que la montagne protège contre le souffle des tempêtes, sont venues demander asile à la maison du Seigneur. Elles ont choisi la meilleure part. Vous les eussiez préférées sous le toit conjugal; sans doute, le mariage

chrétien a ses vertus et ses gloires ; mais quelle couronne peut égaler celle qui orne les fronts des épouses du Christ?

Les esprits voluptueux seuls ne comprendront jamais le merveilleux secret de la transformation qu'opère la virginité dans la nature déchue. Le spectacle de cet héroïsme les confond d'étonnement, et, sous la plume de ces écrivains aveugles, naquirent les descriptions les plus étranges et les plus fausses. Pour eux, la religieuse est une victime enchaînée, plongée vivante dans un sépulcre, creusé par la religion. Quel étrange langage ! Quelles stupides fictions !

La religieuse, sans doute, est oubliée du monde qu'elle a fui ; mais ne la plaignez pas ; les regards de Dieu sont attachés sur elle, et cela lui suffit. Elle ne converse plus avec les hommes, mais elle ne cesse de s'entretenir avec celui que l'Eglise lui a donné pour époux. Elle n'habite plus dans de riches palais, mais elle a fixé sa demeure dans la maison de Dieu. Sur elle les vêtements somptueux ont fait place à l'habit grossier des pauvres, mais l'innocence est devenue sa plus riche parure. Séparée de ses parents et de ses amis, elle ne goûte plus les joies de la famille, mais au cloître elle en a retrouvé une autre non moins dévouée ni moins précieuse.

« Vierge ! s'écrie saint Bernard, d'où te vient ce bon-

heur d'être devenue l'épouse de Celui dont la splendeur éclipse celle des astres? »

Dans son magnifique traité *de la virginité*, saint Ambroise a dit avec éloquence : « Cette vertu remonte depuis le dernier anneau de la chaîne des êtres jusqu'à l'homme. Elle fait partie du souvenir dans les choses antiques, des charmes de l'amitié, de l'innocence dans le berceau, de l'enchantement dans la jeunesse, de l'humilité dans le religieux, de la sainteté dans le prêtre et dans le vieillard. Elle passe bientôt de l'homme à l'ange, et de l'ange à Dieu, où elle se perd comme dans un immense foyer... »

Que l'on ne dise pas que la virginité est une invention du christianisme. Les poètes anciens aimaient à retrouver son emblème au milieu des campagnes, dans les roses du printemps et dans les neiges de l'hiver ; et c'est ainsi qu'ils la placent aux deux extrémités de la vie, sur les lèvres de l'enfant et sur les cheveux du vieillard. Ils la mêlent encore au mystère de la tombe, et ils nous parlent de l'antiquité qui couronnait ses mânes des arbres sans semences, parce que la mort est stérile, ou parce que, dans une autre vie, les sexes sont inconnus et que l'âme est une vierge immortelle (1).

(1) A l'histoire de l'apostolat de Thonon se rattachent quelques noms illustres, et dans leur correspondance avec François de Sales viennent se peindre sous des couleurs les plus vraies leurs vertus et leur science.

Au premier rang se placent Louis de Sales, le premier compagnon des courses apostoliques de saint François ; Jean-François de Sales, frère du grand patriarche et son successeur à l'évêché de Genève; Charles-Emmanuel I (*a*), duc de Savoie, son puissant coopérateur dans la conversion du Chablais; le baron d'Hermence de Saint-Joire; le président Favre; Charles de la Rochette, président du sénat de Savoie; M. de la Flechère; le président Pobel de Bonneville; le P. Monet de Bonneville, jésuite; le P. Philibert, capucin; le P. Chérubin et le P. Esprit, célèbre prédicateur à Thonon; le P. jésuite Forrier, confesseur de saint François; le P. Monod, célèbre par ses vastes connaissances; la jalousie de Richelieu le fit exiler de France et renfermer au château de Montmélian, où il mourut; l'abbé Christain, aumônier de l'évêque Granier; Baltazar Maniglier, premier préfet de la Sainte-Maison ; le P. Canisius, l'apôtre de l'Allemagne, béatifié par Pie IX le 2 août 1864. Il lutta quarante ans contre les hérésies modernes; fondateur du collége de Fribourg, en Suisse, il fut l'un des plus puissants conseillers de saint François, l'aida de ses lumières et contribua puissamment au succès de la conversion du Chablais. Le bienheureux mourut le 21 décembre 1597. Entendre François de Sales proclamer, au XVI^e^ siècle, l'excellenee des vertus de Canisius, c'est assurément un éloge au-dessus de tout ce qu'on pourra écrire sur cet illustre enfant de Loyola.

(*a*) En 1612, François de Sales, par plusieurs lettres, sollicita la canonisatíon d'Amédée IX, mais il n'eut pas la consolation, en son vivant, de voir se réaliser un souhait si cher à son cœur. — Voir la lettre écrite à Rome, aux pièces justificatives, pièces n^os^ IV, V, VI et VII.

La dynastie de Savoie, fondée l'an 1000 de l'ère chrétienne par Humbert aux blanches mains, présente une suite de trente-neuf successeurs, composée de dix-sept comtes, quatorze ducs et de huit rois, y compris le roi actuel, Victor-Emmanuel II. Amédée IX avait succédé à Louis, son père, fils et successeur d'Amédée VIII, en faveur duquel, l'an 1416, la Savoie fut érigée en duché par Sigismond, empereur d'Allemagne. Amédée IX naquit à Thonon, 1^er^ février 1435; il mourut à Verceil, le 30 mars 1472, âgé de trente-sept ans et deux mois; sa fille Louise, l'une des gloires des Clarisses, fut canonisée en 1839 par Grégoire XVI. Elle était cousine germaine de Louise de Savoie, reine de France, déclarée bienheureuse par Benoît XIV.

# DEUXIÈME PARTIE

## SAINT FRANÇOIS DE SALES DOCTEUR

---

### CHAPITRE PREMIER

**Saint François de Sales controversiste (1).**

TOUTES les époques de l'histoire, on a vu des hommes de génie abuser des dons du Créateur qui les en avait comblés, et faire de leur science une arme contre lui et contre l'humanité. Depuis Arius, le terrible adversaire de la diité du Verbe, jusqu'à l'hypocrite Calvin, fougueux ennemi de la divine Eucharis-, que d'ouvrages ne furent pas écrits ! e conférences établies ! Combien d'effurent tentés, dans le but de fixer les ıces et d'arrêter le torrent des innovations, dont la vérité avait été menacée !

(1) Pièces justificatives n° VIII. — François dédie aux habitants de Thonon son livre des controverses.

Nous venons de suivre François de Sales, apôtre du Chablais, dans ses courses apostoliques ; nous l'avons admiré comme saint de premier ordre, triomphant, par son aimable douceur, des passions fougueuses des sens, entraînant, par son zèle de feu, les âmes à la vérité catholique. Etudions-le maintenant dans ses luttes contre l'orgueil et les subtilités de l'esprit, confondant l'hérésie et vengeant triomphalement la foi catholique de ses attaques.

La vie de ce grand saint, comme celle de saint Athanase, ne peut se séparer, pendant un quart de siècle, de l'histoire même de l'Eglise. Les gloires de son apostolat, la puissance de sa polémique, la profondeur, l'onction et la force de ses admirables écrits ont fait l'admiration des siècles, et après une étude sérieuse de ses écrits, on reconnaît qu'il fut à la fois capable de convaincre, et qu'il possédait, à un degré suprême, l'art de persuader et d'émouvoir.

Bossuet disait de ses entretiens : « Ce sont des ouvrages délicieux, remplis de candeur, écrits avec un charme irrésistible. » Fénelon aimait son style naïf et sa simplicité charmante ; c'est surtout dans ses controverses (1), dit le grand archevêque de Cambrai, qu'il se montre vraiment sublime. Quand François écrivit ce

(1) Voir à l'appendice la dédicace de cet écrit aux habitants de Thonon.

livre, il n'avait que vingt-sept ans ; mais déjà il laissait entrevoir qu'il était de ceux qui ont le privilége d'inspirer de bonne heure de brillantes espérances ou de grandes terreurs ; on sent d'avance qu'ils ne feront rien à demi. Il aimait Dieu sans partage ; passionné pour le mal, son cœur eût dépassé les limites ordinaires. Dans la première partie de ce remarquable ouvrage, l'éminent écrivain, poursuivant l'hérésie jusque dans ses derniers retranchements, démontre comment les fondateurs de la Réforme et leurs adeptes se sont ingérés, sans mission, dans le ministère ecclésiastique ; d'où il conclut qu'ils sont de faux pasteurs et leur Eglise une fausse Eglise ; que leurs auditeurs sont inexcusables de les écouter, et plus inexcusables encore ceux qui osent leur adresser la parole au nom de l'Eglise du Christ.

Ces principes établis, l'éminent controversiste poursuit les sectaires dans tous leurs subterfuges et les détours où ils ont essayé d'éluder les traits de la vérité catholique, et réfute, d'une manière victorieuse, leurs objections sur la mission extraordinaire, l'invisibilité de la chute de l'Eglise et les prétendues innovations introduites dans le christianisme par la papauté.

Les règles de la foi sont ensuite passées en revue ; il en compte huit : L'*Ecriture*, la *Tradition*, l'*Eglise*, l'*autorité du Pape*, les *Conciles des Pères*, les *miracles* et la *raison naturelle*.

Il démontre d'abord que l'Ecriture est la règle de la foi, mais seulement expliquée par l'Eglise, qui en est la seule et légitime interprète ; d'où il conclut que les hérétiques, en rejetant l'autorité de l'Eglise, ne peuvent plus faire de l'Ecriture la règle de leur foi. Il prouve ensuite que les protestants ont altéré l'Ecriture par des suppressions en désaccord avec leurs maximes : « Comment découvriront-ils les livres inspirés d'avec ceux qui ne le sont pas, quand ils ont rejeté l'autorité de l'Eglise, seule capable de leur servir de guide ? »

Un savant de notre époque, expliquant cette doctrine, disait naguère dans son énergique langage : « Tout écrivain, appartenant à l'une des Eglises dissidentes, prenant la plume contre l'Eglise catholique, doit être arrêté au titre même de son ouvrage. Il faut lui dire : « Qui êtes-vous ? Comment vous nommez-vous ? D'où venez-vous ? Pour qui parlez-vous ? — Pour l'Eglise, dites-vous. — Quelle Eglise ? Celle de Constantinople, de Smyrne, de Bucharest, de Corfou ? Aucune Eglise ne peut être entendue contre l'Eglise, pas plus que le représentant d'une province particulière contre une assemblée nationale, présidée par le souverain. Vous êtes justement condamné avant d'être entendu : vous avez tort, sans autre examen, puisque vous êtes isolés. — Je parle, direz-vous, pour l'Eglise que vous nommez et pour toutes celles qui suivent la

même foi. — Dans ce cas, montrez-nous vos mandats ; si vous n'en avez pas de spéciaux, la même difficulté subsiste ; vous représentéz bien plusieurs Eglises, mais non l'Eglise ; vous parlez pour des provinces, l'Etat ne peut vous entendre. Si vous prétendez agir surtout en vertu d'un mandat d'*unité*, nommez cette unité ; faites-nous connaître le point central qui la constitue. Si vous ne pouvez nommer ce point central, vous ne pouvez pas même vous nommer *république chrétienne*, ce qui suppose un chef. Vous vous croyez un édifice, vous n'êtes que des pierres indigentes d'un centre d'unité. Vous n'êtes donc pas une Eglise. »

Passant ensuite à la seconde règle de foi, aux vraies traditions apostoliques, François reproche aux protestants de n'en pas tenir compte. Telles sont, selon lui, les deux règles de la foi catholique. Mais pour en faire une prudente application, il faut, dit-il, de nouvelles règles : 1° l'enseignement de l'Eglise catholique ; et là il montre que la véritable Eglise doit obéir à un chef, étant *une*, *sainte*, *aussi ancienne que le christianisme lui-même*, *universelle*, *féconde*, *apostolique*. Grands caractères de l'Eglise catholique et que ne possède pas l'Eglise réformée.

Expliquant ici le sens de ces paroles de Jésus-Christ : *Tu es Petrus*, François démontre que la pierre fondamentale sur laquelle est élevé l'édifice chrétien, est la

pierre principale et nécessaire, puisque les autres s'affermissent sur elle. « On peut, dit-il, remuer les autres, le bâtiment restera debout ; mais qui remue la pierre fondamentale, renverse l'édifice. Si donc les portes de l'enfer ne peuvent rien contre l'Eglise, elles sont aussi impuissantes contre son chef. »

Sur ces autres paroles du Sauveur à Pierre : *Confirma fratres tuos ;* « confirme tes frères dans la foi, » l'intrépide défenseur de la papauté s'exprime ainsi : « L'Eglise ne peut pas toujours être assemblée en un Concile général, mais elle a toujours besoin d'un confirmateur infaillible auquel on puisse s'adresser, et il était nécessaire que le pasteur ne pût conduire ses enfants à l'erreur ; et les successeurs de ce pasteur privilégié durent hériter de ses ineffables prérogatives... »

La seconde règle d'application, c'est l'autorité du Pape. Ici, après avoir établi la primauté de saint Pierre sur les autres apôtres, François prouve que ses successeurs ont hérité de ses augustes prérogatives ; que les papes sont des successeurs réels, et que, comme tels, ils sont chefs de l'Eglise. Cette vérité, le controversiste la confirme par les éloges, les titres et les priviléges que leur a donnés l'antiquité chrétienne. D'où il suit que Rome est le centre nécessaire de la communion catholique, et que le Pape peut, sans les Conciles, définir les

matières de foi ; vérité peu comprise de nos jours, mais qui n'en est pas moins indiscutable.

Saint Thomas a dit : « Point d'unité d'Eglise sans unité de foi, mais point d'unité de foi sans un chef suprême. » François de Sales ajoute, avec une sagacité qui sera toujours plus admirée à mesure que les hommes deviendront plus sages : « Le Pape et l'Eglise, c'est tout un ! » Ce grand patriarche eut jadis l'ingénieuse idée de réunir les différents titres donnés aux pontifes suprêmes et à leur siége. Ce tableau est piquant et ne peut manquer de produire une impression profonde sur les esprits droits. Le Pape y est appelé le chef de l'Eglise du monde, le patriarche universel, l'évêque élevé au faîte apostolique, le confirmateur de la foi des chrétiens, le souverain Pontife, le prince des évêques, Moïse par l'autorité, Samuel par la juridiction, Pierre par la puissance, Christ par l'onction, origine de l'unité sacerdotale, siége suprême qui ne peut être jugé par aucun autre, etc... »

La réunion de ces différentes expressions est bien digne de l'esprit lumineux qui distingue le grand évêque de Genève. On a vu, plus haut, quelle haute idée il se formait de la suprématie romaine. Méditant, un jour, sur les analogies des deux testaments, il insistait sur l'autorité du grand prêtre des Hébreux : « Le nôtre, disait-il, porte aussi sur sa noble poitrine l'*urim*

et le *thummim*, c'est-à-dire la doctrine et la vérité. Certes, tout ce qui fut accordé à la servante Agar a bien dû l'être, à plus forte raison, à l'épouse Sarah (1). »

Dans la troisième partie, après une élégante récapitulation, il aborde la question des sacrements, dont le protestantisme a altéré la forme ; puis il termine cet important travail par le poétique tableau des dogmes du purgatoire, de la communion des saints et des prières pour les morts : « Quoi de plus harmonieux, s'écrie-t-il, que ce fleuve majestueux, où la piété vient étancher sa soif aux sources de la grâce. C'est une chaîne immense dont les puissances de la terre ne sauraient briser les anneaux ; elle enlace les hommes et rapproche les distances. Par elle, les actions les plus humbles deviennent méritoires, les larmes se changent en joie, le désespoir fait place à la résignation. Par elle, la mort perd sa puissance, et, à l'horizon lointain de nos immortelles destinées, nous apparaissent encore les affections qu'elle nous a ravies. » Ainsi l'avait dit un de nos plus grands poètes : Il semble qu'en quittant la terre, nos âmes emportent avec elles les âmes de ceux qu'elles abandonnent dans un *sursum corda* continuel.

Ils semblent s'être évanouis, ces jours de foi, où les paroles venues de Rome étaient considérées comme des

(1) *Controverses*, disc. XI, p. 247.

oracles sacrés. Rome alors assurait le repos des empires et des trônes, et les consolidait sur leurs fondements. Des hommes qui se sont plu à fausser l'histoire, ont voulu voir dans ce pouvoir suprême une scandaleuse usurpation, humiliante pour la tiare. Comme s'il n'était pas plus rationnel que la souveraineté du droit fût plus utilement confiée aux mains d'un homme, armé de la puissance de la religion, introduit dans le conseil de Dieu, pouvant verser le baume où l'on a jeté le fiel, qu'à celles d'une multitude aveugle, passionnée, dépassant toujours le but, et dont les agitations sont aussi difficiles à arrêter qu'elles ont été faciles à mettre en mouvement.

L'Europe semble avoir changé sa politique ; elle repousse l'autorité du Pape, parce qu'elle semble ne vouloir plus de l'autorité de Dieu. Les peuples ont revendiqué leurs droits prétendus dans la dispensation des couronnes et des sceptres. Avons-nous gagné à cet échange ? En attendant les enseignements de l'avenir, qu'on ne perde pas de vue que les rois sont hommes, et, comme tels, sujets aux passions qui réclament souvent du sang et des larmes ! Or, quand il sera nécessaire de mettre un terme à la tyrannie, qui donc prononcera l'anathème ? Qui donc décidera si les intérêts de la nation doivent l'emporter sur les caprices d'un seul homme, et si cet homme doit ou non tomber du

trône ? Sera-ce le peuple ? Il en a le pouvoir, car personne ne peut refuser aux tempêtes révolutionnaires celui d'engloutir moins fort qu'elles. Mais en ont-elles le droit ? Cette grave question a, depuis des siècles, agité les esprits, et nous osons affirmer qu'elle ne sera jamais résolue. On ne peut nier que dans les moments de troubles et d'agitations populaires les citoyens de mœurs paisibles, les vrais amis de l'ordre, se retirent ou se taisent ; il ne reste plus, pour lutter contre l'anarchie, qu'une faction qui se décore du nom de peuple ; à elle l'audace, à elle la force, et presque toujours à elle la victoire d'un jour, parce qu'elle n'a rien à perdre. Incapable de pouvoir se guider elle-même, mise en mouvement par des passions excessives et désordonnées, cette masse, aveugle et stupide, se jette partout où l'ambition de ses avides conducteurs la pousse. Elle n'exercera son droit prétendu qu'en ébranlant le monde ; elle renverse, brise sceptres et couronnes, uniquement parce qu'ils sont, à ses yeux, les insignes glorieux de la puissance et d'une autorité qui la gêne. Voyez à travers combien de ruines les peuples passent d'un roi à l'autre, quelle démence préside à ces changements incessants !

Princes téméraires ! vous avez pensé pouvoir mettre votre diadème en sûreté en l'écartant de la main sacrée qui présidait à vos destinées ; cette main n'enle-

vait que votre couronne, celle du peuple enlève vos têtes !

Quand jadis Rome déposait un empereur, il n'y avait pas même l'ombre d'une guerre civile ; l'événement se passait entre deux hommes : le nom d'un seul était changé, le pouvoir restait le même. Un jour, le peuple voulut essayer sa puissance, et bientôt, désabusé par d'infernales tragédies, il reconnut son erreur et avoua que la puissance des papes fut un bienfait immense, une impérieuse nécessité.

On nous pardonnera ces réflexions. A une époque où l'erreur a tant d'organes, l'historien remplit une mission quand il rappelle des vérités. Nous ne prétendons cependant pas que la papauté doive reconquérir les pouvoirs que lui donnèrent les époques du moyen-âge, mais ce que nous avons voulu dire, c'est que ce n'est pas le droit qui lui manque.

Les enseignements de notre héros, adressés, il y a plus de trois siècles, aux enfants de la Savoie, durent germer plus tard dans le beau diocèse de François de Sales, et y produire des fruits dont les suaves parfums embaument, à cette heure, l'univers catholique. Trois intrépides défenseurs de la papauté (1) ont recueilli,

(1) Mgr Plantier, évêque de Nimes, appartenait à la Savoie par son père. — Mgr Dupanloup, évêque d'Orléans, naquit à Annecy. — Mgr Mermillod est né aux portes de Genève.

avec un religieux respect, les doctes leçons de leur père dans la foi. Héritiers de ses vertus sublimes, ils le sont aussi de son brillant génie et de son invincible attachement au siége de Rome. Aujourd'hui que la haine contre la papauté grandit et se répand avec une diabolique fureur, il y a dans les paroles de ces vigoureux athlètes des enseignements qu'il est bon de recueillir.

L'éminent évêque de Nîmes, répondant aux allégations erronées d'une triste célébrité de notre époque, disait : « La souveraineté temporelle du Pape est un pouvoir appuyé sur le plus incontestable des droits et sur une possession plus de dix fois séculaires ; avec une pareille consécration, faudra-t-il qu'il soit moins respectable que tant d'autres droits, qui sont moins solidement établis? Suffira-t-il que des scélérats lui portent atteinte pour qu'il cesse d'être sacré ? Ou bien, suffira-t-il que d'insensés publicistes colorent du nom de vœu populaire l'audacieux attentat qui l'aura confisqué, pour justifier le crime de cette usurpation ? Ou bien, enfin, serait-on téméraire et trop absurde en soutenant que ce forfait, condamné par la justice et la raison, ne peut être absous et légitimé par les décisions d'un congrès (1) ?... »

(1) Réponse à la brochure *le Pape et le congrès*, p. 11. — *La souveraineté temporelle du Pape*, par Mgr Dupanloup. — Discours de Mgr Mermillod à l'abbaye des Prémontrés de Saint-Michel.

Pendant que François de Sales foudroyait l'hérésie par ses admirables écrits et ses prédications sur le sol du Chablais, un sectaire célèbre rivalisait de zèle avec lui, et s'efforçait d'entraîner la Suisse à l'erreur, avec d'autant plus de succès que le génie de ce rhéteur habile lui permettait de se mesurer avec notre saint. C'était Théodore de Bèze, littérateur distingué, passionnément épris de ses plaisirs, jaloux des honneurs de la fortune, mais né pour perdre les âmes et amuser la cour dissolue d'un Néron. Clément VIII voulait cette âme, et pour cette brillante conquête, il ne lui manquait que l'ouvrier, le ravisseur adroit. Mission honorable, mais difficile, que celle où il s'agissait d'entrer en lutte avec un vieillard dont la science faisait l'admiration du monde entier. Puis, c'était à une de ces époques néfastes où une foule de rhéteurs, avides de renommée, sont aux aguets de toutes les issues, comme aux jours des grandes calamités d'Athènes et de Rome, où les moindres talents prenaient la plume de l'hérésie, s'affublaient du manteau de philosophe, essayant de fixer l'attention par leur imprudente et excessive vanité : moyen odieux dont usèrent quelques adeptes des grands coryphées de la Réforme (1).

(1) On a prétendu à tort que l'entrée de Genève fut alors interdite à François de Sales, sous peine de mort. Le zélé missionnaire y allait souvent accompagné de ses amis, y logeait avec eux à l'hôtel de l'*Ecu de*

La première entrevue de François de Sales et du ministre de Bèze se renferma dans les limites d'une gracieuse courtoisie ; mais il n'en fut pas ainsi de la seconde, elle fut vive, animée.

Introduit dans une antichambre où était le portrait de Calvin, au-dessous duquel se lisaient ces vers :

Hoc vultu, hoc habitu Calvinum sacra docentem
Geneva felix audiit,
Cujus scripta piis toto celebratur in orbe
Malis licet ringentibus.

« Ce sont là les traits et le maintien de Calvin, de la bouche duquel Genève a eu le bonheur de recevoir la sainte doctrine, et dont les écrits font dans tout l'univers l'admiration des hommes pieux, en dépit de la rage des méchants. »

Quand se montra l'éminent vieillard, François eut le courage, avec une franchise qui ne déplut pas au ministre, de faire cette réflexion : « Il faudrait, dit-il, modifier ainsi le sens de ce double distique :

Hoc vultu, hoc habitu Calvinum falsa docentem
Geneva demens audiit,
Cujus scripta piis toto damnantur in orbe,
Malis licet ringentibus.

*France*, mais il lui était défendu de faire du prosélytisme en faveur du catholicisme. C'est ce qui a fait dire à ses biographes que sa vie eût été en danger si les Genevois eussent découvert le but de son voyage et de ses visites chez de Bèze.

« Ce sont là les traits et le maintien de Calvin, de la bouche duquel Genève eut la folie de recevoir une fausse doctrine, et dont les écrits sont dans l'univers l'objet de l'exécration des hommes pieux, en dépit de la rage des méchants. »

Insensiblement ramenée sur le terrain de la controverse, la conversation s'engagea sur la question de la grâce, cette question brûlante, une des plus ardues de la theologie, qui, au temps de Pélage, avait soulevé la grave discussion de la conciliation du libre arbitre de l'homme avec la prescience divine, ne pouvait échapper aux ruses de Théodore de Bèze, assez habile pour s'en servir, comme d'une arme puissante, pour rehausser ses erreurs.

De même qu'autrefois Luther, le savant ministre, ose, en présence de François de Sales, soutenir que l'homme se meut nécessairement et inévitablement dans un cercle que Dieu lui a tracé d'avance, faisant de l'homme un stupide automate, paralysant ses belles facultés, le conduisant enfin au fatalisme brutal : c'était nier la toute-puissance de Dieu et son omni-science, renverser sa justice et Dieu lui-même.

Répondant à l'objection soulevée par le sectaire, François de Sales traça, sur ce dogme mystérieux, des enseignements admirables : « L'homme, dit-il, ne peut acquérir aucun mérite dans l'ordre surnaturel sans la

grâce ; mais Dieu ne refuse à personne les secours indispensables pour leur salut, et l'homme peut ensuite coopérer ou résister à cette grâce, d'où naît le mérite ou le démérite (1). »

Ainsi, l'habile controversiste combinait, d'une façon merveilleuse, l'immense action de Dieu dans l'éternité avec la sphère limitée de l'action humaine dans le temps. L'homme conserve sa liberté au milieu de l'accomplissement des décrets éternels de Dieu, absolument comme il peut se mouvoir dans un sens opposé à la direction d'un navire, ou au mouvement incessant de la terre, sans que la marche de l'un et l'autre en éprouve le moindre retard.

Dans cette admirable thèse, François de Sales, en défendant la liberté de l'homme, montre que Jésus-Christ est mort pour tous, et que sa mort a été spécialement offerte pour le salut des élus.

(1) Plus tard nous verrons le saint évêque de Genève consulté par un illustre archevêque, Anastase Germonio, puis par Clément VIII, Paul V et le jésuite Lessius, répondre qu'il vaut mieux s'attacher à faire un bon usage de la grâce que de former à son occasion des disputes qui ne peuvent qu'altérer la charité et troubler la paix de l'Eglise. Non pas, ainsi que nous venons de le voir, que son esprit fut en suspens sur la question controversée, ainsi qu'il nous le prouva au septième et quatrième livre de son *Traité de l'amour de Dieu*, mais l'esprit de concorde était chose si précieuse à ses yeux qu'il eût préféré voir les jésuites et les dominicains laisser là toutes controverses pour tourner tous leurs efforts au plus grand bien des âmes.

De Bèze, subjugué par les irréfutables arguments et l'inflexible logique de son habile adversaire, se contenta de garder le silence, ne sachant quelle attitude prendre et quel langage tenir pour résister aux arguments serrés qu'il venait d'entendre.

Passant du dogme de la grâce à celui de la suprématie de l'Eglise romaine, tant exaltée par le génie de l'immortel Bossuet, François parcourt, dans son vol rapide, les différentes images nées sous la plume des écrivains sacrés. « Rien de plus évident, dit-il, que cette primauté que nul ne peut contester avec avantage. Est-ce une maison ? Elle est assise sur le rocher et sur son fondement, qui est Pierre. Vous la représentez-vous comme une famille ? Voyez Notre-Seigneur qui paie le tribut, comme chef, et d'abord, après lui, saint Pierre, comme son représentant. L'Eglise est-elle une barque? Pierre en est le véritable patron, et c'est Notre-Seigneur lui-même qui nous l'enseigne. La réunion, opérée par l'Eglise, est-elle représentée par une pêche ? Pierre se montre le premier, et les autres disciples ne pêchent qu'après lui. Veut-on comparer la doctrine qui nous est enseignée aux filets d'un pêcheur? C'est saint Pierre qui les jette, qui les retire ; les autres disciples ne sont que ses aides. Saint Pierre présente les poissons à Notre–Seigneur. »

Accablé par le poids de ces puissants témoignages,

de Bèze répondit : « Je suis d'avis que le salut est possible dans l'Eglise romaine (1), mais vous l'avez rendu difficile en ordonnant, pour l'acquérir, la pratique des bonnes œuvres. Vos prosélytes, entraînés par la pente de la nature, tombent dans le mal, ils ont su qu'ils se perdaient en le commettant, ils seront punis pour avoir menti à leur conscience. Nous aussi nous recommandons les bonnes œuvres, mais nous ne scellons point du cachet de la réprobation l'infraction de ce conseil (2). »

(1) Les ministres protestants attachés à la personne de Henri IV, pressés par ce prince de lui dire si on pouvait se sauver dans l'église romaine, répondirent affirmativement. Les ministres luthériens donnèrent, en 1707, la même solution à Louis-Rodolphe, duc de Brunswick, qui les avait assemblés pour avoir leur réponse sur cet important sujet. La princesse Elisabeth-Christine, sa fille, ayant reconnu que les protestants étaient dans l'erreur, déserta leur bannière et épousa, en 1708, l'archiduc d'Autriche. Le duc de Brunswick et Imoff, son principal ministre, abjurèrent aussi, et en mémoire de ce fait, le duc fit bâtir à Brunswick une église catholique. — (De Cambis, I, p. 239.)

(2) Dans l'impossibilité de nier les paroles de Jésus-Christ, rapportées au chapitre xxv, verset 41, de saint Matthieu : *Allez, maudits, au feu éternel, parce que j'ai eu faim et vous ne m'avez pas donné à manger; j'ai eu soif et vous ne m'avez pas donné à boire ; j'ai été nu et vous ne m'avez pas vêtu ; j'ai été en prison, et vous ne m'avez pas visité,* les protestants se virent contraints d'admettre la nécessité des bonnes œuvres pour le salut. Et il est bon de remarquer *qu'en cela,* ils rejettent aujourd'hui la doctrine des chefs de la réforme : de Luther, de Calvin, de Bèze, etc., etc. « Luther disait, en effet, si un papiste se scandalise de ce que j'écris, que la foi justifie seule, le papiste est un âne. C'est la même chose. La seule raison que j'ai à en donner, c'est qu'ainsi je le

C'était là le singulier langage de Calvin, rayant d'un seul trait de plume la parole divine, parce qu'elle le contredit. C'était l'hérésiarque disant à ses adeptes : « Le Christ ne vous demande qu'une admiration stérile pour son adorable doctrine. Vous ferez bien de secourir l'indigence, mais laissâtes-vous vos frères mourir d'inanition, vous n'en seriez pas moins sauvés ? C'était renverser d'un seul mot la parole de saint Paul, pour faire prévaloir celle d'un orgueilleux sectaire. C'était soutenir que Dieu reçoit avec un amour égal l'assassin parricide et le plus généreux bienfaiteur de l'humanité. »

— « Se sauver sans les bonnes œuvres, reprit François, n'est pas possible. Que sert alors une foi orgueilleuse gravée au fond du cœur, si elle ne se traduit par des actes ? Je ne comprends pas un législateur prescrivant à l'homme des devoirs, ne sanctionnant ni l'infraction, ni la soumission à ses lois. Dieu, en donnant à l'homme le royal privilége de la liberté, lui donna pour sanction le décalogue ; et plus tard, après la déchéance et la Rédemption, il lui donna le saint Evangile. La liberté de la famille et la liberté nationale, dans l'ordre social, ont été sanctionnées par les lois de la

veux, ainsi je l'ordonne ; que ma volonté serve de raison. » Les protestants, honteux de cette absurdité, reviennent sur ce point à la doctrine catholique. Puissent-ils, sur tous les autres articles, ouvrir également les yeux à la lumière de la vérité ! — L'abbé de Baudry.

nation, et c'est, sous ce double joug, que l'humanité doit poursuivre sa course, libre de choisir entre le bien et le mal. Sans les lois, il n'y a ni droit, ni devoir, ni bien, ni mal, ni obligation : c'est le désordre. Tout cela supprimé, que reste-t-il ? La force brutale. Or, la force, c'est la guerre. Mais ne faisons pas de suppositions impossibles ; on peut braver la sanction divine, mais non la nier ; on peut se révolter contre elle, mais on ne saurait s'en affranchir, car elle est la nécessité impérieuse.

» Chassée du trône, prescrite par la force, elle ne meurt pas, elle va se mêler parmi le peuple, déguisant son nom, elle subsiste et va demander asile à la religion, où elle élève autour du despote d'insurmontables barrières. Malheur au souverain qui la déplace ! Toujours armée de son droit et de l'anathème, elle séjournera au milieu d'une multitude aveugle, pour venger, à son heure, ses coutumes et ses croyances méprisées. »

Cet argument sans réplique aurait dû convaincre de Bèze ; mais les préventions, les préjugés funestes de ce savant, ayant conscience de son érudition, que l'attrait du commandement et de l'indépendance attachait à sa haute position, et par-dessus tout l'orgueil, l'empêchèrent de proclamer sa défaite et le jetèrent dans un parti désespéré.

François de Sales tenait Clément VIII au courant de ses controverses avec le savant ministre de Genève. Il

faisait partager au Pontife suprême ses succès et ses craintes : « J'ai cru remarquer en lui, dit-il, que le ministre n'est nullement disposé à sacrifier au salut de son âme les avantages de sa haute position et l'ascendant qu'elle lui procure... » La charité est ingénieuse, elle donne souvent au dévouement des saints de sublimes inspirations : « Allez, dit Clément VIII à François, offrir à ce fils égaré une pension de quatre mille écus d'or. » L'apôtre retourne donc une troisième fois à l'hôtel de de Bèze, où il le trouva les yeux fixés sur une des pages des œuvres de saint Augustin : « Je me plais singulièrement avec ce Père de l'Eglise, dit le ministre ; la douceur de ses nobles accents pénètre l'âme ; ils respirent une mélancolie qui convient à un vieillard qui se prépare à quitter la terre... »

— « Cependant, reprit François de Sales, saint Augustin condamne hautement vos maximes... »

— « Eh ! qu'importe, dit de Bèze, le grand docteur cherchait la vérité, nous poursuivons le même but par deux routes différentes ; défions-nous de l'intolérance qui nous fait dédaigner ceux qui n'ont point arboré les mêmes bannières que nous ? »

— « Hélas ! répondit François, que ne marchez-vous sous les miennes. Vous étiez digne d'être un flambeau dans l'Eglise de Dieu. Quelle n'eût pas été votre gloire si, à l'heure de l'épreuve, au lieu de vous abandonner

au torrent, vous eussiez offert une planche de salut à tant d'âmes qu'il entraîne avec vous ! »

— « Je n'ai jamais cherché que la vérité, dit de Bèze ; je puis me rendre ce précieux témoignage. Il n'est pas impossible que je me sois trompé, mais cette erreur aurait, en ce cas, ma conscience pour complice. »

Ne pouvant s'entendre sur ce point, les deux controversistes, avant de se séparer, discutèrent la question du libre examen dans l'interprétation des saintes Ecritures. Dès le début, de Bèze refusa d'admettre l'autorité suprême d'un tribunal compétent, en matière de doctrine et de foi : — « Ou le christianisme n'est pas vrai, dit François de Sales, ou vous êtes dans l'erreur ; car comment supposer, en effet, que Jésus-Christ soit descendu sur la terre pour enseigner une doctrine qu'il serait libre à chacun d'interpréter, suivant les caprices d'une raison superbe, inconstante et trompeuse ? Jésus-Christ ne savait-il pas avec quelle facilité l'homme abuserait d'un tel privilége ? Ignorait-il donc avec quelle adresse l'orgueil de l'esprit viendrait légitimer les viles passions du cœur ? Comment n'aurait-il pas compris que l'homme, être faible et borné, serait un jour tenté de sonder les mystères de la religion, et qu'écrasé sous le poids de leur grandeur, il ne craindrait pas de les révoquer en doute, et de se précipiter follement dans le chemin des innovations et de l'incrédulité ? Quel philo-

sophe, assez dépourvu de jugement, oserait accuser Jésus-Christ d'avoir méconnu le cœur humain et manqué de prévoyance en livrant l'homme, sans boussole, aux caprices d'un guide aveugle, séduit ou passionné. Non, Jésus-Christ ne serait pas Dieu s'il n'avait pas eu la sagesse de condamner la *doctrine du libre examen*. »

— « Vous ne me persuaderez pas, répondit de Bèze, et, selon moi, les chrétiens peuvent s'en tenir à l'Ecriture sainte, où ils trouveront les règles de la foi et de la morale. » — « Et quand l'Ecriture présente un sens obscur ou double, reprit François, qui sera alors le juge suprême? » — « L'Esprit saint, dit de Bèze, donne à chacun la lumière, pour s'assurer du véritable sens. » — « Mais si l'Esprit saint, ajoute François, donne assez de lumières à tous les hommes pour qu'ils puissent connaître la vérité, comme la vérité est *une*, les hommes ne peuvent différer de sentiment sur elle; et alors expliquez-moi vos incessantes *variations*, et comment il se fait que, dans les rangs de la Réforme, pas un de vous ne s'accorde dans les décisions des dogmes de la foi : Luther admet la présence réelle, Calvin la rejette; le premier a rayé des livres saints l'épître de saint Jacques; le second l'adopte. Luther se rit de l'Ecclésiaste et regarde le livre de Job comme une fable. Direz-vous qu'il se trompe? Il vous dira qu'il est inspiré de l'Esprit saint, et que vous vous trompez vous-même.

Reconnaissez donc qu'il en est de la société religieuse comme de la société civile ; dans l'une et l'autre, il faut un pouvoir suprême qui puisse maintenir dans une invincible union de sentiment les individus qui les composent. Sans cette autorité, il n'est pas de certitude possible, et l'invincible doute devient l'inévitable conséquence de son absence. »

Après cette vive discussion, François offrit au ministre, à demi vaincu, la pension de Clément VIII. De Bèze sourit, et laissa errer sur ses lèvres quelques paroles gracieuses à l'adresse du généreux pontife. L'apôtre, vivement ému, en prit occasion de réitérer ses aimables instances, mais, hélas ! sans espoir de succès.

— « Si je suis sur le chemin de l'erreur, dit le ministre, je prie Dieu de m'éclairer. » Puis il ajouta : « Je ne suis peut-être pas inébranlable, vous me permettrez de méditer dans le silence de mon âme. Je vous suis reconnaissant de vos généreux efforts, et désire que notre amitié soit durable. »

Ce furent ses dernières paroles ; il s'éloigna, après avoir serré la main de François de Sales, qui se retira l'âme remplie d'une triste compassion.

Tel fut le résultat des trois célèbres conférences de l'apôtre de Thonon avec le savant ministre de Genève. La première fut calme, la seconde animée, la troisième tendre et touchante ; mais toutes les trois ne purent bri-

ser les funestes liens qui le retinrent dans ses invincibles illusions. François de Sales ne crut pas devoir en tenter une quatrième. Il ne délaissa cependant pas l'infortuné savant. Il pria pour cette âme égarée avec toute la ferveur qu'inspire le zèle dans l'âme d'un saint, et ses prières eurent leur effet.

On raconte que le 1er juillet, Théodore de Bèze fut transporté, en songe, devant le tribunal suprême de Dieu ; l'arrêt de son irrévocable condamnation allait être prononcé, quand la Vierge, que le savant avait honorée dans sa jeunesse, lui obtint un délai pour faire pénitence. Ce songe fit sur l'esprit du vieillard une impression profonde, et il en attribua la cause aux prières de François de Sales, qu'il ne cessa d'avoir en grande vénération.

Dès ce jour, un changement étrange se manifesta dans la vie du ministre ; il devint sombre et rêveur, rétracta plusieurs erreurs qu'il avait publiquement enseignées, se déclara opposé à l'hérésie, favorisa l'Eglise de Rome et le culte de la Mère de Dieu. Mais, hélas ! il n'eut pas le courage de faire le dernier pas. Le respect humain le retint encore dans les serres de Satan, et il resta, homme malheureux, sans cesse entouré de spectres et de fantômes.

Ainsi, parmi les hommes subjugués par le respect humain, il en est de si pusillanimes qu'ils n'osent pas

même franchir le seuil du temple. D'autres entrent bien sous ses voûtes sacrées, mais il suffit d'un regard, d'un sourire, pour les arrêter aux portes du sanctuaire ; de Bèze était de ce nombre. Puis, d'autres ennemis non moins puissants étaient là, veillant sur leur proie : c'étaient les Genevois, craignant une défaite plus solennelle. Aussi, grandes furent leurs précautions et leurs ruses pour détruire les premiers fruits de l'abjuration du célèbre ministre qu'ils présentèrent comme n'ayant plus sa liberté d'action. Démonstrations calomnieuses contre lesquelles protesta le savant, bien résolu de se soustraire à une aussi lâche tyrannie.

Un jour, déguisé sous les haillons d'un mendiant, il arrive aux portes de Genève ; mais il est reconnu et ramené à son hôtel par ses furieux adeptes qui l'accablent d'injures et de menaces. Ces tentatives d'exil volontaire accréditent les propos mensongers des sectaires : « De Bèze est fou ! disent-ils, et son état de démence nécessite qu'on l'entoure de gardes. » Hypocrite langage, mesure infâme, qui n'avait d'autre base que l'intolérance la plus révoltante, et d'autre but que d'obliger le vieillard à persévérer extérieurement, du moins, dans la pratique de la Réforme, jusqu'à l'âge de quatre-vingt-six ans, où il mourut, le 23 octobre 1605, en accusant ses compatriotes d'être les coupables de sa damnation.

Adorons ici les impénétrables décrets de la Providence. Dieu accomplit son œuvre quand les temps qu'il a marqués sont accomplis ; mais les tentatives faites pour l'honneur de son nom, qui ne réussissent pas en ce monde, ne laissent pas d'être récompensées au ciel.

Avant de prendre congé de l'illustre hérésiarque, François lui prédit que les erreurs de la Réforme amèneraient un jour la ruine totale des croyances religieuses. La prédiction de l'apôtre de Thonon ne semble-t-elle pas arrivée au seuil de son accomplissement ? Le moment ne semble-t-il pas venu où les protestants seront bientôt forcés de revenir à l'Eglise romaine, sous peine de perdre leur titre de chrétiens. Ils n'ont plus que le choix entre le catholicisme et l'athéisme : terrible alternative, mais irrésistible conséquence de leurs incessantes variations. Dès que l'aveugle s'est éloigné de son guide, s'il s'avance, il marche vers l'abîme, une force irrésistible l'y pousse. De même, l'hérésiarque s'arrête difficilement sur le chemin de la perdition, il s'avance à pas de géant vers le dernier terme, et ce dernier terme c'est l'incrédulité ; car il n'y a pas de milieu entre la doctrine du Christ et celle du matérialiste et de l'athée.

Quand Luther arbora l'étendard de la révolte, il ne pensait peut-être pas qu'il préparait pour l'avenir une déplorable anarchie, et que ses adeptes enfanteraient

dans la suite la ruine de toutes les croyances. L'histoire du XVI^e^ siècle, et principalement celle du Chablais, nous montrent à quels excès ne descendirent pas les sectaires dans les luttes qu'ils soulevèrent contre les dogmes de la foi. Peut-on dire qu'un seul soit resté debout?

Du temps de saint Paul, la croix du Sauveur devint un scandale pour les Grecs et pour les Gentils, qui ne purent comprendre la divinité d'un homme ignominieusement crucifié. Poussés par un fanatisme aveugle, les disciples de Calvin renouvelèrent, au XVI^e^ siècle, la guerre sacrilége de leurs devanciers, et leurs monstrueux outrages contre le signe de notre salut furent un des plus grands caractères du protestantisme d'alors. Duplessis-Mornay, La Faye et Viret engagent la lutte, et entraînent successivement dans l'arène l'apôtre de Thonon. Une croix, renversée et foulée aux pieds par les sectaires, devient le sujet d'un terrible combat: « Mort aux idolâtres! s'était écrié le ministre La Faye, aux flammes leurs complaintes (1)! » Et dans sa fureur sauvage, il s'était empressé de publier une invective ardente et pleine de venin contre le culte de la croix.

(1) Le ministre faisait ici allusion aux cantiques que chantèrent les fidèles à la plantation de la croix de mission d'Annemasse, en 1598, et dont les exemplaires, copiés sur de simples feuillets, furent distribués par centaines.

François de Sales, emporté par son zèle, répondit à cet écrit par son *Etendard de la Croix*, excellent ouvrage dont l'ordre, la délicatesse, la méthode, la finesse et la logique rehaussent le mérite et le placent au-dessus de tout ce que les plus grands docteurs de l'Eglise ont écrit sur ce sujet.

Dans un savant avant-propos, le célèbre controversiste déclare que rien ne s'oppose à ce qu'un honneur subalterne soit rendu à la créature ; puis, il démontre que si Dieu attache une vertu si grande aux choses qui ont appartenu aux saints, comme au manteau d'Elie, à la baguette magique de Moïse, aux vêtements du Christ et à ceux de saint Paul, il ne voit pas pourquoi Dieu refuserait les mêmes prérogatives à la croix teinte du sang du Rédempteur. Ici, François de Sales s'efforce d'établir, par de sublimes comparaisons, la réalité de ses judicieuses assertions. « Si le ruisseau, dit-il, possède de grandes vertus, combien plus grandes seront celles recueillies à sa source. Ce n'est point le poignard qui honore le sang de la victime, mais le sang de la victime qui honore le poignard. Ainsi, la croix n'est que l'instrument des grâces, Dieu en est l'adorable auteur. »

Ce logique raisonnement, tracé par la plume éloquente d'un tel adversaire, ne parut cependant pas satisfaire l'oppresseur, qui, dans un second écrit, invoque le silence des saintes Ecritures touchant le culte de la

croix. François venait de lancer ses foudroyants anathèmes à la face du blasphémateur. Celui-ci cria à l'*innovation !* au mensonge ! Reprenant la plume, François, aux dénégations systématiques de La Faye, oppose les analogies de l'arche d'alliance dont parle la sainte Ecriture, les miracles opérés au seul attouchement de la robe du Christ, et appuie sa brillante apologie de ces mots si connus, adressés à un empereur chrétien à la veille d'une sanglante bataille : *In hoc signo vinces ;* « vous vaincrez par ce signe (1). »

Jamais polémiste terrassa-t-il avec autant de force les ennemis de la croix du Rédempteur que l'apôtre du Chablais ne le fit dans sa défense contre le ministre La Faye ? Ce traité est un chef-d'œuvre de théologie et de controverse. Aussi son adversaire, battu de ses propres armes, ne put-il pas se relever du coup qu'il lui porta. Dans son stupide pamphlet, le ministre imposteur avait dit : « Nécessité nous est imposée de parler de l'abus insupportable commis touchant la croix, afin que tous

(1) L'*Etendard de la croix* fut imprimé à Lyon en 1600 et réimprimé à Paris sous ce titre pompeux : *Patologie, ou Trésor de la croix.* François protesta contre ce titre : « Je ne suis pas, dit-il, homme d'étude, ni de loisir, ni de mémoire, pour pouvoir rassembler tant de pièces de prix en un livre, qu'il puisse porter le titre de *Trésor* ni de *Patologie ;* ces frontispices insolents me font horreur. » Puis il ajouta ces deux vers :

L'architecte est un sot qui, privé de raison,
Fait le portail plus grand que toute la maison.

apprennent comme il se faut munir contre le poison de l'idolâtrie, que le diable vint à vomir de rechef en ce temps et en ce voisinage, se servant du bostellage de certains siens instruments qui, par paroles et par escrits, tâchent à rebastir l'idolâtrie, comme les murs de Jéricho qui, par la voix de la trompette de Dieu, sont tombés dès bon nombre d'années en ces quartiers. Nous estimons que ceux qui ont icy apporté et divulgué les deux escrits qu'ils font voler en forme de placards, ont voulu faire pleurer et gémir plusieurs bons chrétiens d'entre nous (1). »

C'était dire que la croix est inutile et indigne d'honneur. Dans sa magnifique défense, comme dans toute celles entreprises par le saint évêque de Genève, les témoignages théologiques abondent, le choix des preuves, la puissance des témoignagnes ne sont pas moins heureux qu'admirables. Les apôtres, les Pères de l'Eglise, les docteurs, les apologistes, les polémistes, les historiens de tous les siècles sont invoqués tour à tour, c'est une scientifique mise en scène.

Passant au culte de la croix, il prouva, par les témoignages de Tertullien, de saint Justin, de saint Athanase, l'antiquité de l'honneur rendu à la croix. « Quand saint André, dit-il, aperçut la croix sur laquelle il allait

(1) Psal. cxxxi, 7.

mourir, il s'écria : O bonne croix, qui as reçu ton ornement des membres de mon Seigneur, longtemps désirée, singulièrement aimée, recherchée sans relâche, reçois-moi et rends-moi à mon divin Maître, afin que celui-là me reçoive par toi, qui par toi m'a racheté (1). » François de Sales ajoute à ces témoignages ceux de Constantin, Théodore, de Valentinien, et cite ensuite ces vers du poète Sédule :

*Pax crucis ipse fuit, violentaque robora membris*
*Illustrans propriis pœnam vestivit honore,*
*Suppliciumque dedit signum magis esse salutis,*
*Ipsaque sanctificans in se tormenta beavit,*
*Neve quis ignoret speciem crucis esse colendam,*
*Quæ Dominum portavit ovans ratione potenta,*
*Quatuor inde plagos quadrati colligit orbis.*

« O croix ! il fut ta paix, et par sa chair si digne,
Rendant ta cruauté plus que jamais insigne,
Il a de tant d'honneur ta honte revêtu
Et fait que ton supplice (ô étrange vertu !)
Soit de notre salut la preuve plus certaine,
Bien-heurant les tourments dont il souffrit la peine.
Quoy doncque ! nieras-tu qu'il nous faille honorer
L'image de la croix ou qui peut l'ignorer ?
Puisqu'en triomphe elle porte notre grand Maître,
Et par vive raison le portant fait paraître
Que bien qu'en quatre parts le monde est partagé,
Il est tout en la croix comme en un abrégé. »

## La nature du culte de la croix ou de l'adoration de la

(1) Psal. xcviii, 5.

croix, est l'objet du dernier livre. Il expose de la manière la plus lucide la différence qu'il y a entre le culte suprême qui appartient exclusivement à la majesté du Très-Haut, et l'hommage de vénération par lequel on honore dans une créature les qualités spéciales qu'elle a reçues de Dieu. « *L'adoration de la croix*, s'écrie François, ce serait une insigne mauvaise foi que de la prendre dans un autre sens que celui qui y est attaché par les catholiques eux-mêmes. »

« Ce traité est vraiment admirable d'ordre et de méthode, de logique et de finesse : tout ce que les saintes Ecritures, les Pères et les auteurs ecclésiastiques ont dit de plus convaincant sur le culte de la croix, tout ce que la raison peut ajouter de lumières au culte catholique, vient éclairer chaque question, *défaire les dires* de son adversaire, suivant le pittoresque examen de l'auteur, et l'oblige, ou à *ruiner la raison et lui jurer inimitié*, ou à se rendre, à la force des preuves, à l'évidence des démonstrations (1). »

Avec les années, les hérétiques, après l'avoir si vigoureusement combattue, s'accoutumèrent insensiblement à la vue de l'immortelle bannière qui, depuis dix-huit siècles, domine le monde. Mais ce qui continue à être pour les enfants de l'erreur un sujet de scandale, sans

(1) M. l'abbé Hamon, t. I, p. 369.

doute parce que sur ce dogme sacré repose le grand édifice de notre sainte religion, c'est le perpétuel miracle de l'Eucharistie. Le calviniste, comme le panthéiste, consent volontiers à adorer l'insecte et le brin d'herbe qu'il foule aux pieds ; mais il ne peut admettre que Dieu lui-même, obéissant à quelques paroles mystérieuses, vienne se cacher sous les modestes apparences du pain et du vin.

Duplessis-Mornay, ce vaillant soldat, ce négociateur habile, aussi distingué par l'éloquence de sa plume que par la valeur de son épée, ne cessa de défendre le puissant parti dont il était à la fois le pontife et le chef. Il ne comprenait pas le sens des deux paroles de Jésus-Christ qui ont créé le mystère de l'Eucharistie, l'une pleine d'une majesté souveraine, l'autre pleine de tendresse et de lumière ; la première, parole du maître, parole du père, parole du roi, parole de Dieu ; la seconde, parole tendre d'un ami qui s'éloigne et a peur d'être oublié.

Comme autrefois l'orgueilleux Calvin, Duplessis-Mornay, travaillant, retournant ces paroles dans une nuit fiévreuse, pour voir s'il en pourrait trouver autre chose que la présence réelle, ne put en venir à bout, et n'y voulut voir qu'un souvenir vulgaire, indigne de l'amour d'un Dieu. Dans un pamphlet astucieusement écrit, l'intrépide sectaire ose avancer, ainsi que l'avait dit le savant de Bèze, que Jésus-Christ n'est point dans

l'Eucharistie, et que *c'est à Calvin, le premier, que revient l'honneur de l'explicatian orthodoxe des paroles de la Cène.*

A l'appui de ce sacrilége outrage, le ministre Viret publia un livre, dans lequel il soutenait que la messe détruisait le symbole et l'analogie de la foi. François de Sales, ainsi provoqué par ces deux écrits successifs, prit la plume et écrivit son livre : *Des considérations sur le Symbole des apôtres, pour confirmation de la foi catholique, touchant le saint Sacrement de l'autel.* Dans cet écrit, le controversiste réunit, sous forme de prières, les témoignages les plus puissants contre les contradicteurs de l'*incompréhensibilité* du dogme eucharistique, et commente, avec un rare génie, chacun des articles du symbole : « O mon Dieu, s'écrie-t-il, pourquoi vos ennemis cherchent-ils l'ordre naturel en votre corps sacré, engendré au-delà de la nature et enfanté par une vierge ? »

Pour donner plus de force et d'autorité à sa défense, François avait écrit, en marge de son livre, un texte de saint Ambroise (1). Viret en fut scandalisé et cria à l'hérésie ! en soutenant que l'enfantement de la Vierge n'avait rien eu de miraculeux.

(1) Liquet igitur quod præter quod conficimus corpus ex virgine est. Quid hic quæris naturæ ordinem in Christi corpore, cum præter quam sit ipse Dominus Jesus partus ex virgine ?

C'était une nouvelle variation dans l'histoire du protestantisme, contre laquelle dut s'élever le polémiste indigné, et l'on peut dire que jamais la virginité de l'auguste Marie ne fut plus éloquemment vengée. François, commentant les paroles d'Isaïe, s'écrie : « Une vierge concevra, a dit le Prophète, une vierge enfantera. » Puis, après un long et admirable tableau de la naissance mystérieuse de l'Enfant-Dieu, il termine sa défense en lançant à la face de son adversaire l'anathème dont saint Augustin avait autrefois écrasé les adeptes de Jovinien (1). Cette victoire, remportée sur l'hérésie, est un des plus beaux traits de la mission controversiste de notre saint. On raconte que, pendant que l'Eglise préparait la solennelle assemblée d'Ephèse, qui devait consacrer contre Nestorius la maternité divine de la Vierge-Mère, l'empereur avait, avant tous, prononcé le nom du docteur de la grâce, destiné, disait-il, à être la lumière du Concile... Et cependant, l'évêque d'Hippone, si prompt aux combats du Seigneur, laisse vide le siége qui lui est préparé. Où était-il ? Mon dévouement à Marie le cherche dans

(1) Le texte de saint Augustin dit : « Jovinianus negabat Mariæ sanctam virginitatem, quæ fuerat dum conciperet, permansisse dum pareret ; sed catholici credunt illam mansisse virginem post partum. » Tous les autres sophismes du ministre furent réfutés avec la même supériorité par François de Sales.

cette circonstance décisive... Augustin avait devancé une décision qui devait consacrer sa doctrine, en proclamant, avant l'auguste assemblée, Marie Mère de Dieu. Ce seul trait avait suffi pour couronner sa vie ; Dieu s'était hâté de lui décerner son immortelle couronne.

Une lettre (1) nous apprend aussi que le jour où mourut François de Sales, l'intrépide évêque, voulant en finir avec les ministres de Berne et de Genève, leur avait proposé une conférence publique, à l'endroit des prérogatives de la Mère de Dieu, qu'il avait naguère si victorieusement défendues. Dieu ne permit pas que ce projet fût exécuté, et Marie s'était contentée des précédentes victoires de son généreux défenseur. Quel beau rapprochement entre Augustin et François de Sales, entre ces deux illustres pontifes, élevés à un degré égal de gloire et de puissance !

O illustre docteur ! vous l'avez dit : « Les persécutions, exercées contre votre chère patrie et contre la sainte Eglise de Rome, ont plus fait, pour la gloire du catholicisme, que les longues années de calme et de prospérité. Et, aux jours de ses plus beaux triomphes, le christianisme n'eut pas de plus belle auréole que celle tracée par le sang des martyrs. »

(1) Lettre inédite de l'évêque de Chalcédoine, coadjuteur de l'évêque de Genève.

Et, ne pourrions-nous pas ajouter que les hérésies et les schismes, qui ont déchiré le sein de l'Eglise et provoqué vos sueurs et vos larmes, ont été pour nous un bienfait ? Sans elles eussions-nous connu votre génie et vos nobles combats ?

## CHAPITRE II

### Saint François de Sales ascète.

Nous avons essayé de peindre François de Sales dans sa vie active ; ce serait une tâche non moins édifiante que d'entrer dans l'intérieur de son âme et de considérer les mystiques vertus de cet invincible champion de la parole sainte, qui ne fut pas seulement apôtre et controversiste, mais encore premier maître en ascétisme.

François de Sales posséda, en effet, au suprême degré la science pratique du cœur humain et de la grâce : son *Introduction à la vie dévote*, son traité de l'*Amour de Dieu*, ses directions spirituelles, ses maximes et ses lettres, nous révèlent les grands caractères de l'ascétisme, et l'on peut dire que dans les œuvres de ce sa-

*

vant dogmaticien, se trouve condensé, sans qu'il y ait peut-être songé, une sorte de cours complet de théologie spirituelle non moins pratique que parfait.

Jusqu'à saint François de Sales, un certain nombre de moralistes n'avaient point écrit sur la vraie dévotion, comme il convenait. Les uns, pour avoir rendu la piété trop sublime, l'avaient rendue impossible, incompatible avec les obligations de la vie civile; leurs pratiques surannées, leurs expressions mystiques, souvent incomprises, l'avaient montrée sous un jour si austère, si effrayant, si relevé, qu'il semble qu'elle ne devait être que le partage exclusif des anges du cloître, mais non faite pour servir de guide aux courtisans et aux personnes du monde. D'autres l'accommodant à leurs passions, par des ménagements scandaleux et coupables, dans un mélange de bien et de mal, de vices et vertus, l'avaient défigurée pour se l'assimiler, et, sous leur plume plus délicate que pieuse, elle était devenue mondaine avant que d'être facile.

Le génie ascétique de saint François de Sales évita ce double écueil. Tout en séparant la vraie dévotion qui console et qui encourage, du rigorisme qui effraie et désespère, il lui conservera la dignité sévère qui lui convient, et la montra compatible avec les différentes situations de la vie. Il prouva qu'il est possible de vivre au milieu du monde et d'échapper aux souillures du

monde. Sous la plume de ce profond génie, la dévotion apparaît avec sa vraie noblesse; elle se montre toujours digne et pleine de sens : la politesse des mœurs, l'esprit de sociabilité, tous les charmes d'une piété franche lui forment un imposant cortége, et cependant elle n'est point déguisée sous des dehors plus agréables et empruntés. Elle reste toujours elle-même : avec sa croix, ses épines, son détachement, ses souffrances, ses sécheresses et ses amertumes ; mais aussi avec son joug austère et bienfaisant. « Enseignements précieux, dit Bossuet, auxquels le religieux le plus fervent et le courtisan le plus dépravé ne refuseront pas leur estime, s'ils ne leur donnent leur assentiment. »

La douceur de l'orateur s'y montre partout sans faiblesse, comme sa fermeté sans amertume. Il apprend à respecter les bienséances, qu'il appelle « les grâces de la vertu ; » à s'élever au-dessus des exigences de la nature, sans la détruire ; il veut que, comme la timide colombe, l'âme monte insensiblement, et par degré, vers le ciel, si elle ne peut planer comme l'aigle dans de vastes horizons, démontrant que l'on peut se sanctifier même dans les voies les plus médiocres, tous n'étant pas appelés aux béatitudes de la perfection. Là, devant cette vérité primordiale exposée dans tout son jour par le profond écrivain appuyé de maximes ingénieuses et toujours parée d'un style noble, facile, tan-

tôt grave, érudit, tantôt empreint d'une gracieuse simplicité, l'esprit goûte un charme inexprimable, parce que la douceur du sentiment y accompagne toujours le précepte. La délicatesse du raisonnement le fait accepter sans répugnance, et l'âme finit par respirer avec bonheur les suaves parfums d'une tendre piété.

*La dévotion*, dit l'éminent ascète, *est l'égalité et la vivacité respectueuse, par laquelle la charité nous fait faire promptement, diligemment et affectueusement ce que Dieu demande de nous*. Jamais ascète n'a mieux défini la vraie dévotion et n'en a mieux enseigné les moyens d'application. Ainsi qu'il le fait lui-même, quand il traite de la méditation, de l'examen de conscience, du recueillement, des aspirations du cœur vers Dieu, de la sainte messe, de l'invocation des saints, de la parole de Dieu, de la confession et de la sainte communion. François recommande le choix d'une vertu, et qu'on ne cesse de la poursuivre que quand on est assuré de la posséder pleinement. Il parle de chaque vertu, en particulier, avec une clarté et une élégance qui n'enlèvent rien à la précision ni à l'onction. Traite-t-il de la foi? elle est, selon lui, ainsi que l'écrivait l'apôtre saint Paul, la principale base de l'édifice divin de la religion. C'est une fille du temps, sainte compagne du chrétien sur le chemin de l'exil. Parle-t-il de l'espérance? c'est sur ses blanches ailes que le chré-

tien s'achemine vers la patrie ; elle sèche les larmes de l'exilé et tresse de ses divines mains la couronne promise au vainqueur.

Pour décrire la charité, François emprunte le langage des anges et affirme avec l'Apôtre que le don des prophéties, la connaissance des mystères et des sciences, la foi qui transporte les montagnes, ne servent absolument de rien à qui ne possède pas la charité, c'est-à-dire l'amour de Dieu et de ses frères. Mais cet amour ne doit point s'arrêter comme celui des philanthropes à de vaines paroles et à de stériles protestations, il doit se traduire par des œuvres. C'est surtout quand il parle des miséricordes de Dieu, que François sent l'impuissance du langage humain. Il est alors comme l'artiste qui, en présence des grands aspects des Alpes, illuminées par les premiers rayons du jour, jette son pinceau vaincu par l'invisible idéal qui le domine et l'opprime plus encore qu'il ne l'inspire.

O sublime silence de l'extase ! tous les saints vous ont connu ; vous les ravissez au ciel, après les avoir ravis sur la terre. Vous avez parlé plus éloquemment au cœur de Dieu que tous les hosanna et tous les cantiques où vibre l'écho de sa parole, où brûle la flamme de son amour.

Ecoutons maintenant François de Sales établissant une distinction que révèlent de tristes expériences à

l'heure dernière : « Il est, dit-il, des morts paisibles et douces, semblables au sommeil de l'ange ; il est des morts pénibles et déchirantes, où l'espérance semble avoir déserté le chevet du moribond, où rien ne vient tempérer les horreurs de l'agonie, et ne révèle les avant-goûts de la félicité des cieux. Chose étrange ! dans les morts les plus saintes, ces diversités se montrent : Suarez s'étonne de trouver dans la mort tant de suavité, et du grabat où il expire, Martin de Tours jette à l'ennemi du genre humain un triomphant défi. Hilarion, enhardi par sa longue pénitence, adresse à son âme ces joyeuses paroles : « Sors, que crains-tu? Sors, pourquoi hésiterais-tu ? N'as-tu pas servi ton Maître près de soixante-dix ans ? »

D'autres, au contraire, frissonnent à l'approche de l'heure suprême, et épuisent jusqu'à la lie le calice d'une inexprimable douleur. Ils meurent comme est mort Jésus ! Mais toutes ces diversités sont entrées dans le plan d'une éternelle Providence. Elles servent à parer chez le plus grand nombre la victime qui monte à l'autel du sacrifice pour s'offrir, en holocauste, au Dieu vivant ! « Ceux-là seuls sont à plaindre, dit saint François de Sales, dont les funestes doctrines abaissent le chrétien au niveau de l'animal. Leurs aspirations croient tendre au néant ; c'est à l'enfer qu'elles aboutissent ! »

François excelle dans les contrastes. Il passe avec la

même souplesse d'un sujet lugubre au sujet plaisant, et jamais moraliste n'avait peut-être, jusque-là, traité des plaisirs permis et des plaisirs dangereux avec autant de hardiesse et de vérité : « Pour jouer et danser licitement, dit-il, ce doit être par récréation, non par inclination, pour peu de temps, non jusqu'à se fatiguer, rarement, et non par manière d'occupation. Mais en quelle occasion peut-on jouer et danser? Les justes occasions de la danse, ou du jeu indifférent, sont plus fréquentes; celles des jeux défendus, et qui sont bien plus blâmables et plus dangereux, sont plus rares. En un mot, dansez et jouez, en observant les conditions que je vous ai marquées, lorsque la prudence et la discrétion vous conseilleront cette honnête complaisance pour la compagnie où vous vous trouyez : car la complaisance, qui est comme un exercice de la charité, rend bonnes les choses indifférentes et permet celles qui sont dangereuses; elle rectifie même celles qui sont mauvaises, par rapport à quelques règles; c'est pourquoi les jeux de hasard, qui sans cela seraient blâmables, ne le sont pas, si une juste complaisance pour le prochain nous y engage quelquefois. J'ai été consolé d'avoir lu en la vie de saint Charles Borromée, qu'il usait de cette condescendance avec les Suisses, en de certaines choses, dans lesquelles il était d'ailleurs fort sévère, et d'avoir appris que le bienheureux Ignace de

Loyola, ayant été invité à jouer, accepta l'invitation. Sainte Elisabeth de Hongrie jouait et se trouvait aux assemblées de divertissements, sans y perdre de sa dévotion. Les rochers qui sont au bord du lac Rieti croissent à proportion qu'ils sont battus des vagues; ainsi, la piété était tellement enracinée dans l'âme de cette grande sainte, qu'elle prenait de nouveaux accroissements au milieu des pompes et des vanités auxquelles son état l'exposait : les grands feux s'enflamment aux vents, mais les petits s'y éteignent, si on ne les couvre bien. »

Que l'on n'essaie cependant pas de s'étayer de la doctrine de saint François de Sales pour s'autoriser à fréquenter la danse, les jeux et les spectacles ; car tout en professant que ces passe-temps ne sont pas mauvais en soi, l'éminent moraliste enseigne qu'ils sont dangereux, si l'on y attache son cœur. Assurément, s'il se fût agi des danses, des jeux et des spectacles, tels qu'ils existent à notre époque, inventés par la volupté et le démon de l'avarice, François eût été autrement sévère. Du reste, s'il permet la danse et les jeux en certaines occasions, il n'hésite pas à leur lancer ce foudroyant anathème : « O Philothée ! ces ridicules divertissements sont ordinairement dangereux : ils dissipent l'esprit de dévotion, affaiblissent les forces de la volonté, refroidissent la sainte charité, recueillent en l'âme mille sortes

de mauvaises dispositions ; c'est pourquoi l'on ne doit jamais se les permettre dans la nécessité même, qu'avec de grandes précautions. »

C'est avec raison que l'on a appelé l'*Introduction à la vie dévote* (1), le *Manuel favori des âmes*. Apprécié des souverains, ce livre le fut aussi des prélats, des religieux et des personnes du monde. Quand il parut, le général des Chartreux en fut tellement épris, qu'il conseilla au saint de ne plus écrire, jugeant impossible qu'il pût rien dire de comparable. Mais quand il publia son *Traité de l'amour de Dieu,* le célèbre appréciateur des grandes œuvres lui écrivit : « Puisque d'un chef-d'œuvre vous savez vous élever à un chef-d'œuvre plus grand encore, je vous dis : Ecrivez sans cesse. »

Henri IV, roi de France, n'eut pas d'autre sentiment. Ayant fait relier un exemplaire, enrichi de pierres précieuses, il l'envoya, à titre d'hommage, au roi d'Angleterre, et lui en recommanda la lecture. Mais au milieu de ce concert presque unanime de louanges, des critiques par trop sévères élevèrent la voix et firent preuve de sentiments contraires. Le Philothée, destiné à produire tant de bien dans les âmes et à couvrir le

(1) On raconte que cet ouvrage, étant tombé sous les yeux du baron de Monthelon, puissant seigneur de Lorraine et chaleureux calviniste, il le lut, et subjugué par une doctrine si pure, il vint à Annecy, et après plusieurs conférences avec François de Sales, il abjura l'erreur.

monde entier de ses exemplaires, trouva de terribles contradicteurs, dont les plus ardents surgirent des rangs du clergé. Un jour, parut en chaire un religieux, prédicateur célèbre, mais un de ces hommes originaux et piquants, ne gardant aucune réserve, poussant l'insolence aux extrêmes, et dont la fièvre jalouse dégénère toujours en véritable frénésie. Au milieu de son éloquent discours, passant à une disgression étrange, il pousse l'audace jusqu'à faire de l'auteur et de son livre la plus scandaleuse peinture. Il l'accuse de renverser la morale évangélique et la foi.

Mais telle était l'humilité de notre saint, que quand on vint lui apprendre le scandaleux mépris de sa personne et de ses œuvres, il ne fit que cette seule réponse : « Il a peut-être raison. »

Cependant, si parmi les hommes, François, comme tous ceux qui s'élèvent au-dessus de leurs contemporains, compta des contradicteurs, n'en soyons pas surpris ; c'est le sort des saints. Mais aussi que de savants se plurent à célébrer son génie : « Tout ce qui peut contribuer, dit Mgr Parisis, à mieux faire connaître au monde le plus aimable des saints, ne peut qu'être utile à la cause de notre religion. » Saint François de Sales est un grand écrivain ; à mon sens, il surpasse de beaucoup tous ceux de son temps. La sainteté est utile à tous, et c'est elle qui a fait la plus originale et la plus

noble partie de son génie. On sent bien que la langue n'est pas encore formée. Mais, sous la plume du saint évêque, déjà elle se transfigure.

Un de nos plus illustres académiciens disait naguère : « A quelque page que l'on ouvre l'*Introduction à la vie dévote*, il s'en exhale comme un parfum des champs qui répand la sérénité dans l'âme. On croit cheminer avec le saint évêque le long des torrents, ou sur le penchant des montagnes de la belle Savoie. C'est le vieillard de Virgile devenu chrétien, qui ne connaît des choses de ce monde que le bourdonnement de ses abeilles, la fraîcheur de ses roses, le chant de ses oiseaux, et qui n'emporte à son ménage rustique que les comparaisons dont il égaye ses sentences. »

Ainsi parle M. de Sacy du génie de notre ascète. Ecoutons maintenant une voix éloquente, M. de Pontmartin : « Après avoir lu saint François de Sales, dit-il, on s'étonne que la religion, même auprès des gens du monde, puisse éveiller d'autres sentiments que l'attrait le plus doux, l'amour le plus vif, l'épanouissement de toutes les plus heureuses facultés de l'âme... Saint François de Sales, ouvrant le dix-septième siècle, nous offre dans un style fleuri, imagé, naïf encore avec bien des commencements de correction et d'élégance, le dernier modèle de cette littérature des Amyot, des Montaigne, riche, ornée en sa fraîche couronne et sa robe

printanière, et qui va faire une place, non sans un peu de regret peut-être, à la noble et austère langue de Descarte et de Pascal. »

Les œuvres de ce grand ascète peuvent donc être considérées surtout comme un monument glorieux de son éminente piété, et de son zèle pour le salut des âmes. Il embrasse toutes les questions les plus vivement attaquées par l'hérésie; ce sont des œuvres d'une actualité saisissante. Le dogme, la morale, les sujets de controverse et d'ascétisme lui sont également familiers; un souffle de sainteté en traverse toutes les pages et leur communique une grâce qui entraîne et confond les esprits les plus obstinés. De là les aveux du célèbre de Bèze, le prince des hérésiarques. De là cet ascendant sur ses nombreux et puissants ennemis. De là enfin cette vogue étonnante dont ses œuvres jouissent encore depuis trois siècles. Théologiens, moralistes, philosophes, orateurs, poètes, ascètes, polémistes, prêtres, simples fidèles, tous sont venus puiser aux sources du génie de ce grand maître de la vie spirituelle, et les plus célèbres illustrations de tous les temps ont rendu un hommage solennel aux vertus sublimes de ce docteur des âmes.

Ne soyons donc pas étonnés d'entendre le grave et sévère Bossuet appeler François de Sales l'honneur de l'épiscopat, la lumière de son siècle, dont on ne peut

assez admirer l'incomparable candeur et la sublime simplicité Avant lui, ajoute le grand évêque de Meaux, l'esprit de dévotion n'était presque plus connu parmi les fidèles. On reléguait dans les cloîtres la vie intérieure et spirituelle. François de Sales fut choisi par la Providence pour l'aller chercher dans sa retraite, la déroba aux anges de la solitude, et désabusa les esprits de leur croyance pernicieuse.

Un nom moins habile peut-être que Bossuet, le jésuite Bourdaloue, n'a pas rendu moins d'hommages à saint François de Sales : « Après les saintes Ecritures, dit le savant critique, il n'y a pas d'écrit qui ait plus contribué à entretenir la piété ; les Pères ont écrit pour la défense de la religion, les théologiens pour l'explication de ses augustes mystères, les historiens pour conserver les traditions de l'Eglise ; ils ont tous excellé dans leur genre ; mais pour former les mœurs des peuples et pour établir dans les âmes une solide piété, nul n'a eu le même don que l'évêque de Genève. »

Voici le portrait que fait notre saint de la dévotion, souvent représentée par certains auteurs vulgaires comme maussade et chagrine :

« Contemplez, dit François, l'échelle de Jacob, car c'est le vrai portrait de la vie dévote. Les deux montants de cette échelle représentent l'amour de Dieu et l'usage des sacrements qui le donne. Les échelons ne

sont que les divers degrés de charité par lesquels on va de vertu en vertu ; en descendant, par l'action du secours du prochain ; en montant, par la contemplation jusqu'à l'union amoureuse de Dieu. Or, voyez, je vous prie, quels sont ceux qui sont sur l'échelle ; ce sont des anges qui ont des corps humains. Ils ne sont pas jeunes, mais ils le paraissent, parce qu'ils sont pleins de vigueur et d'agilité. Ils ont des ailes pour voler et s'élancer en Dieu par la sainte oraison, mais ils ont aussi des pieds pour marcher avec les hommes et s'entretenir avec eux dans un saint et aimable commerce. La beauté et la joie brillent sur leur visage, pour indiquer qu'ils reçoivent toutes choses avec une douceur et une paix parfaite. Ils ont la tête nue aussi bien que les bras et les pieds, parce que leurs pensées, leurs affections et leurs œuvres n'ont d'autre but que de plaire à Dieu. Le reste de leur corps est couvert, mais d'une belle et légère tunique, qui nous montre que s'ils usent de ce monde et des choses mondaines, c'est en toute pureté et simplicité de cœur, n'en prenant que légèrement et autant seulement que leur condition l'exige.

Telles sont les personnes dévotes.

« Croyez-moi, chère Philothée, la dévotion est la douceur des douceurs et la reine des vertus ; c'est la perfection de la charité, la dévotion en est la crème ; si elle est une plante, la dévotion en est la fleur ; si elle est

un baume, la dévotion en est l'odeur, et l'odeur, pleine de suavité, qui conforte les hommes et réjouit les anges. »

Citons encore ce que dit le saint, de l'oraison : « Nos premières pensées doivent être à Dieu, et l'oraison du matin est l'œuvre capitale ; sans elle pas de progrès dans la vertu : « Fais-toi un témoin intérieur, disait Sénèque, à qui tu rendras compte de tes pensées. » Que ce soit, si vous le préférez, Caton, Scipion ou Socrate, interrogez-vous en face de leur ombre, mais n'oubliez pas cet exercice. Combien ce conseil devient sublime, si ce témoin n'est autre que Dieu. Alors, c'est l'âme du chrétien quittant un instant la terre, pour aller se reposer près de son Père.

» O délicieux colloque que celui de la créature avec l'Eternel ! Qu'elles sont douces les larmes du chrétien, quand, foulant aux pieds les vanités de la terre, il s'envole sur les ailes de l'espérance, au sein des splendeurs divines ; alors il comprend combien est suave le joug du Seigneur, et souhaite à cette heure d'entretien une durée éternelle. »

Telle est, d'après saint François de Sales, l'oraison mentale. Aussi ne doit-on pas s'étonner si elle fut la passion des saints. Chaque matin, l'éminent prélat méditait pendant une heure. Parfois le saint continuait cette pieuse pratique en achevant ses courses aposto-

liques, et, quand les objets extérieurs venaient frapper ses regards et le distraire, il savait toujours en tirer un avantageux profit. Trouvait-il un gracieux parterre ? on l'entendait s'écrier : « Quand donc le jardin de notre âme sera-t-il aussi semé de roses et embaumé de leurs parfums? » Abordait-t-il une fontaine ? « Quand aurons-nous dans nos cœurs des sources d'eaux vives, jaillissantes jusqu'à la vie éternelle ? Quand pourrons-nous étancher notre soif à la fontaine du Sauveur? » Près d'une vallée il disait : « Ainsi les eaux de la grâce coulent dans les âmes humbles et laissent sèches et arides les cîmes des montagnes, c'est-à–dire les âmes orgueilleuses. » Voyait-il une montagne, il élevait les yeux vers le ciel et s'écriait : « C'est de ces hauteurs que nous vient tout secours. » Se trouvait-il sur les rives d'un fleuve : « Quand irons-nous à Dieu, comme cette eau se rend à la mer. » A la vue d'un arbre, il disait : « Tout arbre qui ne porte pas de bons fruits doit être coupé et jeté au feu. »

Poètes et romanciers, vous n'eussiez vu là que des faunes et des nymphes ; et vous, vaniteux sophistes, vous n'y eussiez aperçu qu'une matière inerte, soumise à des lois inconnues ? François de Sales, à travers les voiles de la foi, y découvrait la main de l'ouvrier divin et l'image du Créateur, et ses amoureuses pensées, si pleines de charmes, sanctifiaient sa solitude. C'était

l'apôtre de la foi. Aussi, nul ne nous a mieux que lui tracé les grands caractères de cette belle vertu. La foi, dit–il, est la base de nos espérances, mais il est rare que notre orgueil ne vienne pas altérer ce riche trésor. L'homme, fier de son intelligence, consent à croire les extravagances puériles qu'il doit à ses lumières, et se révolte contre les vérités qu'il n'a pu découvrir. Il s'isole des autres hommes, rejette leur témoignage, et se sent-il écrasé par celui de l'univers entier, qu'il résiste encore. Les voix de dix-huit générations s'élèvent des tombeaux pour lui proclamer la divinité du Rédempteur, il sourit et s'applaudit de son impiété. Les monuments qui couvrent le monde proclament la vérité de l'histoire ; il les dédaigne et passe devant eux avec une stoïque indifférence, et s'il se rend parfois à l'évidence, son orgueil humilié se relève et, mesurant dans ses vues étroites l'éclat des divins mystères, il ne les adopte qu'après les avoir réduits aux faibles proportions de son intelligence bornée. Ne pensons pas cependant que ce besoin de vouloir tout comprendre soit le triste apanage de quelques esprits superbes ; c'est un mal originel qui ne respecte pas même les cœurs les plus purs. Quand le tentateur a vainement épuisé ses premières armes contre les combats et les rébellions de la chair, il s'adresse à l'esprit et fait entendre sa voix caressante et perfide : « Vous serez des dieux ! » Cruelle attaque à

laquelle il est difficile de se soustraire, et qui ramena du fond des déserts plus d'une âme passées par les rudes sentiers d'une affreuse pénitence.

Soumis à la tentation, François de Sales sut en triompher, et ses victoires, nous dit-il, ne doivent être attribuées qu'à son ardente foi et à son invincible amour de Dieu, auquel il a consacré des pages immortelles.

Un génie, tel que ce grand patriarche, ne pouvait traiter cet amour que d'une manière complète. Le pénétrant dans toute sa profondeur, il devait l'exposer dans toutes ses richesses ; aussi devait-il être le docteur de tous : notables, savants, comme simples fidèles. Cette mission, il l'a remplie avec une telle supériorité de génie, que son traité de l'*Amour de Dieu* demeure le chef-d'œuvre du genre dans la littérature ascétique.

Dans la plus grande partie de ce beau travail, François de Sales s'élève à une telle hauteur de doctrine, qu'il ne laisse rien à désirer, et se montre surtout métaphysicien et théologien de premier ordre. En faveur des âmes, les plus avancées dans l'amour de Dieu, il traite de la théologie mystique et expose, avec une clarté ravissante, ce que les saints et les docteurs ont écrit sur cette matière.

Il enseigne la voie de l'amour le plus parfait auquel l'âme puisse s'élever en cette vie, et il le fait en maître,

qui joint la science expérimentale à la science spéculative.

Entrepris à la prière de sainte Chantal, ce livre admirable ne contribua pas peu à élever cette grande âme à ce degré de sainteté qui l'a fait placer sur les autels, et jusqu'à la fin des temps, ce chef-d'œuvre offrira une direction sûre à toutes les âmes embrasées de ce feu séraphique dont brûla l'illustre fondatrice de la Visitation.

En regard du ravissant tableau de l'amour de Dieu, François de Sales a placé l'amitié tendant la main à l'ami sincère, à celui qui, dans le langage de la sainte Ecriture, est une protection puissante, un véritable trésor.

« Choisissez cet ami, dit François, entre dix mille, car il s'en trouve moins que l'on ne saurait dire qui soient capables de cet office. Il le faut plein de charité, de science et de prudence. Si l'une de ces trois parties lui manque, il y a du danger ; mais je vous dis de rechef : demandez-le à Dieu, et l'ayant obtenu, bénissez sa divine Majesté, demeurez ferme et n'en cherchez point d'autre, mais allez simplement, humblement et confidemment, car vous ferez un très-heureux voyage.

» Ce doit toujours être un ange pour vous, c'est-à-dire, quand vous l'aurez trouvé, ne le considérez pas comme un simple homme, et ne vous confiez pas en lui ni en son savoir humain, mais en Dieu qui vous favori-

sera et parlera, par l'entremise de cet homme, mettant dans son cœur et sur ses lèvres ce qui sera nécessaire à votre bonheur. »

Passant de l'ami à l'amitié, François de Sales, après l'avoir définie, en énumère les treize caractères : « Comment se fait-il que lorsqu'un ami nous souhaite la délivrance de nos maux, la compassion qu'il nous témoigne nous apporte un certain adoucissement puisqu'il ne peut, en nous voyant souffrir, s'empêcher de souffrir lui-même? Sans doute que cela vient de ce que la sympathie est la marque la plus évidente de l'amitié, ce sentiment précieux que nous aimons encore mieux trouver mêlé de compassion dans une personne chérie, que de la voir se contenter de nous témoigner, sans s'affecter en rien de nos maux, une bienveillance froide et en quelque sorte nulle.

» La véritable amitié, dit-il, n'est pas seulement sympathique, mais encore chaste, dévouée, se pliant aux désirs de l'ami, dont elle cherche à corriger les défauts. Elle est modérée dans ses témoignages, sait pleurer à propos, varie ses rapports avec les circonstances. La distance ni l'absence ne lui nuit ; elle ne fait que croître avec le temps et ne se trouble pas sous les coups de la mort, car elle est avant tout soumise à la volonté de Dieu. Toute amitié qui s'écarte de ces principes invariables est une amitié fausse et dangereuse. »

Il n'est donc pas étonnant que les écrits de ce grand évêque aient exercé une influence si salutaire sur les cœurs qu'il a convertis et conduits à une si haute perfection ; car, ainsi que l'a dit le P. de Tournemine : « Ses ouvrages ont répandu une lumière plus facile parmi les fidèles, montré une route assurée d'arriver à la perfection : » *Scriptis... cœlesti doctrinâ refertis Ecclesiam illustravit, quibus iter ad christianam perfectionem tutum et planum demonstrat.* Il n'y mène pas les âmes par des chemins écartés, trop élevés, au travers des précipices. La charité, l'humilité, inséparablement unies, sont les guides qu'il donne ; la douceur aplanit le chemin, l'amour de Dieu et la conformité à la volonté divine, la ferme espérance dans sa bonté, y font marcher avec tranquillité, avec joie. Pour l'heureux fidèle qui aspire à la perfection, et pour le directeur des âmes, François de Sales est le guide non-seulement utile, mais nécessaire ; le négliger, fermer son cœur à ses doctes leçons, c'est négliger le don de Dieu. Ses entretiens spirituels, cette œuvre posthume, fruit des méditations du saint évêque, sont comme un précieux résumé de tout ce qui tient à la vie chrétienne, un riche trésor des principes de notre foi en général ; car, à l'exception de quelques pages qui regardent plus particulièrement la vie monastique, tout ce qu'ils renferment peut être d'une très-grande utilité pour l'universalité des âmes pieuses. Il y a dans

ce livre un charmant passage dans lequel le saint, sans y penser, s'est admirablement peint lui-même. C'est une naïve peinture qui, par une omission étrange, fait défaut dans les éditions des œuvres complètes, publiées par M. Migne. Le ton affectueux et pénétrant, la suavité des pensées, la délicatesse des traits, toute la manière, en un mot, y décèle l'inspiration de ce grand maître en ascétisme.

Un jour, une religieuse non moins estimable par l'éminence de ses vertus que par la candeur de son caractère, lui dit, avec la naïveté d'un jeune enfant, qu'elle souhaitait de le représenter dans le monastère, et le pria de lui expliquer comment il s'y prendrait si, au lieu d'être évêque de Genève, il était une simple religieuse de la Visitation, pour être bientôt parfaite. Rien n'égale la grâce et la finesse de la réponse :

« Que dites-vous, ma chère fille Simplicienne ? répondit François en souriant de cette pieuse saillie, que vous voulez tenir ma place céans et faire ce que je ferais si j'y étais ? Et qu'y ferais-je, ma fille ? Pas si bien que vous, sans doute, car je ne vaux rien. Mais il me semble qu'avec la grâce de Dieu je me tiendrais si attentif à pratiquer les petites et menues observances qui sont introduites céans, que par ce moyen je tâcherais de gagner le cœur de Dieu. Je garderais bien le silence, et je parlerais aussi quelquefois, je veux dire toujours quand

la charité le requerrait, mais non jamais autrement. Je parlerais bien doucement, je ferais une attention particulière, parce que la constitution l'ordonne, je fermerais et ouvrirais les portes bien doucement, parce que notre bonne mère le veut, et nous voulons bien faire tout ce qu'elle veut que l'on fasse.

» Je porterais la vue bien basse et marcherais fort doucement ; car, ma chère fille, Dieu et les anges nous regardent toujours, et aiment extrêmement ceux qui font bien. Si l'on m'employait à quelque chose, ou que l'on me donnât une charge, je l'aimerais bien, et tâcherais de faire tout à propos ; si l'on ne m'employait à rien et que l'on me laissât là, je ne me mêlerais de chose quelconque que de bien faire l'obéissance et de bien aimer Notre-Seigneur. Oh ! il me semble que je l'aimerais de tout mon cœur, ce bon Dieu, et que j'appliquerais bien mon esprit à bien observer les règles et constitutions ! O ma fille, il le faut bien faire, le mieux que nous pourrons ; car n'est-il pas vrai que nous nous sommes faites religieuses pour cela, nous deux ? Je suis certes bien aise qu'il y ait une sœur céans, qui veuille être religieuse pour moi ; mais j'aime bien que ce soit ma sœur Claude-Simplicienne, car je l'aime bien. Or, faisons donc le mieux que nous pouvons, rien ne nous doit empêcher de bien faire ce qui est marqué dans nos constitutions, car nous le pouvons avec la grâce de

Dieu. Mais il ne nous faut pas étonner de nos fautes; car que pouvons-nous sans l'aide du bon Dieu? Rien du tout. Il m'est encore avis que je serais bien joyeux et que je ne m'empresserais jamais. Cela, Dieu merci, je le fais déjà; car jamais je ne m'empresse. Je me tiendrais bien bas et petit; je m'humilierais et ferais les pratiques selon les rencontres, et si je ne m'étais pas humilié, je m'humilierais au moins de ce que je ne me serais pas humilié. Je tâcherais le mieux qu'il me serait possible de me tenir en la présence de Dieu, et de faire toutes mes actions pour son amour; car, ma fille, on nous apprend céans à faire ainsi. Et qu'avons-nous à faire que cela au monde? Rien du tout. Nous savons tout ce qui est requis, si nous savons cela. Et à cette heure, il nous faut quitter nous-mêmes. Commençons tout de bon, Dieu nous aidera. Si nous avons bon courage, nous ferons beaucoup, Dieu aidant.

» Mais savez-vous encore, ma fille Simplicienne? J'espère que je laisserais bien faire de moi tout ce que l'on voudrait, et je lirais souvent les chapitres de l'humilité et de la modestie dans nos constitutions. O ma chère fille! il les faut bien lire (1). »

Jamais ascète a-t-il mieux su engager et conduire par degré les âmes aux hauteurs les plus sublimes de

(1) Extrait de la vie de la sœur Fardel, chap. VI.

la sainteté. Après un tel langage, il nous semble que rien n'était plus facile qu'une fervente émulation, surtout lorsqu'en quittant ses intéressantes religieuses, François ne manquait jamais de leur dire : « Adieu, mes chères filles, soyez toutes des saintes et plus saintes que moi, si vous pouvez ; car, si je puis, je ne manquerai pas d'être plus saint que vous toutes. »

Au retour de chaque année, François de Sales, qui aimait aussi cette halte sur le chemin de la vie, et voulait qu'on se serrât la main avant de commencer une nouvelle étape du grand voyage, n'oubliait jamais les souhaits que commandent la civilité et l'usage. Ses premiers vœux, il les offrait à Dieu ; ses seconds étaient pour sainte Chantal.

« Il fallait écrire, lui disait-il, la première lettre de cette année à Notre-Seigneur et à Notre-Dame, et voici la seconde, par laquelle je vous souhaite la bonne année, et dédie notre cœur à la divine bonté. Que puissions-nous vivre tellement cette année qu'elle nous serve de fondement pour l'année éternelle ! Du moins, ce matin, à mon réveil, j'ai crié à vos oreilles : Vive Jésus ! et j'eusse bien voulu répandre cette huile sacrée sur toute la face de la terre.

» Plaise à ce divin enfant de tremper nos cœurs dans son sang et les parfumer de son saint amour, afin que les roses des bons désirs que nous avons conçus soient

toutes empourprées de sa teinture et toutes odoriférantes de son baume.

» Bonne et très-sainte année nous soit donnée, toute parfumée du nom de Jésus, toute détrempée dans son sacré sang, avec l'abondance de la grâce du Père éternel, de la paix du Fils circoncis et de la consolation du Saint-Esprit, pour en consacrer tous les moments, pour faire une entière circoncision de notre cœur, et l'appliquer à recevoir purement et parfaitement l'amour sacré que le céleste et divin nom de Jésus nous annonce écrit avec son sang sur sa sainte humanité.

» Baisons mille fois les pieds de ce Sauveur et disons-lui : Mon cœur, ô mon Dieu ! vous cherche, et mon visage vous désire. C'est-à-dire tenons nos yeux en Jésus-Christ, pour le considérer, notre bouche pour le louer, et qu'enfin tout notre visage ne respire que d'agréer à notre cher Jésus, Jésus pour lequel il faut nous humilier, entreprendre, travailler, souffrir et devenir, comme dit saint Paul, des brebis conduites à la boucherie. Que nul jour de cette année, et même que nulle année ni nul jour de plusieurs années que je supplie Dieu de vouloir vous donner ne se passe, qu'il ne soit arrosé de la vertu de ce sang, et ne reçoive la douceur du son de ce nom, qui répande le comble de toute suavité ; puissent aussi les gouttes du sang de notre petit

Sauveur se convertir en une flamme de sainteté qui réjouisse et rende nos cœurs fertiles.

» Or, je souhaite à votre âme que cette année prochaine soit suivie de plusieurs autres, et que toutes soient utilement employées pour la conquête de l'éternité. Vivez longuement, saintement, heureusement entre les vôtres ici-bas, parmi ces moments périssables, pour revivre éternellement en cette immuable félicité pour laquelle nous respirons.

» Que si Notre-Seigneur exauce mes vœux, cette année vous sera l'année de prospérité, de contentement et de bénédictions sur vous, en vous, et tout autour de vous, qui en verrez une grande suite de pareilles, lesquelles enfin aboutiront à l'année éternelle, en laquelle vous jouirez immortellement de l'auteur de toute vraie prospérité et bénédiction (1). »

Nous voudrions pouvoir citer les principaux passages de ses entretiens spirituels et de ses lettres, recueil précieux d'instructions religieuses et morales, où l'éminent ascétique a déployé une si rare érudition. Il est des tableaux qui vont tellement à notre sujet que nous ne pourrions les omettre sans nous exposer à être incomplet.

(1) Lettre LVII, 10-13.

### Son amour pour Dieu.

C'est, disent les maîtres de la vie spirituelle, dans les décourageantes pressures du cœur, au milieu des rudes épreuves de la tentation, qu'il convient de chercher le degré de notre amour pour Dieu. François de Sales, dans ces mystérieux combats, fut vraiment admirable, et peut-être considéré comme le plus parfait modèle de la conduite chrétienne. Combats et victoires, captivité et délivrance, mélancolie et joie, orage et calme, lui ont fourni des armes pour lui et pour les âmes que Dieu devait plus tard confier à sa direction.

L'état d'angoisse et d'aridité où se trouva pendant six semaines le désolé jeune homme, fut pour lui une occasion de multiplier ses actes d'amour le plus pur, le plus désintéressé qu'il soit possible d'imaginer, et, comme cette circonstance est devenue célèbre en fournissant un texte aux débats qui s'élevèrent plus tard entre Bossuet et Fénelon, sur certains points de la théologie mystique, nous donnons ici la touchante protestation qu'il composa alors et qu'il redit souvent depuis à l'heure où de nouvelles tempêtes venaient l'assaillir.

« Prosterné aux pieds de saint Augustin et de saint Thomas, disposé à tout ignorer, pourvu que je connaisse celui qui est la science du Père, Jésus-Christ

crucifié, bien que je tienne pour véritables les maximes que j'ai transcrites de ces deux docteurs, parce que je ne vois rien qui puisse en ébranler la solidité; cependant, comme je ne puis tout apercevoir et que mes faibles yeux ne peuvent pénétrer dans un mystère aussi éblouissant et aussi profond, si dans la suite (ce que je ne crois pas devoir jamais arriver) je croyais voir quelque chose qui y fût contraire, bien plus si je savais (que ce présage ne s'accomplisse jamais, ô Seigneur Jésus !) que je suis damné par un effet de cette volonté que saint Thomas suppose en Dieu pour manifester sa justice, me soumettant avec douleur à la sentence du souverain Juge, je dirais avec le Prophète : Mon âme ne sera-t-elle pas soumise à Dieu? Oui, mon Père, parce qu'il vous a plû ainsi que votre volonté soit faite. Et je ne cesserai point de le répéter dans l'amertume de mon âme, jusqu'à ce que Dieu, changeant ma situation et sa sentence, me répondît : « Ayez confiance, mon fils, je ne veux point la mort du pécheur, mais plutôt qu'il vive. Les morts ne me loueront point ni ceux qui descendent dans l'enfer. J'ai tout fait, et je vous ai fait vous-même aussi, mon fils, pour ma gloire. Je ne veux que votre sanctification, et je ne hais rien de ce que j'ai fait. Pourquoi ton âme se trouble-t-elle et gémit-elle en toi ? Attends le Seigneur, parce que tu le loueras encore. Le salut vient pour toi de son regard, et il est

ton Dieu. Tu ne descendras point dans l'enfer, mais tu monteras à la montagne du Seigneur et à la maison du Dieu de Jacob. Ton état n'est point celui de la mort, mais un assoupissement. Cette infirmité ne va pas à la mort, mais elle est pour la gloire de Dieu, afin que le Fils de Dieu soit glorifié. Courage, humble serviteur, indigne sans doute, mais qui est resté fidèle, parce que tu as espéré en moi et que tu as mis ta confiance dans ma miséricorde, et parce que tu t'es montré fidèle dans les petites choses, étant disposé à me glorifier même dans la tentation, si elle était dans ma volonté, je t'établirai sur beaucoup. Et parce que tu as voulu manifester mon nom, et t'offrant même pour souffrir, si cela était nécessaire, bien qu'en cela mon nom reçoive peu d'honneur et de gloire, puisque je ne veux point perdre les hommes, mais que je suis Jésus, c'est-à-dire leur Sauveur, je t'établierai sur beaucoup, afin que tu me loues dans une félicité perpétuelle, et c'est en quoi je mets la grande gloire de mon nom. Je l'ai juré par moi-même, parce que tu as agi ainsi, c'est-à-dire parce que je t'ai trouvé prêt à t'immoler à ma justice, et que tu ne t'es point épargné toi-même, je te bénirai à jamais afin que tu entres dans la joie de ton Seigneur. » Et alors je me bornerai à répondre avec humilité comme je l'ai déjà fait : Ainsi soit-il, ô mon Père, parce qu'il vous a plû ainsi ; mon cœur est prêt à souffrir pour vous, mon

cœur est prêt à se réjouir pour vous, ô Jésus ! Je suis devantvous comme l'animal sans intelligence ; Seigneur, soyez toujours avec moi. Qu'il me soit fait selon votre parole : Je ne veux pas la mort du pécheur, mais je veux qu'il se convertisse et qu'il vive. En votre nom donc j'élèverai mes mains vers votre sanctuaire. Ainsi soit-il, Jésus, Marie (1). »

Le Roi-Prophète, invitait parfois la nature entière à louer le Seigneur, et l'appel que lui dictait son saint enthousiasme, s'adressait aux rois et aux peuples, aux jeunes gens et aux vieillards, aux oiseaux du ciel et aux animaux des sombres forêts, aux cèdres altiers, aux montagnes, aux collines, aux abîmes de l'océan, aux vents et aux tempêtes. David, dans ces pieux élans, était non-seulement roi des enfants d'Israël, il était encore pontife de la création. Son âme était une lyre immense dont les cordes délicates dépassaient de beaucoup, en harmonies, celles qu'agitaient ses doigts.

La prière de François de Sales prenait aussi cet admirable caractère de grandeur : « Allons, disait-il un jour à quelques prélats, venus près de lui, allons chanter les gloires de Notre-Seigneur, et apprendre de lui à bien dire et à mieux faire, et que toutes ses plaies soient

(1) Version de M. l'abbé de Genoude. — Le texte latin se trouve au procès de la canonisation de saint François de Sales, vol. II, p. 90 ; vol. V, p. 644.

autant de voix qui nous enseignent comment il faut endurer pour lui et avec lui. Et, d'ailleurs, si la science des saints est d'agir et de souffrir, ne serons-nous pas bientôt saints, agissant fortement et souffrant constamment pour lui et avec lui ? »

« Combien sont à plaindre, disait-il encore, ceux qui n'aiment pas Dieu ! Car il en est qui placent toutes leurs affections dans les choses de ce monde. A moi, disent-ils, les richesses ; à moi les honneurs ; à moi les dignités ; et pour arriver à leurs fins, il n'est de sacrifices qu'ils s'imposent. O folie ! ils savent qu'il leur faudra mourir un jour, et néanmoins ils vivent comme s'ils ne devaient jamais mourir. Quant à moi, ajoutait-il, je veux vivre avec mon Sauveur, mais il faut que les flammes sacrées de son amour qui n'épargnèrent pas le Créateur, consument aussi la chétive créature, oui je veux vivre et mourir sur son sein, sans que ni la mort ni la vie puissent m'en séparer. »

Parmi les poésies d'André Chénier, toutes empreintes d'une admirable mélancolie, celle qui nous a paru la plus touchante, est assurément celle de la *Jeune captive*. Rien n'est émouvant comme cette pauvre enfant qui, pour essayer de conjurer la mort qui la poursuit d'un pas rapide, armée de sa hâche, répète à la fin de chaque stance : *Je ne veux pas mourir encore ;* on se sent ému jusqu'aux larmes, en l'écoutant, mais ces

accents ne font qu'attendrir le cœur sans élever l'âme. François de Sales, est bien plus sublime, quand il s'écrie : « Ou aimer, ou mourir! Mourir à tout autre amour qu'à celui de Jésus-Christ! » La jeune captive du poète chrétien tient ses regards tristement attachés à la terre, où tout se fane, où tout meurt; François de Sales a les siens fixés au ciel où tout brille d'un incorruptible éclat. En écoutant François de Sales, on croit entendre la séraphique Thérèse chantant ce refrain plaintif :

Que muero por que no muero,
« Je meurs de regret de ne pouvoir mourir. »

Un jour qu'il était en oraison, il sentit s'accroître en lui l'amour de Dieu à un si haut degré, qu'il se leva subitement, et écrivit sur un billet ces mots que l'on a retrouvé après sa mort :

« Est-ce l'amour ou la fureur
Qui me presse, ô Dieu de mon cœur?
Oui, mon Dieu, ce sont tous les deux,
Car je brûle quand je vous veux. »

Et le saint se plaisait à redire souvent ces vers pour exciter davantage en lui l'amour divin (1).

(1) Ce billet autographe, longtemps aux mains du marquis de Lullin, passa à celles de l'infante d'Espagne, Claire-Eugénie, régente des Pays-Bas, qui le conserva avec une grande vénération dans le trésor de ses reliques.

### Sa charité pour le prochain.

Si on me demandait, disait-il, quel doit être la mesure de notre amour pour le prochain, je bornerais ma réponse à ces quelques mots :

« *Dieu a tant aimé le monde, qu'il a donné son Fils unique pour le sauver*. Et Jésus nous a tant aimés, qu'il s'est donné sans réserve et qu'il se donne encore comme un pain de chaque jour.... »

Ce n'est, en effet, que par l'étude de la vie du Rédempteur qu'il est possible de comprendre les grandeurs de la charité chrétienne. Le véritable amour, l'amour surnaturel, ne pouvait descendre que du ciel dans l'adorable personne de l'Homme-Dieu. Aussi son commandement nouveau ordonne-t-il de nous aimer les uns les autres, et à cette seule marque on connaîtra ses disciples. Il était facile de voir que la mission du Fils de Dieu, son principe, sa pratique, c'était l'amour ; et instruits à cette divine école, apôtres et disciples n'auront pas d'autre enseignement : « Avant toutes choses, disait saint Pierre, ayez les uns pour les autres une charité persévérante. » Faites régner parmi vous la charité qui est le lien de la perfection, disait saint Paul.

Dans les épîtres de saint Jean, un précepte embrasse tous les autres, le voici : *Filioli, diligite alterutrum.*

On rencontre parfois dans les œuvres des grands compositeurs certaines notes qui produisent dans l'âme d'immenses vibrations. De même, il est dans leurs écrits des expressions qui occasionnent de singuliers frémissements, ce gracieux diminutif *filioli,* employé si souvent par l'apôtre, réveille dans nos cœurs des sentiments d'enfance, de paternité et d'amour qui forme un délicieux ensemble. Chez François de Sales ce sont les Philothées et les Théotimes qui remplacent le Filioli, mais dans la pensée du Taumaturge, ces expressions ont la même signfication. L'histoire de ces âmes d'élite est trop connue de nos lecteurs pour que nous abordions les détails, disons seulement que les noms des saintes coopératrices du saint évêque, restent gravés en caractères ineffaçables, avec celui de l'apôtre de Thonon dans le cœur des pauvres de la cité d'Annecy.

On a beaucoup écrit sur les *Pénitents de la miséricorde,* érigés à Annecy par François de Sales, le 1er septembre 1593, alors qu'il n'était encore que sous-diacre. Le duc de Savoie eut une telle idée de cette œuvre de charité, qu'il lui voulut attacher le royal privilége de la délivrance d'un prisonnier condamné à mort. La dernière année de sa vie, François de Sales réclame encore auprès de son souverain, à l'approche du jeudi-saint de l'année 1622, l'exercice de son précieux privilége, en faveur d'un criminel d'Annecy ;

« Monseigneur, lui dit-il, il a plu à Son Altesse d'accorder à la Confrérie de la Sainte-Croix, autrement dite le Crucifix de Chambéry, la délivrance d'un criminel prisonnier tel qu'elle nommerait chaque année, le jeudi-saint, en révérence de la mort et Passion de Notre-Seigneur; et la pitoyable famille d'un homme de ce mandement d'Annecy, a obtenu qu'il fût nommé et demandé en grâce, cette année, par la dite Confrérie, pour être libéré de la galère. Et par ce, Monseigneur, que véritablement sa femme et ses enfants qui sont en grand nombre sont dignes de compassion, et qu'en la grâce du père est enclose la grâce des enfants, de la femme et de toute la famille, qui ne peut vivre sans l'assistance actuelle de ce pauvre homme, je joins à la très-humble supplication que la Confrérie fait à Votre Altesse, par ce sujet, ma très-humble recommandation, qui suis, Monseigneur, votre, etc.

» † FRANÇOIS, *évêque de Genève.* »

### Sa dévotion à la Mère de Dieu.

Un fait bien remarquable, c'est qu'à toutes les époques, les plus grands docteurs de l'Eglise ont été dévots à la sainte Vierge. Pour preuve, il suffit de citer dans le quatrième siècle, saint Athanase; dans le cinquième, saint Augustin; dans le huitième, saint Jean-Damas-

cène; dans le onzième, saint Pierre Damien, l'auteur de nos plus touchantes prières à Marie; dans le douzième, saint Bernard; dans le treizième, saint Dominique; dans le quatorzième, saint Bernardin de Sienne; dans le dix-septième, saint François de Sales; dans le dix-huitième, saint Alphonse de Liguory. Le P. Lacordaire nous en donne la raison. C'est, dit l'éminent orateur, que ces modèles de virginité furent redevables à la Reine du ciel de la vertu qui fut le plus bel ornement de leur vie. Chez saint François de Sales, cette tendre dévotion se manifesta spécialement par l'érection de la *confrérie de Notre-Dame de la compassion, érigée à Thonon le* 25 *mai* 1602. Cette pieuse association a traversé les âges et les révolutions, et l'esprit de saint François de Sales qui l'animait, l'a maintenu avec toutes ses règles et ses saintes pratiques. En 1877, nous la retrouvons encore avec ses statuts présentés par l'apôtre de Thonon à Paul V, et aujourd'hui encore les plus honorables citoyens de la cité se font gloire de se parer des livrées, autrefois désignées par saint François. Les années de la persécution fermèrent le registre de la confrérie en même temps que les églises, mais en démolissant les autels, elles ont laissé intact le vieux monument de la piété du saint Evêque envers la Mère de Dieu. Le nom de François coadjuteur inscrit le 3 juillet 1601, jusqu'à celui de sainte Chantal et

de Maximine Maure, agrégée le 2 avril 1784, s'est entouré d'environ trente mille autres noms qui sont devenus comme un témoignage immortel du culte catholique de la Mère de Dieu, en France, en Italie, en Espagne, en Portugal, en Allemagne, en Corse, en Belgique, et plusieurs autres nations de l'Europe.

En Savoie, cette dévotion touche presque à l'heureuse époque où Louis XIII, roi de France, va consacrer solennellement sa couronne et son trône à l'auguste Vierge, et donner à son royaume le titre de *royaume de Marie*. Aussi sommes-nous heureux de constater que la France fut une des nations les plus nombreuses parmi les pèlerins accourus en 1607 aux pieds de Notre-Dame des Sept Douleurs à Thonon. Depuis le quatrième siècle, Notre-Dame de Fourvières protége du haut de sa colline la grande cité des martyrs, et cette ville qui professait déjà une espèce de culte pour le saint évêque de Genève, ne pouvait manquer de s'inscrire sur les pages immortelles où figurait le nom de François de Sales et de sainte Chantal.

Telle était la dévotion de saint François de Sales pour la Vierge, qu'il aurait voulu attirer les fidèles du monde entier aux pieds de ses autels. A l'époque du jubilé de Thonon, que présida l'illustre apôtre, le nombre de pèlerins s'éleva à plus de trois cents mille, venus de toutes les contrées de l'Europe. Il y eut cent

soixante-deux mille communions, seize prédicateurs et cent confesseurs, furent jour et nuit à la disposition des fidèles (1). Ce fut un véritable triomphe, une solennité sans précédent peut-être (2), et nous ne pouvons résister

(1) Tous les biographes de saint François de Sales ont parlé du jubilé de Thonon comme d'un événement merveilleux. Mais de 1634 à 1830, nul n'a eu l'heureuse occasion de pouvoir interroger les feuillets d'un énorme in-folio, ayant pour titre : *Livre de la dévote confrérie de Notre-Dame-de-Compassion,* érigée à Thonon, 25 mai 1602.

(2) La description historique nous en a été transmise par bien des historiens. Mais le mieux renseigné fut certainement le P. Constantin de Magny, de la Compagnie de Jésus. Ce savant tenait ces documents des témoins oculaires de l'apostolat de François de Sales. Il a pu consulter le P. Forrier, Balthazard, Maniglier, le prêtre Bouverat, tous vivants encore en 1640, époque à laquelle parut son récit, qui n'a nullement subi la critique de l'histoire.

Le docte religieux fait, à l'occasion de la solennité du jubilé, une remarque qui n'est pas sans valeur à l'endroit de la dévotion de François de Sales envers la Mère de Dieu. Il rapproche l'exaspération des Bernois et des Genevois de la rage de Satan, s'élevant, lui et ses innombrables légions, contre les grandes manifestations des vrais serviteurs de Marie, et dans son indignation il s'écrie : « Il n'y a pas de moyens que les sectaires n'imaginèrent pour empêcher les salutaires effets du triomphe que l'apôtre préparait à celle qu'ils eussent voulu descendre de son trône. » Ils s'en prirent aux pauvres pèlerins, qu'ils voulurent condamner à une affreuse famine ou à une épidémie qu'ils ne réussirent pas à faire naître dans la cité. Le désespoir des calvinistes fut tel, que le gouverneur de la ville fut obligé d'échelonner des sentinelles de distance en distance, non-seulement aux abords de la ville et sur chaque place publique, mais même sur toutes les rives du lac Léman, que des centaines de barques sillonnèrent en tout sens pendant plus de deux mois.

A ces précautions, la secte de Calvin, désespérée, répondit par de nouveaux efforts. Les protestants lancèrent sur toute l'Europe une circulaire dans le but de jeter partout une effroyable épouvante. Ils pré-

au désir de citer les noms célèbres qui composent comme la cour d'honneur de la Reine des cieux dans cette modeste cité savoisienne depuis l'année 1601. Ces détails sont du reste une juste compensation de l'omission involontaire des biographes de saint François.

PRINCES SAVOISIENS :

C. Emmanuel.
F. Emmanuel.
Vittor Amedeo di Savoia.
J. Em. Fliberto di Savoia.
Mauritio di Savoia.
Tho. Fran. di Savoia.

PRINCESSES :

Voi Margarita di Savoia.
Isabella di Savoia.
Maria di Savoia.
Catharina di Savoia.
Donna Matilda di Savoia.

sentèrent Thonon aux prises avec une terrible épidémie, semant partout ses ravages. L'hérésie n'avait du reste que ce seul moyen d'éloigner les étrangers des exercices du jubilé. François de Sales paralysa l'effet de cette monstrueuse calomnie par un second mandement adressé à l'épiscopat ; il est daté de Thonon le 8 mai 1607. Que pouvait l'hérésie contre celle en qui l'Eglise reconnait le privilége de les anéantir : *Cunctas hæreses interemisti in universo mundo.*

Donna Violente della Chiambra.

Donna Mariana di Tarsis da Cuna.

Donna Léonora Madruzza.

Donna Margarita Bilia.

Donna Catharina Langoscha.

Donna Chiarlota san Georgio.

Donna Violente Provana.

Donna Paola Costa.

DUCS, MARQUIS, COMTES ET SEIGNEURS :

Henry di Savoia, duca de Nemours.

Don Amedeo di Savoia, marchezo di Santo-Ramberto.

Bernardino di Savoia, signor di Racconigi.

Pietro, marchese della Chiambra.

Carlo Filiberto, marchese d'Este.

Sigismond d'Este, marchese di Lanzo.

Carlo di Simeana, signor d'Albigni.

Gaspard di Geneva, marchese di Lullin.

Carlo Emmanuel de Seysel, marchese d'Aix.

Ottavio conte di Gremiù, gran Scudiero di Sâ.

Francesco Provana, conte di Collegno, hora gran cancelliere di Savoia.

Ludovico, conte di Moretta, scudiero di S. A.

ARCHEVÊQUES ET ÉVÊQUES :

Carlo Broglia, arcivescovo di Torino.

Gio-Francesco Berglietto, arcivescovo et conte di Tarantosa.

Carlo Argentero, vescovo del Mondovi.

Filiberto Millieto, vescovo et precipe di Moriana.

Henrico di Villars, arcivescovo et conte di Viena.

Giuseppe Ferrero, arcivescovo d'Urbino.

Gio-Steffano Agazza, vescovo d'Asti.

Cesare Ferrero, vescovo et conte d'Iurea.

Francesco, vescovo di Geneva (*saint François de Sales*).

Frâ Francesco Martinengo, vescovo di Nizza.

Bartholomeo Ferrero, vescovo d'Aosta et conte.

Gio-Otinello, vescovo di Fano.

Luca Allamani, vescovo di Volterra.

AUTRES NOMS CÉLÈBRES, A RAISON DES ÉVÉNEMENTS QU'ILS RAPPELLENT :

Balthazard de Villars, conseiller du roi Henri IV, présidial en la cour sonveraine de Lyon, et damoyselle Louise de Langes, son épouse et ses enfants.

Pierre Bouverat, qui de 1595 à 1670, signait les registres mortuaires de Thonon.

Vespasi de Gribaldi, archev. de Vienne, qui sacra, dans l'église de Thorens, saint François de Sales.

Françoise de la Pesse d'Annecy (cette pieuse dame venue sur les bords de la Thioux, au moment où arrivaient de Lyon, les restes de saint François, sa fille en bas âge, tomba dans la rivière, et quand on la retira elle avait cessé de vivre. A l'invocation du saint évêque de Genève, l'enfant fut ressuscitée, fait attesté dans le procès de la canonisation).

Philippe de Coëx, recteur de Sainte-Catherine de Tolloère, retiré à la sainte maison de Thonon. Il fut ordonné prêtre par saint François de Sales en l'église d'Annecy, et l'histoire raconte que telle était la dévotion du jeune homme à son ange gardien, que celui-ci l'accompagna d'une manière visible, lors de son ordination, (fait raconté par tous les biographes de saint François et inscrit aux archives de la sainte maison).

René Gros, prieur de l'église de Saint-Georges de Lyon, Jacques de Médio, chanoine de l'église de Saint Nizier de Lyon.

Le capitaine Vitto de Basterga, le brave soldat missionnaire, qui en 1602, fit un don pour l'ornementation de l'autel de la Vierge ; près de son nom figurent ceux de vingt-neuf soldats de sa compagnie. Poursuivi par les Genevois qui ont juré sa mort, il leur échappa, mais les sectaires le condamnent néanmoins, dans leur conseil, à la peine capitale.

Ferdinand Joly et M. de Vallon, d'abord zélés défen-

seurs du calvinisme, exilés à Nion, et bientôt, pieux et dévoués serviteurs de Notre-Dame des Sept Douleurs.

François Mermillod, (de la famille de Mgr d'Hébron).

J. Françoise Frémiot, baronne de Chantal. (Depuis trois ans, Mme de Chantal était sous la direction du saint Evêque de Genève, au mois de mai 1607, elle le vint trouver à Annecy, où le retenaient les funérailles de la duchesse de Nemours. Ce fut pendant ce voyage, vers le 8 juin qu'elle inscrivit son glorieux nom au 113e feuillet du livre d'or de N.-D. des Sept Douleurs).

### Gracieuse délicatesse de ses réprimandes.

Mme de Chantal, alarmée que sa vertueuse fille Marie-Aymée ne répondait pas aux espérances démesurées peut-être, de sa nouvelle famille, avait résolu de faire de cette pieuse enfant une demoiselle accomplie, capable de paraître dans le monde avec honneur et bienséance. Cette éducation nouvelle n'était pas sans offrir bien des écueils, chez une enfant si jeune. Conduite près du président Frémiot, les dames de Dijon l'entourèrent de leurs caresses et de leurs flatteries. Marie-Aymée s'accommoda volontiers de ce nouveau régime, et elle parut y prendre un plaisir extrême. Le bruit en vint aux oreilles de saint François de Sales, qui moitié charmé, moitié inquiet, écrivit à Mme de Chantal,

cette gracieuse et remarquable leçon : « On m'a dit que notre Marie-Aymée était près de vous, car je l'ai demandé, mais l'on m'a dit aussi que vous la mettiez fort au monde, sans que je le demandasse : Savez-vous, ne la nous faites pas aussi si brave, quelle nous dédaigne pour cela (1) ! »

Une autre fois, l'aimable saint ayant reçu un messager de M. de Chantal, écrit : « Je demandai voirement à Jean si notre chère Marie portait le moule (2), mais je n'y entendais nul mal, car vous savez bien que j'aime les têtes bien moulées, et si cette petite tête est moulée par la vôtre, je l'en chérirais davantage. Que voulez-vous, il faut bien que les filles soient un peu jolies (3) ! »

Tel était l'avis du saint, et cet avis il savait le mesurer à tous les âges et à toutes les conditions. Le même saint qui nous dit : « Il faut bien que les filles soient un peu jolies, » écrivait à une dame, éprise du monde et de ses vanités, pour lui conseiller les habits simples. Enfin, à sainte Chantal elle-même, il dit : « J'ai pensé il y a plus de trois mois à vous écrire que le carême nous ferions bien de faire une défaite de votre vertugadin (4),

(1) Œuvres de saint François de Sales, lettres CLVI, t. V, p. 669.

(2) Coiffure des coquettes de l'époque.

(3) Œuvres de saint François de Sales, t. V, p. 682, lettre CLXIV.

(4) Du mot espagnol *vertugado*. C'était une sorte de bourrelet qui relevait la jupe et la rendait plus gracieuse.

faisons-le donc puisque Dieu vous l'inspire aussi... La vraie simplicité est toujours bonne et agréable à Dieu. »

Le 4 février 1615, saint François de Sales raconte à M^me^ de Chantal, les larmes de sa fille Françoise, qui, à l'occasion des fêtes du carnaval, ne se trouvait pas assez richement vêtue : « ... J'ai prié, dit-il, M^me^ de Brichard de lui faire un beau collet pour les fêtes, et que cela suffirait en attendant mieux à votre retour. Je pense que cette fille croit que ce soit un grand contentement que d'avoir ces dentelles et ces collets montants, et il est bon de la charger de cela, parce que, quand elle verra que ce n'est pas si grande fête, elle reviendra à elle (1). »

Ce conseil d'une si profonde prudence donnait gain de cause à Françoise de Chantal, mais devenait une grande habileté; il est des choses qui, passées à la jeunesse, deviennent parfois pour elle de puissants correctifs.

Françoise de Chantal aimait la magnificence, parce qu'elle aimait à se produire, à être admirée; il lui fallait de l'éclat. Un jour qu'elle parut devant saint François de Sales dans ce pompeux accoutrement : « Françoise, lui dit-il, je suis assuré que votre mère ne vous a pas

(1) Lettre de saint François, Ed. Migne, tom. VI, p. 976.

ainsi habillée. » Une autre fois qu'il l'a vit couverte de rubans éclatants et de frisons, la jeune fille eut honte d'elle-même, le saint la considéra avec silence, voulant donner à la honte le temps de l'instruire. Voyant que sa surprise cessait, il lui dit avec sa douceur ordinaire : « Je ne suis pas tant fâché que vous le pourriez croire ; ces ajustements se ressentent, à la vérité, un peu du siècle ; mais votre rougeur vient apparemment du ciel et d'une conscience dont la grâce de Jésus-Christ n'est pas éloignée. » En même temps, Françoise essayait de cacher quelques-uns de ses frisons sous sa coiffure : « Vous cacherez bien, dit-il, en souriant, le reste sans secours ; il ne vous faut pas ôter le mérite, et vous verrez que vous serez plus agréable à Dieu que vous n'auriez été au monde (1). »

Peut-on imaginer un tact plus gracieux ?

Un rêve auquel les mondains les plus raffinés et même les plus dévots n'atteindront jamais, servir Dieu et le monde, fut de tout temps la chimère poursuivie par la plupart des gens de haute condition. Beaucoup, surtout parmi les dames, n'aiment pas ces compagnies secrètes où le péril est d'autant plus à craindre qu'il ne paraît pas à nos yeux ; mais elles aiment ces grandes assemblées où la vanité brille en tant de lieux qu'elle

(1) Oraison funèbre, etc.

surprend toujours par quelque endroit. Elles ont de la haine pour le péché, mais elles ne haïssent pas les sociétés où les plaisirs innocents le rendent moins odieux ; elles lisent les livres de dévotion, mais elles lisent aussi des romans ; et si elles ont de l'horreur pour le crime de l'amour, elles trouvent du plaisir dans les fables et les aventures des amants ; elles voudraient avoir les douceurs du monde sans danger et celles de la vertu sans amertume. Elles aiment de la religion l'éclat de ses cérémonies, la pompe de ses fêtes, les jours ordinaires les ennuient. Elles aiment les prédications dramatiques, les prédications communes les endorment. Tentation ordinaire de tous les esprits brillants, ils veulent être éblouis, et ne sont jamais éclairés, et comme la vertu et la foi, pour nous confondre et pour nous soumettre, ne marchent pas toujours avec tous leurs ornements, ils demeurent dans les ténèbres pour vouloir être trop clairvoyants.

« Erreur, disait saint François de Sales, les estomacs délicats ne sont pas les meilleurs, ils demeurent vides et desséchés où les autres se rassasient et se remplissent ; pour trouver Jésus-Christ, la simplicité vaut mieux que la curiosité. Il y a cette différence entre les docteurs et les dévots, que les esprits subtils croient mieux connaître Dieu, et les autres tâchent de le mieux servir. Ces gens habiles parlent comme des anges.

Ah! Seigneur, ne vaut-il pas mieux vivre et vous bénir comme eux! et au lieu de parler si finement de la vertu, la mieux pratiquer! Ce n'est pas ici le temps des esprits et des lumières; c'est un lieu de ténèbres et de péchés; difficilement irons-nous à Dieu tant que nous ne ferons que le considérer, et nous sommes sûrs qu'il viendra à nous quand nous tâcherons de l'aimer. »

### Sa patience dans les épreuves.

L'auréole de la vertu, dit une pieuse annaliste, c'est la souffrance et la souffrance est le sceau dont Dieu marque les âmes qu'il veut perfectionner. Osons le dire, cette main divine nous semble parfois étrangement cruelle, elle sépare, elle brise, elle écrase, elle envoie des coups soudains, ou impose de lentes tortures dont notre âme éperdue ne comprend pas d'abord le sens; mais quand le temps a fait son œuvre, et que nous voyons ces âmes, jadis l'objet des rigueurs de Dieu, régnant désormais avec lui dans les béatitudes éternelles, nous comprenons que cette main, dont la sévérité a tenté notre foi, ne séparait que pour unir, ne renversait que pour édifier, et enfin que ces courtes souffrances n'étaient rien en comparaison de la mesure et de la durée des joies éternelles.

Sous ce double aspect nous apparaît saint François

de Sales; nul n'a plus que lui senti le glaive de la persécution et l'aiguillon de la douleur et nulle patience n'égala la sienne. Deux mois après la mort de son frère, encore sous l'impression de ses tristes souvenirs, il écrivait à un de ses amis : « Toute cette année nous avons vécu parmi les adversités ; et je crois que vous aurez su le trépas inopiné de mon frère et de ma sœur, que j'appelle inopiné ; car qui l'eût pensé ? mais trépas heureux pour le genre de mort et la sainteté du passage, car particulièrement ma chère petite sœur fit son départ avec tant de gaieté et de suavité qu'un médecin qui la vit mourir me dit que si les anges étaient mortels ils désireraient cette sorte de mort. Mais en somme, je n'ai presque jamais osé ajouter ce qui suit : *Amove a me plagas tuas* (1).

Entendons-le maintenant imposer la résignation à sa mère et à M^me^ de Chantal, peu après la mort de la jeune sœur du saint Evêque : « Quel bonheur, dit-il, à cette jeune fille d'avoir été ravie du monde avant que la malice pervertît son esprit (2), et d'être sortie de ce lieu fangeux avant qu'elle s'y fût souillée ! On cueille les fraises et les cerises avant les poires bergamotes et les capendus, mais c'est parce que leur saison le requiert; laissons que Dieu recueille ce qu'il

(1) Lettre du 6 novembre 1617, t. V, p. 1074, édit. Migne.
(2) Sagesse IV, 2.

a planté en son verger; il prend tout à saison (1). »

Après avoir ainsi consolé sa mère, s'adressant à Mme de Chantal, il lui dit : « Votre cœur qu'a-t-il fait? Avez-vous scandalisé ceux qui vous ont vue en cet événement(2). Or, cela ma fille, dites-le moi clairement, car, voyez-vous, je n'ai pas trouvé bon que vous ayez offert ni votre vie ni celle de quelques-uns de vos autres enfants en échange de la défunte. Non, ma chère fille, il ne faut pas seulement agréer que Dieu nous frappe, mais il faut acquiescer que ce soit sur l'endroit qu'il lui plaira.... De dire à Dieu : Laissez ceci et prenez cela, ma chère fille, il ne le faut pas dire; ainsi ne ferons-nous. Non pas; non, ma fille, moyennant la grâce de sa divine bonté. Hélas! ma fille, cette leçon est haute, mais aussi Dieu par qui nous l'apprenons, est le Très-Haut! Vous avez, ma fille, quatre enfants, vous avez un beau-père, un si cher frère, et puis encore un père spirituel, tout cela vous est fort cher et avec raison, car Dieu le veut. Eh bien, si Dieu vous ravissait tout cela, n'auriez-vous pas encore assez d'avoir Dieu, ne serait-ce pas beaucoup ?.... Mais il y a plus, ce que toutes nos pertes et séparations ne sont que pour ce petit moment; oh! vraiment pour si peu, de cela il faut avoir patience (3). »

(1) Lettre CXLIX, t. V, p. 652.
(2) Id., p. 653.
(3) CXLIX, p. 653-654.

### Ses tendresses pour les enfants.

Tous les traits de la vie du saint Evêque, que nous a conservés l'histoire, expriment la douceur et la tendresse, et à leur souvenir, on se rappelle aussitôt ces paroles du Sauveur : « Si vous ne devenez comme ces petits enfants, vous n'entrerez point dans le royaume du ciel. » Avec quelle joie le saint prélat s'entourait des enfants, malgré ses occupations nombreuses. A ceux qui s'en étonnaient, il répondait : « Ils étaient les plus fidèles amis du Sauveur. »

Les enfants comprenaient l'étendue de ses paternelles tendresses et jamais on ne le vit dans les rues d'Annecy, sans être à chaque pas arrêté par un innnocent entourage. Un jour qu'il était allé faire visite à un monastère, un groupe d'enfants l'ayant escorté jusqu'à la porte, il se tint assez longtemps debout bénissant les uns, caressant les autres. Le prêtre qui l'accompagnait, le supplia de mettre fin à tant de bonté, dont sa santé paraissait souffrir : « Très-volontiers, mon fils, répondit François de Sales, mais ne leur fermez pas la porte au nez. »

Un autre jour il disait : « Ah ! que serait le monde, si nous n'avions ces cœurs innocents ? Ce sont de belles fleurs dans le désert de la vie. Ils sont à la famille, ce que les feuilles sont à la forêt, ce que l'air et la lumière

sont à la plante, ce que la sève est au bois. Que sont toutes les poésies de nos livres comparées à leurs caresses et à la gaieté de leurs regards ! (1)..... »

Mme la comtesse de Menthon raconte avec une grâce charmante toute l'affection que Marie-Aymée de Chantal, jeune enfant de six ans, avait vouée au saint évêque de Genève, en qui tout faisait deviner qu'elle trouverait en lui l'appui paternel qui manquait à son enfance. « L'aménité et les douces paroles de François de Sales firent promptement la conquête des enfants de la sainte fondatrice, et Marie-Aymée surtout, qui avait un si grand besoin d'affection et d'encouragement, en fut plus particulièrement attirée; presqu'à première vue elle l'aima comme un père, et s'approcha de lui avec une confiance assurée qui surprit tout le monde. Le saint, étonné et charmé de ce naïf attachement, sentit soudain pour cette enfant une particulière affection, et la regarda d'abord comme la plus jeune, la plus tendre, la plus aimée des brebis qu'il devait mener au bon pasteur.

Quand saint François de Sales allait chez le président Frémiot, les enfants couraient joyeusement à sa rencontre, et c'était, escorté de ce qu'il appelait gracieusement « son petit peuple et son petit ménage, » qu'il

(1) Extrait d'une lettre inédite, communiquée à l'auteur par un bibliomane de Turin, M. le chevalier Jeofredo Avally.

entrait dans la salle où le président réunissait sa famille et ses amis. Une fois là, les enfants le quittaient pour aller à leurs jeux ; mais Marie-Aymée ne s'éloignait guère ; quelquefois elle se cachait derrière un rideau ou une chaise, pour considérer longuement et à son aise ce grand évêque, qui lui semblait un saint du ciel, si non le bon Dieu lui-même. Peu à peu cependant elle sortait de sa cachette et venait tout doucement se placer près de l'évêque, qui ne tardait pas à s'occuper d'elle, et tout en la caressant, il l'interrogeait et lui recommandait d'être sage et de bien prier Dieu. Plus tard saint François de Sales parlant de ce temps-là, écrivait à M^me^ de Chantal, ces mots charmants où le gentihomme se fait encore sentir dans le saint Evêque : « Au partir de là, Marie-Aymée est l'aimée, et outre cela je suis obligé de l'aimer plus tendrement, parce qu'un jour que vous n'étiez pas au logis de Dijon, elle me fit bien des faveurs, et me permit de la baiser d'un baiser d'innocence ; ai-je donc pas bien raison de prier Notre-Seigneur qu'il la rende tout agréable à sa bonté (1). »

Telle était la haute idée de notre saint des enfants, qu'il voulut tracer dans la personne de M^me^ de Chantal, un véritable code d'éducation à toutes les mères pour

(1) Lettre de saint François de Sales à M^me^ de Chantal, 24 janvier 1608.

leurs enfants, où il leur recommande de respecter avant tout leur liberté et de les incliner à la vertu plutôt que de les y contraindre ; grande leçon, enseignement profond, que les meilleurs parents méconnaissent souvent, et qui rend leur action moins pénétrante, ou la borne aux courtes années de l'enfance.

« Il faut, disait François, le plus possible agir dans les esprits à la façon des anges, par des mouvements gracieux et sans violence (1) ; » à la façon des anges, c'est-à-dire avec le souffle délicat et pur dont les anges seuls sont capables. Est-il possible de mieux exprimer les soins, les tendresses, le respect, les ménagements infinis que nous devons aux jeunes âmes ? Ailleurs l'évêque de Genève écrit : « Puisque Dieu nous a donné ce cœur de désirer vos enfants totalement au service de Dieu, il les faut nourrir à ce dernier, leur inspirant suavement des pensées conformes..... mais cela petit à petit, à mesure qu'ils croîteront (2). »

Ailleurs encore il dit : « Prévenez leurs volontés par des inspirations suaves. »

C'est ainsi que l'on peut remarquer que saint François de Sales respecte, même dans un enfant, ce don si grand qui peut être si redoutable, la volonté ; il ne dit jamais : Ne la comptez pour rien ; il dit : Inspirez-la,

(1) Lettre LXXVI, p. 498, t. V. Œuvres complètes.
(2) LXXVI, p. 497, t. V.

ou prévenez-la ; il n'entend pas la supprimer, mais il entend la rendre bonne. François de Sales voulait que les mères se considérassent comme ayant reçu mission de perfectionner l'œuvre divine, dont les germes merveilleux sont si abondants dans les âmes si pures et si chères des enfants. « Hélas ! disait-il, ces pauvres mères temporelles ne regardent pas assez leurs enfants comme ouvrage de Dieu, et les regardent trop comme enfants de leur ventre ; elles ne les considèrent pas assez comme les enfants de la Providence éternelle, et des âmes destinées à l'éternité, et les considèrent trop comme enfants de la république temporelle. »

### Son amour pour sa mère.

Fils de Jean III, François de Sales, père de notre saint, signala sa valeur militaire en plusieurs occasions, notamment aux siéges de Landrecies et de Saint-Didier. Profondément religieux, fervent catholique, homme de jugement solide, d'un esprit subtil, profond en ses pensées, il avait en horreur l'hérésie. En 1560, le 12 mai, il épousa Françoise de Sionnaz, jeune fille de quatorze ans, qui lui donna treize enfants ; cette vertueuse dame possédait une âme noble et généreuse, innocente et pure, humble et modeste, providence des pauvres, elle le fut aussi de son époux et de ses enfants.

Veuve depuis 1601, Mme de Boisy avait conservé son autorité maternelle sur tous ses enfants, dont elle était crainte et aimée tout ensemble. Aussi était-ce chose rare que cet harmonieux concert, qui s'appelle la paix des âmes, que cette union sublime, dont la maison de Sales était un magnifique exemple. Plus heureux à la mort de sa mère qu'à celle de son père, qu'il ne vit pas mourir, il arriva au château de Sales, assez tôt pour lui rendre les derniers devoirs. « On me vint appeler ici, dit-il, et j'y vais soudainement avec le médecin et apothicaire, qui la trouvent léthargique et paralytique de la moitié du corps; mais léthargique en telle sorte que néanmoins elle était fort aisée à réveiller ; en ces moments de réveil, elle témoignait le jugement entier, soit par les paroles, qu'elle s'efforçait de dire, soit par le mouvement de sa main saine, c'est-à-dire de laquelle l'usage lui était demeuré, car elle parlait fort à propos de Dieu et de son âme, et prenait la croix elle-même... A mon arrivée, tout aveugle et tout endormie qu'elle était, elle me caressa fort, et dit : « C'est mon fils et mon père, celui-ci, » et me baisa en m'accolant de son bras, et me baisa la main avant toute chose... Le 1er mars, elle rendit son âme à Notre-Seigneur, doucement, paisiblement, et avec une contenance et beauté plus grande, peut-être elle n'avait jamais eue, demeurant une des belles mortes que j'aie jamais vues. Au

demeurant, encore vous faut-il dire que j'eus le courage de lui donner la dernière bénédiction, lui fermer les yeux et la bouche, et lui donner le dernier baiser de paix à l'instant de son trépas. Après quoi, le cœur m'enfla fort, et je pleurai sur cette bonne mère plus que je n'avais fait, dès que je suis d'église, mais ce fut sans amertume spirituelle, grâce à Dieu... (1) »

**Son admirable simplicité.**

Au commencement de l'année 1615, saint François de Sales, de retour du château de Sales, écrit à M^me^ de Chantal, et entre autres choses, il lui dit avec une grâce inimitable comment les pigeons reçoivent leur pâture dans la cour du château de ses aïeux : « ... Troisièmement, il avait fort neigé, et la la cour était couverte d'un grand pied de neige, Jean vint au milieu, et balaya certaine petite place, emmena la neige, et jeta là de la graine à manger pour les pigeons, qui vinrent tous ensemble à ce réfectoire-là prendre la réfection avec une paix et un respect admirables, et je m'amusai à les regarder. Vous ne sauriez croire la grande édification que ces petits animaux me donnèrent, car ils ne dirent jamais un seul

(1) Les épîtres du bienheureux François de Sales, épître XXIX, p. 80, 81, 82, édition de Lyon, Vincent de Cœursillys. MDCXXVI.

petit mot; et ceux qui eurent plus tôt fait leur réfection s'envolèrent là auprès pour attendre les autres. Et quand ils eurent vidé la moitié de la place, une quantité d'oisillons qui les regardaient vinrent là autour d'eux; et tous les pigeons, qui mangeaient encore, se retirèrent en un coin pour laisser la plus grande part de la place aux petits oiseaux, qui vinrent aussi se mettre à table et manger, sans que les pigeons s'en troublassent. J'admirai la charité, car les pauvres pigeons avaient si grande peur de fâcher les petits oiseaux auxquels ils donnaient l'aumône, qu'ils se tenaient tous rassemblés en un bout de la table. J'admirai la discrétion de ces mendiants, qui ne vinrent à l'aumône que quand ils virent que les pigeons étaient sur la fin du repas, et qu'ils avaient encore des restes à suffisance. En somme, je ne sus m'empêcher de venir aux larmes, de voir la charitable simplicité des colombes, et la confiance des petits oiseaux en leur charité. Cette image de vertu me fit grand bien tout le jour... (1) »

### Son humilité et son désintéressement.

Quand Alexandre de Médicis se fut assis sur le siége de saint Pierre devenu vacant par la mort de Clé-

(1) Saint François de Sales à sainte Chantal, 26 février 1615, t. V, p. 969.

ment VIII, un des premiers soins du nouveau Pape, fut, dit-on, d'inscrire le nom de François de Sales parmi ceux des prélats que Sa Sainteté se proposait d'élever au cardinalat. L'évêque de Genève l'apprit par des lettres venues de Rome, et aux félicitations d'un ami, il répondit : « Si Sa Sainteté l'ordonne, il faudra bien que j'obéisse, mais je vous assure que si le chapeau de cardinal n'était éloigné de moi que de trois pas, et que la chose fût remise à ma volonté, je ne remuerais pas le pied pour aller le prendre. Si je pouvais faire que je procurasse la conversion de Genève, en rougissant toute ma robe de mon sang, ah ! voilà une pourpre que je serais joyeux de porter (1)..... »

On s'explique facilement quelle dut être l'irrésistible influence qu'exercèrent au XVII^e^ siècle, les immortels écrits de cet illustre prélat : « Cette influence, Henri le Grand l'a reconnue et favorisée; Benoît XIV en a signalé les universels effets, et Dieu en préparait le solennel épanouissement de ce grand siècle, qui, par le nombre et la majesté des intelligences d'élite dont il fut rempli, forme un contraste si frappant avec les deux siècles entre lesquels il fut placé, le siècle brouillon et débauché de Luther et de Henri III, et le siècle dissolvant et frivole de la régence et de Voltaire. »

(1) Apostolat de Thonon, année 1603, p. 319.

S'il nous fallait opter entre ces écrits et ceux de la séraphique Thérèse, nous éprouverions un juste embarras. Sainte Thérèse a plus de feu et plus d'éclat, François de Sales a plus d'onction et plus de grâce. Les écrits de la première ressemblent à un beau ciel semé d'étoiles ; ceux du second sont des paysages enchanteurs, où l'œil admire sans cesse l'azur des lacs et la verdure des prairies. Tous deux nous rappellent leur patrie : Thérèse a décrit le ciel brûlant d'Espagne, les ravissements d'Avila ; François de Sales a chanté les vallées riantes et fraîches de la Suisse et de la religieuse Savoie.

Telle fut la science de ce grand ascète, que l'arme de la calomnie ne sut pas respecter, tant il est vrai que la vertu la plus pure doit être épurée encore dans le creuset de la persécution, pierre de touche de la sainteté, garant des âmes conduites par la main divine, image fidèle des énergumènes qui, à cette heure, attaquent, calomnient et repoussent le zèle apostolique partout où il se montre.

O vous ! qui placiez au rang des dieux immortels vos illustres bienfaiteurs et vos sages, peuples des anciens jours, qu'eussiez-vous pensé, s'il vous eût été donné d'assister à ce ravissant spectacle ? Quelle n'eût pas été votre admiration ? A quels élans de reconnaissance ne vous seriez-vous pas abandonnés, et de quels honneurs

n'eussiez-vous pas entouré le héros, qui vous eût comblés de tant de bienfaits ? Ah ! dans les légitimes transports d'un indicible enthousiasme, vous vous fussiez écriés : « Non, ce ne sont plus ni Mercure, ni Jupiter qui sont descendus sur la terre, c'est un Dieu plus puissant, plus pur, plus magnanime, et destiné au bonheur des humains. »

## Méthode de saint François dans la direction des âmes.

François de Sales, pendant son trop court apostolat, s'est trouvé en rapport intime avec un nombre infini d'âmes, appartenant à toutes les positions sociales, depuis l'humble pâtre de ses hautes montagnes jusqu'au fier monarque dans ses palais superbes. Aussi dans mille conditions diverses il a dû successivement parler de tout, depuis les éléments de la piété et même de la conversion, jusqu'aux sommets les plus élevés, les plus célestes de la perfection chrétienne et religieuse.

Dans ses œuvres se trouve ainsi condensée une sorte de cours complet de théologie spirituelle, dont le caractère premier est d'être non moins pratique que parfait. Les règles, comme les conseils qu'il donne, sont tous pratiques, tous vivants, parce qu'ils sont basés sur l'expérience et tracés d'après nature, et parce qu'ils sont tombés des lèvres d'un saint qui cherchait unique-

ment à éclairer, à consoler, à fortifier, à sanctifier les âmes. C'est le docteur mystique dont le beau ministère commença à son berceau, se poursuivit jusqu'à sa tombe et exercera sa céleste influence partout et toujours.

« Ce qui rend sa doctrine si universelle et si efficace, c'est cette douceur inestimable qui faisait distiller de sa plume *le lait et le miel : Favos distillans labia tua, mel et lac sub lingua tua*. Sa science, pleine d'onction, attendrit les cœurs ; sa douceur, dans la direction, les gagne à l'amour de Jésus-Christ : aussi le cardinal du Perron, le grand controversiste, lui rendait-il ce beau témoignage, en parlant des calvinistes : « S'il ne s'agit que de les convaincre, je crois posséder assez de savoir pour cela ; mais, s'il est question de les convertir, conduisez-les à M. de Genève, qui a reçu ce talent. » Combien de brebis errantes il a ramenées au bercail ! Il savait, comme le dit admirablement Bossuet, que *la chaleur entre bien plus avant que la lumière : celle-ci ne fait qu'effleurer et dorer légèrement la surface : la chaleur pénètre jusqu'aux entrailles, pour en faire sortir des fruits merveilleux*.

» Mais la douce et salutaire influence de saint François de Sales ne s'est pas fait sentir seulement sur les hérétiques : il a ramené la dévotion au milieu du monde; voilà peut-être son plus beau titre de gloire. L'esprit de dévotion n'était presque plus connu parmi les per-

sonnes du siècle ; on reléguait dans les cloîtres la vie intérieure et spirituelle, on la croyait impossible dans la cour et dans le grand monde. Eh bien ! François de Sales a désabusé les esprits de cette erreur pernicieuse qui est encore si commune de nos jours ; il a rétabli la dévotion dans tous ses droits ; il en a montré la nécessité absolue, au milieu du monde comme dans le cloître ; et cependant il ne l'a point déguisée, pour la rendre plus agréable ; il sait bien que toute voie humaine a ses épines et ses ronces encore plus que ses fleurs, et que, lorsque Dieu se manifeste et parle, c'est plutôt parmi les premières : *Je ne me souviens pas qu'il ait jamais parlé parmi les fleurs*. Il n'a donc garde d'oublier le détachement, les souffrances et la croix qui sont le résumé de la doctrine évangélique ; mais il sait présenter les devoirs de la vie chrétienne avec une onction pénétrante et persuasive. Il n'aborde point les esprits avec l'appareil menaçant de la controverse, ni par les hauteurs de l'orgueil ; il n'attaque point la place, comme dit Bossuet, *du côté de cette éminence où la présomption se retranche ;* il approche par l'endroit le plus accessible, il gagne le cœur. Mieux que nul autre avant lui, François de Sales a compris la parole du Sauveur : *Jugum meum suave est,* le joug du Seigneur est doux, non point à raison de sa matière, car c'est un joug ; mais par la grâce, qui nous aide à le porter. Ainsi la morale qu'il a

enseignée est en elle-même une morale sublime et de la plus haute perfection ; mais, à l'exemple du divin Maître, il a, par l'onction de ses écrits, adouci l'amertume de la croix. Sa doctrine spirituelle, en un mot, est également ennemie de tous excès, soit de rigueur, soit de relâchement; elle ne ménage et ne flatte personne, mais aussi elle ne rebute et ne décourage personne ; elle réunit en même temps et la douceur et toute la perfection de la loi évangélique. »

La brillante auréole de sainteté que l'on admire au front du saint évêque de Genève, fait beaucoup trop oublier que sa main vénérée tient, en même temps, la palme littéraire des grands écrivains. Les historiens et les théologiens de tous les temps ont rendu hommage à sa science, mais chez lui l'écrivain n'était pas inférieur au théologien, et la forme gracieuse donnée à sa doctrine et à ses sentiments les plus simples rendait souverainement agréable sa spirituelle correspondance. Là surtout, il conviendrait d'étudier cet éminent directeur des âmes ; là, se trouve sous son véritable jour son humilité sans pareille, sa cordialité joyeuse, ses réponses délicates, la paix inaltérable de son âme. Telles sont les qualités qui se décèlent à chaque pas dans cette délicieuse correspondance, non pas seulement capable d'intéresser les âmes dévotes, mais faite aussi pour captiver l'attention de nos célébrités littéraires.

Ces lettres, si admirables, sont trop peu goûtées de notre siècle, et on hésite à suivre sur le chemin de ses pieuses pratiques, ce moraliste qui a trouvé le monde trop pauvre de biens et d'honneurs pour son grand cœur, lorsqu'il vient vous dire comment il faut user et ce qu'il faut penser de ces biens et de ces honneurs? Chose étrange! Ses conseils ont cependant conservé toute leur actualité, et semblent adressés aujourd'hui encore même à cette noblesse et à cette bourgeoisie française qui n'ont rien gardé de la grandeur, si non la vanité, et qui achevent leur ruine en s'isolant l'une de l'autre. Que tous veuillent donc méditer ces paroles de François de Sales qui semblent avoir été aussi écrites pour eux : « La plus solide richesse, c'est l'amitié de tout le monde. »

Du temps du saint prélat, Annecy quoique moins grande qu'aujourd'hui, n'en était pas moins remplie d'une société nombreuse et choisie. « C'était, dit M^me^ la comtesse de Menthon, la petite cour du duc de Nemours qui avait principalement contribué à former ce centre de la noblesse du Genevois, qui suivant le fatal errement de toute la noblesse du temps, abandonnait ses châteaux et se groupait autour des premiers et des plus puissants de ceux que les siècles et la fortune des armes avaient rendus souverains, ou de maison souveraine. »

Une pieuse annaliste, nous a transmis les noms de

ces âmes courageuses et fidèles qui avaient mérité de recevoir du Ciel un tel directeur, elles étaient nombreuses dans la société d'Annecy, ou tout au moins elles y exerçaient la grande autorité qui appartient au vrai mérite. Dans plusieurs lettres de saint François, nous retrouvons les noms de Mmes de la Fléchère, de Gabrielle de Salins, de la Valbonne, de Beaumont et de Louise Duchâtel, dame de Charmoisy, cette vertueuse amie de Mme de Chantal ; à ces femmes admirables nous devons, non-seulement l'*Introduction à la vie dévote* (1), mais encore une foule de lettres et de conseils spirituels qu'elles nous ont religieusement conservés. Essayons de découvrir dans celles qui sont tombées sous nos yeux la méthode du saint évêque dans la direction des âmes.

Pendant qu'il prêchait à Dijon, une dame (2) l'ayant supplié de lui tracer quelques conseils pour sa position personnelle, François s'empressa de déférer à ses désirs, et lui expliqua dans une lettre comment elle pouvait s'élever à une haute perfection chrétienne, même au milieu du monde. « La vertu de dévotion, lui dit-il,

(1) Si la plupart des sujets qui composent la *Vie dévote* furent primitivement écrits pour Madame de Charmoisy, on ne peut nier que ce furent les instances réitérées de Henri IV, et peut-être aussi celles du P. Forrier, son confesseur, qui le décidèrent à publier ce livre admirable.

(2) Madame Brulard, femme du premier président du parlement de Dijon.

n'est autre chose qu'une générale inclination et promptitude d'esprit à faire ce qu'il connaît être agréable à Dieu. C'est cette dilatation de cœur de laquelle David disait : *Viam mandatorum tuorum cucurri, cum dilatasti cor meum* (1). « J'ai couru en la voie de vos commandements, quand vous avez dilaté mon cœur. » Ceux qui sont simplement gens de bien cheminent en la voie de Dieu ; mais les dévots courent, et, quand ils sont bien dévots, ils volent. Maintenant je vous dirai quelques règles qu'il faut observer pour être vraiment dévote. Il faut, avant toutes choses, observer les commandements généraux de Dieu et de l'Eglise, qui sont établis pour tout fidèle chrétien ; et sans cela, chacun le sait, il n'y peut avoir aucune dévotion dans le monde. Outre les commandements, il faut soigneusement observer les commandements particuliers qu'un chacun a pour le regard de sa vocation ; et quiconque ne le fait, quand il ferait ressusciter les morts, il ne laisse pas d'être en péché... Voilà donc deux sortes de commandements qu'il faut soigneusement observer pour fondement de toute dévotion ; et néanmoins la vertu de dévotion ne consiste pas à les observer, mais à les observer avec promptitude et volontiers. Or, pour acquérir cette promptitude il faut employer plusieurs considérations.

(1) *Psal.* CXVIII, 32.

» La première, c'est que Dieu le veut ainsi ; et il est juste que nous fassions sa volonté, car nous ne sommes en ce monde que pour cela. Hélas ! tous les jours nous lui demandons que sa volonté soit faite ! et quand ce vient à la faire nous avons tant de peine ! Nous nous offrons à Dieu si souvent, nous lui disons à tous coups : Seigneur, je suis vôtre, voilà mon cœur, et quand il nous veut employer, nous sommes si lâches ! Comment pouvons-nous dire que nous sommes siens, si nous ne voulons accommoder notre volonté à la sienne ?

» La seconde considération, c'est de penser à la nature des commandements de Dieu qui sont doux, gracieux et suaves, non-seulement les généraux, mais encore les particuliers de la vocation.

» Et, qu'est-ce donc qui vous les rend fâcheux ? Rien, à la vérité, sinon votre propre volonté, qui veut régner en vous à quelque prix que ce soit, et les choses que peut être elle désirerait si on ne les lui commandait, elle les rejette... Ce n'est pas à nous de choisir à notre volonté, il faut vouloir ce que Dieu veut ; et si Dieu veut que je le serve en une chose, je ne dois pas vouloir en choisir une autre... Mais ce n'est pas tout : il faut, non-seulement vouloir faire la volonté de Dieu, mais pour être dévot, il la faut faire gaiement. Si je n'étais pas évêque, peut-être, sachant ce que je sais, je ne le voudrais pas. être ; mais l'étant, non-seulement je suis

obligé de faire ce que requiert cette pénible vocation, mais je dois le faire joyeusement, et dois me plaire en cela, et m'y agréer. C'est le dire de saint Paul : *Unusquisque in quo vocatus est, in hoc permaneat quid Deum.* « Que chacun demeure en sa vocation devant Dieu. » — Il ne faut pas porter la croix des autres, mais la sienne; et pour porter chacun la sienne, Notre-Seigneur veut que nous renoncions à nous-mêmes, c'est-à-dire à notre propre volonté. Je voudrais bien ceci et cela, je serais mieux ici et là; ce sont tentations. Notre-Seigneur sait bien ce qu'il fait : faisons ce qu'il veut, demeurons où il nous a mis... — Pensez souvent que tout ce nous faisons tire sa vraie valeur de la conformité de notre volonté avec celle de Dieu... — Il faut aimer ce que Dieu aime, faisons notre besogne; à chacun sa croix n'est pas trop. Mêlez souvent l'office de Marthe à celui de Madeleine; faites diligemment le service de votre vocation, et souvent revenez à vous-même, et vous mettez en esprit aux pieds de Notre-Seigneur, et dites : « Mon Seigneur, soit que je coure, soit que je m'arrête, je suis toute vôtre et vous à moi, tout ce que je ferai, c'est pour l'amour de vous, ô mon Dieu! »

Le 17 décembre 1622, c'est-à-dire quelques jours seulement avant la mort de notre saint, Françoise de Chantal, mariée seulement depuis deux ans et demi,

et à l'âge périlleux où les plaisirs de tous genres s'offrent en foule aux jeunes femmes, lui manifesta le désir sincère qu'elle éprouvait de la dévotion. Seulement le plaisir et la vanité lui livraient de rudes combats, et elle n'en avait, lui disait-elle, pas trop de scrupule, car par nature Françoise de Chantal n'était pas scrupuleuse. Saint François de Sales, à ce propos lui dit, lui non plus n'est pas scrupuleux, mais que néanmoins, il la conjure de séparer son cœur des amusements vaniteux, afin de ne pas se laisser divertir des pensées de la sainte éternité. Telles furent les limites précises posées par le plus aimable des saints; il ne demande qu'une seule chose, que l'on sépare son cœur des vanités. Ces conseils, le saint évêque les lui donnait de Lyon; ne dirait-on pas que c'est un testament adressé à cette enfant si chère à son cœur, ainsi qu'à tant d'épouses chrétiennes, qui, comme elle, appartiennent au monde par leur position et peut-être aussi par leurs goûts et leurs affections?

« Allant à Avignon, dit François, j'eus ce bonheur de trouver notre bonne mère ici, et l'y ai encore rencontrée à mon retour; vous croirez aisément que ce n'a pas été sans parler souvent de vous, non sans beaucoup de consolation que j'ai reçu de savoir que vous vivez toujours dans la crainte de Dieu, avec désir de faire progrès dans la dévotion. Vous savez combien je suis

aisé à contenter, et combien j'ai de facilité à bien espérer des âmes que j'affectionne. C'est dès votre enfance que j'ai une infinie passion pour votre salut, et que j'ai conçu une grande confiance que Dieu vous tiendrait de sa main, pourvu que vous veuillez correspondre à ses faveurs. Faites-le donc, je vous en conjure, ma très-chère fille, et séparez de jour à autre votre cœur de toutes sortes d'amusements de vanité; et, comme vous, je ne suis nullement scrupuleux, et n'appelle pas amusement de vanité, sinon la volontaire inclination que nous nourrissons aux choses, qui véritablement nous divertissent des pensées et délibérations que nous devons avoir pour la très-sainte éternité... (1) »

François de Sales ne cessait de recommander aux âmes qu'il conduisait de rendre leur piété aimable à ceux dont ils étaient entourés : « Soyez toujours le plus doux que vous pourrez, disait-il, s'il faut tomber en quelque extrémité, que ce soit dans celle de la douceur. » — « L'esprit humain, disait-il encore, est aussi fait, il se cabre contre la rigueur. Tout par douceur, rien par la force. La rudesse perd tout, aigrit les cœurs, engendre la haine, et le bien qu'elle fait elle le fait de si mauvaise grâce qu'on ne lui en sait pas gré.

(1) *Œuvres de saint François de Sales,* t. V, p. 1394.

La douceur, au contraire, manie le cœur humain à volonté, et le façonne selon ses desseins. Jamais sucre ne gâta de sources; mais on les gâte souvent par trop de sel. Aux bonnes salades il faut plus d'huile que de vinaigre. » — « Imitez le voyageur qui chemine dans un sentier difficile; rencontre-t-il pierres ou ronces sous ces pas, que fait-il ! loin d'appuyer violemment le pied sur la pierre, il l'évite et passe; au lieu d'affronter les épines du buisson, il se détourne ou les écarte avec précaution.... Ainsi l'âme douce en face des aspérités de la vie, ne brusque rien, ne brise rien; toujours elle-même dans un calme serein, se pliant à propos, cédant avec prudence, marchant avec une sage modération, et par là elle évite, on peut le dire, une première moitié des choses où va se heurter une âme violente.

Mais enfin, si sage qu'on soit, si prudemment qu'on avance, on n'évitera pas de se choquer à bien des misères, à bien des amertumes. Le guerrier ne peut parer tous les coups et l'âme sans douceur ressemble à ces murs de granit; arrive un boulet, il est d'abord repoussé avec violence, ou même brisé, mais peu à peu le granit s'entame, se fend, vole en éclat, sous les coups redoublés. Une âme douce, au contraire ressemble à ces remparts que nos soldats savent si bien improviser jusque sous le feu de l'ennemi... Ils sont faits de terre, les balles arrivent en sifflant, les boulets

pleuvent en grondant, la terre cède, le coup s'amortit et le rempart fragile résiste mieux que le granit.

» Les misères de ce monde, les froissements de la vie ressemblent encore à l'orage. Dans une même campagne, s'élève un chêne superbe qui veut se roidir au vent; il éclate et se brise; près de lui croît un humble arbuste qui s'incline sous la tempête, plie doucement et se relève après, sans une branche entamée ou rompue. Ah ! que nous disent ces images? rien autre que ces paroles du Sauveur : « Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur, et vous trouverez le repos de vos âmes. »

Cette paix qu'il recommandait de conserver avec les autres, il voulait qu'on la conservât aussi avec soi-même, en s'avançant dans la piété sans inquiétude. « La dévotion, dit-il, est une ferveur douce, calme, l'empressement en est la ruine. C'est un bouillonnement indiscret, turbulent, qui démolit en pensant édifier, arrache au lieu de planter (1)... L'oiseau attaché sur la branche se connaît attaché et sent les secousses de sa détention, seulement quand il veut voler, s'il n'a ses ailes, il ne connaît son impuissance que par l'essai, de même l'âme doit faire essai, mais non se débattre, et non s'échauffer (2). »

(1) *Esprit de saint François de Sales*, pars VII, sect. VI.

(2) Lettre à Madame de Chantal, 21 novembre 1604.

Il est curieux de savoir comment saint François de Sales traitait les âmes scrupuleuses, méticuleuses et rétrécies. Un jour une dame soit disant fort dévote, vint lui apprendre qu'une de ses pénitentes avait conservé des pendants d'oreilles. « Cette dame dévote, dit le saint, porte de telle parures, moi je ne sais pas seulement si elle a des oreilles ; car elle ne se présente à la pénitence que la tête couverte d'une écharpe. Et puis, je crois que la sainte femme de Rébecca qui était bien aussi vertueuse qu'elle, ne perdit rien de sa sainteté pour porter les pendants d'oreilles qu'Eliézer lui présenta de la part d'Isaac. »

— « Mais, ajoute l'officieuse, elle a aussi fait enrichir sa croix d'or de superbes diamants ? »

— « Ce que vous appelez vanité, reprit François, est ce qui m'édifie davantage. Hélas ! je voudrais que toutes les croix du monde fussent couvertes de diamants et de pierres précieuses. N'est-ce pas faire servir au tabernacle les vaisseaux des Egyptiens ? Et ce glorifier en la croix n'était-ce pas l'enseigne des pierreries du grand saint Paul ? A quel meilleur usage saurait-elle employer ses joyaux qu'à orner l'étendard de notre Rédempteur ? »

Tels étaient les ingénieux moyens, mais simples et faciles, dont se servait l'habile directeur pour décider les âmes à se donner à Dieu. C'est en les faisant mar-

cher par ces voies si douces en apparence qu'il leur faisait faire des progrès continus dans la sainteté, et les mettait bientôt en état d'y courir à pas de géant. Quiconque parcourt, même rapidement les lettres et les entretiens de cet habile maître, est aussitôt agréablement surpris des tours insinuants et variés qu'il savait donner à ses avis même les plus austères.

« Dieu, disait-il un jour à une personne qu'effrayait le souvenir de ses fautes, n'est pas si terrible, il aime ceux qui pleurent et qui mettent en sa bonté une entière confiance. » A une autre qui s'étonnait d'être toujours aux prises avec des habitudes vicieuses, il disait : « On ne requiert pas de vous que vous n'ayez pas de passions, ni même qu'elles soient plus fortes. Il ne dépend pas de vous d'être de tel ou tel tempérament, sujette à telle ou telle passion ? Le péché n'est que dans la volonté, sans le consentement, il n'y a pas de péché. Posez le cas que la colère me surprenne, je lui dirai : Tourne, retourne, crève si tu veux, et je ne ferai rien en ta faveur, non pas seulement prononcer une parole selon ton mouvement. Dieu nous a laissé ce pouvoir ; autrement, ce serait en nous demandant la perfection, nous obliger à une chose impossible et partant, injustice, laquelle ne se peut rencontrer en Dieu.... »

Une dévotion mal entendue est presque toujours le triste apanage des âmes faibles et enthousiastes, de là

ces écarts dangereux qui les poussent à se croire favorisées de Dieu, douées de grâces privilégiées, de là leurs prétendues extases et leurs futiles visions, subtiles fantaisies d'un esprit présomptueux qui se nourrit de lui-même. On a vu de graves théologiens, et ces faits sont de toutes les époques, se troubler, s'abuser même aux premières communications de ces rêves et ajouter à d'affreux scandales la perte de certaines âmes. Ces termes de la fausse dévotion ne purent jamais parvenir à tromper l'œil scrutateur de saint François de Sales. Un jour une personne lui ayant fait le récit des prétendues visions d'une jeune fille qu'un saint religieux paraissait même approuver, François examine d'abord avec une longue et sage perspicacité les faits allégués, et quand il eut démêlé avec autant de finesse que de charité ce qu'il y avait d'illusoire dans cet événement, il répondit : « En tout ce que j'ai vu de cette fille, je ne trouve rien qui me fasse preuve qu'elle ne soit fort bonne fille ; mais quant à ses visions, révélations et prédictions, elles me sont infiniment suspectes, comme inutiles, vaines et indignes de considération ; car d'un côté, elles sont si fréquentes que la seule fréquence et multitude les rend dignes de soupçon ; d'autre part, elles portent des manifestations de certaines choses que Dieu déclare fort rarement, comme l'assurance du salut éternel, la confirmation en grâce, le

degré de sainteté de plusieurs personnes, et cent autres choses pareilles qui ne servent tout à faire à rien, de sorte que saint Grégoire ayant été interrogé par une dame d'honneur de l'impératrice sur l'état de son futur salut, il lui répondit : « Votre douceur, ma fille, me demande une chose qui est également et difficile et inutile, or, de dire qu'à l'avenir on connaîtra pourquoi ces révélations se font, c'est un prétexte que celui qui les a fait, prend pour éviter les inutilités de telles choses. »

On sent tout d'abord l'excellence et l'efficacité des moyens de distinction donnés par François de Sales, pour faire distinguer les fausses visions d'avec les vraies, surtout chez les personnes crédules et possédant une grande imagination : il veut qu'on néglige d'abord et qu'on méprise ensuite ces visions, comme nées d'un cerveau fantasque et fébrile, afin d'abattre l'orgueil et l'amour-propre; recommander les vertus actives, et particulièrement la simplicité de la foi, la première vertu des saints, la douceur et l'humilité. L'esprit de mensonge est foncièrement un esprit d'orgueil et d'artifice, et se trahira bientôt devant ce mode de traitement.

François regardait, du reste, ces grâces merveilleuses, comme un attribut tellement accidentel et précaire de la sainteté, qu'aux âmes mêmes douées de

l'oraison et de la contemplation les plus sublimes, car il y en eut qui, sous sa conduite, s'élevèrent à des hauteurs inouïes, témoins les premières religieuses de la Visitation; il en prenait occasion d'inculquer avec une force nouvelle la nécessité de la prière et des bonnes œuvres. C'est ainsi que, procédant partout, à l'imitation du divin modèle, avec nombre, poids et mesure, et s'appuyant constamment sur la règle sévère, mais infaillible de l'autorité, François maintenait dans une ligne droite et sûre des âmes qui, moins fermement et moins prudemment dirigées, eussent donné longtemps avant l'arrivée de Mme Guyon, le triste spectacle de ces hallucinations mystiques.

# CHAPITRE III

## Saint François de Sales dogmatiste.

Si la réputation de saint François de Sales, comme maître de la vie spirituelle, est une réputation indestructiblement établie, on peut le dire aussi de l'incomparable mérite du docteur, nous apparaissant sous le titre glorieux de profond dogmatiste. Ecartons un instant le saint, pour ne laisser voir que l'homme, mais l'homme profondément versé dans la connaissance des dogmes de la foi et des conclusions de la scolastique ; interprète savant du sens mystérieux des divines Ecritures ; connaissant à fond les droits sacrés de l'Eglise dans son administration spirituelle ; car ce sont là les principaux caractères de la mission providentielle que François de Sales fut chargé de remplir. Un des grands

admirateurs (1) des œuvres dogmatiques du saint évêque de Genève, a dit : « Je puis lui rendre ce témoignage, qu'il a été un des plus savants hommes de son siècle dans toutes parties de la théologie poisitive et scolastique. » Et saint François de Sales disait : « Si je voulois rapporter les raisons qu'alléguent Pierre, martyr, et Calvin, je n'aurois jamais fait, quoiqu'il me soit aisé de leur répondre en philosophie, et à la scolastique ; mais je n'ai que faire de me mettre sur la philosophie, quand j'ay la parolle de Dieu pour moi. Nostre Seigneur respond assez à tous ces arguments, quand il dit en saint Matthieu, 19 : *Hoc apud homines impossibile est, quid Deum omnia possibilia sunt*, vous n'entendez pas ! Oh ! il ne faut pas laisser de croire pour cela. Mais puisque vous voulez laisser l'Ecriture pour la philosophie, je vous prie, dites-moi comme vous pouvez voir ? car ou c'est par émission ou par immission : si c'est le premier, comme (2) votre œil peut-il contenir tant de choses, estant si petit ? comme peut-il avoir tant de rayons qu'il en faut pour couvrir toute une montagne qu'il voit tout à coup, et occuper l'espace de cinquante lieues de loin ? le fil le plus délié du monde, en si grand espace feroit un très-gros peloton. Si c'est le second, comme peut recevoir vostre œil qui est si petit

(1) Le P. de Bonneville.

(2) Comment.

une représentation de si grandes choses et si diverses ? »

François de Sales établit avec une égale force la double raison de l'*invisibilité* et de la *transsubstantiation*. « On me dira, dit-il : Comme se peut-il faire qu'il y soit invisible et impalpable ? cela est aisé ; car quand on voulut jetter Nostre-Seigneur du sommet de la montagne, il passa à travers des Juifs sans estre ni veu ni aperceu : Quand après la résurrection, il laissa ses disciples en Emaüs, il disparut devant eux et ne le virent plus, encore qu'auparavant ils le vissent et que leurs yeux fussent ouverts.

» Nos adversaires demandent encore : Comme se peut-il faire qu'une chose qui estoit naguère pain, soit maintenant la chair de Nostre-Seigneur ? Il se peut faire par un changement total de substance en substance, que l'on appelle fort proprement du mot de *transsubstantiation*. Ceux qui ont suivi le parti de Luther pour combattre l'Eglise, ont opinion qu'en ce sacrement il n'y ait point de changement au pain, mais que le pain y demeure, et néanmoins confessent que le vrai corps de Nostre-Seigneur y est. Ceux qui suivent Calvin nient le changement au pain, et quant à la réalité du corps. Or, l'Eglise confessant la réalité, dit le corps de Nostre-Seigneur y estre réellement sans aucune substance de pain, laquelle a été changée en la chair, etc. Pierre, martyr,

au livre contre Gardenerus, dispute fort et ferme contre cette transsubstantation, comme contre une chose impossible : mais je ne sçais en quoi ils treuvent cette impossibilité ; car, n'a-t-on pas veu la substance de l'eau changée en la substance du vin ès noces de Cana en Galilée ? elle fut faite vin, en saint Jean, 2, et la femme de Loth en une statue de sel (Genes. 29). Mais voyez mesme recognoist la *transsubtantiation* estre possible : *Si filius Dei es, dic ut lapides isti panes fiant* (Matth., 4). Mais quelle difficulté, *qui convertit petram in stagna aquarum et rupem in fontes aquarum* (Psal. 113)? La verge d'Aaron n'est-elle pas véritablement convertie en couleuvre ? car l'Ecriture dit que ce que les autres firent, fut par sorcellerie, mais que ce que fit Aaron fut véritable (Exod., 7). Nostre-Seigneur n'a-t-il pas converti le rien en tout (Genes., 1) ? Ne convertira-t-il pas notre pourriture en un beau corps en la résurrection ? Il n'y a donc plus de doute qu'elle se puisse faire. Or, je preuve maintenant qu'elle soit faite à l'institution du très-saint Sacrement.»

Ici saint François de Sales énumère les témoignages de la sainte Ecriture et de la tradition de tous les siècles et après une argumentation puissante, le savant dogmatiste conclut la réalité du mystère de la présence réelle.

Un savant de notre siècle a dit (1) : « Pour qui

(1) Mgr Plantier, évêque de Nîmes.

*

étudie sérieusement les sermons du saint évêque de Genève, on s'aperçoit que ce n'est pas Fénelon qui, dans le peu qu'il a écrit pour la chaire, se montre peut-être trop composé ; que ce n'est pas Bossuet dont on dirait qu'il cherche plus la grandeur que l'onction ; que ce n'est pas Bourdaloue, malgré de nombreux rapports : mais on se rappelle saint Bernard dont les discours sont des traités dogmatiques, des modèles de discussion, contenant une foule de remarques profondes, des expressions originales, des interprétations sublimes. » Suivons-le dans ces expositions savantes des principaux dogmes de la foi. Parle-t-il de la *sainte Trinité :* « Le docte Platon, dit-il, ne l'a point sçeu, et l'éloquent Démosthènes l'a ignoré. Sur cet article de la Trinité est fondée l'Incarnation, et sur l'Incarnation toute nostre salvation ; sur cet article est fondée la mission du Saint-Esprit, et sur icelle toute nostre justification. Voicy donc l'article des articles, de croire un Dieu, en unité d'essence, et trinité de personnes : *Fides ergo catholica, hæc est ut unum Deum*, etc. (Symb. Athanas.) »

Considérant l'Enfant-Dieu dans sa crèche de Bethléem, il s'écrie : « O admirable invention de la Providence de Dieu, pour se communiquer et faire connaître à ses créatures ! Cette divine Majesté, voyant que sa divinité n'estoit pas connue des hommes, voulut s'incarner et se joindre avec la nature humaine, afin que, sous le

manteau de l'humanité, la divinité pust estre reconnue. Or, je sçay bien que de tout temps l'on a sceu par la lumière naturelle qu'il y avait un Dieu, et la plupart des anciens philosophes l'ont ainsi confessé, mais la connoissance qu'ils en avoient estoit si petite et obscure qu'elle ne méritoit, ce semble, pas d'estre appelée connoissance. Et de plus, s'ils ont connu la divinité, ils ne l'ont pas reconnue n'y adorée, comme dit le grand Apostre : *Quia, cum Deum cognovissent, non sicut Deum glorificaverunt, aut gratias egerunt* (Rom. 1), ce qui toutefois estoit bien le plus important. Donc, si Nostre-Seigneur ne se fust pas incarné, et qu'il eust toujours demeuré caché dans le sein de son Père éternel, il n'eust pas été reconnu des hommes comme il l'a esté depuis. Mais en son incarnation, il a fait voir ce qui n'eust jamais pu entrer n'y estre compris par l'esprit humain, à sçavoir : que Dieu fust homme, et que l'homme fust Dieu ; l'immortel, mortel ; l'impossible, possible ; subget au chaud, au froid, à la faim et à la soif ; l'infiny, finy ; l'éternel, temporel ; en somme, l'homme divinisé et Dieu humanisé, sans cesser d'estre Dieu, fust homme, et l'homme, sans cesser d'estre homme, fust Dieu. »

La mort du Rédempteur et sa Résurrection trouvent le saint évêque également éloquent et profondément érudit. Ramenant à deux causes principales la mort de l'Homme-Dieu, il dit : « La première est comprise en

*

ces deux paroles : *Jesus Nazarenus*. Jésus veux dire *Sauveur*, et pour nous sauver il falloit que Nostre-Seigneur mourût; et qu'il fust *Nazaréen*, qui signifie *fleury*, c'est-à-dire fleurissant en toutes sortes de perfections, sainct, innocent, car s'il eust été pécheur, il ne nous eust pas saulvés.

» La seconde cause de la mort de Nostre-Seigneur est comprise en ces deux autres parolles : *Rex Judeorum*, roy des Juifs ; Juif signifie confessant; il est donc roy des Juifs, c'est-à-dire de ceux-là seulement qui le confesseront estre Fils de Dieu, et leur libérateur, et pour sauver ses confessans, c'est-à-dire, ceux qui croiront en luy, il est mort; ouy véritablement mort, et de la mort de la croix ; il est mort, parce qu'il est Sauveur, sainct, et roy des Juifs, et pour le salut de ceux-là seulement qui le confesseront. »

De la mort du Fils de Dieu, François donne trois conséquences : 1° l'identité du corps en la Résurrection : *Et rursum circumdabor pelle mea, et in carne mea videbo Deum meum* (Job, 19), *quia ipse suum*... (Luc, 24). O article admirable ! et lequel estant bien creu, nous sommes bons chrétiens, car nous en tirerons aisément ces conséquences ; donc, je ne profaneray pas mon corps ; donc, *in ictu oculi, in novissima tuba resurgemus* (I Cor., 15), *si Christus non resurrexit, inanis est fides nostra*. — 2° La qualité des corps qui suivront les mou-

vemens de l'âme; comme les vestemens, le corps aggrave l'âme, l'âme rendra l'esprit léger. Le bon David ne savait se remuer dans les armes de Saül. *Seminatur corpus animale, resurget spirituale* (I Cor., 15). 3° La perfection de la charité. Nostre-Seigneur vient apporter le secours en la place assiégée de crainte : *Videte manus meas et latus meum.* Avez-vous besoin de force? Voici mes mains; avez-vous besoin de cœur, voici le mien; estes-vous malade, voici le remède : *Et absorpta est mors in victoria. Estis captivi? et Redemptio;* êtes-vous captifs ? voici le rachapt. »

Sous son titre glorieux de *dogmatiste*, saint François de Sales cache une gloire qu'il ne partage pas avec ses devanciers. Comme eux, il a imposé à l'orgueilleuse raison l'ensemble des dogmes catholiques; comme eux, sentinelle vigilante, il a été placé par Dieu dans le champ de l'Eglise, pour défendre et protéger les vérités de la foi. Comme eux, il a exalté l'*Immaculée-Conception* de Marie et le dogme de l'infaillibilité du Pape. Mais une mission, ou plutôt une gloire, qui lui est propre, c'est sa mission de prophète à l'endroit d'une des plus touchantes dévotions du catholicisme. Chargé par Dieu de la défense de l'Eglise, il dut encore lui venir en aide dans l'accomplissement de l'œuvre la plus grande et en même temps la plus redoutable qu'elle accomplit en ce monde.

Cette œuvre, on le sait, fut de préparer, plus de deux siécles à l'avance, l'épanouissement d'une grande et solennelle décision de l'Eglise ; approuvant la dévotion, à la fois si touchante et si tendre du *sacré Cœur de Jésus*, dont les aspirations enthousiastes du saint évêque furent comme l'aurore des universelles manifestations de notre époque (1). A lui était réservé l'honneur de persuader à l'humanité qu'elle est aimée de Dieu.

« Quant à Notre-Dame, la sainte Vierge, écrivait-il, elle a été mise dans la mer de ce monde par la voie commune ; mais, en même temps, elle a été préservée des eaux infectes de la corruption du péché. Ce privilége singulier lui convenait ; car il n'était pas raisonnable que le démon pût jamais reprocher à Notre-Seigneur d'avoir (lui le démon) reçu tout d'abord un tribut d'esclave de la femme dans le sein de laquelle Dieu était venu s'incarner. »

Voici maintenant comment notre saint prélat s'exprime au sujet de l'infaillibilité du successeur de saint Pierre.

« L'Eglise ne peut pas toujours être ramassée en un conseil général ; et les trois premières centaines d'années il ne s'en fit point. Donc, dans les difficultés qui surviennent, à qui pouvait-on mieux s'adresser, de qui pourrait-on prendre loi plus assurée, règle plus certaine que du chef

(1) Nous avons développé cette preuve aux pièces justificatives, sous ce titre : Extrait des actes du procès du doctorat de saint François de Sales.

général et du vicaire de Notre-Seigneur ? Or, tout ceci n'a pas eu lieu seulement en saint Pierre ; car la cause demeurant, l'effet demeure encore. L'Eglise a toujours besoin d'un *confirmitur* infaillible, auquel on puisse s'adresser, d'un fondement que les portes d'enfer et principalement l'erreur, ne puissent renverser, et que son pasteur ne puisse conduire à l'erreur ses enfants. Donc, les successeurs de saint Pierre ont tous les mêmes priviléges qui ne suivent pas la personne, mais la charge publique. »

Par quelle maladresse les éditeurs du siècle dernier avaient-ils dans ce passage substitué le mot *permanent* à celui d'*infaillible ?* Tuja, le premier, en 1710, se permit cette absurde falsification. Est-ce que l'infaillibilité pontificale ne remontait pas de tout l'ensemble du discours, quand même l'épithète eût manqué ? Puis, ne pouvait-on pas prévoir le jour où le véritable texte serait rétabli, puisque l'on possédait les manuscrits du saint ? Ce jour est arrivé quand M. Vivès, voulant donner une édition plus correcte des œuvres de saint François de Sales, fit compulser les manuscrits de la bibliothèque Chigi. Les cahiers écrits de la main du saint évêque s'y trouvaient. C'était un présent de l'ordre de la Visitation au pape Alexandre VII, grand admirateur de son fondateur, celui qui avait inscrit son nom au catalogue des saints. Cette page fut photographiée, pendant qu'au

sein du concile se débattait la question de l'infaillibilité, et offerte à tous les Pères comme le suffrage d'un des témoins les plus autorisés de la tradition catholique. Dans les actes manuscrits du procès de canonisation conservés au monastère de la Visitation d'Annecy, on lit aussi en termes formels : *La chiesa a sempre bisogno d'un confirmatore infaillibile*. Du reste, le mot *infaillible* avait déjà été rétabli, d'après les premières éditions, dans celles que publia M. Migne, en 1861.

Le passage que nous avons cité, montre en quel sens le saint docteur entendait le privilége de l'infaillibilité, ce n'était pas certainement celui qu'inventa le gallicanisme aux abois, d'après lequel le pape ne peut errer, à condition de consulter le corps des pasteurs et de prononcer conformément à leur avis. Saint François de Sales, avant le concile, enseigna que les jugements du Siége apostolique sont irréformables, et par conséquent infaillibles, par eux-mêmes, et non en vertu du consentement de l'Eglise.

Nous voudrions pouvoir citer tant d'autres passages des œuvres de notre saint, où brillent avec tant d'éclat la science du dogmatiste, mais nous avons hâte de montrer le savant interprète, versé dans la connaissance du sens mystérieux des textes sacrés. Dieu, en effet, lui avait donné une intelligence en rapport avec son éloquence. De là, son élévation dans la doctrine de

la théologie mystique et plus encore dans l'explication claire et précise du Cantique des cantiques de Salomon ; si ses sermons relèvent la science dogmatique des Pères de l'Eglise dont ils rappellent les gloires, ses traités, ses discours, ses dissertations, ses épîtres attestent la doctrine des premiers apologistes. On a dans ses écrits le suc, l'essence de la morale des livres sacrés et des saints Pères, réduits aux vrais principes et à la pratique. Avec tout ce qui tient à la mystique, capable de former à la vie intérieure se trouve le flambeau lumineux sur le chandelier de l'Eglise. On ne sait ce qu'on doit en lui admirer le plus, ou de son irrésistible puissance d'argumentation, ou de ses savantes démonstrations de la foi catholique, ou de ses affirmations des droits sacrés de la papauté, ou enfin de l'interprétation sur des textes sacrés sur lesquels il fonde ses preuves.

Le P. de Bonneville assure que le savant évêque était si consommé dans l'intelligence des saintes Ecritures, qu'il semblait que son esprit fût transformé en elles, tant étaient admirables la clarté et la facilité avec laquelle il donnait d'excellentes et faciles interprétations des passages les plus obscurs et les plus difficiles : « J'ai eu occasion, ajoute le savant, de conférer assez longtemps avec lui sur cette matière *de gratiæ auxiliis*, et quoique j'eusse soigneusement et sérieusement examiné cette grave question, et que je l'eusse froidement enseignée, je

reconnus mon ignorance par la profondeur de sa doctrine, et j'admirai la sagacité de son esprit qui m'éclaircissait et me rendait si faciles à entendre les matières les plus difficiles et les plus obscures (1). » Citons quelques passages d'un de ses discours les plus remarquables sur le saint sacrement de l'autel.

« Si donc on vous a dit que l'Eglise n'alléguoit que l'authente des hommes, si on vous a dit quelle laissoit en arrière l'Ecriture, je vous prie de vous en désabuser, et croire que l'Ecriture a toujours esté en nos mains, et que ce riche thrésor n'a esté gardé que par l'Eglise, et que nos adversaires ne l'ont eu que de nous : Nous ne voulons ici que l'Ecriture. Nous sommes donc desjà d'accord sur ce point, qui est que ce différend ne se décide que par l'Ecriture, mais c'est en l'interprétation que gist nostre controverse et dispute ; car nous apportons de beaux et bons passages de l'Ecriture, et eux en apportent de ceux qu'ils peuvent penser estre tels. Tout est de l'Ecriture ; mais quoy ? Ils veulent interpréter les nostres, et les leurs contre nous, en nous, quasi comme étant sur la deffensive, sans interpréter les nostres ; car ils sont clairs, voulons seulement rejetter leurs interprétations afin quelles ne nous offensent.

(1) Oraison funèbre du P. de Bonneville.

» Entrons, je vous prie, en matière et vous verrez clairement la vérité de ce que je d'y.

» Quand Bérengarius (1) comparut, l'Eglise tenoit qu'au saint sacrement de l'Eucharistie estoit réellement, substantiellement et véritablement le corps et sang de Jésus-Christ; depuis elle le soustint paisiblement jusqu'au temps de Jean Hus, Wiclef; puis vindrent Œcolampadius, Carolostadius, Zuingle et Calvin, lesquels dirent qu'elle se trompoit, et parloit sans fondement. Mais au contraire voicy ses deffenses.

» Premièrement, le sixiesme chapitre de saint Jean, sur lequel je discourus dimanche. Secondement, elle apporte les parolles de l'institution : Saint Matthieu, 26, saint Marc, 14, saint Luc, 22, 1re aux Corinth., 11, en tous lesquels lieux Nostre-Seigneur, parlant de la viande qu'il donnoit, instituant la manducation de la cène, ils rapportent qu'il dit que c'estoit son corps par des parolles si expresses, qu'elles ne le sauroient estre davantage, dont l'Eglise tire cette claire raison : *Dieu l'a dit, Dieu ne peut se tromper*, donc il y est.

» L'adversaire respond que Dieu ne l'a pas dit : Nous montrons ses propres mots : Il dit qu'ils ne se doivent ainsi entendre comme nous pensons : Nous disons que si. Voilà nostre différend. Qui entend mieux les Ecri-

(1) Bérenger.

tures ? Si je puis montrer clairement que nous sommes bien fondés, il s'en suivra que les adversaires le sont d'autant moins qu'ils viennent combattre le possesseur de bonne foy.

» Raison première des catholiques. Icy Nostre-Seigneur institue un sacrement ; or les sacrements doivent estre institués en paroles claires ; donc, etc.

» Deuxième raison. C'est un testament; saint Matthieu, 26 : *Hic est sanguis novi testamenti*, saint Luc, 22 : *Hic est calix novum testamentum in sanguine meo qui pro vobis fundetur*. Or, les testamens doivent estre en termes clairs. Hebr. 9 : *Lecto omni mandato legis et Moyse universo populo, accipiens sanguinem vitulorum et horicorum cum aqua et lana coccinea et hyssopo, ipsum quoque librum et omnem populum aspersit, dicens : Hic est sanguis testamenti, quod mandavit ad vos Deus.* Ad Galat. 3 : *Hominis confirmatum testamentum nemo spernit aut superordinat. Abrahamo hæ factæ sunt promissiones, et semini ejus, non dicit et seminibus.* Pourquoi voulez-vous, ô messieurs, adjouster vos interprétations sur le testament de Nostre-Seigneur ? Si saint Paul fait considération sur un singulier et pluriel, tant il veut prendre rigoureusement la propriété des paroles, pourquoy voulons-nous prendre la licence de renoncer à la propriété des paroles du Fils de Dieu en ce sien testament ?

De plus, l'intention de Nostre-Seigneur en sa saincte cène, faysant son testament, estoit de laisser un gage à son espouse de l'amour qu'il lui portoit, amour si grand que de vouloir mourir pour elle. Voudriez-vous bien, qu'un morceau de pain, un leg si petit, fust le gage d'un tel et si grand amour? Non, c'estoit luy-mesme en une autre forme impassible qu'il donnoit comme un juste et asseuré tesmoignage de l'excès de son amour.

En outre, Nostre-Seigneur n'avoit que son corps et son sang à donner; car il disoit luy-mesme : *Filius hominis non habet ubi caput suum reclinet* (Matth. 8). Donc faysant son testament, et laissant des legs à ses amis, il ne pouvoit laisser que son corps et son sang.

Enfin, vous semble-t-il qu'un morceau de pain soit un présent digne d'un tel Seigneur, et voulez-vous que nous soyons toujours serviteurs, n'ayant pour héritage qu'une figure, comme les mosaïques?

Troisième raison. — *Est lex et dogma, atqui leges et dogmata nunquam tradi debent obscuri,* ainsi que dit saint Augustin (lib. II de doctr. Christi, cap. 6 et 9) : *Nihil est dictum obscuri, nec scriptum quod spectet ad fidem et mores, quod non plenissime dictum sit in aliis locis.*

Quatrième raison. — Il n'y a aucune marque de figure comme ès autres lieux où il parle figurativement.

Cinquième raison. — Tous les écrivains s'accordent.

Sixième raison. — Tous les expositeurs anciens s'accordent.

Septième raison. — *Nunquam dimittendus sensus litteralis ; alioquin, omnia exposita sunt interpretationibus spontaneis.*

Voilà les raisons générales par lesquelles il appert que nous sommes bien fondez à les interprêter en leur sens exprez et formel, non figuré et métamorphosé.

Maintenant montrons-le un peu plus particulièrement contre les arguments de nos adversaires.

Première interprétation d'André Carlostade : *Hoc, id est, Hic,* et dit que le Père céleste le luy a révélé, dont Luther a intitulé un livre : *Contra cœlestes Prophetas.* J'ai veu une bible imprimée en françois, depuis que je suis en ce pays, où il y a : *Cy est mon corps,* mais le grec y répugne tout ouvertement τοῦτο, et le sens, car quelle raison, *mangez, car cy est mon corps !* Une autre est de Zuingle, qui allègue une visoin d'un je ne sçais qui, blanc ou noir, qui lui dit que *est* vouloit dire *significat.* Œcolampade dit : *Corpus, id est, signum corporis.* Et tout de mesme Calvin, hormis qu'il adjouste l'apprehension par la foi.

Mais Luther pour montrer qu'il avait autant d'esprist que les autres, pour se moquer des sacrements en son livre : *Quod verba Domini firmiter stent,* dit : *Meum, quia omnia mea sunt.* Par où il appert que l'institution de ce

grand mystère, consistant en quatre paroles, il n'y en a aucune qui n'ayt esté attaquée avec grande audace et sacrilége par les superbes ennemys de la foy, trop attachez à leur sens et propre raison. »

On ne saurait assez admirer la précision avec laquelle François établit la primauté de juridiction du Pontife romain, et la raison de la permanence du Saint-Siége à Rome. Ce sont de charmants passages de théologie, qui justifient les éloges que viennent de lui décerner ses illustres appréciateurs.

« L'Eglise est une monarchie, dit-il, et partant il lui faut un chef visible, qui la gouverne comme le souverain lieutenant de Nostre-Seigneur ; car autrement, quand il dit : *Dic Ecclesiæ,* dites-le à l'Eglise, à qui parlerions-nous, ou comment conserverions-nous l'unité de foy? et quand une personne se voudroit émanciper, qui la pourroit réduire au bercail? Comment pourroit-on empêcher qu'il n'y eust de la division dans l'Eglise... Tout royaume divisé sera désolé : *Omne regnum in se divisum in se desolabitur* (S. Luc, 11).

» Ce chef, ajoute François, ne peut estre autre que saint Pierre et ses successeurs, et saint Pierre à Rome. Pourquoi? La raison en est aisée, c'est que les Juifs ayant rejetté la parole de Dieu, elle fut portée aux Gentils ; car ainsi que l'a dit Osée : *Et dicam non populo meo : Populus meus es tu ; et ipse dicet : Deus meus es tu* ; je

diray au peuple qui ne m'appartenoit pas : Tu es mon peuple ; il me répondra : Vous estes mon Dieu. C'est de quoy parle saint Paul en son neuvième chapitre de l'épistre aux Romains, comme donc Nostre-Seigneur mourut en Hiérusalem, afin que la loy sortist de Sion, et la parole de Hiérusalem : *Ut de Sion exiret lex, et verbum Dei de Hierusalem* (Mich., 4), parce qu'elle estoit le chef de la Judée. Ainsi voulut-il transferer le siége de son Eglise à Rome, chef de la Gentilité, afin de dire *populo non suo ; populus meus es tu ;* à ceux qui n'étoient pas son peuple : Vous estes mon peuple.

» A Rome donc est mort saint Pierre, vraye pierre, non pas fondamentale première, mais deuxième ; car Nostre-Seigneur est cette grande première, angulaire pierre fondamentale, non-seulement de l'Eglise militante, mais encore de la triomphante... »

L'ouvrage où le saint évêque déploie avec le plus de profusion toutes les richesses de l'interprétation et tous les trésors de son cœur d'apôtre, c'est son commentaire du Cantique des cantiques, de cet épithalame divin figurant l'union mystique de Jésus-Christ avec son Eglise et avec chaque âme pure, en particulier. L'homme pieux qui, à l'exemple de saint François de Sales, médite dévotement devant les saints autels les paroles de ce cantique, se sent mourir d'amour pour Jésus ; il ne peut plus soutenir sa tête s'inclinant sur le corps qui la

porte, comme la fleur sur sa tige, enivrée de parfums et de chastes voluptés.

Les prédicateurs catholiques citent souvent le Cantique des cantiques; les protestants le citent peu; la raison en est simple, le protestantisme est une religion sans amour. Citons de ces commentaires, les passages qui conviennent particulièrement à notre sujet :

**Premier degré d'oraysон ; considération de Dieu dans les choses corporelles** (1).

Saint François de Sales. — Vois-tu bien ce soleil, ô mon épouse, ces étoiles, ces cieux, cette terre, ces rochers? Ce sont autant de voyes et chemins pour me trouver : elles ne se sont pas faites d'elles-mêmes, elles ne sont pas sans quelque principe, qui les a faites, et qui est leur fin dernière, qui les conserve, qui les garde. Mais qui est ce principe et cette fin? C'est Dieu; les mères de toutes choses sont les idées qui en sont en moy, en ma puissance et bonté. Mais les agneaux, aussitost que l'huis de la bergerie est ouverte, courent droit à leurs mères. Ainsi l'homme, voyant les créatures, monte petit à petit à Dieu, c'est un moyen de me treuver.

(1) Extrait de la déclaration mystique du Cantique des cantiques. — *Œuvres de saint François de Sales*, t. V, p. 8 et suiv.

SALOMON. — *Si ignoras te, o pulcherrima, egredere et abi post vestigia gregum.*

Si tu n'as pas encore une entière cognoissance, ô la plus belle des femmes, parce que tu es encore commençante, sors de la souvenance des plaisirs passés, et va suivant les pas de ses trouppeaux.

S. FR. — Cherche mes sentiers en toutes créatures, laisse-toy guider et mener là par où elles-mêmes retournent, et tu trouveras qu'elles iront reposer aux pasturages de leur premier berger.

SALOM. — *Et pasce hædos tuos juxta tabernacula pastorum.*

Fais paistre tes chevreaux par les loges des pasteurs.

S. FR. — Tu seras conduitte à trois paissans et un pasteur, à trois créans et un créateur. Toutes les créatures sensibles te mèneront-là, et les plus nobles encore mieux.

Surtout la nature humaine, en tes premières méditations, t'y sera profitable. Tu verras les biens surnaturels qui sont en elle, comme, qu'elle est l'habitation de Dieu, son throsne, et quasi son chariot, dont il luy peut dire :

SALOM. — *Equitatui meo in curribus Pharaonis assimilavi te, amica mea ;*

O ma bien-aymée, je t'ai faite semblable à ma génisse attelée au chariot de Pharaon.

S. FR. — Tu y verras les biens naturels ; car elle est

aussi belle en elle-mesme, comme si elle avoit tous les ornemens du monde.

SALOM. — *Pulchræ sunt genæ tuæ sicut turturæ; collum tuum sicut monilia.*

Tes joues sont belles, comme si elles étaient parées de quelques beaux ornemens; ton cou est beau comme s'il était paré de quelque beau carcan.

S. FR. — Tu verras ces biens accidentels, comme qu'oy tout le monde a esté fait pour ton usage, ornement et service.

SALOM. — *Murenulas aureas faciemus tibi vermiculatas argento.*

Nous te ferons des bagues d'or qui seront esmaillées d'argent, qui sont biens-faicts si grands, que l'âme les méditant s'enflamme d'amour, et est contrainte de s'écrier: Puisque je ne puis autre chose, au moins t'aymeray-je, ô mon espoux! et seray moy-mesme ta salle royale, laquelle je parfumeray de nard; c'est-à-dire je m'empliray d'amour.

*Dum esset rex in accubitu suo, nardus mea dedit odorem suum.*

Tandis que mon roy sera en sa salle, mon parfum, qui est composé de nard, embausmera tout ce lieu de la suavité de son odeur.

S. FR. — Et de plus, je m'uniray tellement avec luy, que le porteray comme un bouquet dedans mon sein.

SALOM. — *Fasciculus myrrhæ dilectus meus mihi; inter ubera mea commorabitur.*

Mon bien-aymé est le bouquet de myrrhe que je porteray toujours entre mes mamelles.

S. Fr. — Il sera toujours mon cher bausme, et mon plus grand thrésor... ».

Considérant l'âme délivrée de tous les obstacles qui l'éloignaient de son union à Dieu, saint François de Sales, l'a rencontrée dans les paroles du Cantique des cantiques, et il s'écrie : « Enfin, l'âme est parvenue à une si grande perfection de dévotion, que nul playsir du monde ne l'esmeut, nul phantome ne la détourne, nulle louange ne l'affoiblit, nul travail ne la fait craindre, nul respect humain ne la retient; mais, à la vüe de tout le monde, elle caresse librement son époux, et danse devant l'arche, ne se souciant pas que la sagesse du monde, après luy avoir dit :

Salom. — *Quæ est ista, quæ ascendit de deserto, deliciis affluens?*

Qui est celle-cy qui monte du désert, affluente en délices?

S. Fr. — La suivre encore pour la reprendre.

Salom. — *Innixa super dilectum suum.*

De ce qu'elle est appuyée sur son bien-aymé.

S. Fr. — Au contraire, elle parle toujours avec son époux du grand signe d'amour qu'il donne là où il avoit été le plus offensé, et qu'il résolut de mourir pour nous, après qu'Adam et Eve luy eurent désobéy.

SALOM. — *Sub arbore malo suscitavi te : ibi corrupta est mater tua, ibi violata est genitrix tua.*

Je t'ay éveillée dessous un pommier : là ta mère a esté corrompue, la celle qui t'a engendrée a esté violée.

S. FR. — L'âme ne tiendra plus aucune difficulté aux travaux ; car rien n'est difficile à l'amour qu'elle a gravé profondément en son cœur, et mesme ès actions extérieures.

SALOM. — *Pone me ut signaculum super cor tuum, ut signaculum super brachium tuum.*

Mets-moy comme un cachet sur ton cœur, et comme un sceau sur ton bras.

S. FR. — Si bien que l'amour combat la mort.

SALOM. — *Quia fortis est ut mors dilectio.*

L'amour est fort comme la mort.

S. FR. — L'enfer ne la peut espouvanter.

SALOM. — *Dura sicut infernus dilectio.*

La jalousie est dure comme l'enfer.

S. FR. — Les flammes et les feux sont glacés auprès de l'amour.

SALOM. — *Lampades ejus, lampades, ignis atque flammarum.*

Ses lampes sont lampes des flammes de feu.

S. FR. — La mer ne sçaurait les esteindre.

SALOM. — *Aquæ multæ non potuerunt extinguere charitatem, non flumina obruent illam.*

Toutes les eaux ne sçauraient esteindre la charité ; ny tout les fleuves ne les noyeraient pas.

S. Fr. — Rien ne lui est comparable... »

Ainsi le savant interprète continuait-il à démontrer les beautés de l'oraison mentale renfermées dans le Cantique des cantiques. Avec Salomon, saint François de Sales démontre à quel haut degré de perfection l'âme peut s'élever, quand elle est parvenue à faire taire autour d'elle toutes considérations humaines, et qu'elle a renversé tous les obstacles qui détournent de la piété sincère.

Les droits sacrés de l'Eglise, dans son administration spirituelle, disent les théologiens, ont une double application, selon qu'on les considère, ou dans la direction spirituelle des âmes, ou dans l'exercice des droits et des priviléges dont le Pontife suprême et les évêques sont seuls dispensateurs. François de Sales, jeune encore, avait dirigé vers le droit civil ses premiers travaux, ses succès dans cette science humaine avaient été brillants, mais une fois engagé dans la cléricature, la religion lui inspira l'étude du droit divin, du droit qui règle tout, depuis les pensées jusqu'aux devoirs, et commande le sacrifice, du droit qui concilie et absout, après avoir ramené au divin bercail les âmes qui s'en étaient séparées. Il serait intéressant d'étudier avec quel zèle et quelle science pratique saint François de Sales s'ac-

quitta des devoirs de son épiscopat ; car il fut non-seulement le *bon pasteur*, qui se donne tout entier pour ses brebis, mais encore le guide prudent et éclairé qui a pu dire de lui comme autrefois le Sauveur : *Ego sum via, veritas et vita*. Je suis la voie providentielle, tracée par mes exemples, je suis la vérité, annoncée par mes enseignements, je suis la vie, par les grâces de mon auguste et redoutable ministère.

Cette science profonde et sûre, le saint évêque l'avait puisée dans l'étude sérieuse et constante qu'il fit des décrets du saint concile de Trente (1); dans ce livre immortel qui est comme le code le plus magnifique et le plus complet de la doctrine chrétienne, car indépendamment des décisions sur le dogme, le concile de Trente contient encore les règlements de la discipline, qui, sans avoir la même autorité que les décrets en matière de foi, ont procuré à la chrétienté des avantages infinis et ont servi de modèles aux ordonnances de nos rois.

(1) Charles-Auguste.

# CHAPITRE IV

## Saint François de Sales polémiste.

Un docteur de l'Eglise est un champion de la foi. Aussi la lutte contre les hérésies est-elle, après la sainteté et la science, une des premières conditions pour ces honneurs suprêmes. Dans les fastes de l'Eglise, à côté des grandes erreurs enfantées par l'orgueil et l'impiété, nous apparaissent les noms des grands défenseurs des intérêts de Dieu. Le premier et le plus redoutable de ses adversaires fut Arius et à côté de ce monstre d'impiété se place celui de l'intrépide saint Athanase si vigoureusement secondé dans ses ardents combats par saint Grégoire de Nazianze, saint Basile, saint Grégoire de Nysse, saint Phébade, saint Hilaire, et tant d'autres illustres saints protecteurs des Gaules.

Arius mourut d'une mort honteuse, mais l'hérésie ne mourut pas avec lui, et l'Eglise continua d'être déchirée dans son sein par de nouveaux sectaires que terrassèrent de généreux athlètes.

Après l'arianisme, se montre Macédonius, dont les erreurs furent si vigoureusement réfutées par saint Ambroise, dont la hardiesse osa commander à la puissance impériale de Théodose le devoir et le respect. Sur les pas de Macédonius s'avance le trop célèbre Pélage, ce sophiste Breton qui prétend que l'homme sans le secours de la grâce peut opérer son salut. Nulle autre hérésie n'avait encore autant ressemblé à la révolte des mauvais anges, mais aussi nulle autre défense n'avait autant montré de force et d'érudition que celles de saint Jérôme et de saint Augustin. Après la mort de Pélage, Nestorius recueillit le triste héritage de l'hérésie, mais il trouva à Ephèse, dans saint Cyrille d'Alexandrie, un adversaire terrible. Les Monothélites et les Iconoclastes, dernière des grandes hérésies qui agitèrent l'Eglise d'Orient, précéda le schisme de Photius et les sacriléges dénégations de l'impie Béranger.

Jésus-Christ, qui pendant quatre siècles avait si merveilleusement soutenu son Eglise, ne pouvait l'oublier quand au seizième siècle parurent les plus formidables de toutes les erreurs, soulevées par Martin Luther et Calvin. C'était l'heure marquée par la divine Provi-

dence pour les nobles combats du futur docteur saint François de Sales, déjà célèbre par l'éclat de ses ouvrages et la sainteté de ses vertus. Nous avons dit comment l'exposé des luttes savantes auxquelles il fut mêlé répond aux titres de controversiste et de dogmatiste que nous lui avons donnés dans ce travail, il nous reste à étudier le polémiste. Faisons observer tout d'abord que la controverse et la polémique étant sœurs, elles se rapprochent par des traits de ressemblance tellement frappants que l'écrivain est parfois obligé d'emprunter les preuves de l'une pour établir la vérité des assertions de l'autre.

L'audace du protestantisme s'avançant sur le chemin de l'erreur laisse loin derrière lui celle de ses devanciers ; ce n'est pas seulement à un article isolé du symbole qu'il s'attaque, mais à tous les dogmes à la fois ; après avoir essayé de renverser les bases principales, il court d'écueil en écueil, semant sur sa route tous les débris des anciennes croyances ; mais toujours arrêté dans sa course furieuse par le zèle de feu des habiles polémistes, dont une des plus célèbres, Robert Bellarmin, eut la gloire d'avoir formé à la défense de l'Eglise, l'illustre François de Sales.

Telles étaient les conditions de la polémique chrétienne au moment où l'apôtre de Thonon descendit dans la lice.

Nous avons eu l'occasion d'analyser les principaux écrits de ce savant évêque : son livre des *Controverses;* son *Etendard de la croix ;* son traité de la *Démonomanie* ou des *Energumènes ;* ses *Dissertations contre les hérétiques sur la réalité du corps de Jésus-Christ dans la sainte Eucharistie ;* enfin, ses *Considérations sur le symbole des Apôtres.* Cet ensemble de polémiques contre le protestantisme a été merveilleusement résumé par saint François lui-même dans une des plus belles pages que possède la théologie catholique. Elle est placée en tête du *Codex fabrianus;* sous ce titre : *Titulus primus : de summa Trinitate fide catholica.* Vrai chef-d'œuvre qui, dans une série de courts paragraphes, expose dans toute son étendue l'erreur protestante, ainsi que les vérités contraires avec leurs démonstrations propres. Jamais le docteur angélique n'écrivit de plus belles pages que celle du saint évêque de Genève, sur le saint sacrifice de la messe et sur la Trinité ?

Dans le procès de son doctorat, la Congrégation des Rites fait le plus pompeux éloge de l'étendue de sa science, de l'excellence de sa méthode et de la force de son argumentation : *Mira rei theologicæ scientia, concinna methodus, ineluctabilis argumentorum vis, tum in refutandis hæresibus, tum in demonstratione catholicæ fidei.*

C'est que les œuvres de saint François de Sales ne

présentent pas seulement un parfait modèle du controversiste et du dogmatiste, mais encore du parfait polémiste.

Il a été la grande lumière que la Providence fit briller dans l'Eglise afin de dissiper les ténèbres du calvinisme, et l'on comprend les éloges si flatteurs que lui prodiguèrent les savants, qui l'ont appelé le rempart inébranlable de la foi orthodoxe, le vaillant guerrier qui, armé de la doctrine, avait percé l'hydre de l'hérésie.

Ce qui surpasse tous ces éloges, c'est le jugement définitif que vient de porter la Congrégation des Rites, avec l'approbation du Souverain-Pontife. « Les nombreuses homélies du saint évêque de Genève, ses traités, ses dissertations, ses lettres témoignent de l'excellence de ses doctrines dans les matières dogmatiques, et de son invincible supériorité dans l'art de la polémique, principalement pour la réfutation des erreurs des calvinistes ; ce qui ressort avec une évidence surabondante du grand nombre d'hérétiques qu'il a ramenés par ses écrits et par sa parole dans le sein de l'Eglise catholique. »

Dès notre début, en racontant les luttes du saint docteur à Thonon, nous avons dû enregistrer ses merveilleux succès. Une conquête de plusieurs milliers d'âmes arrachées au joug de Satan, atteste qu'il fut vraiment

l'homme providentiel, le docteur suscité de Dieu contre les envahissements du protestantisme.

Les armes de la polémique de notre saint furent les mêmes que celles de ses luttes de controversiste : l'Ecriture. L'objet fut aussi le même : les principaux points de la révélation chrétienne faussés par les adeptes de Luther et de Calvin, car les novateurs ne respectèrent plus rien ; l'Eucharistie, la confession, le mariage, la puissance de l'Eglise, le mérite des bonnes œuvres, la grâce, la justification, le purgatoire furent successivement attaqués. Mais c'est surtout dans la défense du symbole des Apôtres, et celle de l'*Etendard de la croix,* que François de Sales fit expier aux agresseurs, qui l'avaient provoqué, leur téméraire audace ; suivons-le un instant dans cette polémique où le sectaire La Faye est taxé d'imposteur. Le sectaire avait soutenu que les discours des anciens et surtout celui de Sozomène, parlant du miracle de la croix, ne concluaient pas au culte de l'adoration, François relève le gant et répond : « Mais que ne parlez-vous franchement, ô traitteur ! Ou ils l'ont adorée, ou non? si vous dites que non, convainquez donc Sozomène, et plusieurs autres autheurs de fausseté, et quels témoins avez-vous à leur opposer? Que s'ils l'ont adorée, confessez que nous ne faisons que ce qui se faisoit en leur propre Eglise ; ils auroient fait, ce dites-vous, chose non faysable; vous parlez à crédit,

et ne le sauriez prouver. Quel pouvoir avez-vous de juger si rigoureusement ces vieux chrétiens, et les autheurs qui les louent?

» Après cette response, le traitteur nous veut rejeter dessus nostre propre argument en cette sorte : « La conclusion peut estre faite au contraire, à sçavoir, si la croix doit estre adorée pour ce qu'elle fait miracle, il s'en suit que la croix qui ne fait pas miracles ne doit estre adorée. Or, est-il certain, que de cent mille croix, il ne s'en trouvera pas trois qui fassent miracles, quand bien on n'advouera les contes qu'on en faict, comme l'effect le montre, et les histoires des exorcistes le confirment. »

» Voilà-t-il pas une ignorance lourde? Le formel, ce premier fondement par lequel la croix est honorable, c'est la représentation de Jésus-Christ crucifié, que toutes les croix ont autant l'une que l'autre. Mais outre cela, il y a d'autres particulières et secondes raisons qui rendent une croix plus honorable et désirable que l'autre : « Si non-seulement elle représente Nostre-Seigneur, mais a esté touchée par iceluy, ou par ses saincts, ou a esté employée à quelque œuvre miraculeuse, certes, elle en sera d'autant plus honorable... »

Poursuivant l'agresseur dans son faux raisonnement, François ajoute : « Voilà l'injure que ces novateurs font à l'antiquité bien mal adoucie de l'attribuer à simpli-

cité ; car cette simplicité errante et mère d'erreur s'appelle folie en ceux qui ont charge des peuples. Et cependant le traitteur calomnie, disant qu'on attribue au bois de la croix ce qui est propre au crucifié ; car jamais nous n'y pensasmes, n'y le fismes, comme j'ay montré cy-devant. »

Passant à la force de la croix, François foudroye contre un commentateur mensonger du *catalogus testimonium veritatis*, Matthias, Flaccus, Illyricus, augmenté à Genève, qui prétend n'avoir point trouvé dans ce livre la moindre preuve du signe de la croix : « Jusque à quand s'écrie-t-il, trompera-t-on ainsi les peuples ? Certes, les témoignages que j'ay cités au chapitre précédent sont pris dans saint Athanase et celui-ci dans saint Hiérosme. »

Dans ce combat contre le ministre La Faye, François de Sales conquit ce glorieux nom de défenseur de la croix, et c'est dans cet admirable livre, que l'Eglise va chercher encore les armes dont elle se sert contre les erreurs que cet auguste signe fait naître parmi les sectaires.

On se demande avec raison qui a engagé les éditeurs à placer parmi les œuvres ascétiques du saint évêque de Genève, *sa Considération sur le symbole des apôtres*, ouvrage certainement écrit à l'occasion d'une controverse engagée entre lui et le ministre Viret, et

placé par les Pères de la Congrégation des Rites parmi ses œuvres de polémique. La réponse est facile ; c'est que dans cet écrit, l'auteur unit la force du raisonnement aux plus suaves ménagements de la charité, et si l'histoire n'était pas là pour nous dire à quelle occasion il fut composé, on croirait lire un simple opuscule de piété. Le saint parcourant chacun des articles du symbole, en prend occasion de rappeler quelqu'une des merveilles de l'auguste sacrement et mêle avec une action toute céleste les accents de la foi aux élans de la piété.

Cet ouvrage attisa pourtant le feu de la dispute, et porta la lutte sur un nouveau terrain : « Comme tout ce que Dieu a fait, il l'a fait par l'œuvre du Sainct-Esprit, aussi maintenant il fait par l'œuvre du Sainct-Esprit ces choses surnaturelles, qu'autre que la foy ne peut concevoir. *Comme* (1) *me sera fait ceci, dit la sainte Vierge ; car je ne cognois point d'homme ?* L'archange Gabriel répond : *Le Sainct-Esprit surviendra en toy, et la vertu du souverain t'obombrera* (2). Et maintenant tu demandes comme le corps sera faict corps de Jésus-Christ ? et je te répons aussi, moy le Sainct-Esprit en-ombre et opère ces choses par dessus toute parolle et intelligence. Le Sainct-Esprit qui a dicté les sainctes Ecri-

(1) Comment.

(2) Luc , 1.

tures, eust-il bien mis en icelles des parolles si expresses et si vives, comme sont celles-cy : *Cecy est mon corps,* si ce n'étoit le vray corps de Nostre-Seigneur? n'y eust-il pas fait mettre quelque déclaration de son intention, s'il l'eust eu autre que ces parolles ne portent en leur sens propre et premier? et luy qui est docteur de l'Eglise, l'eust-il laissé aller, en un article si important à l'erreur et mensonge, et l'eust-il abandonnée si longuement? »

Avions-nous exagéré, quand nous disions au commencement de notre première partie que les controverses et la polémique de saint François de Sales suffisaient seules à lui mériter une place parmi les docteurs? L'Eglise exige d'autres conditions, nous avons essayé de les mettre en relief. Nous allons le présenter maintenant comme protecteur de la presse catholique et de notre dix-neuvième siècle si diversement agité.

# CHAPITRE V

## Saint François de Sales protecteur des temps présents.

### I.

#### L'ATHÉISME ET LA PRESSE IMPIE.

FRANÇOIS DE SALES avait souvent prédit qu'à l'esprit d'erreur et de vertige qu'il combattait, succéderait un épouvantable athéisme, dont la conséquence finale serait un bouleversement social complet. Essayons de montrer combien les vues et les accents prophétiques de ce judicieux apôtre étaient clairvoyants, et dans quels égarements l'homme se précipite, lorsqu'il ne craint pas d'émanciper son orgueil et de proclamer l'indépendance de sa raison. L'Europe traverse actuellement une crise qui n'a d'analogue que celle du luthérianisme au seizième siècle. *Athéisme*, *oppression*, *calamités*, dans ces trois mots se trouve le

résumé de tout ce qui s'accomplit à cette heure. De quelque côté que nous portions nos regards, nous n'apercevons que des ruines. Notre vieille France, la France chrétienne et glorieuse n'existe plus qu'en souvenir. Nous sommes défaits. Qui nous a défaits? qui pourra nous sauver?

Le mal de la France, comme le mal de l'Europe, est dans l'abdication de tous principes catholiques. Telle est la cause de nos affreux désastres! On ne veut plus de l'Eglise, comme institution sociale. Les lois sont devenues athées, les citoyens et les mœurs publiques sont athées, et les mœurs privées tendent de plus en plus à le devenir.

De là cette confusion morale qui tend à se répandre dans le monde; de là encore cette suprême indifférence, avec laquelle on considère tous les faits accomplis, du fatalisme de l'histoire, de la réhabilitation du vice si souvent tentée dans notre littérature, et de cet énervement de tant de consciences sur lesquelles le prophète a prononcé cette terrible sentence : *Malheur à ceux qui appellent le bien, mal, le mal, bien, les ténèbres, lumières et la lumière ténèbres!* Quand de telles aberrations se propagent avec tant de fureur, peut-on s'étonner ensuite de la décadence d'un peuple! Il faut au cœur chrétien une autre perspective; l'immortalité dérisoire ne lui suffit pas. Devant le Dieu de

l'Evangile, la sainteté infinie, l'amour sans limites, il n'y a pas de partage possible, pas de réserve à faire ! A celui qui nous a donné son Fils et toutes choses avec lui, il nous faut tout donner. Ne pensons pas être moins sensibles aux attraits de la création parce que Dieu remplira notre cœur ? Non, toujours nous verrons rayonner les splendeurs divines à travers celles de la créature, toujours nous entendrons les divines harmonies, se racontant l'une à l'autre la gloire d'une puissance infinie, dont les divins attributs échappent à l'intelligence bornée ! Toujours la saisissante magie des arts charmera l'imagination la plus rebelle, en faisant briller à nos yeux, à travers le marbre ou la toile un rayon fugitif de la beauté incréée.

Que l'athée voit dans le triomphe de la science la glorification de l'homme, le chrétien y voit la glorification de Dieu, dont on ne peut que constater la sagesse de ses lois. A cette heure, une doctrine qui aspire à faire école, à devenir générale, ne parle que de liberté, liberté de penser et d'agir, mais la libre pensée écarte le principe autoritaire, comme contraire à la liberté individuelle ; elle combat l'enseignement dogmatique, parce qu'il soumet la raison à des croyances d'un ordre supérieur ; elle accepte toutes les idées, toutes les fantaisies, et, se déclarant reine du progrès, elle veut faire de son siècle, le siècle de l'incrédulité, triste héri-

tage que nous légua la philosophie du dix-huitième siècle.

Comme au temps de Luther et de Calvin, ou veut une réforme religieuse ; mais cette prétendue réforme dont tout le monde a pu lire le programme, ne conduit à rien moins qu'à l'anéantissement de l'Eglise catholique et fatalement à la négation de Dieu. Que penser en effet de ces novateurs superbes qui prétendent nous enlever nos croyances et nous donner pour patrons, Voltaire et Jean-Jacques Rousseau, cyniques précurseurs de Marat et de Robespierre ?

C'est à l'école de tels maîtres que l'on prétend envoyer les jeunes générations.

Et pourtant l'erreur, le désordre moral redoublent de violence et d'intensité. Voyez plutôt ce qui se passe en Suisse et ce qu'ont fait de ce triste pays cent ans de prédications athées. Là, aujourd'hui, ceux qui se vantent d'être les hommes de la lumière, du progrès et de la liberté ; ceux qui dominent dans tous les conseils de l'état, dans les chaires d'académie, dans les finances, dans l'industrie, ont eu peur de la lutte de l'intelligence et du dévouement, sur le terrain de la science, de la liberté et de la religion ; aussi, ayant conscience de leur faiblesse, irrités de la résistance, recourent-ils, de même qu'au seizième siècle, à la spoliation, aux outrages, à l'emprisonnement, à l'exil, arguments su-

prêmes d'une secte qui se débat dans les derniers efforts de son agonie, étalant aux yeux du monde sa nullité doctrinale.

Les apôtres du rationalisme prétendent n'avoir besoin ni de Dieu, ni de la religion, ni des exemples des saints, pour réformer leurs semblables; la raison, disent-ils, leur suffit! Comme si tous les vents déchaînés, toutes les eaux, soulevées en courroux jusqu'au ciel, pouvaient éteindre l'astre du jour; comme si les sophismes de ces audacieux savants pouvaient porter le plus léger trouble à l'intelligence universelle, qui est Dieu, et effacer son éternel reflet, qui est la religion. Insensés! ils font grand bruit de leur morale conventionnelle issue de leur infime raison; ignorent-ils que le moindre caprice de l'orgueil humain renverse tout cela, au premier choc?

La raison, sans Dieu pour guider les hommes, c'est un pâle flambeau, posé sur le rivage de l'océan pour secourir les matelots perdus à des lieues de distance dans le chaos des vagues et des ombres. Et qu'est-ce que la morale sans la religion, pour réformer les aveugles passions de la matière? Sinon le grain de sable avec lequel on prétendrait vouloir refouler les orageux débordements de la mer, si la nécessité d'une autorité supérieure à la raison privée n'était pas incontestable, la diversité des croyances religieuses, parmi les rationa-

listes, serait le plus insondable des mystères. De même, si la puissance des saints était exclue du gouvernement des nations, les paroles du prophète, suppliant le Seigneur d'épargner à la coupable Sodome, seraient pour nous un effroyable non sens.

Chose digne de remarque, en France, comme ailleurs, en ce moment le péril est tel que le Christ se montre dans toute la splendeur de sa lumière et de son éternelle vérité, on dirait qu'il exige cette fois que les peuples se prononcent pour lui ou contre lui, qu'il veut être pour eux une occasion de relèvement, le rocher de leur salut ou la pierre d'achoppement ou de scandale. Car il est écrit : « Que celui qui labourera sur cette pierre sera brisé, et celui sur qui elle tombera sera écrasé. » Dieu lui-même, intervenant dans nos destinées, a posé sur le sol de l'histoire et au centre du monde moral et religieux, cette pierre angulaire qui est son Eglise, et il invite l'humanité à venir s'asseoir sur ce rocher des siècles. Toute puissance fondée sur elle est invincible ; toute pensée, d'accord avec elle, est vraie ; toute œuvre accomplie en son nom est éternelle, mais toute espérance, qui ne repose pas sur elle, est trompeuse ; toute pensée contraire à la sienne est erreur et mensonge ; donc, l'acceptation ou le rejet du catholisme est présentement la question posée aux individus, aux familles, aux sectaires, aux nations, c'est une invitation générale

et suprême ; s'y soustraire, c'est insulter au bon sens et à la raison.

« Ne nous faisons pas illusion, disait naguère Mgr Pie, l'éminent évêque de Poitiers, la France ne sera préservée du cataclysme qui la menace qu'en restant fidèle à sa vocation de défendre l'Eglise, il est des nations tellement créées pour Jésus-Christ qu'elles ont l'heureuse impuissance de trouver leur assiette fixe en dehors de lui... Les temps se passent dans d'humiliantes épreuves, les révolutions, les craquements des trônes, des sociétés, des institutions, se succèdent, jusqu'à ce que le droit suprême de Dieu soit proclamé. »

Ce qui caractérise notre époque, ajoute un de nos plus éminents prélats (1), le voici : « Nous n'en sommes plus aux idées, aux théories, aux systèmes, mais à la haine contre Dieu et contre son Eglise. On voudrait l'humanité, mais l'humanité sans Dieu ! c'est-à-dire l'histoire se faisant seule, sous l'impulsion d'une force sans nom ; on ne voudrait pas même laisser à la société le regard du pasteur, pour guider ses pas dans l'ombre où on s'efforce de l'entraîner. Là est le mal, là aussi est le péril social... »

Le matérialisme, en effet, avec ses doctrines d'Helvétius, avec ses mœurs de Faublas et de Turcaret, avec sa

(1) Mgr Caverot, cardinal archevêque de Lyon.

corruption Babylonienne, veut fonder le régime de l'ordre et de la vraie liberté! Le but essentiel, qu'on dissimulait jusqu'ici, mais qu'on ne craint plus d'avouer hautement, est de chasser Dieu de partout, de nos mœurs comme de nos loi, pour refaire sans lui et contre lui toutes choses : la science, la morale, l'éducation, la société toute entière. Aussi tous les efforts tendent-ils à *décatholiciser* le peuple et à le plonger dans l'abîme de l'athéisme et du matérialisme. A cette fin, le blasphème, le mensonge, la calomnie sont nécessaires ; on les rencontre à chaque page. Dieu, son gouvernement providentiel et sa justice, l'âme, son immortalité et ses destinées futures sont impudemment niés ; l'Eglise, son sacerdoce et son auguste chef sont l'objet des plus grossiers outrages. La papauté est représentée comme une institution vieille de plus de mille ans, dont l'influence *à presque toujours été funeste sur les destinées du monde, dont l'autorité ne s'est manifestée que par son action malfaisante et dont les bulles ne servent qu'à protéger des idées extravagantes, une morale ridicule, ou à canoniser d'ignobles mendiants comme Labre, ce truand, modèle de saleté et de fainéantise* (*ou quelques folles comme Jeanne d'Arc*). On parle en ces termes des ministres de la religion : Les prêtres de toutes les religions sont des marchands trafiquants, brocanteurs, banquiers de la dévotion (des cupides d'honneurs et d'argent),

exploitant tour à tour les appâts des félicités célestes et la peur des tourments de l'enfer. Le prêtre est un parasite dans le monde, il consomme et ne produit pas, c'est un être anti-social, qui, lui aussi, a fait son temps, comme le vieux monde pourri qui l'a légué. » La famille, ce dernier rempart de l'ordre social, n'est pas davantage épargnée ; l'armée est l'objet des plus indignes outrages, et on l'excite à l'insubordination ; quant à notre glorieux passé, oubliant tout patriotisme, on déverse sur lui l'insulte et le mépris, et l'on déclare hautement « que l'heure est venue de nous dégager enfin des vieux langes sacerdotaux, et en même temps de briser les dernières chaînes des traditions monarchiques. »

Hommes téméraires, poursuivez votre œuvre et vous verrez bientôt ce qui résultera de vos chimériques libertés ? Quant au christianisme, il ne doit point périr, mais si l'Europe tombe dans la barbarie en abjurant la religion qui l'en a tirée, n'en doutez pas, cette funeste conséquence sera l'ouvrage des monstrueux abus de la liberté de la presse que nous combattons et que vous vous efforcez de défendre.

Un nouveau journal, *la Défense sociale et religieuse*, signale l'origine de ce péril avec une énergie digne de son titre : « Un grand danger de l'impiété contemporaine, dit-il, c'est l'effrayante propagande dont elle

dispose... La diffusion de ses doctrines parmi la jeunesse a été si rapide et si profonde, qu'on a vu à Paris une de nos grandes écoles s'ouvrir aux cris de *Vive le matérialisme!* et il s'y est produit des *thèses* dans lesquelles on soutenait que Dieu et l'âme sont des chimères, que les magistrats et les juges, en condamnant les coupables, sont plus coupables qu'eux. »

En même temps, des efforts inouïs étaient tentés pour répandre ces odieuses doctrines dans les masses populaires. Une propagande immense s'organisait pour faire pénétrer l'impiété, en tous sens, sous toutes les formes, au sein de ce pauvre peuple. Non content de ces feuilles légères, et à bon marché, dont on inonde les ateliers, les usines, les cabarets, on a créé toutes sortes de bibliothèques dites *bibliothèques utiles, bibliothèques populaires, bibliothèques démocratiques, bibliothèques communales,* bibliothèques des écoles, bibliothèques mutuelles, bibliothèques Franklin, etc., qui, pour six, quatre ou deux sous, — pour rien, — rééditent, avec les pires ouvrages du dix-huitième siècle, des livres nouveaux, où sont condensées toutes les impiétés modernes, surrexcitées toutes les passions du jour. A cela il faut joindre les *catéchismes républicains* et les *almanachs* impies jetés par millions chaque année parmi les ouvriers de Paris et dans les grandes villes, et jusque dans les plus modestes campagnes. Or, pour répandre ces

détestables poisons, des sociétés, des ligues s'organisent, *ligues d'enseignement* établies dans chaque département par la franc-maçonnerie, des *cours* et des *conférences* fondés jusque dans les villages. Un colportage gigantesque, c'est la commission de colportage elle-même qui le constatait dans son rapport officiel, versait ses productions malsaines dans des proportions telles, que sur neuf millions de livres vendus dans une seule année au public des campagnes par la voie de colportage, les huit neuvièmes, c'est-à-dire, *huit millions* étaient plus ou moins livres scandaleux ; sans parler de ces innombrables cabinets dits de lecture ou l'ouvrier et l'ouvrière viennent en cachette de leurs parents ou de leur mari, chercher les plus immoraux et les plus irréligieux écrits. Il n'y a pas jusqu'à l'enseignement des jeunes filles elles-mêmes qu'on ait essayé de corrompre dans les écoles athées, et par une vaste organisation de cours contre lesquels nos évêques ont dû élever la voix.

Voilà donc quelque chose des prodigieux efforts tentés par la presse pour enlever aux populations toute croyance en Dieu, tout respect à l'autorité. On ne peut nier que quand certains journalistes parlent de religion, ce n'est que pour la dénigrer, ils savent que leur clientèle les croira sur parole et fera chorus avec eux sans leur demander s'ils disent vrai. *La ligue de l'ensei-*

*gnement*, institution franc-maçonnique, érigée à Paris, compte à cette heure deux cent dix sociétés de son espèce, possédant plus de cinq cent mille volumes. Les adhérents de la ligue sont au nombre de trente à quarante mille ; ils ont créé plus de quatre cent mille bibliothèques communales et cent soixante-quinze bibliothèques régimentaires. Voilà où en est arrivé l'empoisonnement du pays ! Aussi lorsque l'on parcourt les rues de Paris et les principales villes, il n'est pas rare de voir le cocher sur son siége, l'ouvrier allant à l'atelier, l'enfant à son école, la jeune fille gagnant son magasin, lire avidement un journal, un feuilleton qui lui sert des histoires immondes. Ainsi se perdent les âmes, ainsi s'altère la morale et peu à peu s'effacent dans les esprits les principes qui établissent la démarcation entre le bien et le mal, le vice et la vertu ; et pourquoi s'étonner alors des exemples de perversité précoce qui à cette heure épouvantent nos tribunaux ?

Le 11 mars 1876, M. Dufaure, garde des sceaux, adressait aux procureurs généraux la circulaire suivante :

« M. le Ministre de l'intérieur me fait connaître que le nombre des enfants acquittés par les tribunaux comme ayant agi sans discernement et envoyés dans des maisons de correction en exécution de l'article 66 du code pénal, tend depuis plusieurs années à s'accroître dans

des proportions très-considérables. Par une circulaire du 26 mai 1855, l'un de mes prédécesseurs a déjà recommandé qu'à moins de circonstances graves des poursuites ne soient pas dirigées contre des enfants âgés de moins de seize ans, lorsqu'ils paraissent avoir agi sans discernement. Les parquets sont surtout invités à s'abstenir à l'égard des enfants au-dessous de huit ans, aucune responsabilité légale ne pouvant, sauf dans des cas exceptionnels, leur être imputée. Le nombre des jeunes prévenus envoyé dans des maisons de correction n'a cependant pas cessé d'augmenter, il était au 31 décembre 1875, de 10,970, chiffre supérieur à celui qui avait motivé les observations du 26 mai 1855. »

« Il y a quelques mois, dit l'*Univers*, un malheureux et très-honnête ouvrier, étendu sur son grabat par suite d'un terrible accident, maudissait au milieu de ses sanglots, les romanciers coupables qui avaient corrompus ses deux fils. L'aîné s'éteignait à l'âge de vingt ans, rongé par une phtisie, résultat de sa mauvaise conduite; le second âgé de seize ans, se trouvait sous les verrous pour rendre compte à la justice des vols commis pour satisfaire ses goûts de débauche. » Quel acte d'accusation contre la littérature malsaine que la douleur de ce pauvre père! Est-ce tout? Non, si on n'y prend garde, le débordement des mauvaises doctrines et des

mauvaises publications ne manquera pas d'entraîner la ruine totale de la religion et de la société, c'est un torrent fougueux qui va tout engloutir, si on ne lui oppose des digues suffisantes, il n'y a pas un moment à perdre pour se mettre à l'œuvre.

On ne pourra jamais que donner un faible échantillon de ce qui s'imprime. Que serait-ce si nous nous adressions à ces ouvrages immondes dont il ne serait même pas permis à une plume honnête de citer le titre et qui pourtant sont de beaucoup les plus nombreux et les plus répandus. Voilà les préceptes et les dogmes nouveaux qu'osent eriger ces coupables architectes de la soi-disant reconstruction sociale ! Ils forment le sujet de cette foule d'opuscules dont se composent les collections diverses qui pullulent chaque matin en nombre indéfini. Il y a là un vrai péril social. Tous ces mauvais livres s'adressent aux masses, que leur crédulité, que leur ignorance et leurs préjugés livrent sans défenses à cette pernicieuse influence, et, en répandant à profusion ces doctrines abrutissantes, ces sophismes dangereux pervertissent l'esprit public à des profondeurs telles qu'il y a lieu de s'attendre à tous les crimes ! En voulez-vous des exemples : Le défenseur de Troppmann, pour expliquer la dépravation précoce de son client, le montre « se perdant jeune encore dans d'affreuses lectures ; il lisait des romans, et les plus lugubres étaient ceux pour

lesquels il avait une préférence marquée. » Me Lachaud rappelle que « le roman de prédilection de Troppmann était le *Juif-errant*. Il rêvait d'imiter le héros de ce roman qui fait disparaître une famille entière pour s'emparer d'une grande fortune. » Une révélation semblable a été faite pour Jodon, l'assassin de Sainte-Adresse. « La bibliothèque de Jodon, dirent les journalistes, et elle était considérable, ne se composait que de romans. Il y en avait des montagnes. C'est là qu'il a puisé l'idée et le plan de son système de défense et peut-être aussi de son apparente fermeté. »

Tous les grands crimes qui se déroulent devant nos cours d'assises ont leur germe dans les tristes pages que dévore notre pauvre jeunesse !

Les victimes de la mauvaises presse sont innombrables, on les retrouve dans toutes les classes de la société. Aujourd'hui, avec la même vigilante sentinelle, nous venons mettre les chrétiens en garde contre une autre publication de même acabit : *La bibliothèque nationale*, cent quatre-vingt-dix et même *deux cents pages pour cinq sous !*... C'est le dernier mot du bon marché, c'est un révoltant abus ! Sans doute on rencontre dans ces éditions économiques, Dante et Corneille, Bossuet et Fénelon. Mais à côté de beaucoup d'ouvrages médiocres, il y en a de bien dangereux : d'Alembert, J.-J. Rousseau, Paul-Louis Courrier ; d'in-

fâmes : Rabelais, les romans de Diderot, de Voltaire, etc. On y trouve les pensées de Pascal, mais défigurées et salies par des notes venimeuses du coryphée de l'impiété du XVIIIe siècle. Nous dirons en son lieu combien il est urgent que les libraires soient assimilés aux pharmaciens et inspectés par des hommes spéciaux, chargés de s'assurer que les poisons sont sous clef ; — ou plutôt de leur interdire la détention et la vente de ces poisons qui ne peuvent être utiles à personne.

Donc, si nous disons aux hommes d'ordre, aux lecteurs sérieux, aux familles chrétiennes et honnêtes : Défiance ! défiance ! c'est que nous avons nos raisons ; en voici une entre mille. Tout dernièrement les campagnes de la Mayenne furent inondées d'une production révolutionnaire, sortant d'une bibliothèque dite : *Du suffrage universel*, nom parfaitement bien trouvé ! Chaque ouvrier, chaque paysan, reçut à son adresse deux brochures intitulées, l'une, *la Coalition monarchiste*, l'autre *la Coalition cléricale*, jamais livre ne fut plus apte à révolutionner le pays. L'indignation fut générale et chaque honnête citoyen s'empressa de faire justice de cet acte d'effronterie en jetant au gouvernement français des blâmes justement mérités.

Les catholiques ne furent pas seuls à protester contre ces actes de démoralisation sociale. A Genève, une réunion de moralistes aussi distingués que savants,

parmi lesquels figurèrent : MM. Aimé Humbert, professeur à Neuchâtel ; Borel, pasteur à Genève ; Dardier ; Alexandre Lombard, ancien banquier ; Ch. Junod-Favarger, ingénieur à Neuchâtel ; Ch. Chatelanat ; Escher, pasteur à Lausanne ; Louis Nagel, pasteur à Neuchâtel ; Cérésole, pasteur à Vévey, signèrent une protestation dont ils inondèrent la Suisse et la France ; en voici le texte :

« Les soussignés, pénétrés du danger de toute littérature licencieuse, croient devoir profiter de ce qu'ils sont réunis dans le but de ramener leurs coreligionnaires dans la voie de la sanctification, pour protester avec toute l'énergie de leur conscience de chrétien et de père de famille, contre la propagation et la vente des romans iniques, ainsi que contre la publication de toute revue ou journal contenant des articles anecdotiques ou d'imagination, qui auraient de près ou de loin un tel caractère. Ils se croient fondés à solliciter tout écrivain, tout journaliste, tout éditeur, tout libraire, de renoncer à de telles publications. Ils espèrent fermement que leur appel sera entendu et que les libraires protestants, en particulier, fermeront dorénavant l'accès de leur catalogue à tout livre et à toute revue condamnables au point de vue que nous indiquons.

» Nîmes, février 1875. »

Dans une savante brochure, M. de Baucourt dénonce à l'opinion publique les milliers de brochures répandues par le parti radical, dans le but de pervertir les populations. Il n'y a pas de pays au monde, dit le savant écrivain, où soient soufferts tant de désordres. Aux Etats-Unis, en Angleterre, dans les pays les plus habitués à l'usage des libertés publiques, des élucubrations comme celles qui émanent des officines radicales rencontreraient d'abord le mépris public, et si les lois ne les frappaient pas, c'est qu'elles auraient été à leur première apparition impitoyablement condamnées par l'opinion. Une société dans laquelle le genre de littérature populaire signalé par M. de Beaucourt serait admis serait une société pourrie et condamnée à une irréparable décadence. C'est au nom des principes libéraux que le *XIXe Siècle* réclame le droit pour les associations dénoncées, capables d'empoisonner les esprits ignorants et de pervertir les mœurs populaires. Etrange manière de faire goûter les principes libéraux aux honnêtes gens!

Le *XIXe Siècle* s'étonne du dégoût des peuples pour les libertés demandées sous le régime de l'Empire, avec tant d'enthousiasme! A qui la faute? aux abus déplorables de la presse. L'Empire a cru se sauver en livrant les grandes idées d'ordre moral et religieux à la risée, à la diffamation, aux pires calomnies. C'était, croyait-il, un moyen de se garder contre les anciens

partis. On sait comment cette politique odieuse a été récompensée. L'Empire a été dévoré par les passions qu'il avait carressées. Que les républicains conservateurs y prennent garde, le jeu est plus dangereux encore pour eux que pour l'Empire. Ils croient qu'ils serviront la république en sacrifiant aux radicaux la famille, la religion, la propriété, le respect aux grandes institutions sociales. Erreur! les ennemis de la démocratie et de la république sont ceux qui donnent le titre de *bibliothèque populaire, républicaine, démocratique,* à des agences d'où sont expédiés chaque semaine, en province, des livres immoraux, impies, et profondément révolutionnaires.

La liberté de la presse, telle que l'entendent les radicaux, est une folie, un suprême danger; c'est une machine de guerre qui bat en brèche, à coups redoublés, toutes les institutions, religieuses, politiques et sociales, à l'ombre desquelles doit vivre l'humanité. L'opinion nationale concède que nos derniers régimes n'ont pas assez donné à l'initiative individuelle, une place et une carrière suffisante; qu'il s'est trop préoccupé des abus qui étaient faits contre lui de la parole et de la presse, qu'il n'a pas assez compris le profit qu'il pouvait en tirer : comme si ce n'était pas à la presse que l'on dût reprocher la propagation de cette fièvre révolutionnaire qui fit surgir d'une nation, jadis célèbre par la franchise

et la générosité de son caractère, un effrayant ramas de scélérats et de cannibales? Avait-on jamais vu dans un empire chrétien des centaines d'anthropophages boire dans les crânes de leurs innocentes victimes? J'ouvre l'histoire et j'y vois que chacune de ces monstrueuses erreurs est précédée d'une violente et sanguinaire déclamation, et dans les journaux de la veille, je vois les noms des nombreuses victimes du lendemain ; si l'histoire n'a pas gardé le souvenir des obscurs brigands qui souillèrent alors le sol de notre belle France, il est facile de nommer les sophistes qui les poussèrent au meurtre et poussèrent au vol ces cruels bandits.

Je ne sais qui me disait un jour que la liberté de la presse était de l'essence du gouvernement républicain, comme d'un régime légitimiste. Quelle monstrueuse satire! En vertu de quel principe, je vous le demande, la presse est-elle appelée à tendre, par sa nature, au renversement de tous les liens sociaux, à la corruption des mœurs publiques et à la destruction de la religion nationale? N'est-ce pas avancer qu'une telle liberté est le plus actif dissolvant des sociétés humaines! Donnez-moi une société d'hommes également sages, sans préjugés et sans passions, doués d'une raison parfaite, d'une vertu consommée, d'un jugement exquis, et certes je serai le premier à dire que la religion, la politique et les mœurs de l'Etat n'ont rien à redouter de la liberté

qui leur serait accordée. Mais qui pourrait, à cette heure, compter sur la modération, la justice et la ferme foi de tous les Français? qui vous répondra que des motifs d'intérêt ou de vanité n'enfanteront pas une armée d'écrivains scandaleux? Qui vous répondra qu'avec les intentions les plus pures un nouveau Rousseau ne viendra pas plonger la nation dans les combats sanglants de l'anarchie? L'habile sophiste fut-il seul, le jouet d'un immense orgueil, et l'esclave d'une imagination qui causa sa ruine? Catholiques, protestants, déistes, ne doutent assurément pas plus les uns que les autres de la moralité de leurs opinions respectives? J'ai vu des athées, à l'intelligence obscurcie, proclamer de sang-froid une infernale doctrine et se vanter encore de devenir les sauveurs de l'humanité? Lalande, ce grand admirateur des beautés de la nature, soutint que son exécrable système est mille fois préférable à la doctrine évangélique, et Cabanis, en contemplant l'admirable structure du corps humain, en conclut à la réalité du néant.

Mais en admettant même que les hommes les plus vertueux soient incapables de s'égarer, la liberté de tout écrire et de tout enseigner, en sera-t-elle moins redoutable? Combien d'autres surgiront de la foule et viendront déchirer sans le moindre remords le sein de leur patrie. Je sais des hommes qu'on dirait nés pour

le mal! Volney se fit gloire de calomnier, attaquer et proscrire toutes les croyances du genre humain; Voltaire, Hume et Raynal voulurent composer une histoire à leur façon; après avoir écrit des pages brûlantes et soulevé l'indignation publique contre l'horrible attentat de la Saint-Barthélemi, les abus de l'Inquisition, les erreurs et les crimes de quelques fanatiques, qu'ont-ils dit des crimes d'Henri VIII, des turpitudes d'Élisabeth d'Angleterre et de Cranmer, des massacres des réformés en Allemagne, en France et ailleurs, des services rendus par la généralité des papes, de l'héroïsme des martyrs, de la charité des saints? Par une tactique perfide, ils ont gardé un hypocrite silence, et s'ils ont parlé du catholicisme et de ses apôtres, ce ne fut que pour persuader aux populations, comme le font leurs adeptes de nos jours, que la religion du Christ est une intolérance, souillée de tous les crimes, qu'il faut l'anéantir!

A cela, on répond que les catholiques ont toujours eu le droit de réfuter leurs adversaires et de se défendre contre leurs calomnies? C'est vrai, mais qui ne connaît la parole de Voltaire : « Mentez, mentez toujours, il en restera toujours quelque chose! » Ne sait-on pas combien l'homme est de feu pour le mensonge et de glace pour la vérité, facile à se persuader le mal et à douter du bien; avec quel empressement il met en problème les

intentions les plus pures. L'impiété repoussera toujours avec dédain les productions qui ne seront pas marquées du sceau de sa détestable influence. Séduite par les attraits du vice, dominée par la tyrannie des passions cruelles, subjuguée par la haine du bien, et par celle de la vérité, notre société évite la lecture des bons livres, et dévore les productions de la presse éhontée et révolutionnaire. La plupart des écrivains de notre époque ne calculent plus l'influence morale que va produire leur travail sur l'esprit des masses ; mais ils se préoccupent d'avance des écus que va leur rapporter une publication équivoque qui ne les empêchera pas de sommeiller en repos. L'art infernal est de mode, et on sait avec quel zèle empressé les journaux se font un devoir d'exalter l'écrivain le plus obscur de leur coterie ; qu'importent les nuances d'opinions, les défauts de style, de convenance et de goût? C'est un livre dirigé contre les principes religieux, moraux et politiques, il n'en faut pas davantage, c'est la meilleure recommandation pour mériter l'encens des journalistes et se faire tout pardonner! Ce qui afflige les cœurs honnêtes, les âmes fortement trempées, c'est de voir avec quelle adresse l'impiété sait profiter des moindres avantages ; et avec quelle apathie et quelle indifférence vraiment condamnable, les catholiques sincères considèrent les ravages du mal! Les bons font mal le bien et les méchants font bien le

mal! En face d'un tel état de choses admettra-t-on enfin que la liberté de la presse soit un véritable danger? Quelle excuse les écrivains et les éditeurs honnêtes apportent-ils à leur inertie? Est-ce le zèle des masses à dévorer les livres écrits sous l'empire de l'incrédulité? Est-ce leur indifférence à ouvrir ceux qui ont été composés sous la dictée d'une impartiale justice? Est-ce l'aspect d'une société se vautrant dans la boue, demandant sans cesse des romans et des romans qui flattent les passions et achèvent de corrompre le cœur?

Non, rien ne pourrait justifier l'insouciance avec laquelle la plupart des hommes de notre époque considèrent les redoutables événements qui se préparent; et ce qui doit nous effrayer le plus, ce ne sont assurément pas les monstrueuses extravagances, les menaces sanguinaires, mais bien plutôt la triste indifférence des lecteurs des écrits subversifs! Quelle est, en effet, l'attitude des amis de cette presse honteuse? Ils achètent et lisent, disent-ils, pour rire! Ils lisent et rient, tandis que leurs bourreaux méditent, espèrent et guettent le jour prochain où, encore une fois, il ne restera plus aux conservateurs une seule faute à commettre (1).

(1) Il fut un temps où un chef de pouvoir, un homme de génie, comprenait autrement les choses; c'était du temps de Napoléon Ier. Le grand capitaine ayant appris que le célèbre Lalande professait des opinions

## II.

### FUNESTE INFLUENCE DES MAUVAIS LIVRES.

On a prétendu qu'il suffisait à la prospérité d'une nation, que la pratique du bien ait été établie dans son sein par l'ascendant et la puissance de l'exemple de

matérialistes et athées, il en écrivit à M. de Champagny, et il est dit que la missive impériale eut tout son effet ; en voici le texte :

« Schœnbrunn, 22 frimaire an XIV (13 décembre 1805).

» C'est avec un sentiment de douleur que j'apprends qu'un membre de l'Institut, célèbre par ses connaissances, mais tombé aujourd'hui en enfance, n'a pas la sagesse de se taire et cherche à faire parler de lui, tantôt par des annonces indignes de son ancienne réputation et du corps auquel il appartient, tantôt en professant hautement l'athéisme, principe destructeur de toute organisation sociale, qui ôte à l'homme toutes ses consolations et toutes ses espérances.

» Mon intention est que vous appeliez auprès de vous les présidents et les secrétaires de l'Institut et que vous les chargiez de faire connaître à ce corps illustre, dont je m'honore de faire partie, qu'il ait à mander M. Lalande et à lui enjoindre, au nom du corps, de ne plus rien imprimer et de ne pas obscurcir, dans ses vieux jours, ce qu'il a fait dans ses jours de force pour obtenir l'estime des savants ; et si ces invitations fraternelles étaient insuffisantes, je serais obligé de me rappeler aussi que mon premier devoir est d'empêcher que l'on empoisonne la morale de mon peuple, car l'athéisme est destructeur de toute morale, sinon dans les individus, du moins dans le peuple.

» NAPOLÉON. »

(*Archives nationales.*)

Cette lettre de Napoléon Ier n'est-elle pas une juste condamnation du souverain qui permit la publication de la *Vie de Jésus*, par M. Renan ?

certains hommes ; c'est une erreur immense, il faut encore que des institutions positives opposent une digue efficace au mal qui tend de toute part à envahir le corps social ; il faut que les classes dirigeantes se gardent d'un excès de confiance dans ceux qui ont mission de favoriser le bien et la liberté de propager le mal, en abusant des libertés qu'on leur tolère ; les effets du vice originel qui perdent les peuples peuvent être neutralisés par de bonnes institutions, sous la haute direction d'hommes améliorés, ou portés au bien par une organisation morale. Ils peuvent, au contraire, être aggravés par des institutions vicieuses ou par la cupidité de fonctionnaires sans conscience, et alors sous l'action prolongée de ces funestes influences, une société peut arriver au dernier degré du désordre et de l'immoralité.

En France, le mal est venu, dit-on, de l'ignorance et de la négligence de l'instruction des masses. Il existe, dit-on, une immense population, jusqu'à laquelle n'arrivent que quelques lueurs de cette instruction si éclatante dans les régions supérieures de notre société française, et c'est surtout à la campagne que se manifeste davantage l'état d'ignorance profonde où languissent des millions de créatures humaines ; or, cette ignorance dont la misère et l'abjection sont les compagnes inséparables, devient une injustice, puisqu'elle

prive une partie des citoyens des connaissances qui constituent la vie morale, intellectuelle et politique et mettent celui qui les possèdent en état de mieux comprendre et de mieux remplir ses devoirs d'homme et de patriote. Il faut à l'homme, pour l'accomplissement de ses devoirs, la connaissance des principes religieux et moraux, et c'est aux pères et mères qu'il importe de préparer leurs enfants à l'accomplissement de ces impérieuses obligations. Or, combien comptez-vous de parents qui comprennent l'importante mission de la paternité ? C'est l'exception. A cette insuffisance, il est donc utile que le gouvernement vienne compléter l'action religieuse et paternelle par des moyens puissants, et le plus puissant sera sans contredit la diffusion de toutes les idées saines, qui peuvent fortifier les bons instincts et étouffer dans leur germe les mauvaises passions.

Je ne sais qui a prétendu, naguère, que pour assurer le développement de l'instruction populaire, les bons livres étaient insuffisants et qu'il fallait, pour atteindre ce but, appeler à leur aide les publications périodiques, mises à la portée de toutes les intelligences et de toutes les bourses. Dans les écoles primaires, disait-on, dans les pensionnats, les lycées, et autres établissements d'enseignement, on vient plutôt chercher des moyens de s'instruire, que la véritable science; on ouvre le

sillon, mais on y jette peu de science. Ce n'est que quand le jeune homme sorti de l'école, où son esprit a reçu un certain degré de culture et qu'il a appris à connaître et à employer les choses de la science, que commence pour lui le développement sérieux des facultés intellectuelles et morales. En un mot l'école prépare les esprits, mais l'instruction ne peut se développer que quand le jeune écolier est venu prendre rang dans la vie sociale. Ce raisonnement est souverainement vrai ; mais si un gouvernement doit, par devoir, faire participer toute une population à la jouissance de cette masse de connaissances qui doivent développer en elle le goût du vrai et le sentiment du beau, ne doit-il pas surtout s'assurer de la moralité des moyens et veiller à ce que le poison ne vienne pas détruire les précieux germes du bien que la science est appelée à développer dans les cœurs ?

Selon d'autres moralistes, le mal a pris sa source dans l'oubli des lois religieuses. Or, si à cet oubli vient se joindre le mépris de ces mêmes lois, que peut-on attendre des masses dont on a si indignement favorisé la corruption ? La célèbre école du scepticisme, à laquelle toutes les cours de l'Europe voulurent se rattacher, a partout semé ces aberrations sans précédent dont le résultat définitif fut : les désordres de la terreur, la spoliation, l'exil, les massacres, le mépris de la religion et de

la morale. La France plus frappée que toutes les autres nations, comprit aussi davantage l'impérieuse nécessité de favoriser un prompt retour au bien, il s'est produit d'une manière presque spontanée, et il se produit encore de nombreux exemples de sainteté et de dévouement chrétien. Mais hélas ! à côté de ce mouvement religieux, un enseignement peu judicieux, uni à une profession d'une moralité méconnue, s'efforce de cacher à la jeunesse que leurs ancêtres durent à la religion chrétienne leurs plus grands jours de gloire. Le scepticisme scientifique, joint au scepticisme religieux, s'attache à détruire la notion de Dieu et de la morale ; par l'autorité des sciences physiques, cette nouvelle forme de l'erreur nous mène à l'athéisme et de là à la ruine totale. Une littérature légère, vise à l'amusement du public, qu'elle pousse à la dépravation des mœurs, au mépris de l'autorité du père, comme à celle du Dieu. La perte du respect de la femme que ridiculise l'école romantique, fait peser un surcroît de désordre sur la société entière ; la la corruption de la jeunesse désorganise la sixième loi, condamne les unions à la stérilité, abaisse la condition sociale de la femme, qui cesse de devenir le ministre du foyer domestique, l'ange des premières leçons de l'enfance, elle n'est plus la mère, mais la caissière ou le premier commis d'un mari, elle est déchue de son rang, de sa dignité royale, soumise à mille tortures morales et

physiques qui la découragent et portent la guerre au sein de la famille. Ne soyons donc pas surpris de ce que, délaissée, elle cherche loin de son auguste sanctuaire des distractions plus ou moins coupables. Favoriser de telles influences au lieu de les combattre à outrance, n'est-ce pas le plus grand des dangers, le plus horrible des homicides?

A l'endroit de l'instruction de la femme, nous nous sommes jusqu'à ce jour, disent les libres penseurs, montrés inintelligents et rétrogrades, ennemis de nos semblables. Les prétendus libérateurs soutiennent que l'intelligence de la femme se prêtant autant que celle de l'homme à l'étude de la littérature, de l'histoire, de la géographie, à celle des sciences et des arts, elles ne doivent pas lui être étrangères. Ils ont peut-être raison sous ce rapport, mais ce qu'il est permis de déplorer sincèrement, c'est la tendance de la libre pensée de donner à la femme une instruction capable de changer les idées fondamentales de notre société, et de nous préparer les plus tristes jours. Il faut, dit-on, émanciper la femme! mots sonores, capables de provoquer l'animation au sein des grandes réunions et de renverser les pratiques pieuses et l'influence qu'elles peuvent exercer au sein de la famille. Niera-t-on que cette sorte d'enseignement soit le grand écueil du jour? Ecoutez ce que dit une des grandes institutrices de la libre pensée,

aux allures cavalières, qui ne se distingue de ses devancière que par l'extravagance de ses odieux principes: « Ne soyez pas arrêtés, dit-elle, par le scrupule pieux d'effeuiller les illusions de la jeune fille.... Il faut qu'elle connaisse dès ses plus jeunes années la *réalité de la vie*.... L'obéissance de la jeune fille doit être limitée, raisonnée. L'obéissance aveugle, prêchée partout du haut des chaires pour de mystérieuses fins politiques, a créé les masses serviles, timides, défiantes d'elles-mêmes, les rendant ainsi les instruments du despotisme. Cette obéissance aveugle qui exclut le libre examen, a anéanti l'intelligence populaire... L'ignorance du bien et du mal prive la jeune fille du mérite des grandes vertus..... »

Etait-il possible d'avancer un plus diatribe fatras socialiste? Voilà, mères chrétiennes, les institutions que la libre pensée prétend devoir imposer à vos jeunes enfants.. ?

Assez longtemps cependant, les rationalistes se sont efforcés de faire entendre à la France que les catholiques ne sont que des *retardataires* et *des obscurantistes*, arrêtant dans sa course rapide la civilisation sociale, comme si le catholicisme n'était pas seul en possession des principes de la plus sublime perfection matérielle et morale; comme si ses institutions s'harmonisant avec les différents besoins de l'humanité

n'étaient pas la suprême sauvegarde de l'honneur et de la vertu ? Aujourd'hui, un fléau bien plus terrible que le fléau de la guerre et de la misère, le fléau des mauvais livres menace de tout envahir et de tout détruire en France et en Europe. Cette peste fatale s'est orgueilleusement levée contre Dieu, contre la religion, contre les souverains, contre la morale publique, elle ne respecte plus rien, elle a confondu toutes les idées, divinisé tous les vices, excusé tous les crimes, légitimé toutes les injustices. La lutte est engagée sur tous les points, mais c'est surtout dans le camp de la jeunesse, au sein des innocentes phalanges que la démagogie s'efforce de semer son destructeur poison et sous prétexte de diffusion des lumières, la secte impie et perfide enfante partout la plus profonde ignorance. Il y a soixante ans, un orateur distingué disait en présence d'une auguste assemblée : « L'instruction est un besoin de l'homme, elle est surtout un besoin de la société, et nous ne protégeons pas les institutions religieuses qui nous sont comme les canaux par lesquels les idées d'ordre, de devoir, d'humanité, de justice coulent dans toutes les classes des citoyens ! La science ne sera jamais que le partage du petit nombre, c'est la religion qui enseigne, instruit ; c'est elle qui révèle les vérités utiles à l'homme. Qui voudrait donc tarir la source de cet enseignement sacré, qui sème partout les maximes

de la civilisation ?... » Qui le voudrait ? Ah ! ce sont ceux qui s'efforcent de répandre la corruption dans les intelligences, c'est la mauvaise presse. « De nos jours, plus qu'en aucun autre temps, le parti démagogique a compris quel auxiliaire précieux il avait dans le livre pour l'expansion de ces doctrines anarchiques, et il en a fait son instrument le plus actif dans ce combat acharné qu'il livre à la société chrétienne, dont il redoute l'enseignement. De concert avec la franc-maçonnerie (1), il a composé pour le peuple toute une littérature à sa portée, où sont abordés tous les sujets de la religion, d'histoire, de politique, d'économie sociale les plus propres à entretenir les préjugés, à exciter les convoitises, à envenimer les haines ; il s'est adonné avec ardeur à la propagande de ces écrits, comme à son œuvre préférée.

Mais, depuis la guerre et la Commune, il a été ajouté à cette littérature *ordurière* tout un ensemble d'ouvrages de prétendue science, conçus dans le dessein de renverser les croyances de l'ordre social et dont la propagande atteint aujourd'hui des proportions vraiment effrayantes.

Pour les savants, pour les érudits, pour les hommes mûrs par l'âge et par l'étude, il est, je le sais, des livres légers qui ne seront pas un péril, mais franchement

(1) M. Henri Martin a nommé cette institution : *Le laboratoire de la révolution.*

peut-on sans scrupule convier la jeunesse à ces lectures dangereuses et suspectes ? Assurément non.... Cette réponse surprendra peut-être les hommes cupides et sans conscience, mais qu'importe, la mission nous est imposée par le devoir, nous ne saurions nous y soustraire. Nous avons vu naguère aux étalages de plusieurs librairies des exhibitions scandaleuses, des livres dont le titre seul fait rougir de honte, et à côté de nous des enfants en contemplaient les immorales gravures ! Est-ce un danger? La jeunesse est curieuse, c'est à la fois son honneur et son péril. Il lui est trop facile aujourd'hui d'avoir des livres et on en a descendu le prix à une telle modicité, qu'il est impossible dans les maisons même les mieux surveillées de garantir les enfants et les domestiques de cette peste infernale. Certe, je suis loin d'épouser le parti de ceux qui prétendent qu'on doit brûler les livres, proscrire et sacrifier le bon grain où s'est mêlé l'ivraie, je sais qu'il est des livres anciens et modernes qu'il faille conserver tels que : Horace, Plaute, Juvénal, Suétone et Sénèque, en qui certains passages ne sont pas moins propres à effaroucher la pudeur que les peintures les plus réalistes de Lucrèce et de Lucien. Ces productions du génie nous donnent la connaissance exacte de l'antiquité et des turpitudes qui se mêlaient à ses grandeurs, elles nous servent de comparaison entre le progrès et la décadence

des siècles. Elles sont donc utiles, non-seulement par ce qu'ils contiennent de bon, mais par ce qu'ils contiennent de mauvais. Seulement, ce n'est pas une raison pour nier, excuser, justifier ces parties mauvaises et encore moins pour les mettre sans discernement dans toutes les mains. Défions-nous de cette morale odieuse qui découle naturellement de la métaphysique d'Epicure. Excusons les hommes qui n'avaient pas plus que nous assez de lumières pour apercevoir l'abîme, mais n'excusons pas la doctrine ; l'école de la débauche conduit à la mort de l'âme.

On objecte que le catholicisme laisse la liberté aux fidèles de lire la Bible, dont certains chapitres, entre autres ceux où Ezéchiel peint sous de si légères couleurs et par une allégorie d'une si terrible audace, l'idolâtrie de Samarie et de Jérusalem, mais on ignore que l'Eglise a été assez sage, tout en tolérant les traductions complètes des Ecritures de n'en pas trop encourager la diffusion. On ne saurait supprimer tous les dangers, mais il faut autant que possible les restreindre. Il y a des livres excellents en eux-mêmes contenant quelques pages dangereuses, comme aussi certaines substances salutaires et précieuses, mêlées au poison, dont une bonne administration rendra toujours l'accès difficile pour en entraver non l'usage légitime, mais l'abus.

L'esprit des jeunes générations scolaires se plaît dans la nouveauté, il la recherche avec une avidité curieuse, il veut soulever le voile. Aussi ne sommes-nous point de l'avis de ceux qui veulent qu'il faille guérir le mal par le mal et que les mauvais livres et les peintures dégoûtantes puissent être, à titre de préservatif, placés sous les yeux de la jeunesse, comme le serait une visite à certains musées de médecine. Non, c'est là ce que je nommerai l'école de la perversité humaine! Il y a des choses qu'il faut que le jeune homme ignore jusqu'à un certain âge. En voulant trop éclairer sa raison, on risque d'enflammer son imagination et à tout le moins d'éveiller sa curiosité. Il y a une maturité que les années seules apportent et à laquelle il est permis de voir la vie comme elle est en réalité.

Nos lecteurs nous pardonnerons ces menus détails; leur indulgence ne saurait être refusé à ceux qui s'intéressent à une question si importante que l'est celle de l'éducation publique et de la moralisation sociale. Dussions-nous être non entendu, nous n'en aurons pas moins démasqué la perfidie de ceux qui se plaisent à allumer l'incendie dans les cœurs de ceux que nous plaçons au premier rang de nos espérances. Obliger les éditeurs à supprimer certains passages dans leurs publications n'est-ce pas plaider la cause de leur futur succès? c'est plus que cela, c'est un devoir de patriote.

## III.

### MISSION DE LA PRESSE CATHOLIQUE ET L'ŒUVRE DE SAINT FRANÇOIS DE SALES.

Un éloquent prélat disait naguère (1) : « La presse est une admirable invention. Elle multiplie et rend mille fois plus fécondes la pensée et la parole : C'est la parole écrite. Mais comme la parole, la presse ne doit être exclusivement dévouée qu'au service de la vérité. La parole peut mentir, tromper, blasphémer, mais elle n'en a pas le droit. Il en est ainsi de la presse, sa liberté consiste à pouvoir. sans entraves, servir la noble cause de la vérité, de la vérité religieuse avant tout, parce qu'elle est la première et la plus importante ; puis de la vérité sociale, politique, scientifique, historique, etc. Demander autre chose pour la presse, ce serait demander la licence de la presse et non sa liberté. S'il est permis au premier journaliste de condamner et d'insulter aux intérêts qu'il n'aura pas l'avantage de comprendre, si le dernier vampire de la littérature peut les désavouer à la majorité d'un public, ami des choses nouvelles et toujours prêt à croire toutes les absurdités dirigées contre ce qui le blâme ou le gêne, il est évident que ce n'est plus la liberté, mais le désordre. »

(1) Mgr de Ségur.

Que dans les temps de crises révolutionnaires, alors que tout est renversé, que tout a besoin d'être replacé sur sa base, la presse puisse librement débattre toutes les questions de reconstitution et de réorganisation, cela paraît rationnel; à la condition pourtant de respecter toujours les lois sacrées de la justice, de la charité, de l'honneur et du devoir; car nous n'admettrons jamais qu'il soit permis d'ébranler les colonnes de l'ordre en faisant appel aux passions, et de faire de la liberté de la presse une doctrine d'anarchie, de médisance et de ruine. Nous admettons encore moins que l'on puisse attaquer librement la religion du pays, d'insulter à l'honneur des individus et des familles.

Un monarque que l'on a prétendu n'être point favorable à l'extension de la pensée, parce qu'il voulut que l'on enchaînât l'hydre des révolutions, disait de l'imprimerie : « C'est un arsenal qu'il importe de ne pas mettre à la disposition de tous. C'est une profession qui intéresse la politique, et dès lors la politique doit en être juge. »

Contre cette opinion s'élevèrent de puissants adversaires. « Il fallait bien, disait M. Jules Favre, que l'imprimerie participât au régime commun de la servitude, il ne pourrait en être autrement d'une profession mise au service de la pensée toujours suspecte au despotisme, ennemi juré de la critique et de la censure. » L'éminent

orateur eut le tort immense d'écrire que c'était la doctrine exclusive d'un empereur, quand elle est aussi celle de tous les hommes intéressés à couvrir la morale, la religion et l'ordre d'une nation. Quand M. Jules Favre défiait à la tribune son adversaire de pouvoir justifier que l'imprimerie devait être placée sous le joug de la politique, exclusivement juge de ses développements et de ses conditions d'existence, celui-ci n'avait pas d'autres réponses à lui faire.

La pensée de M. Jules Favre fut également imprimée, en ce sens, par un novateur de mérite : « Tout homme, dit-il, venu en ce monde ayant le droit de venir s'asseoir au banquet social, le devoir des gouvernants est de favoriser l'instruction des masses, d'éclairer les populations sur la valeur de leurs droits. Or, l'insuffisance actuelle des grands moyens d'instruction, l'action religieuse et paternelle, étant notoires, il nous faut protéger la diffusion de toutes les grandes idées par la publicité périodique et le journalisme. »

M. Jules Simon appuyant de son autorité littéraire, cette opinion libérale, disait : « L'enseignement sera nul sans la faculté de se procurer des livres... Si l'enfant sachant lire à dix ans, rentre dans son hameau et n'y trouve pas un livre, à quatorze ans, il ne saura plus lire. Or, on ne peut multiplier les livres, sans multiplier les imprimeurs et proclamer la liberté de l'annonce,

de l'étalage et du colportage. » Nous avons signalé les funestes conséquences des lectures dangereuses, et dit à quelles conditions la diffusion des livres peut avoir des avantages, nous n'y reviendrons pas. Ajoutons maintenant que l'esprit d'utopie ou d'ambition cupide de certains journalistes que leurs entraînements irréfléchis portent aux nouveautés, sous prétexte de progrès, est devenu un véritable obstacle à la perfection de l'état social. De là le danger que court l'Europe et l'urgence de ne pas attendre que le sang coule pour saisir et frapper la main qui travaille à le faire couler.

De nos jours, tout Français peut, en toute liberté, aspirer, au rôle de publiciste, et s'arroger à son gré, le droit redoutable de parler au peuple, de l'éclairer, de l'émanciper sur tous les intérêts les plus chers, et cette mission si grande qui peut être également celle du tribun honnête et modéré, peut être aussi celle de tous les déclassés de la littérature, celle des rêveurs prétentieux qui commencent par l'exécration des doctrines, pour finir par l'infatuation des systèmes; de là cette foule de malfaiteurs de la plume, se donnant la satanique jouissance d'accumuler assez de ruines pour s'en former le triste piédestal de leur future grandeur!

On nous permettra de citer ce seul exemple; un maire d'une de nos communes de France, prenant la parole dans une distribution de prix, disait à ses jeunes

auditeurs : « De toute part, en effet, on voit poindre l'ombre sinistre du Syllabus ! Jeunes élèves, donc il faut vous préparer à la lutte, il faut vous armer ; vous aurez à refouler ces sectaires, qui, sous prétexte de défendre la religion, que nul ne menace, n'aspirent qu'à réaliser leurs visées fastueuses en livrant la France moderne aux ennemis séculaires de la raison et de la liberté. »

Telle était la leçon donnée naguère à la jeunesse française par Tardieu, le cruel ennemi de l'ordre et qui prétend plaider la cause de son pays !

« Jeunes gens, ajoutait l'impudent et le téméraire rhéteur, armez-vous! Mais, sachez-le, pour cette lutte suprême il n'y a qu'une arme efficace, qu'une arme digne de vous, une arme qui vous rendra invincibles, c'est l'instruction...! Instruisez–vous donc, secondez les efforts généreux de vos maîtres, contribuez par tous les moyens aux développements matériels du collége. Quant à nous, nous unirons nos efforts aux vôtres, et tant que restera debout un pan de mur du vieil édifice de nos libertés communales, sur lesquelles reposent toutes les autres, au nom de la municipalité républicaine, que j'ai l'honneur de représenter, je vous le dis, le collége d'Arles universitaire et laïque vivra. »

On se demande si jamais pareil outrage n'entra dans le programme de l'instruction française ; provo-

cation, attaque, manifestation révoltante, poussant à l'anarchie.

Je viens de prononcer le mot de programme de l'instruction. Voici celui que l'on se propose de donner à la jeunesse parisienne en 1877, il est digne de nos moralistes athées ! N'est-ce pas là ce qu'on appelle abus, et faire de la liberté de la presse une doctrine d'anarchie et de ruine ? Qu'il nous soit permis de demander si jamais plus juste occasion fut donnée aux chefs de famille, d'exiger des garanties intellectuelles, morales et matérielles, et de se prémunir contre tout individu, toute association d'hommes s'arrogeant le droit de parler quotidiennement et presque sans frais, au peuple, à la jeunesse surtout de ses devoirs et de ses droits ; car si la presse elle-même est une garantie sociale contre les abus du pouvoir souverain, ce pouvoir a le même droit contre les intérêts propres et ceux des sujets qu'il gouverne.

La presse est un apostolat politique, elle doit donc être assujettie aux règles et aux conditions de tout apostolat ? L'Etat exige une moralité constatée, un brevet de capacité spéciale de celui qui se livre à l'éducation et à l'instruction de la jeunesse. De l'apôtre des âmes, il exige davantage encore, pourquoi ne réclamerait-il pas, au moins de celui qui prétend faire l'éducation d'un peuple et gouverner l'opinion, un bon sens, des

connaissances suffisantes, et une moralité en rapport parfait avec la haute et importante mission qu'il donne? Pourquoi, lorsqu'un peuple est sérieusement et légitimement constitué ne se tiendrait-on pas en défiance contre certains propagateurs, ayant la manie de troubler l'ordre présent au bénéfice très-problématique d'un avenir incertain ?

Dans un discours éloquent, prononcé à Poitiers, au sein d'une assemblée honorable et nombreuse, le R. P. Mathieu, a fait avec beaucoup d'esprit, justice des injustes reproches adressés, en nos jours de lutte, par des hommes bien pensants d'ailleurs, aux écrivains catholiques qui défendent la religion et le droit. « Qu'est-ce qu'un journaliste chrétien, a dit l'éminent orateur? C'est un athlète magnanime de la vérité et du droit, il en prend héroïquement la défense contre toute injustice et toute violence. La force d'en haut dont il est investi lui sert d'armure contre les assauts et la persécution. Comme l'abeille, il défend sa ruche, *l'Eglise,* fait respecter son miel, *la vérité,* recueilli par lui à grande peine. Manger de ce miel avec lui, il en est tout heureux ; mais le souiller, le livrer aux frêlons, comme l'abeille, il dégaine et les coups qu'il porte à son ennemi sont souvent mortels ! Le journaliste catholique n'est ni un mouton, ni un faiseur d'homélies onctueuses, c'est une abeille armée, et il prend volontiers pour

lui la devise d'un des plus illustres évêques de ce temps :

*Sponte favos, ægre spicula,*
Du miel volontiers, l'aiguillon à regret.

» C'est un soldat de Dieu, combattant ses ennemis et ceux de son roi, avec des armes de bonne trempe, il les manie des deux mains. Ni la vigueur, ni l'adresse ne lui font défaut : s'il use loyalement de l'une et de l'autre, si contre les Philistins, il sait se servir des renards et de la mâchoire d'âne, au lieu de nous en plaindre, applaudissons-lui ?

» Les abus de la presse ont à toutes les époques soulevé de justes protestations, et les plaintes de nos jours ne sont que les échos de celles du passé. En 1599, François de Sales se trouvant à Rome, répondit à Clément VIII qui l'interrogeait sur la situation de l'Eglise de Genève : « Le péril, très-saint Père, est tout entier dans la diffusion incessante des libelles infâmes que répandent les sectaires, et à ce mal immense je ne vois qu'un seul remède, la création à Thonon d'une imprimerie catholique, placée sous le puissant patronage du Saint-Siége. Ainsi nos réponses ne se faisant point attendre, nous pourrions avec avantage descendre dans l'arène et répondre avec un succès certain aux provocations des apôtres de l'erreur... »

Cette idée, digne du génie de François de Sales, sourit à Sa Sainteté et aux cardinaux Baronius et Borghèse, qui voulurent être les premiers bienfaiteurs de la nouvelle création. De retour à Thonon, l'apôtre fit un chaleureux appel au patriotisme du duc de Savoie et de ses nombreux amis, et bientôt après la première imprimerie catholique fut inaugurée en Savoie et honorée d'un bref du Chef suprême de l'Eglise (1).

De là, sans doute, l'heureuse initiative de l'éminent directeur de l'*Unità catholica* de Turin (2), sollicitant à cette heure, de l'immortel Pie IX, au nom de la presse catholique du monde entier, l'honneur d'être placée sous le glorieux patronage de saint François de Sales.

De là cette grande association de la propagation de la foi, où tous les rangs, tous les âges, toutes les conditions forment, dans la chrétienté, une grande et merveilleuse famille où, dans un trésor commun, chaque membre vient déposer ses offrandes; patrimoine de tous, où l'obole de l'humble artisan est aussi méritoire que l'or du puissant seigneur; apostolique concours sanctifié et fécondé quelquefois par le sang des martyrs.

Nous ne terminerons pas cet intéressant chapitre

(1) Voir le texte, aux pièces justificatives.
(2) L'abbé Margotti.

sans exprimer, par manière de conclusion, une pensée à laquelle nos lecteurs ne refuseront pas, nous l'espérons, leur assentiment.

*Lectorem delectando pariterque monendo.*

« La mauvaise presse exerce depuis longtemps son action dissolvante sur les masses; elle semble avoir reçu pour mission d'asservir les populations au mensonge et à la haine. L'influence de la bonne presse ne peut donc prétendre à la conquête des intelligences et au retour de nos frères égarés, qu'en accomplissant sans relâche à leur égard le devoir impérieux de l'aumône intellectuelle. Ce précepte littéraire s'impose plus que jamais, à une époque où il faut, ajoute le savant P. Marquigny, forcer en quelque sorte l'attention des lecteurs absorbés par leurs journaux et leurs romans... »

Ce précepte littéraire, Pie IX ne semblait-il pas le rappeler aux littérateurs chrétiens, par ces quelques mots tombés de ses lèvres : « Je voudrais voir s'établir » dans les contrées catholiques une sorte de propaga- » tionde la foi à l'intérieur pour aider le clergé à dé- » fendre, à conserver la religion contre les attaques » chaque jour croissantes du protestantisme. »

O illustre docteur! c'est sous votre puissant patronage que la France et Lyon en particulier ont fondé

cette œuvre admirable (1) qui soutient le plus sublime et le plus glorieux des combats : le combat de l'ange contre le démon. En présence de la lutte engagée, sur tous les points du globe, contre l'Eglise, contre les Etats, votre ombre protectrice semble se dresser, grande et majestueuse, entre le protestantisme qui s'éteint et l'athéisme qui commence; entre le passé et l'avenir; et si vous fûtes, à votre époque, la lumière et l'espérance des âmes, le défenseur de l'Eglise et du trône; libérateur de votre malheureuse patrie, ne semble-t-il pas que vous dussiez l'être plus encore du monde entier dans nos jours de désastres et d'incrédulité?

(1) La Propagation de la foi est l'œuvre de saint François de Sales.

# PIÈCES JUSTIFICATIVES

POUR SERVIR A L'INTELLIGENCE

## DE L'HISTOIRE DE L'APOSTOLAT

ET DU DOCTORAT

## DE SAINT FRANÇOIS DE SALES

**Pièce A**

# TABLEAU GÉNÉALOGIQUE
# DE LA MAISON DE SALES

D'APRÈS

LE DICTIONNAIRE HISTORIQUE DE LA SAVOIE DE J.-L. GRILLET

---

| | | |
|---|---|---|
| 1000. | Gérard, mort religieux à Talloires, avait eu de son mariage : | Guichard, ou Guiscard;<br>Girin, que l'on voit religieux à Talloires, en 1114;<br>Plusieurs autres enfants. |
| 1030. | Guichard, ou Guiscard.<br>Hermengrade de Féterne. | Raoul, ou Raoulet.<br>Plusieurs autres enfants. |
| 1058. | Raoul, ou Raoulet.<br>Utilie de Grammont (de Bugey). | Henri;<br>Aimon, vicaire d'Ardutius, évêque de Genève, en 1151.<br>Quelques autres enfants. |
| 1080. | Henri.<br>Marguerone, ou Marguerite de Langin. | Jacques, ou Jacquemet. |
| 1195. | Jacques, ou Jacquemet.<br>Sa première femme.<br>Sa seconde.<br>Colette, ou Nicolette de Pontverre. | Pierre;<br>Jacques, ou Jacquemet.<br>Quelques autres enfants. |
| 1240. | Pierre 1er.<br>Raoulette de Bardonenche. | Gui, ou Guigues;<br>Jacques, ou Jacquet;<br>Perret, ou Pierre.<br>Jean, religieux à Talloires.<br>Dominique. |

NOTA. — Il n'y a point de lacune entre Henri et Jacques ou Jacquemet, les dates ne désignant que d'une manière approximative l'époque où florissait chaque génération. — C'est probablement Jacques ou Jacquemet qui fut le père de Guillaume de Sales, que l'on trouve curé de l'église des Templiers de Chambéry, le 27 juillet 1211, et qui conséquemment serait du nombre de ces quelques autres enfants dont on ne donne point les noms.

| | | |
|---|---|---|
| 1270. | Gui, ou Guigues.<br>Jacqueline de Lucinge. | Garnier, ou Varnier. |
| 1300. | Garnier, ou Varnier.<br>Mamerte de Ballaison. | Pierre, ou Péronet.<br>Etienne. |
| 1324. | Pierre II.<br>Péronne de Chissé. | ....., mort jeune.<br>Jourdain, ou Jordain.<br>Aimon.<br>Christin, chartreux.<br>Amédée. |
| 1366. | Jourdain, ou Jordain.<br>Péronne de Cohendiers. | Jean, dit le Pieux.<br>Pierre.<br>Michel, chanoine d'Annecy.<br>Jean. |
| 1398. | Jean 1er, le Pieux.<br>Jeanne de Berchat, de Sallanches. | Jean.<br>Louise.<br>Jeanne.<br>Françoise-Hélène.<br>Claudie-Orange, religieuse.<br>Beguine.<br>Jeanne.<br>François.<br>Tristan. |
| 1440. | Jean II.<br>Hugonie de Forax. | Marie, née en 1462.<br>Christophe, né en 1470.<br>Pierre, né en 1478, chanoine de Lausanne. |
| 1488. | Christophe.<br>Jeanne d'Arlot, première femme.<br>Marie-Hélène de Chenex, deuxième femme.<br>Antonie de Métral, troisième femme. | Jean.<br>Claudine.<br>Jeanne, mariée à Jean d'Ogier, morte sans enfants.<br>Jean, prieur de Saint-Victor.<br>François.<br>François.<br>Antoine, religieux à Contamines.<br>Marguerite.<br>Louis. |

1548. Jean III.
Claudine de Charansoney.

- Louis, continuateur de la branche aînée, donnée plus loin.
- François, souche de la branche à laquelle appartient saint François de Sales.
- Pierre.
- Jean, prieur du couvent de Talloires.

---

# BRANCHE CADETTE

## *à laquelle appartient saint François de Sales.*

1558. François Ier, né en 1522, mort le 4 avril 1601.
Françoise de Sionnaz.

- Saint François de Sales, évêque et prince de Genève.
- Marguerite, morte jeune.
- Gallois, marié à Jeanne du Frênois.
- Louis, né le 3 juillet 1577, mort le 24 novembre 1654.
- Jean-François, né en 1578, mort évêque de Genève le 5 juin 1636.
- Gasparde, mariée à Melchior de Cornillon.
- Bernard, marié à Aimée de Chantal, mort en 1617.
- Mechior, mort jeune.
- Melchide, morte jeune.
- Janus, chevalier de Saint-Jean de Jérusalem.
- Janine, morte jeune.
- Jean, mort jeune.
- Jeanne, morte jeune, en 1609, au château de Thotes, chez sainte Chantal.

1577. Claudine-Philiberte de Pingon-Cusy, première femme de Louis Ier, comte de Sales.
- Charles-Auguste, né le 1er janvier 1606, mort le 6 février 1660 évêque de Genève.
- Jean-François, filleul de saint François.

..... Madeleine de Rouer.
Saint-Severin, deuxième femme.
- Joseph, doyen de Notre-Dame d'Annecy.
- André.
- Janus, capitaine, mort en 1645.
- Charles-François, prévôt de la cathédrale de Genève.
- Charles, vice-roi de Saint-Christophe, né en 1625, mort en 1666.
- Amédée.

16... François II, premier marquis de Sales.
Françoise-Marie de Valpergue.
- ....., né et mort en 1650.
- Joseph, lieutenant-général, mort le 8 août 1707.
- Charlotton.

17... Joseph.
Christine Maréchal de la Val-d'Isère.
- François, né le 27 avril 1682, mort le 29 juin 1769.
- Henri, comte de la Thuille.
- Georges, grand maréchal de Malte.

17... François III.
Reine de Lescheraine.
- Victor-Amédée-François marquis de Trésau.
- Paul-François, comte de Doin, mort le 6 février 1795.

17... Paul-François.
Joséphine-Françoise de Regard de Disarche.
- Benoît-Marie-Maurice-François.
- Joséphine-Françoise-Philippine, mariée à Joseph-Philippe Bons de Cavour.

17... Benoit-Marie-Maurice-François. Alexandre de Grolier. — ....., mort jeune. Pauline-Françoise-Joséphine, née en 1786, mariée au marquis de Roussy. De ce mariage sont issus trois garçons et deux filles, dont l'une nommée Alix. — Par défaut de descendant mâle, cette branche est maintenant éteinte.

---

# BRANCHE AINÉE

1580. Louis. Janine de Guasquis. — Amé. Louis, prévôt, né en 1564, mort en 1625. Gaspard, né le 29 janvier 1566.

Gaspard. Nicoline de Faverges. — Melchior.

Melchior. — François.

François. — Jacques.

Jacques. Marguerite de Lucinge. — Bernard.

Bernard. — André.

André. Marie Domen du Sougay d'Arbusigny. — Pierre-François, évêque d'Aoste 1741. Claude.

Claude. Louise-Philiberte-Vincent de Fesigny. — Paul-François. Anceline.

NOTA. — Paul-François étant mort sans postérité, la branche aînée est aussi éteinte.

# POSTÉRITE DE GALLOIS

*frère de saint François de Sales.*

| | | |
|---|---|---|
| 1598. | Gallois.<br>Jeanne du Frênois. | ....., prêtre.<br>Antoine, mort en 1556.<br>Bernard.<br>Joseph, religieux barnabite.<br>....., religieuse bernardine.<br>Quelques autres filles. |
| 1637. | Antoine.<br>Fulvie de Badort. | Une fille mariée au comte Tondut, et mère, par ce mariage, d'un fils mort jeune. |

**Pièce B**

# LES ÉVÊQUES DE GENÈVE

## DEPUIS 1535 JUSQU'A NOS JOURS

---

1. — Pierre de la Baume, évêque de Genève sous le pape Clément VII, avait pris possession de son siége en 1523, se retire devant les séditions de l'hérésie en 1528, rentre dans la ville en 1533, et la quitte définitivement en 1535; est fait cardinal par le pape Paul III en 1539, est pourvu de l'archevêché de Besançon au mois de janvier 1542, et meurt à Arbois, le 4 mai 1544. — Voyez l'histoire de saint François de Sales, liv. VII, chap. 8.

2. — Louis de Rye, mort en 1548.

3. — Philibert de Rye, frère du précédent, mort en 1550.

(Sainte-Marthe, dans sa *Gallia christiana*, place un évêque nommé Auberius, entre les deux frères Louis et Philibert de Rye; mais ce personnage inconnu a été retranché de la liste des évêques de Genève dans le Rituel du diocèse imprimé à Annecy. Après la mort de Philibert de Rye, Henri II, roi de France, qui tenait la Savoie, nomma Jacques de Savoie, de la maison de Nemours, à l'évêché de Genève; le pape avait, de son côté, nommé François de Bachod préfet de la Daterie. Instruit du mérite et des vertus de ce dernier prélat, Henri II ratifia son élection par une lettre qu'il écrivit à Sa Sainteté, le 23 juillet 1556.)

4. — François de Bachod, d'abord nonce à la cour de Savoie sous deux papes, assista comme évêque de Genève au concile de Trente. Mort à Turin en 1568. Le président Favre, dans son *Codex Fabrianus*, lui décerne les plus grands éloges.

5. — Ange Justiniani, issu d'une illustre famille de Gênes, religieux de l'ordre de saint François, s'était fait admirer au concile de Trente et au colloque de Poissy, où Charles IX l'avait invité. Saint François de Sales a fait un grand éloge de cet évêque dans sa préface du Rituel de Genève.

6. — Claude de Granier, né en 1548, à Yenne, sur les bords du Rhône, entra à l'âge de seize ans dans la maison de Talloires, de l'ordre de saint Benoît, dont il devint prieur commendataire par la résignation de Jacques de Savoie, abbé d'Entremonts, puis il alla étudier à Rome la philosophie, le droit canon et la théologie sous le célèbre Tolet, et se concilia l'estime et l'amitié de l'évêque Justiniani, qui le prit pour son coadjuteur. Mort en 1602. Saint François de Sales a fait aussi de cet évêque un grand éloge. Voyez son histoire, liv. V, fin du chap. 9 et du chap. 10. La vie de Claude de Granier à été écrite par le P. Boniface Constantin de Magny, jésuite; Lyon, 1640, in 4°.

7. — Saint François de Sales, né le 21 août 1567, promu au sacerdoce le samedi des Quatre-Temps, 18 décembre 1593, élu coadjuteur en 1598, sacré évêque le 8 décembre 1602, mort le 28 décembre 1622.

8. — Jean-François de Sales, frère du Saint, exerça plusieurs années les fonctions de vicaire général, puis fut

nommé coadjuteur et sacré évêque de Chalcédoine, le 17 janvier 1621. Mort le 8 juin 1635. Son zèle et sa charité étaient admirables. Le dévouement qu'il déploya auprès des pestiférés dans le temps d'une contagion meurtrière, et qui lui attira des infirmités douloureuses auxquelles il succomba, fit dire à sainte Chantal : « Si notre saint fondateur a été un saint confesseur, monseigneur Jean-François a été un saint martyr. »

(Le siége resta ensuite vacant plus de trois années.)

9. — Dom Juste Guérin, de l'ordre des Barnabites, religieux d'une haute sainteté, confesseur des princesses de Savoie, étant né en 1578, saint François l'honora de sa confiance et de son amitié, dont plusieurs de ses lettres rendent témoignage. Nommé à l'évêché de Genève en 1638, il fut sacré à Turin au mois de juin 1639, et mourut le 3 novembre 1645. Le diocèse lui dut plusieurs établissements utiles, entre autres celui des Missionnaires de saint Vincent de Paul dans la ville d'Annecy. On a sa vie par le P. Arpaud, barnabite; Annecy, 1678, in-12.

10. — Charles-Auguste de Sales, neveu du Saint, né en 1606, embrassa l'état ecclésiastique en 1627, et fut successivement chanoine, prévôt de la cathédrale de Saint-Pierre de Genève, official, grand vicaire et archidiacre du diocèse, doyen de la collégiale d'Annecy, coadjuteur de l'évêque dom Juste, qu'il remplaça en 1645, il mourut le 8 février 1660, étant encore fort jeune; il écrivit la vie de son saint oncle, dont il lisait les morceaux à la mère de Chantal, à mesure qu'il les composait; ce qui explique le silence presque absolu qu'il garde sur la grande fondatrice, qui

n'aurait pas permis que l'auteur parlât d'elle, surtout pour la louer.

11. — Jean d'Aranthon d'Alex, prélat de très-haute vertu, mort le 4 juillet 1695, après avoir institué les pauvres ses légataires universels. Sa vie a été écrite par dom Innocent Le Masson, général des Chartreux; Lyon, 1697, 1699, in-8°; avec des aug., ibid., 1700, in-8°.

12. — Michel Gabriel de Rossillon de Bernex, né à Chateublanc, domaine seigneurial près de Genève, le 16 novembre 1657; prononça les vœux de religion chez les chanoines réguliers de l'ordre de Saint-Antoine, à l'âge de seize ans, et fut promu au sacerdoce en 1681. Nommé évêque de Genève en 1697, il mourut le Vendredi saint, 23 avril 1734. Il s'était employé avec beaucoup d'activité pour faire avancer l'affaire de la béatification de la mère de Chantal. On a sa vie par le P. Boudet, chanoine régulier de Saint-Antoine; Lyon, Michel Lambert, 1751, 2 part. en un vol. in-12.

13. — Jean-Nicolas des Champs de Chaumont, mort au mois d'août 1763.

14. — Jean-Pierre Biard, chanoine de la cathédrale de Genève, et prieur de Douvaine, né le 16 octobre 1719, reçut la consécration épiscopale à Turin, le 12 août 1764, et mourut le 7 mars 1785. Ce fut, dit le dictionnaire de Savoie, de Grillet (tome III, p. 367), un pasteur vigilant et infatigable qui fit des biens immenses dans son troupeau.

15. — Joseph-Marie Paget, prévôt du chapitre de Genève, fut sacré à Turin, le 27 mai 1787. La constitution civile du clergé ayant été publiée en Savoie, le 8 février 1793,

Mgr Paget refusa de prêter serment à cette constitution, préférant subir les rigueurs de l'exil. Son siége fut occupé par l'évêque constitutionel Panissat, nommé le 6 mars 1793.

Au retour de l'ordre, il fut nommé évêque.

16. — Mgr René de Moustiers de Mérinville, le 4 mai 1802, avec le titre d'évêque de Chambéry et de Genève. Démissionnaire en 1805.

C'est lui qui en 1804, fit la reconnaissance des reliques de saint François et de sainte Chantal.

17. — Mgr Irénée-Yves de Salles, évêque de Digne, succède à Mgr de Mérinville, avec le titre d'évêque de Chambéry et d'Annecy, mort en 1822. C'est ce prélat qui fit en 1806 la première translation des corps des deux Saints.

18. — Mgr Claude-François Thiollaz, nommé en 1823 pour occuper le siége épiscopal rétabli d'Annecy, fait transporter le 21 et le 23 août 1826, les corps des deux Saints dans la nouvelle église des religieuses de la Visitation, mort en 1832.

19. — Mgr Pierre-Joseph Rey, né en 1770, reçut en 1793 la consécration sacerdotale en Suisse, où il avait été forcé de se réfugier. Il retourna presque aussitôt dans sa patrie pour y exercer en secret les fonctions de son saint ministère. Après le retour de l'ordre, il obtint de grands succès dans la prédication, et fut nommé évêque de Pignerol en 1824. Il remplaça Mgr Tiollaz, en 1832, et les religieuses de la Visitation prirent possession sous ses auspices, le 6 juin 1835, de leur monastère de Thonon. Il est mort à Annecy, le 31 janvier 1842.

20. — Mgr Louis Rendu, mort en 1860.

21. — Mgr Magnin, évêque actuel, nommé par le décret du 11 décembre 1860.

**Pièce C**

# RELIQUES

## DE SAINT FRANÇOIS DE SALES

### ET DE SAINTE CHANTAL

**conservées à Saint-François-de-Sales de Lyon**

L'honneur rendu aux reliques des saints est de tradition apostolique et même dans l'Ancien Testament, nous trouvons des expressions remarquables justifiant la vénération des ossements des Justes. Le fils de Sirach parlant du prophète Elisée dit : « Son corps après sa mort a montré qu'il était vraiment prophète ; » et l'Ecclésiastique ajoute : « Ils méritent que leurs os refleurissent dans leur sépulcre. » Le premier exemple que nous offre l'histoire de l'Eglise d'une vénération réelle, se trouve dans les actes de S. Ignace d'Antioche, martyrisé à Rome en 107, et rapporté solennellement à Antioche. Plus tard les chrétiens de Smyrne rassemblent les ossements de saint Polycarpe, et célèbrent les saints mystères à l'endroit même, où on conservait ce précieux dépôt. Les chrétiens de Rome n'eurent pas moins de zèle, quand l'occasion leur était donnée de soustraire les corps des martyrs et des saints à la profanation des païens et des Juifs. A la mort de saint Cyprien, on les vit recueillir son sang avec des éponges et des linges, qu'ils ensevelirent dans son tombeau. — Après la persécution, le culte des saints prend un carac-

tère plus solennel encore, on élève sur leurs tombeaux de superbes autels; de riches églises abritent le lieu de leur martyre. Les peuples se pressent en foule lors de leurs translations, et aujourd'hui encore en voyant les catholiques former nombreux de tels cortèges, «il nous semble entrevoir une de ces scènes ravissantes du moyen-âge, où le peuple aimait à interroger ses ancêtres et se faisait gloire de porter en triomphe les dépouilles sacrées de ses héros (1). »

Platon disait : « Il faut honorer comme de bons génies ceux qui sont tombés en combattant vaillamment et entourer leur tombe d'honneur et de respect; » et Eusèbe, appliquant les paroles du poète païen, ajoute : « C'est pourquoi nous sommes habitués à visiter leurs tombeaux et à y faire nos prières. » On sait que saint Ambroise, guidé par un ange, découvrit les corps de saint Gervais et de saint Protais, et le même docteur disait de saint Nazaire et de saint Celse : « C'est la gloire des martyrs que leur cendre, disséminée à travers le monde conserve toute sa vertu. » Il a des paroles admirables lorsqu'il compare les victimes placées sous l'autel à celle qui est offerte sur l'autel : « Qu'y a-t-il de plus digne et de plus beau que de reposer sous l'autel où le sacrifice est offert à Dieu, où sont déposées les oblations, où le Christ lui-même est le prêtre ! »

Les Iconoclastes n'attaquèrent point en masse le culte des reliques, ces sacriléges outrages devaient être la triste gloire des réformateurs du seizième siècle, dépassés, plus tard, par les vendalistes de 1793.

(1) Discours de Mgr Mermillod, à la Rédemption de Lyon.

Nous avons dit, en son lieu, avec quel soin lès dames de la Visitation de Bellecour emportèrent en Italie le cœur de leur saint fondateur, abandonnant à la piétié de M. l'abbé Vincent, alors vicaire général de Lyon, la garde des reliques qu'elles ne pouvaient emporter. Au retour de meilleurs jours, le dépôt sacré en fut remis à M. Julliard, alors curé de la paroisse de Saint-François-de-Sales. La vérification en fut faite solennellement, le 1er février 1818, par M. Courbon, vicaire général du diocèse, assisté de MM. Grobos et Mayet, chanoines de l'église primatiale et en présence du clergé et de plusieurs personnes de distinction. C'est du procès-verbal dressé en cette occasion que nous allons extraire l'énumération des reliques conservées à Saint-François-de-Sales de Lyon.

1° Reliquaire contenant un os de saint François de Sales, un morceau d'une de ses côtes.

2° Reliquaire contenant une phalange d'un doigt de pied de sainte Chantal.

3° Reliquaire contenant une coupe à pied à l'usage de saint François de Sales.

4° Aube de saint François de Sales.

5° Autre aube du même saint.

6° Drap sur lequel est mort saint François de Sales, taché de son sang.

7° Manipule de saint François de Sales.

8° Toile rousse et crin faisant partie du matelas sur lequel le corps de saint François de Sales a reposé pendant quarante-trois ans.

9° Enveloppe recouvrant deux linges dans lesquels avait été déposé le cœur du saint à la Visitation.

10° Sandale qui servait à saint François quand il officiait.

11° Pièce de broderie, en forme scapulaire qui a été pendant plusieurs années sur la propre chair du cœur de saint François de Sales.

12° Carton renfermant de la terre qui a été trempée dans le liquide qu'avaient rendu les entrailles de saint François de Sales.

13° Lettre autographe de saint François de Sales.

14° Voile de sainte Chantal; partie de son bandeau de laine doublé en toile.

15° Mouchoir qui a reposé pendant plusieurs années sur le visage de sainte Chantal après sa mort, donné par les religieuses d'Annecy en 1753, à la Visitation de Lyon.

16° Laine du matelas sur lequel saint François de Sales est mort.

17° Oreiller de plumes sur lequel reposait la tête de saint François de Sales mort.

18° Reliquaire contenant de la chair de sainte Chantal.

De ce riche trésor, les plus précieuses reliques sont sans contredit, le fragment d'une des côtes de saint François de Sales et la phalange d'un doigt de pied de sainte Chantal, que la paroisse Saint-François-de-Sales tient de la générosité de son Eminence le cardinal Fesch qui les avait obtenues de l'évêque de Chambéry.

Plusieurs autres reliques de saint François de Sales non moins précieuses sont devenues la propriété de quelques dévots du saint évêque; un d'entre eux, M. le curé de Belleville-sur-Saône, possède *le crucifix qui servit à son agonie et sa croix pectorale*. Bien des tentatives ont été faites, par

la paroisse Saint-François-de-Sales dans le but d'acquérir ce précieux trésor, dont la place naturelle et si digne serait parmi les reliques déjà publiquement exposées à la vénération des fidèles. Nous formons des vœux ardents pour qu'un élan de magnanime piété, un désintéressement vraiment chrétien, viennent bientôt enrichir le dépôt sacré dont la paroisse Saint-François-de-Sales est si légitimement fière.

L'hospice de la Charité de Lyon possède aussi une aube attribuée au saint évêque, et la primatiale de la même ville conserve dans son trésor la crosse dont il se servait à Lyon. Enfin, à son lit de mort, M^me^ Garnier, vénérable fondatrice des Dames du Calvaire, légua à Son Em. M^gr^ de Bonald, une relique de saint François de Sales, de laquelle, sa Majesté la reine d'Espagne avait offert une somme de dix mille francs. La pieuse fondatrice avait reçu ce précieux dépôt d'une dame à laquelle elle avait donné l'hospitalité dans son établissement (1).

(1) Nous devons ce renseignement à M. Chabot, qui assista sa vénérable sœur à ses derniers moments, et fut un des témoins de la donation que signa la pieuse fondatrice, quelques heures seulement avant son dernier soupir

**Pièce D**

# RELIQUAIRE DE S. FRANÇOIS DE SALES

**offert par les monastères de la Visitation de France**

## A SA SAINTETÉ PIE IX

**à l'occasion de la proclamation du Doctorat du saint Evêque de Genève (1877).**

---

Ce reliquaire, d'une hauteur de 75 centimètres, a la forme d'une *monstrance* (1). Le pied est porté par quatre monstres figurant l'orgueil et la luxure, deux vices que, dès ses plus tendres années, le jeune François de Sales combattit avec le plus d'énergie. De sa base, à quatre lobes ornés de nielles et de pierreries, se dressent quatre grandes plaques émaillées, séparées par des consoles fleuries; sur ces quatre plaques à fond d'émail vert-turquoise, se détachent les quatre sujets suivants : 1° Saint François de Sales, jeune étudiant, se précipite aux pieds de Notre-Dame de Gres, lui demandant le triomphe sur la tentation ; le démon fuit, mais à regret; car on lit dans son attitude qu'il ne se tient pas pour vaincu, qu'il reviendra, et de fait, on sait qu'il revint, au

(1) Le nom de *monstrance* était autrefois appliqué indifféremment à l'ostensoire reliquaire, destiné à la divine Eucharistie, comme aux autres destinées aux reliques des saints. Dans la suite l'ostensoir, en prenant la forme nouvelle et définitive, fut appelé *soleil* ou *ostensoir*, et les reliquaires, approchant de sa forme, conservèrent l'ancienne dénomination de *monstrance*.

moins une fois, à Padoue; 2° du haut de la terrasse du château des Allinges, François de Sales pleure sur les ruines du Chablais; les clochers effrondrés, les colonnes brisées, présentent l'aspect d'un amas de ruines; 3° un troisième sujet rappelle la résurrection du fils de la veuve calviniste de Thonon; l'enfant se dresse hors de son cercueil, mouvement admirable de la mère saisissante d'expression, le geste puissant de François de Sales est plein de vérité; 4° le jeune prévot vient de passer son examen, Clément VIII, lui donne l'accolade ; François est debout, son visage exprime l'étonnement; derrière le pape se tiennent deux cardinaux. Sur les quatre lobes, on lit ces paroles de l'Eccl. : *Ecce sacerdos magnus qui in vita sua suffulsit domum et corroboravit templum. In diebus suis emanaverunt putei aquarum, et quasi mare adempti sunt supra modum.* Là, finit la description du pied de ce superbe reliquaire.

La tige est formée d'une colonne d'un profil de grande élégance, décorée d'ornements et d'animaux *précipités*, sur un fond d'émail rouge, variantes d'émail blanc, et traitée dans le même esprit. L'élégante colonne est couronnée d'un chapiteau reproduisant l'ornementation caractéristique des quatre consoles du pied du reliquaire. Sur ce chapiteau repose un nœud à quatre faces marqués par des losanges niellés; entre ces losanges huit écussons, à savoir : dans la partie inférieure, celui de Savoie quatre fois répété, et dans la partie supérieure, les armes de saint François de Sales, celles de Sa Sainteté Pie IX, celles de sainte Chantal et celles de la Visitation. La couronne des comtes de Sales, dont les perles sont émaillées, surmonte le nœud ; la pensée qui lui

a assigné cette place est exprimée par cette parole de l'Apocalypse : *Et mittebant coronas suas ante thronum.*

La partie supérieure du reliquaire pénètre dans cette couronne. Au centre, on admire un riche médaillon à quatre lobes ; cinq reliquaires, trois de saint François de Sales et deux de sainte Chantal, véritables bijoux, attirent les regards qui se reposent sur plusieurs légendes explicatives, et se déroulent sur l'émail blanc. Ces reliquaires sont tous de filigranes et de pierreries d'un très-bel effet.

Le fond de ce médaillon où s'étale, avec un incomparable éclat, l'émail rouge, laisse apparaître un semis d'étoiles et de croissants, rappelant à la fois, mais avec plus de splendeur, la décoration de la colonne et les armoiries de la maison de Sales. Ce motif est flanqué de quatre médaillons de forme ronde, où sur l'émail d'un blanc nacré, l'habile artiste a gravé les quatre sujets suivants : 1° Le saint remet à sainte Chantal les règles de la Visitation ; 2° agenouillé sur son prie-Dieu, un globe descend sur sa tête et se brise en éclats, dont les étincelles constellent le fond nacré du médaillon ; 3° aux pieds de l'autel, saint François de Sales tient un calice dans ses mains, une colombe descend sur sa tête ; 4° il est en chaire et tandis qu'il annonce la parole de Dieu, le Christ placé en face de lui, l'éblouit de l'éclat de ses rayons qu'il darde sur l'apôtre.

Quatre lames niellées, rehaussées de pierreries, rayonnent du centre, séparent les sujets que nous venons de décrire et viennent porter quatre médaillons à huit lobes qui représentent les sujets suivants : 1° saint François de Sales en adoration devant le sacré Cœur ; 2° le saint agenouillé devant la

Vierge immaculée, tient à la main une légende où sont écrits ces mots : *Tu es Immaculata;* 3° assis devant le trône du Chef suprême de l'Eglise, il tient un livre ouvert, sur l'une des pages est écrite la proclamation du dogme de l'infaillibilité; enfin, au quatrième sujet Pie IX le proclame docteur.

Ces quatre médaillons profilent ce que nous appellerons la gloire du reliquaire; ils sont reliés entre eux par huit croissants bordés d'une sorte de dentelle ajourée sur laquelle sont écrits des passages de l'Ecclésiaste, continuation des légendes inscrites sur le pied du reliquaire : *Non recedet memoria ejus et nomen ejus requiretur a generatione in generationem. Sapientiam ejus enarrabunt gentes et laudem ejus enarrabit Ecclesia.* Toutes les fractions pleines de cette partie de la monstrance, sont unies et comme allégées par huit rinceaux de feuillages et de fruits.

Enfin au sommet, on voit un superbe piédestal où des feuillages et des fruits concourent à l'unité de la décoration de ce chef-d'œuvre, dans une forme nouvelle. La statue de saint François de Sales est assise, dans une attitude imposante, on dirait le Christ docteur; son trône est d'or, ses vêtements couverts de riches broderies, où les ors de couleur rappelent ici le violet de la soutane et du camail du prélat; il n'est jusqu'aux broderies et la finesse du tissu du rochet qui aient été mises en relief par le génie de l'artiste. Le saint tient d'une main le *traité de l'amour de Dieu* et de l'autre il bénit la foule qui l'écoute.

C'est bien là l'attitude majestueuse du docteur!

Le revers de la monstrance est non moins riche que la face, il porte entre autres motifs les monogrammes de sainte

Chantal et de saint François de Sales, répétés ; puis quatre livres ouverts entourés d'une couronne verte ; on reconnaît le *traité de l'amour de Dieu* à son titre et à quelques lignes de son chapitre premier. Le livre *des controverses* et l'*introduction à la vie dévote* sont également apparents.

Sur le revers du vaste médaillon des reliques, l'artiste à disposé une plaque d'argent sur laquelle il a gravé ces lignes :

PIO IX, PONTIFICI MAXIMO, OMNIS PIETATIS
FAUTORI QUI SANCTUM FRANCISCUM SALESIUM-
SACRIS ECCLESIÆ DOCTORIBUS ANNUMERAVIT
MONIALES VISITATIONIS SANCTÆ MARIÆ-
IN GALIA DEGENTES, PRETIOSAS BEATI
PATRIS SUI FRANCISCI ET MATRIS SUÆ
SANCTÆ JOANNÆ FRANCISCÆ RELIQUIAS
IN HOC SCRINIO POSITAS GRATI
ANIMI SUI MONUMENTUM DONO
DEDERUNT, ANNO CHISTI
MDCCCLXXVII.

Ce reliquaire, on le voit, est une œuvre essentiellement originale par sa forme qui ne rappelle aucune des œuvres connues. Toutefois, en étudiant sa richesse d'ornementation, on y découvre le souvenir de la crosse que saint François de Sales a portée, et qui est une des pièces les plus admirées dans le trésor archiépiscopal de Lyon. On la reconnaît surtout à l'emploi fréquent des nielles florentines, mêlées aux feuillages et aux fruits disposés en bordures ou groupés en bouquets, d'un effet qu'on chercherait vainement ailleurs que dans la crosse de saint François de Sales. L'imitation,

on le voit, a été préméditée, étudiée avec un goût parfait, et on peut dire qu'elle est heureuse, puisqu'on retrouve dans le chef-d'œuvre de M. Armand Calliat, non la forme principale, mais les caractéristiques de l'ornementation de cette époque avec ses pensées pieuses et ses sublimes harmonies. Dans ce merveilleux ensemble, c'est vraiment l'art qui domine, l'amateur ne sait ici ce qu'il doit admirer le plus, ou de la disposition ingénieuse des différentes parties, ou du choix et de l'arrangement artistique des nombreux sujets, où les émaux, les nielles, les pierreries, se groupent sous une forme à la fois douce et calme, et où l'or est partout riche, profond, puissant et où l'argent disparaît sous l'or, excepté dans les nielles où il concourt à un effet voulu.

Les différents sujets ont été dessinés par M. Gaspard Poncet, peintre lyonnais, qui depuis plus de vingt ans, rehausse de son beau talent, les œuvres si remarquables sorties des ateliers de M. Armand Calliat.

Nous avons sérieusement examiné ce chef-d'œuvre, et partout le portrait du saint Evêque, dans ses attitudes variées et douze fois répétées, nous a paru rendre d'une manière parfaite, l'idée qu'on se fait de cette grande figure, unissant aux charmes de la piété les séduisants attraits de la grâce. Dans son attitude de docteur, riche couronnement de l'œuvre, saint François de Sales, présente avec une grande précision les véritables grandeurs, tant de fois décrites par ses biographes, et qui n'ont pas été négligées même, dans les douze médaillons que nous avons décrits.

Il serait bien difficile, pour ne pas dire impossible, d'exprimer comme il convient, l'effet d'ensemble, auquel l'artiste

est arrivé dans cette œuvre grandiose et si digne du souverain auquel elle est destinée. La puissance du pied, la sveltesse robuste de sa tige, la richesse de la partie supérieure, le profil formé par les huit croissants, noués par une sorte d'étoile émaillée, et unissant entre eux les quatre grands médaillons, ouvrent à l'admiration le plus large champ et donnent à l'œuvre de M. Armand Calliat un incomparable effet et une nouveauté absolue, dépassant tout ce que les vrais connaisseurs ont déjà admiré dans les reliquaires de Saint-Etienne, de Bourbon-l'Archambaud et de Carpentras, sortis des mêmes ateliers.

Nous formons des vœux pour que ce chef-d'œuvre réservé à l'auguste Pie IX, soit bientôt reproduit pour l'église Saint-François-de-Sales de Lyon. Il serait un admirable complément de la nouvelle châsse, dont le vénérable pasteur actuel, M. l'abbé Gourgout, ce fidèle imitateur des vertus de saint François de Sales, se propose de doter sa religieuse paroisse; notre espérance n'est point sans fondement, puisse-t-elle se réaliser bientôt!

**Pièce E**

# PRINCIPALES CHAPELLES DU CHABLAIS

SANCTIFIÉES PAR LA PRÉSENCE

## DE SAINT FRANÇOIS DE SALES

---

## APPEL

*De Monseigneur Rey, évêque d'Annecy, à la piété et au patriotisme des habitants du Chablais.*

Tous les motifs appellent au sanctuaire des Allinges les pieux fidèles du Chablais. La foi et la reconnaissance doivent les y amener en foule; ils sont les descendants de ceux que saint François de Sales a convertis; c'est dans cette chapelle qu'il a commencé le ministère apostolique, la mission céleste qui a ramené nos pères au sein de la seule et véritable religion; c'est là qu'il répandit tant de larmes, qu'il fit tant de prières, et qu'il offrit tant de sacrifices pour faire descendre les miséricordes du ciel sur notre malheureuse patrie, et préparer un heureux succès à son apostolat. Du haut de cette montagne sainte, il étendit les regards de sa compassion et de son immense charité sur ces belles contrées que l'hérésie avait si cruellement ravagées, et où son œil attristé n'apercevait plus que des ruines.

Que de gémissements partaient du fond de ses entrailles paternelles, vivement émues par l'aspect de tant de maux, déchirées par la douleur, dévorées par le zèle! De quelle

âme compatissante, chaque matin dans l'enceinte de cette chapelle, il redemandait au Seigneur tant de milliers d'âmes que l'erreur avait séduites. Ces murs sacrés semblent nous redire aujourd'hui les angoisses de son amour, cette agonie de charité, dont ils furent si souvent témoins, et le ciel n'a conservé ces voûtes vénérables, qu'afin que leurs échos répétassent aux générations futures les soupirs d'une ardente charité que l'apôtre du Chablais leur fit si souvent entendre.

Eh! pour quel autre motif le temps qui détruit tout, et qui a parsemé cette montagne de décombres, a-t-il respecté la chapelle des Allinges? Pourquoi les anciens débris qui, pendant tant d'années, ont pesé sur ces voûtes, ne les ont-ils pas écrasées? Elle était sans défense contre les orages, les pluies et les tempêtes, contre les entreprises de la cupidité qui en aurait convoité les matériaux, contre les efforts de l'impiété qui aurait pris plaisir à en disperser les débris. Que d'hivers rigoureux, que de désastreux orages elle a dû subir pendant plus d'un siècle! La multitude des années, l'intempérie des saisons, l'isolement du sol, tout ce qui contribue ordinairement à ruiner les monuments les plus solides, conspiraient contre la chapelle des Allinges; et cependant elle subsiste!

Elle a vu tout tomber autour d'elle, et n'eût-elle échappé à d'autre danger qu'à celui auquel l'exposaient les monceaux de ruines qui se sont renversés sur elle, son existence nous paraîtrait encore un prodige.

Ah! si l'on ne donne pas à un tel événement le titre de miracle de la puissance de Dieu, il n'y aura du moins aucun homme judicieux qui puisse refuser d'y reconnaître une dis-

position spéciale de la miséricorde divine... L'apôtre du Chablais a évidemment protégé son premier sanctuaire; il fut le berceau de son apostolat; c'est au pied de cet autel solitaire, qu'il épousa, pour ainsi dire, cette province du Chablais, qu'il venait reconquérir au Seigneur. Oui, c'est de cette chapelle nuptiale, que semblable à un époux généreux, il s'avança à pas de géant dans les contrées que le ciel livrait à son zèle : *Tanquam sponsus procedens de thalamo suo, exultavit ut gigas, ad currendam viam* (Ps. XVIII, 6).

Accourez donc, fidèles du Chablais, heureux habitants d'une province qui fut arrosée par tant de sueurs, fécondée par tant de larmes. Ah! venez à votre tour pleurer de joie et de reconnaissance dans cette chapelle où s'enflammait jadis le zèle de votre apôtre, et d'où partit le flambeau sacré de la foi et de la vérité qui éclaira de nouveau notre patrie, reconduisit nos pères dans le sein de l'Eglise catholique, et assura pour toujours le bonheur et le salut de leurs enfants. Venez entourer de vos hommages ce trône antique des miséricordes de Dieu sur vous. Venez baiser avec respect et avec attendrissement ces murs vénérables qui vous rappellent de si grands souvenirs. Ah! venez renouveler le pacte divin que saint François de Sales forma avec le ciel, au nom du peuple qu'il convertit, et au nom de toutes les générations qui devaient lui succéder. Vous étendrez la main vers ce sanctuaire, et vous prendrez le ciel et la terre à témoins du nouveau serment que vous faites d'être fidèles à Jésus-Christ, et à l'épouse qu'il a acquise par son sang, l'Eglise catholique, apostolique et romaine.

Oh! il n'y a pas un Chablaisien qui voulût mourir sans

être venu, au moins une fois dans sa vie, apporter le tribut de sa vénération, de sa reconnaissance dans la chapelle des Allinges. Elle sera pour tous un pèlerinage de vertu et de bonheur. Leurs vœux y seront exaucés; ils y retourneront rendre à Dieu leurs actions de grâces, et leur cœur attendri, en bénissant le ciel des faveurs qu'ils en auront reçues, ils ne s'éloigneront de ce sanctuaire de bénédictions qu'avec le désir, l'espoir et peut-être la promesse d'y revenir.

C'est de cette manière que saint François de Sales continuera de prêcher encore aux Allinges après sa mort. Le souvenir de ses leçons y propagera l'influence de son zèle et le règne de ses aimables vertus. Les enfants de ceux qui écoutèrent jadis sa parole puissante, s'écrieront en visitant la chapelle de leur saint Apôtre : Et nous aussi nous avons eu le bonheur de l'entendre; car ici sa mission survit à son trépas, sa belle âme règne dans le ciel, mais sa voix ne cesse sous la sainte voûte des Allinges de répéter : *Defunctus adhuc loquitur*. Toujours les pierres de ce sanctuaire seront éloquentes pour les fidèles du Chablais et lors même qu'ils n'auront pas le bonheur d'y entendre les paroles du salut de la bouche des ministres sacrés, ces murailles parleront pour eux, et tous les cœurs sauront comprendre leur langage : *Si hi tacuerent, lapides clamabunt*. (Luc, 19, v. 40.)

† Pierre-Joseph, *Evêque d'Annecy*.

1° La chapelle des Allinges, au château de ce nom, à six kilomètres de Thonon, par des sentiers âpres, à travers les forêts rasées aujourd'hui, était un trajet de deux heures. Saint François le fit jusqu'au 15 juillet 1595.

2° La chapelle de Montjoux, restaurée par le baron d'Hermance, dépendante du château anciennement occupé par des religieux. — Située à quelques minutes de Thonon au bord du lac, en face du port. — Après la messe, saint François y récitait son bréviaire, y faisait les méditations en présence du Saint-Sacrement. — Il ne quitta cette chapelle que pour aller à Thonon.

3° L'église d'Annemasse, à cinq lieues de Thonon, François y conduit le 6 septembre les catholiques de Thonon en procession, 1597. Après la messe, il organise la processsion, personne ne veut prendre la croix, dans la crainte des Bernois ; saint François ordonne à Georges Rollan, son valet, de la prendre, et tous suivent. Louis de Sales, qui évangélisait les campagnes de Douvaine était venu, avec 400 pèlerins, s'unir à ceux que conduisait à Annemasse l'Apôtre du Chablais.

4° La chapelle du cimetière, bénie par saint François de Sales, bâtie sur le terrain où saint François ressuscita le fils d'une pauvre calviniste.

5° L'église des Augustins, (aujourd'hui du collége) ; là, pendant les 40 heures, saint François priait à chaque heure du jour et de la nuit avec ses collaborateurs.

6° Saint-Hippolyte, rendue à saint François, après être restée soixante ans au mains des protestants.

7° Notre-Dame de Savoie.

8° Notre-Dame d'Hermone, 14e et 15e siècle, ruinée par les Bernois, rétablie par l'évêque de Granier, 1602, dédiée à Notre-Dame de la Visitation, renommée par ces pèlerinages.

9° Notre-Dame de Liesse, à Annecy.

10° Notre-Dame de l'Aumône, à Rumilly.

11° Notre-Dame de la Bénite-Fontaine de la Roche.

12° Notre-Dame de la Gorge, du Haut-Faucigny.

13° Notre-Dame de Servoz.

14° Notre-Dame des Crettets de Megève.

15° Notre-Dame de la Sainte Fontaine de Flumet.

L'oratoire des Capucins, consacré par saint François de Sales, voici le texte du procès-verbal :

Anno Dominicæ Incarnationis 1618-9 mensis julii... Reverendissimus Dominus Franciscus de Sales episcopus Gevenensis consecravit ecclesiam fratrum Capucinorum Tononii, dedavitque beato Francisco et beato Amedeo, eodemque die duo altaria consecravit et dedicavit Beatæ Mariæ Conceptionis ac beato Carolo, in quibus reliquia condidit B. B. Martyrum legionis Thebeorum ac decem millium Martyrum in spongiam aspersam sanguine sancti Caroli R. P. dominico Camberiensi commissario generali provinciæ missionis à R. P. domino Guardiano conventus Tononii. — La maison où saint François consacra ces autels est la longue maison blanche que l'on aperçoit du lac, située près de la *Place-Château*, du côté de Ripaille.

16° La chapelle Fornier ou de Saint-Pierre, fondée le 25 octobre 1605. Elle est aujourd'hui desservie par les soins de l'honorable famille Fornier qui, depuis 260 ans, jouit du privilége de son patronage. Du haut du ciel, saint François de Sales a certainement veillé sur la conservation de cet oratoire, qui a échappé aux dévastations de 93. Ce prodige a toujours été considéré comme une juste récompense de la protection accordée à notre Saint par Pierre Fornier.

**Pièce F**

# SAINT FRANÇOIS DE SALES

**dédie ses Controverses aux sommités de Thonon.**

---

## A MESSIEURS DE LA VILLE DE THONON

« Messieurs,

» Ayant continué quelque espace de temps la prédication de la parole de Dieu en votre ville, sans avoir été ouï des vôtres que très-rarement, par interruption et à la dérobée pour ne laisser rien en arrière de mon côté, je me suis mis à réduire en écrit quelques principales raisons que j'ai choisies, la plupart tirées des sermons et autres traités que j'ai faits ci-devant de vive voix, pour la défense de la foi de de l'Eglise. . . . . .

» Quoique mon mieux eût été d'être ouï, cette écriture néanmoins ne sera pas sans de bonnes utilités ; car, premièrement, elle portera chez vous en particulier ce que vous ne voudrez pas prendre chez nous en l'assemblée ; deuxièmement, elle contentera ceux qui, pour toutes réponses aux raisons que j'apporte, disent qu'ils les voudraient entendre devant quelques ministres ; il leur semble que la seule présence de l'adversaire nous ferait chanceler, pâlir, transir de timidité, et nous ôterait toute contenance, mais maintenant ils les pourront produire ; troisièmement, l'écrit se laisse mieux manier, il donne plus de loisir à la considération que

la voix et on y peut penser plus sérieusement; quatrièmement, on verra par là que si je désavoue mille impiétés qu'on impose aux catholiques, ce n'est pas pour m'échapper de la mêlée, comme quelques-uns l'ont publié; mais pour suivre la sainte intention de l'Eglise, quisque je mets en écrits nos raisons à la vue de chacun, est-ce sous la censure des supérieurs, assuré que je suis que s'ils trouvent en moi quelque ignorance, ils n'y trouveront point, Dieu aidant, d'irréligion ni de contrariétés aux déclarations de l'Eglise romaine..... J'ai donc produit ici quelques principales raisons de la foi catholique romaine, qui montrent clairement que tous ceux qui désireraient être séparés de son unité, sont en défaut! Je vous les adresse, Messieurs, et vous les présente de bon cœur, espérant que les occasions qui vous détournent de m'ouïr de vive voix, n'auront point de force pour vous empêcher de lire cet écrit. Après tout, j'ose vous assurer que vous ne lirez jamais d'écrits qui vous soient donnés par un homme plus affectionné à votre bien spirituel que je le suis; et je puis bien dire que je ne recevrai jamais de commandement avec plus de courage que celui que Mgr le révérendissime notre Evêque me fit quand il m'ordonna, suivant le saint désir de Son Altesse sérénissime dont il me mit en main la jussion pour venir ici vous porter la sainte parole de Dieu? . . . . . .

» Aussi, ne pensé-je vous pouvoir jamais faire un plus grand service, et à dire vrai, je crus que comme vous ne recevez point d'autre règle pour votre créance que la seule exposition de l'Ecriture qui vous semble la meilleure, vous voudriez peut-être au moins ouïr celle que j'y apporterai,

qui est de l'Eglise apostolique et romaine, laquelle vous n'avez jamais vue ci-devant que toute travestie, défigurée, contrefaite par l'ennemi qui savait bien répéter que si vous l'eussiez vue en sa pureté, vous ne l'eussiez jamais abandonnée. . . . . .

» La méthode et le style ne vous déplairont point ; car son air est tout à fait savoisien . . . . . .

. . . . . .

» Je n'ai que fort peu de livres ici dont je me puisse enrichir (1), prenez néanmoins à gré cette production telle qu'elle est ; je vous l'offre, Messieurs, et quoique vous ayez vu plusieurs autres livres mieux faits et mieux parés, arrêtez un peu votre attention sur celui-ci qui, peut-être, sera plus sortable à votre conscience que les autres ; car son air est du tout savoisien, et l'une des plus salutaires recettes et derniers remèdes, puisque c'est le retour à l'air natal (2). »

(1) Il n'avait apporté que quelques ouvrages de controverses, entre autres ceux du cardinal Bellarmin.

(2) *Œuvres de saint François de Sales*, édit. Migne, t. IV.

**Pièce G**

# TESTAMENT

DE

## GÉNÉREUX MESSIRE BERNARD DE SALES

**seigneur et baron dudit lieu et de Thorens**

---

L'an 1617, et le 5e jour du mois de may, par devant moy notaire ducal soubsigné et en présence des tesmoings soubnommés, s'est personnellement constitué et estably généreux seigneur messre Bernard de Sales, seigneur et baron du dit lieu de Thorens, colonel de 1,200 hommes pour le service de Son Altesse, lequel considérant que nous sommes mortels, et notament aux hasards de la guerre pour laquelle il est prest à partir pour le dit service, désirant disposer des biens qu'il a pleu à Dieu luy donner en ce monde, a faict son dernier testament nuncupatif, rédigé en escript par moy notaire peut servir de preuve à l'avenir à la forme que s'ensuit : Premièrement recommande son âme à Notre-Seigneur Jésus-Christ et à la glorieuse Vierge Marie nostre dame sa mère ; et quand elle sera séparée de son corps, en cas qu'il meurt aux occasions de la guerre dehors de ce pays, veult son dit corps estre ensepvelly en la parochiale du lieu où il décédera, ou autre lieu propre, soubz le soing et soucy de ses amis qui se trouveront présens, auxquels il se recommande ; et s'il meurt en ce pays, veult estre ensep-

velly en l'église parochiale du dit Thorens, en la chapelle et tombeau de ses ancestres et prédécesseurs ; et en quel lieu qu'il meure, que ses funérailles soient faictes selon sa qualité et condition, à la direction de ses héritiers et substitués cy-bas nommés, et de ses plus proches parents, auxquels il a bonne confiance qu'ils feront prier Dieu pour le salut de son âme. — Item : donne et légue à généreuse dame Marie-Aymée de Rabutin, sa femme très-chière, la somme de cinquante écus d'or payables dans une année après le décès du dit testateur, la priant de se contenter de cela, attendu qu'elle a déjà de grandes sommes sur les biens du dit testateur, et qu'il désire réserver quelque chose à ses héritiers et substitué soubz-nommés par la conservation de l'honneur de sa mayson. — Et de tous ses aultres bien présens et advenir quelconques le dit seigneur testateur faict, créé, institue, et de sa propre bouche nomme et veult estre ses héritiers universels, sçavoir : Les postumes enfants masles qu'il plaira à Dieu lui donner en loyal mariage ung ou plusieurs, chescung par égale portion. — Et s'il plaisoit à Dieu qu'ils eussent des masles et femelles, il faict et nomme les dictes femelles ses héritières particulières chescune en la somme de cinq cents écus d'or avec leurs habits nuptiaulx, payables par ses dits hoirs universels par les termes qui seront arrêtés traictant leurs mariages ; et ce moyennant, il les prive et exclud de tous ses aultres biens desquels il veut que les dicts mâles héritent à l'exclusion des femelles. — Et en cas qu'il ne pleust à Dieu qu'il eust des enfants, et s'il en avoit et qu'ils vinsssent à mourir, soit en âge de pupilarité ou aultre âge, et sans enfants soit mâles ou femelles, il institue et de

sa propre bouche nomme et substitue son héritier universel noble et puissant seigneur Louys de Sales, seigneur de la Thuille et des Crestz, conseiller de monseigneur et conseiller en un conseil de Genevois, son frère, et les siens masles, et c'est par substitution vulgaire et fidei-commissaire, chascune en son cas. Par lesquels ses héritiers institués et substitués il veult ses debtes et légatz estre payés et sa présente volonté accomplie sans figure de procès, et que cecy soit son dernier testament nuncupatif, lequel il veult valloir comme tel, et s'il ne vault à présent ou à l'advenir par droict de ce dernier testament, qu'il vaille et puisse valloir par droict de codicille et par tous aultres meilleurs moïens qu'il pourra mieulx valoir sellon les lois et canons. Révoquant, cassant et anuullant par vertu du présent tous aultres testamens, codicilles ou donations à cause de mort qu'il pourroit avoir faictes par cy-devant en faveur de qui que ce soit. Priant le dit seigneur testateur les tesmoings soubs nommés que des choses sus escriptes ayant bonne mémoire pour en porter tesmoignage de vérité, estant repris. Commandant à moi dit notaire soubz signé le tout ce que dessus rédiger par escripts, et en faire ung publique instrument en faveur des dicts hoirs sus nommés, et tant d'aultres actes et clausules qu'en seront demandé ; desquels de présent est en faveur de son nommé noble seigneur Louys de Sales, seigneur de la Thuille et des siens.

Faict et prononcé à Annessy, dans le palais épiscopal de monseigneur le révérendissime évêque et prince de Geunesve François de Sales, frère du dit seigneur testateur, présents révérendissime mess^re^ George Rolland, prebstre,

chanoine Coudray de Notre-Dame d'Annessy, Me Germain Pilliot, chambrier du seigneur révérendissime, Me Jean, fils de feu.... d'Arbasinier. — Claude, fils de feu Jacques Velle, du dict lieu, honeste Charles Coppier, taillenr du dict Annessy, Jean Genet du dit Annessy, et Claude, fils de feu Sermoz Pellouz, dit Doniques... tous tesmoingts par le dit seigneur testateur, etc.... — signé à la minute : Bernard de Sales, testateur... tesmoingt Grelliet, tesmoingt Coppier. Et les aultres tesmoings n'ont pas sceu signer....

**Pièce H**

# TESTAMENT ET DERNIÈRE VOLONTÉ

## DE S. FRANÇOIS DE SALES

### ÉVÊQUE ET PRINCE DE GENÈVE (1)

---

Je soussigné, François de Sales, par la grâce de Dieu évesque et prince de Genève, voulant manifester et faire savoir à tous à qui il appartient ma dernière volonté et faire mon testament, prie premièrement, Dieu tout puissant de recevoir mon âme à merci, et lui faire part de l'héritage éternel que notre Rédempteur nous a acquis en son sang ; deuxièmement, invoque la très-glorieuse Vierge Marie, notre dame, et tous les saints, afin qu'ils implorent la miséricorde de Dieu sur moi en ma vie et en ma mort ; troisièmement, s'il plaisait à la Providence divine que la très-sainte et uniquement véritable religion catholique, apostolique et romaine fût rétablie en la cité de Genève, lors de mon trépas, j'ordonne qu'en ce cas là mon corps soit enterré en mon église cathédrale. Que si en ce temps là la dite sainte religion n'y est pas rétablie, j'ordonne que mon corps soit enterré au milieu de la nef de l'église de la Visitation que j'ai consacrée en cette ville, si non que je mourusse hors de mon

(1) François de Sales fit un autre testament le 6 novembre 1622, annulant tous les autres. — L'original est entre les mains de M. le comte Roussi de Sales à Annecy.

diocèse, auquel cas je laisse le choix de ma sépulture à ceux qui lors seront auprès de moi à ma suite ; quatrièmement, approuvant de tout mon cœur les sacrées cérémonies de l'Eglise, j'ordonne qu'à mon ensevelissement, treize cierges allumés soient portés et mis autour de mon cercueil sans autres écussons que ceux de mon Jésus, pour témoigner que de tout mon cœur, j'embrasse la foi prêchée par les apôtres. Mais d'ailleurs détestant les vanités et superfluités que l'esprit humain a introduites es sacrées cérémonies, je défends très-expressément toute sorte d'autre luminaire, quel qu'il soit, être fait en mes obsèques, priant mes amis et mes parents, et ordonnant à mes héritiers de ne rien ajouter, et employer leur piété envers moi à faire des prières et aumônes, et surtout à faire célébrer les très-saintes messes pour moi ; cinquièmement, je fais crée et institue mes héritiers universels en tous les biens immeubles, noms et actions qui m'appartiennent ou peuvent appartenir, procéder et avenir à moi de la part de mes père et mère, de messire Bernard de Sales, mon frère, de dame Marie-Aymée de Rabutin, ma belle-sœur, assavoir : Messires Jean-François de Sales, mon frère, chantre et chanoine de mon église et mon vicaire général, pour la tierce part. — Les enfants masles de feu Gallois de Sales, mon frère, en son vivant seigneur de Boisy et du Villaroget, par la tierce part. — Et messires Louis de Sales, baron du dit lieu et de Thorens et de la Thuille, chevalier et conseiller au magnifique conseil de Genevois, pour l'autre tierce part ; les trois faisant le tout ; à condition que mes dits héritiers ne viendront jamais à compte ni décompte, ni ne s'entredemanderont jamais aucune chose les

uns aux autres pour les substitutions faites entre eux et moi par feu mon père et mère ; — sixièmement, je laisse et donne par prolégat et institution parcheminée au surnommé messire Jean-François de Sales, mon vicaire général, tous mes autres biens ensembles et tous mes autres moyens de quelle nature qu'ils soient, à la charge néanmoins qu'il les distribue et départe exactement comme je lui ordonne par un mémorial que je lui en ai fait à part ; chargeant de cela sa conscience en laquelle je me fie. — Fait à Annecy, le XXX novembre mil six cent dix-sept. — J'ai fais les ratissures et corrections de ma main propre.

François, *Evêque de Genève.*

**Pièce 1**

# ARTICLES PRÉSENTÉS AU DUC DE SAVOIE

## PAR SAINT FRANÇOIS DE SALES

**pour la conservation et la propagation de la religion catholique dans le Chablais, avec les Réponses de Son Altesse (le duc de Savoie).**

---

I° Que les habitants du Chablais et du bailliage de Ternier n'aient d'autre religion que la religion catholique, en donnant à ceux qui en professeraient une autre un délai suffisant, soit pour s'instruire, soit pour vendre leurs biens aux catholiques et quitter la Savoie. A l'expiration du délai fixé, leurs biens non vendus seraient tenus pour confisqués, et l'on pourrait procéder contre eux selon les formes du droit.

II° Qu'il soit défendu à quelque personne que ce soit, sous telle peine qu'il plaira à Son Altesse de dogmatiser ni disputer sur la foi, si ce n'est pour s'instruire et en présence de théologiens catholiques ou autres personnes ecclésiastiques ; qu'il soit aussi défendu de détourner ou d'empêcher en quelque manière que ce soit, de fréquenter les divins offices et les autres exercices de la religion catholique.

III° Que tous les habitants du Chablais et du bailliage de Ternier observent les fêtes, jeûnes, vigiles, carêmes et autres commandements de l'Eglise et qu'ils assistent aux processions, sous telle peine qu'il plaira à Son Altesse d'ordonner.

IV° Qu'il soit défendu à toute personne de lire ou de rete-

nir des livres hérétiques, censurés et prohibés, et qu'il soit fait commandement à ceux qui en ont, de les remettre dans l'espace d'un mois, entre les mains de ceux qui seront désignés par l'évêque ; qu'après ce délai il puisse être fait dans les maisons des recherches particulières ; que les délinquants soient soumis aux censures ecclésiastiques et aux peines du droit, nonobstant opposition et appellation quelconque.

V° Qu'aux jours de fêtes chacun soit tenu d'assister aux divins offices de l'Eglise, à la grand'messe, aux vêpres, aux prédications, aux processions.

VI° Qu'il soit défendu à chacun d'ouvrir les boutiques les jours de fêtes, de s'arrêter dans les cabarets, de se livrer à la danse, aux jeux les mêmes jours de fêtes pendant la grand'messe, les vêpres, les processions et les prédications.

VII° Que les pères et mères de famille soient tenus d'envoyer leurs enfants, serviteurs et domestiques des deux sexes à l'église, aux jours fixés pour enntendre le catéchisme ; et qu'à cette fin on établisse, dans les différents quartiers des paroisses de villes ou villages des dizains ou surveillants pour tenir un registre de ceux qui y doivent assister, et donner aux pasteurs les noms des absents, afin qu'il soit procédé contre eux sous telle peine qu'il plaira à Son Altesse.

VIII° Que l'édit qui prive de tous les emplois publics ceux qui demeurent obstinés dans l'hérésie soit exécuté dans sa forme et teneur ; qu'il leur soit interdit d'exercer les dits offices, ou de tenir les fermes par des personnes interposées, ou d'y participer en s'y associant, et que les peines de l'édit soient applicables à ceux qui se les associent.

IX° Qu'il plaise à Son Altesse d'établir des commissaires pour informer contre ceux qui ont démoli les églises et les maisons des curés, ou qui ont vendu, acheté, saisi les bois ou les pierres des autels, des fonts baptismaux et des bénitiers, enfin qu'outre ces peines de droit portées contre de tels délits, ils soient encore contraints à rebâtir les églises et les presbytères à leurs dépens, et à les garnir de meubles et ornements nécessaires.

X° Que ceux qui possèdent indûment les biens des églises soient contraints de les restituer, savoir les biens des églises paroissiales à l'évêque et à ses députés, les autres à des personnes désignées par Son Altesse.

XI° Que ceux qui ont des titres, papiers, livres de compte, et autres documents concernant les revenus des églises, soient tenus de les remettre dans l'espace d'un mois entre les mains d'un commissaire pour être livrés à ceux à qui ces pièces appartiendront.

XII° Qu'il plaise à Son Altesse royale d'établir des commissaires pour s'assurer si les aumônes de blé prescrites dans les baux des fermiers se font exactement, pour vérifier les comptes passés et obliger les détenteurs illégitimes à restituer ce qui devait être distribué aux pauvres, et à en tenir compte suivant ce qui sera ordonné par l'évêque de Genève.

XIII° Que les cloches qui sont aux Allinges soient restituées dans un délai de quinze jours aux églises auxquelles elles appartiennent ; que le métal morcelé de celles de Thonon, de Filly et autres paroisses, qui est au dit lieu, soit remis à l'évêque ou à ses délégués pour être employé à faire d'autres cloches.

XIV° Qu'il plaise à Son Altesse de prendre sous sa sauvegarde et sa protection particulière l'évêque, les curés, les prédicateurs et autres ecclésiastiques avec leurs commenseaux et serviteurs à l'effet d'empêcher qu'il ne leur soit fait aucun tort en leur personne ou en leurs biens; et qu'elle veuille bien dans ce but déclarer aux gouverneurs, magistrats et syndics du Chablais et du bailliage de Ternier, qu'ils aient à veiller à ce que cette clause soit exécutée, devant en répondre en leur propre et privé nom.

XV° Que les gouverneurs et magistrats tiennent la main à l'entière observation de ces articles, et qu'en ce qui concerne la juridiction ecclésiastique, ils prêtent secours aux officiers de cette juridiction pour toutes les voies des justices dues et raisonnables suivant les formes du droit, la teneur des articles et l'intention manifeste de Son Altesse le duc de Savoie.

L'acte qui comprend ces arrêtés, scellé et signé par le prince, porte la date du 12 novembre 1598.

**Pièce J**

# BREF DE CLÉMENT VIII

**AUTORISANT**

## DANS LA MAISON DU REFUGE (L'HÉBERGE)

**FONDÉE PAR S. FRANÇOIS DE SALES**

**Ce fut la *première imprimerie* catholique introduite en Savoie (1599).**

---

**Clément, évêque, serviteur des serviteurs de Dieu.**

. . . . . .

**Nous donc voulant pourvoir au salut des personnes qui reconnaissent le véritable chemin du salut, à l'exaltation de la foi catholique, à l'extirpation des hérésies et autres avantages ci-dessus ; de notre propre mouvement sans y être déterminé par les prières de qui que ce soit, mais de notre certaine science et de notre pure délibération et de la plénitude de la puissance apostolique, nous établissons dans la ville de Thonon et dans le lieu déjà accordé pour cet objet par le duc Charles Emmanuel, et par notre vénérable frère Claude, évêque de Genève, une maison de *toutes sciences et arts*, qu'on appellera l'Hospice..... d'y recevoir et instruire les nouveaux convertis de quelque naissance, état, ordre et condition qu'ils soient, de les faire instruire de la doctrine chrétienne, *des sciences et arts et métiers*..... par des professeurs, maîtres et autres hommes habiles.**

Nous accordons à cette maison tous les priviléges, immunités, indults, indulgences, concessions et grâces qui ont été accordés aux autres universités publiques.....

En outre, pour cette première fois, nous choisissons et établissons par autorité supérieure, et en vertu des présentes, notre cher fils François de Sales, prévôt de l'église de Genève, pour préfet de cette maison.

Donné à Rome, à Saint-Marc, l'an de l'Incarnation 1599, les Ides de septembre, la huitième année de notre pontificat (1).

Aussitôt après avoir reçu du Saint-Siége la bulle d'érection de la sainte maison, François de Sales, dressa des institutions et fit un chaleureux appel au concours de Marc de la Rue, éditeur de ses *constitutions synodales*, imprimées à Thonon, en 1603 ou 1605. Pierre Rigaud, imprimeur à Lyon, admirateur enthousiaste des œuvres de notre Saint, fut également mandé près de lui, pour la fondation de l'Héberge, aussi appelé *Refuge* et *Palais des Arts*.

Hélas ! les fonds nécessaires à l'accomplissement de ce gigantesque projet ayant fait défaut, l'apôtre du Chablais fut obligé de limiter son zèle ardent à l'établissement de la sainte maison, où il établit une imprimerie provisoire. Ce n'est que vingt ans plus tard que le plus illustre successeur de saint François de Sales, Jean d'Arenthon d'Alex, viendra présider les fêtes d'inauguration du *Palais des Arts*, dont son saint prédécesseur avait posé les premières bases.

(1) L'original, texte latin, se trouve dans le Bullaire de la sainte maison.

Nous donnons ïci copie textuelle du document de la relation de la cérémonie d'alors. L'original est conservé aux archives de Thonon.

« Le refuge des convertis fut ouvert ; l'Hôtel de Ville fut paré magnifiquement ; l'on dressa un reposoir fort superbe, dans la salle du grand conseil où le saint Sacrement fut porté processionnellement. Dans la convocation d'une procession générale qui fut faite le jour de l'apparition de saint Michel, 8 may 1680, Mgr Jean d'Arenthon d'Alex, évêque diocésain, invita les curés du Chablais d'y assister, qui furent au nombre de quarante, tenant des cierges ardents à la main ; ils assistèrent à la messe pontificale ; à une heure après midi dans la mesme église de Notre-Dame de Compassion, ils vinrent assister aux vêpres à l'issue des quelles l'on commença la procession géuérale qui fut accompagnée d'une grande affluence de monde venue de toute part. Le prélat porta le saint Sacrement à l'Hôtel de Ville dans le reposoir ; il harangua et fit l'éloge de Mme Royale, Jeanne-Baptiste de Savoie, mère, tutrice et régente de Victor-Aimé II. Son sujet fut la charité qu'elle avait eue pour les pauvres, et s'étendit amplement selon le tour de son éloquence ordinaire. Après quoy on mit en possession les pauvres de leur maison au devant de laquelle le seigneur grand conseiller, sénateur, d'Oncieux avait fait dresser une fontaine de vin où chacun en puisait abondamment. Il donna mesme un souper qui répondait à la magnificence d'un sénateur délégué par Mme Royale. »

## Pièce K

**La lettre suivante est une réfutation la plus forte des libelles diffamatoires que les Ministres de Genève ont lancés tout dernièrement contre l'apostolat du prévôt de Sales à Thonon... Il n'a opéré, disent-ils, que quelques conversions, et encore en invoquant le bras despotique du duc de Savoie... Calomnie infâme! quand il ne veut qu'une parole, ainsi qu'on va le voir :**

### LXV[e] Lettre de la 2[e] série (inédite).

Thonon, 27 mai 1597.

. . . . . .

Le bon et docte P. Esprit, capucin, étant venu ici ces fêtes de la Pentecôte, et ayant prêché dans la paroisse des Allinges, a été fort content de ce nouveau peuple, lequel de son côté a incroyablement goûté ses utiles prédications. Sur ces entrefaites, je suis allé visiter la nouvelle paroisse de Cervens, où j'ai eu de la satisfaction. Toutefois les fruits seront plus grands quand ces prédicateurs et les autres viendront ici et s'y fixeront pour quelque temps : Ce que le bon P. Esprit n'a pu faire maintenant, étant appelé ailleurs par son provincial.

Il faut que je vous raconte un événement qui vient de se passer. Le P. Esprit, voyant les habitants de Thonon suivre avec tant de déraison leur ministre hérétique, sans vouloir écouter nos prédications, voulut vendredi passé, montrer au ministre la fausseté de sa doctrine, et cela en public. Mais un habitant du pays, des plus obstinés, voyant que la chose ne pouvait pas tourner à l'honneur du ministre, le tira avec violence de ce lieu, en disant que Son Altesse n'avait point

l'intention qu'ils traitassent avec nous des choses de la religion. Nous leur répondîmes que nous n'étions pourtant pas venus dans ce pays à autre fin. Ils répliquèrent plusieurs choses entr'autres que je ne pouvais pas leur prouver cela; qu'ils ne voulaient pas m'encroire sur ma parole, et que quand Son Altesse leur donnerait avis de ses intentions, ce serait autre chose. Telle est l'excuse de quelques obstinés de ce pays, qui sont en petit nombre, car à la campagne on n'éprouve pas cette difficulté. Mais ici les obstinés dont je parle empêchent, par divers moyens et à l'aide de divers prétextes les autres de se convertir. C'est pourquoi, si Son Altesse témoignait par la plus petite parole, le bon désir qu'elle a du salut de ses peuples, cela ne causerait pas une rupture avec les Bernois, et on en verrait d'heureux fruits. J'en écris aussi à son Altesse.

---

**Pièce L**

CXV[e] Lettre, à S. A. CHARLES-EMMANUEL I, duc de Savoie (l'original est aux archives de Turin).

**François de Sales demande la canonisation du duc Amédée de Savoie.**

Annecy, 16 septembre 1609.

MONSEIGNEUR,

. . . . . .

. . . . . .

J'envoie à votre Altesse l'attestation de l'état des deux

images et de quelques autres particularités qui regardent l'estime que l'on a ici de la sainteté du sérénissime et glorieux Amé. Dans peu de jours, j'en enverrai une autre de l'image que j'ai trouvée à Seyssel, revenant de Gex, où j'étais allé pour rétablir l'exercice catholique en quelques paroisses. J'ai aussi su qu'au duché de Bourgogne, en la ville de Seurre, il y a une église de Sainte-Claire, où il se trouve une chapelle sous l'invocation de ce B. prince avec son image et l'abrégé de toute sa vie écrite en un placard affiché.

C'est pourquoi, devant aller bientôt en ce pays-là pour le mariage d'un de mes frères avec la fille du baron de Chantal, selon la déclaration que votre Altesse a faite de l'avoir agréable, j'enverrai exprès sur le lieu pour avoir de tout cela une attestation authentique, laquelle s'il est vrai ce qu'on m'a dit, sera une des plus belles marques de la sainteté de ce glorieux prince que l'on ait recouvrée jusqu'à présent.

. . . . . .

. . . . . .

**Pièce III**

## CXXIV^e^ Lettre, à M. François Kanzo, gentilhomme, conseiller de Son Altesse, à Turin (l'original est aux archives de Turin.)

**François lui communique son projet de fonder une congrégation de dames, placée sous le patronage d'Amédée de Savoie. — *Origine de la Visitation.***

**Annesi, alli 6 Maggio 1610.**

**Très-illustre Seigneur,**

**La lettre que votre seigneurie très-illustre m'a écrite pour faire donner commencement à quelque sorte de solemnité pour le jour du passage du bienheureux Amé, est arrivé entre mes mains le jour qui a suivi la fête ; ainsi on n'a pas pu faire ce que j'aurais vivement désiré, mais on le fera, s'il plaît à Dieu, l'année prochaine. On ne sait rien autre de Mantoue ni de Borgio, parce que les fondations qui ont été faites sont du Comte-Vert, et non pas de notre bienheureux.**

**Je remercie votre seigneurie très-illustre de l'image, et je désire beaucoup voir la vie et que l'affaire de la canonisation aille en avant.**

**Il m'est venu dans la pensée une chose, si votre seigneurerie la trouve à propos, qui pourra bien contribuer à l'honneur du bienheureux. On commencera à établir à la fête prochaine de la Pentecôte une congrégation de dames nobles douées d'un grand esprit et de grandes qualités, dans laquelle on pratiquera beaucoup d'œuvres de charité envers les pauvres et les malades, au service desquels**

ces bonnes âmes se veulent dédier suivant ce que pratique les femmes en ces pays ultramontains; elles auront une maison dans laquelle elles vivront en commun, et un oratoire de grande dévotion, actuellement il dépend de moi de faire dédier cet oratoire et cette maison au Saint qui me paraîtra le plus à propos; et voyant que la dévotion de ces dames nobles se dirige vers les pauvres et les malades, auxquels notre bienheureux fut si affectionné, que son exemple est publié dans toutes les chaires, je voudrais bien que cette maison fût mise sous l'invocation de ce bienheureux. Il serait convenable, puisqu'il est né dans ce diocèse, qu'il eût dans le même diocèse sa première maison et son premier oratoire. Afin que je puisse faire cela, il serait convenable que Son Altesse l'approuvât, et fît en sorte que Sa Sainteté l'eût pour agréable.

Il me semble, d'après ce que je pense que ce serait chose très-facile à Son Altesse, si elle ordonnait qu'à Rome on en fît la demande, d'autant plus que depuis longtemps ce bienheureux est si honoré dans ce diocèse.

Votre seigneurie très-illustre y pensera, et si elle me fait part de la volonté de Son Altesse, je ne manquerai pas de faire de mon côté tout ce qui sera convenable.

Je vous prie de tâcher que cela s'obtienne le plus tôt possible pour ma satisfaction.

Je supplie le Seigneur qu'il donne tout vrai contentement à votre seigneurie très-illustre.

Votre très-affectionné serviteur,

FRANÇOIS, *Evèque de Genève.*

**Pièce N**

## CCLXXV[e] Lettre (5[e] volume), à Sa Sainteté Paul V.

**François entretient le Pape de la canonisation du duc Amédée, troisième duc de Savoie.**

**Annecy, 7 mars 1612.**

**Très-Saint Père,**

**Il a toujours été à propos que ceux qui ont servi Dieu plus fidèlement, et dont la sainteté a éclaté davantage pendant leur vie, fussent mis après leur mort au nombre des saints, et honorés d'un culte solennel par l'autorité publique de l'Eglise. Par ce moyen, Dieu est plus glorifié dans ses saints, les peuples racontent plus librement leurs glorieuses actions, et l'Eglise publie plus magnifiquement leurs louanges ; nous ressentons aussi les effets de leur intercession, à proportion de la confiance avec laquelle nous les honorons ; enfin les exemples de ceux sur la sainteté desquels il ne peut venir aucun doute, nous excitent plus puissamment et plus efficacement à la vertu. Or, très-saint Père, ce qui a été juste et louable dans tous les temps et dans tous les lieux, semble au temps où nous sommes, non seulement utile, mais nécessaire, parce que l'iniquité ayant été grande, la charité de plusieurs, et même de la plupart des chrétiens, s'est refroidie. Puis donc il n'y a plus de saints sur la terre, il faut, parmi ceux qui en ont été rachetés, rappeler à notre mémoire, et faire revenir ici-bas, pour ainsi dire, quelques-uns de ceux qui s'y sont distingués jusqu'à présent par une plus grande sainteté, afin qu'ils soient, comme l'un d'entre eux s'est exprimé, le mi-**

roir, l'exemple et comme l'assaisonnement de la vie des hommes sur la terre; en sorte qu'ils vivent au milieu de nous après leur mort, et que ressuscitent à la vraie vie beaucoup de chrétiens qui sont morts, quoique vivants.

Sachant donc, très-saint Père, qu'un nombre considérable de personnes de différents états ont demandé avec instance à Votre Sainteté qu'il lui plût écrire au catalogue des Saints le bienheureux Amédée, troisième duc de Savoie, je n'ai ni voulu, ni dû manquer de lui faire la même supplication. Il me semble que tout m'invite à le faire et le fait avec moi. La majesté de Dieu tout-puissant, qui doit éclater plus évidemment par les miracles de ce bienheureux prince, le demande, non par des prières, mais par un droit qui ne peut lui être contesté. La Jérusalem céleste, notre mère, le désire aussi, à cause de la part qu'elle prend à la gloire de son concitoyen et de la joie qu'elle aura des honneurs que nous lui rendrons.

Notre Jérusalem inférieure, à laquelle vous présidez, très-saint Père, en fait de même, et sera charmée de glorifier sur la terre le nom d'un tel fils, déjà écrit dans le ciel.

La suite des belles actions que Votre Sainteté a faite jusqu'à présent, exige qu'ayant canonisé depuis peu un prince de l'Eglise, qui est saint Charles Borromée, elle tienne la même conduite à l'égard du prince du siècle; afin que les personnes de l'une et de l'autre condition aient un modèle à imiter.

Vous en êtes encore sollicité, très-saint Père, par la famille des sérénissimes ducs de Savoie; laquelle par sa constance dans la foi et par ses glorieux exploits a autrefois et dans

toute la suite des temps, apporté, comme elle apportera encore, de grands avantages à l'Eglise.

Ajoutez à cela toute la Savoie et ses dépendances, mais principalement le diocèse de Genève qui, ennobli par la naissance d'un si grand prince, mettra avec raison une grande partie de son espérance dans son intercession.

Enfin c'est ce que réclament avec force les mérites et les miracles du bienheureux Amédée qui sont très-considérables, tant par leur qualité que par leur grand nombre. Laissez-vous donc gagner, très-saint Père; ne souffrez pas que cette lampe embrasée d'un feu tout divin demeure plus longtemps cachée sous le boisseau; mais placez-la sur le chandelier, afin qu'elle éclaire tous ceux qui sont dans la maison de l'Eglise; exaltez le nom de celui qui a sanctifié le nom de Dieu par le zèle si actif de sa charité, et qui en a étendu la gloire par une multitude de miracles; annoncez à toute l'assemblée des fidèles qui sont sur la terre que le Seigneur a glorifié son Saint dans le ciel, pour nous exaucer lorsque nous réclamerons son assistance.

Ce sont là les vœux de celui qui désire de tout son cœur que Votre Sainteté préside longtemps et heureusement à l'Eglise chrétienne, pour le bien de tous ses enfants.

Je suis avec le plus profond respect, très-saint Père, etc.

**Pièce O**

## CCLXX^e^ Lettre (5^e^ volume), à S. A. le Duc de Savoie. (Même sujet.)

Mars 1612.

Monseigneur,

Il y a quelque temps que j'envoyai à Votre Altesse sérénissime plusieurs mémoires touchant l'estime et véritable opinion que tout ce pays de deçà avait toujours eue de la sainteté du B. duc, troisième Amédée IX; et je croyais que Votre Altesse, considérant ces honorables témoignages de l'éminente sainteté d'un prince auquel elle appartient de si près, serait suffisamment incitée à en désirer la canonisation.

Mais, attendant les jours à autre qu'on fit quelque bon dessein pour cela ,et n'ayant point de telles nouvelles, je supplie très-humblement Votre Altesse de pardonner si, avec un peu de chaleur, je lui représente ma pensée sur ce sujet ; car en une grande affection on ne se peut pas bien retenir.

Ce grand Saint et Votre Altesse avez un devoir mutuel l'un à l'autre; car Votre Altesse lui succédant, et selon le même sang, et selon le même spectre, elle lui appartient comme fils à son père. Votre Altesse donc le doit honorer en tout ce qu'elle peut, comme sa charité l'oblige de protéger, secourir et élever Votre Altesse ; ni ces liens réciproques ne sont point rompus par la mort; car ce sont des liens de l'amour sacré, qui est aussi fort pour les conserver que la mort pour les dissoudre.

Or, les miracles que Dieu a faits en faveur de ce grand

prince, la grande estime de la sainteté d'icelui que sa divine providence a nourrie dans le cœur des peuples qui ont le bonheur d'être sous sa couronne et de plusieurs autres circonvoisins, les histoires qui célèbrent si hautement la piété de sa vie; ce sont, Monseigneur, tout autant de sommations que ce saint prince vous fait de lui faire les honneurs qui sont dus à son excellente sainteté. Nul ne lui a ce devoir en pareil degré avec Votre Altesse; nul n'a le pouvoir si grand de le lui rendre, ni par conséquent nul n'en doit avoir un vouloir si ardent.

Je prie Dieu qu'il comble de bénédictions Votre Altesse, de laquelle je suis infiniment, Monseigneur, etc.

---

**Pièce P**

## CCLXXXIV[e] Lettre (5[e] volume), à Messeigneurs de la Congrégation des Rites (même sujet).

Annecy, 2 juin 1612.

MESSEIGNEURS,

Le mépris des Saints qui règnent avec Jésus-Christ dans le ciel, fut une de ces maudites et détestables opinions que l'impie Calvin enseigna dans cette malheureuse ville de Genève avec plus de force et d'imprudence. Ce perdu mit tout en œuvre pour effacer jusqu'au souvenir de leurs noms, pour profaner leurs reliques, et pour tourner en ridicule leur intercession; et il vomissait mille blasphèmes contre les mérites et le culte que nous leur rendons. C'est pourquoi

les peuples catholiques qui sont restés dans ce diocèse, par une conduite tout opposée, s'unissent avec une ferveur admirable pour célébrer et invoquer les Saints, entre lesquels nos prédécesseurs ont eu une très-grande dévotion au bienheureux Amédée, troisième duc de Savoie. Nous en avons des preuves par ses images que l'on voit dans plusieurs églises avec les attributs que désigne la béatitude.

Mais, parce qu'il n'est pas encore canonisé, on ne lui fait pas encore l'honneur public et solennel qui est dû à la grandeur et à la certitude de sa sainteté ; et, bien qu'un grand nombre de personnes, ayant eu recours à ses prières avec une vraie confiance en Dieu, éprouvent journellement en diverses occurrences quel est le pouvoir de son intercession, il y en a d'autres néanmoins qui ne l'invoquent pas, parce que le Saint-Siége ne l'a pas mis au nombre des Saints. Voyant donc avec quel empressement et quelle affection le demandent les états du sérénissime duc de Savoie, et principalement les révérendissimes prélats, l'archevêque de Turin et l'évêque de Verceil, j'ai supplié de tout mon pouvoir le Saint-Siége apostolique qu'il daignât faire cette grâce à tous les peuples circonvoisins. Or, comme il n'est point d'usage que Sa Sainteté fasse aucune démarche en de semblables occasions sans la participation et le consentement de la sacrée Congrégation de vos seigneuries illustrissimes et révérendissimes, je lui présente ma très-humble requête à ce qu'elle veuille bien favoriser une œuvre si sainte. Il n'en faudra pas davantage pour rendre confus les ennemis des Saints, pour donner une grande consolation aux personnes dévotes, pour exciter plus puissamment les princes à imiter les exemples de

vertu, et pour former à toute l'Eglise une matière de joie et de bénédiction. Ce diocèse surtout qui a été réduit à une si grande désolation, se sentira de cette joie, puisque c'est dans son sein que naquit et que fut élevé (à Thonon) ce grand prince, qui, selon l'étymologie de son nom, aima si fort son Dieu, et fut tant aimé de lui.

Que s'il a exalté et béni le saint nom de Dieu, aussi la divine Majesté l'a si fort honoré par une multitude de miracles, que, quand les informations s'en feront, on verra clairement que la Providence a voulu que sa canonisation fût différée jusqu'à ce temps, où le mépris des Saints est porté à son comble par les hérétiques de ces contrées.

Il sera donc fort à propos que cette lampe soit mise sur le chandelier pour éclairer leurs yeux; cette lampe, dis-je, qui fut allumée au milieu de leurs prédécesseurs, et qui attira leur admiration sur une vie pleine d'une piété toute divine et d'une éminente charité.

Ainsi, ne doutant nullement que vos seigneuries illustrissimes et révérendissimes ne soient portées d'inclination à faire réussir un projet si désirable, je leur fais ma très-humble révérence, et prie Notre-Seigneur et notre Dieu de les combler de ses grâces.

**Pièce 9**

Par ordre du Duc CHARLES-EMMANUEL, le collége de Thonon est remis, en vertu de la pièce suivante, à la direction des Clercs de Saint-Paul, vulgairement appelés Barnabites.

Au Nom du Dieu éternel, etc. (1).

10 avril 1616.

A tous soit notaire et manifeste comme du 10e du présent mois d'avril, an du salut courant 1616, le R. P. dom Juste Guérin, religieux de l'ordre des Clercs-Réguliers,..... ait présenté et exhibé à l'illustre conseil de la sainte maison de Thonon, assemblé en la maison de haut et puissant seigneur messire Gaspard de Genève, marquis de Lullin, etc.... a iceluy présente les articles cy-après ténorisés, contenant la bonne volonté de son Al. R. pour l'union de R. Pères Barnabites au corps de la dite sainte maison, et remise du collége entre les mains.... des dits Pères, les articles contenant ce qu'il suit. (Suivent les conditions spécifiées.)

A çet effet donc S. A. R. remet et assigne aux dits Pères Barnabites l'église de Saint-Augustin, dite à présent SS. Maurice et Lazare, avec toutes les places, cimetières, jardins, maisonnements, afin qu'en icelle il soit afficié à la façon d'église collégiale, mais toutefois selon les constitutions des dits Pères.

De plus, leur établir et assigner pour leur entretenne-

(1) Archives de Turin, liasse XII, n° 7.

ment mille ducatons de sept florins [1] moyenne de Savoye (suivent de nombreux articles.)

Lesquels articles ayant été lus et entendus par les dits seigneurs du conseil de la sainte maison, comme la procuration passée au P. dom Juste Guérin au bas du présent dénotérisé, faite au dit Père, le 4 janvier, à Milan 1616, ayant été lue en présence du susnommé conseil, comme en la présence de Monseigneur le révérendissime évêque, prince de Genève (saint François), du dit magnifique seigneur marquis de Lullin et noble et puissant seigneur Claude de Vidomne, seigneur Charmoysi [2].

. . . . . Ensuite de quoy et pour accomplisse de ..... Ainsi et que ce jourd'huy 10 avril 1616, par devant nous Pierre Rolaz de la ville de Thonon et Gaspard Girod, secrétaire de la sainte maison, tous deux notaires soussignés, en présence des susnommés témoins ; le tout en leur personne, établis et constitués très illustres et révérendissimes seigneurs messire Vespasien Gribaldy, archevêque de Vienne, en qualité de surintendant de la sainte maison, illustre et très-révé, mess. Vespasien, Ayazza, abbé et commandataire de l'abbaye de Notre-Dame-d'Abondance, R. mess. Claude de Blonay, préfet de la dite sainte maison, R. mess. Jean de Chatillon, plébain, mess. Pierre Bouverat, mess. Claude Bottard, mess. Thomas Maupan, mess. Claude Magnin, mess. Maurice Avrillon, prêtres, noble Claude Marin, procureur fiscal pour S. A. R., assisté du R. P. Vincent, gardien du vénérable couvent des Pères capucins de Thonon, et du R. P. Collomban de Talloires, capucin de la mission de Thonon.

Fait à Thonon, au palais du dit seigneur marquis de Lullin, appelé la petite Bâtie, présent R. mess. Jean-François de Blonay, prieur de Saint-Paul ; R. mess. Jean Mayer, curé de Bons ; mess. Bernard Moccand, curé d'Yvoire ; mess. François Delachaz, curé de Vally, et noble J. de Compois, témoins à ce requis.

**Pièce B**

# BREF

## DE LA BÉATIFICATION DU SERVITEUR DE DIEU

### FRANÇOIS DE SALES

**(Traduction)**

---

*Le Pape Alexandre VII.*

Que ceci soit en perpétuelle mémoire.

L'Esprit saint qui, par un incompréhensible jugement, nous a choisi, malgré notre indignité et notre faiblesse, pour gouverner l'Eglise de Dieu, nous ordonne dans les divines Ecritures de louer les hommes dignes de gloire, c'est-à-dire les Saints ; il veut que leur sagesse et leurs éloges retentissent dans la bouche des peuples et dans les prédications de l'Eglise (1). Il nous enseigne par là et nous montre ce que nous devons faire dans les temps où nous vivons.

C'est pourquoi, dans la charge du gouvernement apostolique, nous appliquons avec une constante sollicitude nos soins et nos pensées à faire connaître dans toutes les nations, et à faire honorer par les louanges publiques du culte et de la pieuse vénération des fidèles, non-seulement des Saints qui

(1) Laudemus viros gloriosos... Sapientiam ipsorum narrent populi, et laudem eorum nuntiet Ecclesia. (*Eccl.* cap. XLIV, 1 et 15.)

ont réjoui l'Eglise dans les temps anciens, mais aussi ceux qui dans les derniers siècles ont brillé par leur sainteté et par d'éclatantes vertus.

Nous éprouvons donc une vive satisfaction en exerçant aujourd'hui les pieuses prières que nous ont faites sur cet objet les rois catholiques, et en remplissant les vœux des évêques, des princes et des autres serviteurs de Jésus-Christ, selon qu'après une mûre délibération nous avons connu que cela était expédient et salutaire dans le Seigneur pour la gloire de Dieu tout-puissant, ainsi que pour l'honneur et l'assistance de l'Eglise catholique.

La cause du serviteur de Dieu, François de Sales, occupe depuis plusieurs années le Siége apostolique. D'abord notre très-cher fils en Jésus-Christ, Louis, roi très-chrétien de France, nos vénérables frères archevêques et évêques, ainsi que tout le clergé, les grands et les universités de ce royaume, nos très-chères filles en Jésus-Christ, les reines veuves, la très-chrétienne Anne de France, et l'illustre Henriette d'Angleterre, notre très-cher fils, le noble Charles-Emmanuel, duc de Savoie et prince de Piémont, et tout l'ordre des religieuses de la Visitation, institué par le serviteur de Dieu, surtout nos chères filles en Jésus-Christ, la supérieure et les religieuses du monastère d'Annecy, ont obtenu du Saint-Siége la permission que l'on fît des procédures sur le non-culte et sur l'examen de la vie, des mœurs, des vertus héroïques et des miracles que la voix publique attribuait au serviteur de Dieu. Ces procédures ont été ensuite transmises à la Congrégation des rites qui, après les avoir soigneusement et mûrement discutées, a déclaré qu'il

constait de leur validité et de leur objet, savoir de l'éminente sainteté du serviteur de Dieu, de la fidélité avec laquelle il a pratiqué les vertus théologales, cardinales, et toutes les autres, des innombrables et admirables conversions d'hérétiques qu'il a opérées, et enfin de neuf miracles choisis parmi le grand nombre de ceux qui sont consignés dans les procès-verbaux, miracles plus éclatants qui ont suivi sa mort; et dont la voix s'élève pour attester comme d'une bouche unanime sa sainteté; miracles entre lesquels on compte la résurrection de deux morts, la guérison d'un aveugle-né, le rétablissement subit de plusieurs impotents et paralytiques dès leur naissance. Ces déclarations de la Congrégation des rites ont reçu notre approbation. C'est pourquoi, après que les consulteurs ont eu donné leurs suffrages, les cardinaux de la susdite Congrégation assemblés, en notre présence, ont été unanimement d'avis que l'on pourrait en sûreté procéder, quand bon nous semblerait, à la canonisation solennelle du serviteur de Dieu, et en attendant accorder qu'on lui donne le titre de bienheureux, et que en certains lieux on en récite l'office et on en célèbre solennellement la messe, comme d'un confesseur Pontife. En conséquence, nous nous rendons volontiers et avec une grande effusion de cœur aux pieuses instances du roi, des reines et des évêques qui même ont député vers nous pour cet objet notre vénérable frère Henri, évêque du Puy, ainsi qu'à celle de notre très-chère fille en Jésus-Christ, Marie-Thérèse, épouse du roi, très-chrétien, et à celle du duc de Savoie et des autres nommés plus haut, et nous leur accordons, par autorité apostolique, en vertu du présent bref,

d'après le conseil et l'assentissement unanime des cardinaux de la Congrégation des rites, que le serviteur de Dieu François de Sales, soit à l'avenir appelé du nom de bienheureux, que son corps et ses reliques soient exposés à la vénération des fidèles, sans être cependant portés en procession, que ces images soient ornées d'auréoles ou rayons de gloire, et que chaque année, le 29 janvier, jour où son corps a été inhumé dans l'église de la Visitation d'Annecy, on récite son office, et qu'on célèbre la messe en son honneur, comme d'un confesseur Pontife, selon les rubriques du bréviaire et du missel romain. Cette permission ne regarde que les lieux suivants, savoir : Sous le rite double majeur, pour toutes les églises de l'ordre de la Visitation instituée pour le bienheureux François ; pour la cathédrale de Lyon, ville où il est mort; pour la cathédrale d'Annecy, diocèse dont il a été pasteur ; pour l'église paroissiale du hameau de Sales, où il est né. De plus, mais seulement sous le rite double mineur, par la ville d'Annecy et tout le diocèse de Genève. Cette permission s'étend aux séculiers et aux réguliers de l'un et l'autre sexe, et même en ce qui concerne la messe, à tous les prêtres qui se rendront dans les lieux susdits. En outre nous accordons pour les lieux susdits, et pour toutes les églises cathédrales de la France, de la Savoie et du Piémont, la faculté de célébrer la solennité de cette béatification avec l'office et le rite double majeur dans le cours de cette année, à partir de la date de ce bref, et dans le jour que l'évêque du lieu assignera et qu'il fera publier dans les six mois. Nous accordons encore à Rome, pour l'église française de Saint-Louis, pour l'église savoyarde et piémontaise du Saint-Suaire et

pour l'église de la Sainte-Trinité au Mont-Pincius, de célébrer la solennité de cette béatification dans le trimestre prochain, après cependant qu'elle aura été célébrée dans la basilique du prince des apôtres.

Nonobstant toutes constitutions apostoliques, décret du non-culte, ou autre, et généralement toutes ordonnances contraires, nous voulons qu'aux copies des présentes, même imprimées, revêtues de la signature du secrétaire de la Congrégation des rites et du sceau du Préfet de la susdite Congrégation même foi ajoutée, tant en jugement que hors du jugement, qu'à l'original lui-même, s'il était produit ou représenté.

Donné à Rome, à Sainte-Marie-Majeure, sous l'anneau du Pêcheur, le 28 décembre 1661, l'an septième de notre pontificat.

S. UGOLIN.

**Pièce S**

# BULLE OU DÉCRET

DE LA

## CANONISATION DE SAINT FRANÇOIS DE SALES

**Evêque de Genève**

---

*Alexandre VIII, serviteur des serviteurs de Dieu.*

Que ceci serve de Monument perpétuel.

Si c'est une vérité constante que l'Eglise catholique, comme une ville forte bien garnie de troupes et de provisions, ne craint point les insultes des légions infernales, il n'est pas moins certain, qu'après les mérites du Rédempteur, elle n'a pas de secours plus grand que celui qu'elle tire de la sainteté des serviteurs de Dieu. L'exemple de leurs vertus produit sans cesse dans l'Eglise de merveilleux fruits de salut, l'homme étant naturellement plus docile à la voix de l'exemple qu'à celle du précepte. Aussi Jésus-Christ, vrai Dieu et vrai homme, dans les jours de sa vie mortelle, employait-il alternativement et d'une manière ineffable tantôt l'un et l'autre de ces deux moyens, selon les deux différentes natures de son unique et divine personne. Avait-il quelque dogme à proposer : Ma doctrine disait-il, n'est pas la mienne, mais celle de mon Père qui m'a envoyé ; et s'il voulait prescrire quelque chose à pratiquer : Je vous ai donné l'exemple,

disait-il, afin que vous agissiez de la même manière que j'ai fait pour vous. Et c'est en ce sens qu'il faut entendre ce qu'il dit de lui-même en un autre endroit de l'Évangile : Je suis la lumière du monde, et celui qui me suit ne marche point dans les ténèbres. Or la sainteté des hommes étant une principale émanation et une vive image de cette lumière essentielle et divine, serait-il convenable de la laisser cacher sous le boisseau ? n'est-il pas bien plus à propos de la placer sur le chandelier, d'où elle puisse éclairer les hommes ; et en s'attirant leur vénération, les porter à l'imitation et les conduire sûrement comme par un chemin déjà frayé jusqu'à la Jérusalem triomphante, pour les y faire jouir éternellement de la souveraine félicité ? C'est pourquoi nos prédécesseurs, excités par le mouvement du Saint-Esprit, ont introduit dans l'Eglise la pieuse et louable coutume d'y placer les Saints dans un lieu éminent. Quoi donc ! après que ces grands hommes, par la bonne odeur de leurs vertus et par la prédication de l'Evangile, ont édifié l'Eglise et lui ont rendu des services importants, on ne leur rendrait point après leur mort les honneurs qui leur sont dûs ? on leur refuserait ce culte religieux, que Dieu lui-même veut que l'on rende à la sainteté reconnue ? Non, quoi qu'en puisse dire l'impiété, jamais un tel procédé ne pourrait s'accorder ni avec les règles de la bienséance, ni avec celles de la justice.

A ces causes, et pour nous conformer à l'ancienne coutume des Pontifes de Rome, après avoir invoqué le saint nom de Dieu, et en avoir conféré avec nos vénérables Frères, nous avons, par l'inspiration divine, formé le présent dé-

cret, par lequel nous avons mis au nombre des personnes que l'Eglise catholique révère, François de Sales, évêque de Genève, célèbre par sa doctrine, admirable par sa sainteté, qui de nos jours a été un des plus fermes appuis de la religion, et comme un antidote salutaire contre le poison des nouvelles hérésies.

I. François naquit le 21 du mois d'août, l'an de grâce 1567, au château de Sales, dans le duché de Savoie, au diocèse de Genève, et fut régénéré au même lieu sur les saints Fonts du baptême. Il suça, avec le lait, une piété qui n'est pas moins illustre en sa maison que la noblesse du sang. Durant son enfance, on ne vit dans ses mœurs rien d'enfant; mais comme s'il eût voulu dès-lors se préparer, et pour ainsi dire, préluder aux exercices de la plus haute sainteté auxquels il devait se consacrer dans la suite, il mettait tout son plaisir à dresser des autels, à les orner, à nourrir sa piété, en représentant dans le secret de la maison paternelle le culte public que l'Eglise rend à Dieu. La charité le rendait si sensible à la misère des pauvres, que s'il n'avait pas de quoi les soulager, il fondait en larmes.

II. A mesure qu'il croissait en âge, on voyait croître en lui la piété et la sagesse. L'ardeur qu'il fit paraître pour les sciences, ne ralentit point en lui la ferveur de la dévotion. S'il sortait de la maison, ce n'était point pour perdre le temps en promenades ou en visites inutiles; mais c'était ordinairement pour aller répandre son âme devant le Seigneur au pied des autels. Au surplus, dans le commerce nécessaire de la vie civile, il était d'une vigilance, d'une exactitude extrême à fuir toute compagnie dangereuse ou

suspecte, et à ne fréquenter que des personnes de qui il pût recevoir ou à qui il pût communiquer quelque étincelle du divin amour.

III. Etant revêtu dans le sacrement de confirmation de la force d'en haut, il comprit que, pour se rendre un instrument plus utile entre les mains du Seigneur, plus propres aux divines opérations de la grâce, il devait faire une plus ample provision de piété et de doctrine. Il avait reçu du ciel une âme bonne, il la rendit meilleure en s'appliquant de plus en plus à cultiver son esprit, par l'étude des belles-lettres, et à sanctifier son cœur par la pratique des vertus.

IV. Après les études d'humanité qu'il fit dans le collége d'Annecy, il étudia la philosophie et la théologie dans l'Université de Paris. S'il pénétra bien avant dans les secrets de ces deux sciences, il ne fit point de moindres progrès dans les voies de la sainteté, car il fréquentait en même temps la congrégation établie en l'honneur de la Mère de Dieu, dans le collége des Pères Jésuites. Et non-seulement il recevait tous les huit jours la sainte Eucharistie, pour la nourriture spirituelle de son âme ; mais encore il remplissait exactement tous les devoirs de la piété, surtout en ce qui concerne le culte de Marie. Il porta même la ferveur jusque-là, qu'étant un jour dans l'église de Saint-Etienne des Grecs, prosterné devant une image de la sainte Vierge, qui est encore aujourd'hui en grande vénération dans la même église, il y fit vœu de virginité perpétuelle.

V. Il ne fut pas longtemps sans recueillir les fruits salutaires d'une action si généreuse, ni sans éprouver ce que peut une âme fidèle dans les tentations les plus délicates,

sous la protection de la reine des Vierges. De Paris il se rendit à Padoue, pour y étudier en droit. Dans cette dernière ville, de jeunes débauchés qui étaient ses compagnons d'étude, voyant que tous les artifices qu'ils avaient employés jusque-là pour enlever à ce chaste jeune homme le lys de la pureté, n'avaient pu rien gagner sur lui, en vinrent jusqu'à cet excès d'impudence, que de lui amener des femmes prostituées. Celles-ci pour le faire consentir à leurs désirs infâmes, mettent en œuvre les amorces de la volupté les plus séduisantes ; mais François, armé de son vœu, animé d'une ferme confiance dans le secours de sa puissante protectrice, oppose à ces furies infernales une résistance invincible, et les oblige enfin, en leur crachant au visage, à se retirer toutes confuses.

VI. Le cours de ses études étant fini, il vint à Rome pour y reconnaître les vestiges subsistants de la piété primitive, dont il voulait faire désormais la règle de sa conduite. C'est là que sa foi et sa religion trouvèrent un théâtre digne d'elles. C'est là que la grâce du Saint-Esprit se répandit sur lui avec abondance, pour l'aider à mettre la dernière main à ce prodigieux édifice de sainteté, commencé dès son enfance ; et qui, bien loin de dépérir durant sa jeunesse, non-seulement s'était conservé mais s'était augmenté considérablement, dans ce temps critique où le bouillonnement du sang joint à l'ardeur des passions exposent l'homme à de si funestes orages.

VII. Ainsi François, vainqueur du monde et de lui-même, retourne en sa patrie, pour y faire usage des connaissances qu'il avait acquises dans ses études. Ses espérances ne furent

point vaines, et ses compatriotes ne furent point trompés dans la haute idée qu'ils avaient conçue de lui. Granier, qui pour lors était évêque de Genève, ne l'eut pas plus tôt vu, que, par un joyeux pressentiment de l'abondante récolte que son arrivée promettait à l'Eglise et comme par un esprit prophétique, il s'écria : J'ai présentement un successeur.

VIII. François reconnut aussi que la Providence divine lui ouvrait là un vaste champ pour y exercer le zèle qui le presssait de travailler au salut des âmes ; car quoique d'abord, pour obéir à son père, il eût pris le parti de la magistrature et la charge d'avocat-général ; voyant bientôt après que cette première démarche tendait au mariage, auquel il avait renoncé par son vœu, il quitta la robe de sénateur pour prendre celle d'ecclésiastique ; et pour rendre son nouvel engagement irrévocable, il reçut successivement les ordres sacrés, même le sacerdoce, après quoi on lui conféra la dignité de prévôt de la grande église d'Annecy. Dès lors il tourna tous ses soins à rappeler aux hommes la pensée de l'éternité, répétant souvent cette belle maxime : Tout ce qui n'est pas pour l'éternité, n'est que vanité. Dans cette vue, il institua la confrérie des Pénitents de la sainte Croix ; et s'étant armé, par l'ordre de son Evêque, du glaive de la divine parole, il ramena au sein de l'Eglise catholique des hérétiques d'un grand nom.

IX. Animé par ces premières conquêtes, il porta ses vues plus loin, et n'entreprit rien moins que la destruction de l'hérésie de Calvin dans tout le Chablais et pays circonvoisins, où elle dominait comme dans son fort. Avec quelle allégresse, quelle ardeur, quelle fermeté, quelle confiance

en Dieu, quelle charité pour le prochain se présenta-t-il aux différents combats qu'il eut à soutenir pour une si juste cause? Tout ce qu'on en pourrait dire, tout ce qu'on en pourrait croire, serait bien au-dessous de la vérité même; il suffira de remarquer que ses travaux ne furent point infructueux, et qu'il eut la consolation de les voir couronnés de glorieux succès.

X. On rapporte qu'un jour du haut de la forteresse des Allinges, portant ses regards sur les vastes campagnes des environs, et considérant les horribles ravages que l'hérésie y avait faits, il fut vivement touché de la perte éternelle de tant d'âmes, que, jetant un profond soupir, il s'écria : Non, je ne puis m'empêcher de courir à leur secours. En effet, bientôt après il se rendit en la ville de Thonon, capitale de cette province, où ayant levé l'étendard de la vérité, à force d'instructions, de patience, de douceur, se faisant tout à tous pour les gagner tous à Jésus-Christ, il releva la piété languissante, et terrassa, comme un autre David, l'impiété triomphante.

XI. Mais ce qu'il y a de plus admirable en lui, c'est qu'il ne désespéra jamais du succès des affaires de la religion, quelque désespérées qu'elles parussent. Tous les obstacles qui se présentèrent il sut toujours ou les éluder par sa prudence, ou les surmonter par son courage. N'ayant pas la liberté de célébrer à Thonon le saint sacrifice de la messe, il allait tous les jours la dire au château des Allinges, qui en est éloigné de plus d'une lieue, et séparé par la Durance qu'il était obligé de traverser en rampant sur une pièce de bois toute couverte de glace.

XII. Que n'a-t-il pas eu à souffrir de la part des hérétiques? Il fut en butte à leurs plus noires calomnies. Ils le décriaient partout, comme un perturbateur du repos public, comme un séducteur, comme un magicien. Il sut même qu'ils avaient aposté des gens pour attenter à sa vie; mais il n'y eut jamais ni menaces, ni dangers qui pussent le forcer à abandonner l'œuvre de Dieu.

XIII. Jamais il ne prit conseil de la politique mondaine, ni du respect humain; mais quand il ne pouvait paraître au grand jour, et rendre un témoignage public à la foi, sans mettre sa vie dans un péril évident; alors, pour obéir à l'Evangile, il disparaissait pour un peu de temps; encore, où se retirait-il? Partout où il trouvait un plus prompt et plus sûr asile; tantôt sous les ruines d'une vieille masure, tantôt dans l'horreur des plus sombres forêts, quelquefois dans un four, d'autrefois dans une glacière. C'est là que ce généreux soldat, comme dans un fort impénétrable, comme sous la tente du Dieu des armées, se dérobait aux poursuites des hérétiques; et s'il resserrait là pour quelque temps l'ardeur de son zèle, c'était pour le déployer ensuite avec plus de force contre les ennemis de la religion.

XIV. De là cette grandeur d'âme, vraiment héroïque, qui lui faisait mépriser tous les artifices de leur malice, tous les excès de leur fureur. Le baron d'Hermance, commandant de la forteresse des Allinges, lui présenta qu'il ne pouvait se garantir des dangers de mort, à quoi il était sans cesse exposé, que tôt ou tard il y succomberait, à moins qu'il ne se résolût à ne sortir jamais des Allinges que sous une bonne escorte; et il la lui offrit, le conjurant de la vouloir bien

accepter. Mais François animé d'une vive confiance en Dieu, lui répondit avec cette candeur qui lui était naturelle, qu'il n'avait besoin d'autre escorte que celle des saints Anges que la Providence lui avait destinés.

XV. Le même commandant lui ayant dit en lui montrant les pièces d'artillerie et la garnison de la place : Tout ce que vous voyez là est à votre service, vous n'avez qu'à parler ; nous avons ici tout ce qu'il faut pour convertir ou pour fou-droyer les hérétiques les plus obstinés, ces gens-là n'entendent point raison ; ce n'est que par la force qu'on peut les réduire. Mais l'homme apostolique fit bien voir les hauts sentiments qu'il avait de la divine parole, quand il assura que pourvu qu'il plût à Dieu de lui permettre de l'annoncer, elle seule était assez puissante pour opérer les plus grands prodiges.

XVI. Une si noble confiance ne pouvait être trompée. Les assassins, après bien des recherches inutiles, trouvèrent enfin l'occasion d'exécuter leur détestable dessein. Déjà ils couraient sur le saint missionnaire, l'épée nue et en grand nombre, tout prêts à lui ôter la vie ; mais Dieu qui n'abandonne jamais les défenseurs de la foi qui ont mis en lui toute leur confiance, fit que ces loups furieux, à la vue de François, furent si touchés de l'air de sérénité et de douceur qui brillait sur son visage, que les armes leur tombèrent des mains ; ils le laissèrent échapper sans lui faire aucun mal.

XVII. Une infinité de pareilles expériences étaient pour l'homme de Dieu de sûrs garants de la protection du ciel, et fortifiaient en lui de plus en plus ce courage intrépide qui le faisait marcher en assurance au milieu des plus grands dan-

gers. Il n'en était pas ainsi de son père, le comte de Sales; il tremblait à tout moment pour les jours d'un fils qui lui était si cher; et pour calmer des frayeurs qui lui paraissaient si bien fondées, il prit le parti de le rappeler à la maison paternelle, lui représentant qu'il pourrait vaquer au service de Dieu avec bien plus de liberté, parce qu'il y trouverait et plus de sûreté et plus de repos; mais ce fidèle disciple de Jésus-Christ ne craignit point de désobéir en cette occasion à son père selon la chair, pour obéir au Père céleste, et pour remplir les devoirs de sa vocation en toute son étendue.

XVIII. Son zèle qui croissait tous les jours, lui fit inventer de nouveaux moyens de se rendre de plus en plus utile à l'Eglise. Dans le temps qu'il ne pouvait travailler à l'instruction des peuples par le ministère de la prédication, il se mit à les instruire par écrit, et composa plusieurs ouvrages de piété et même de controverse, où il attaquait l'hérésie jusque dans ses derniers retranchements. Il eut en tout cela des succès si avantageux à la religion catholique, qu'il parvint à ériger une paroisse à Thonon, et à quelque temps de là, il eut la consolation de voir revenir, par ses soins, des ténèbres du mensonge à l'admirable lumière de la vérité, un grand nombre de ceux qui, par la réputation de leur doctrine, étaient les principaux appuis de l'erreur.

XIX. Il n'arrive que trop souvent aux personnes dont le zèle est plus ardent que prudent, de ruiner l'œuvre de Dieu, pour la vouloir avancer avec trop de précipitation; François ne donna pas dans cet écueil. Quelqu'heureuses que fussent toutes ses entreprises pour la foi, on ne le vit jamais,

ébloui par tant de glorieux avantages, se livrer aveuglément aux transports de son zèle; il sut toujours le retenir dans les bornes de la modération et le régler par la prudence. Faisant à Thonon les fonctions de curé, il était obligé de porter le saint viatique aux fidèles dangereusement malades. Pour prévenir les irrévérences que les sectaires n'auraient pas manqué de commettre contre cet adorable sacrement s'il l'eût porté à découvert, il le portait dans une boîte d'argent suspendue à son col, marchant d'un pas grave, d'un air vénérable, son chapeau sur sa tête, enveloppé de son manteau, sans saluer personne, ni en allant ni en retournant.

XX. La bonne odeur de tant de vertus se répandit jusqu'à Rome, et engagea Clément VIII, d'heureuse mémoire notre prédécesseur à faire usage des rares talents de l'ouvrage évangélique. Genève avait alors pour ministre principal Théodore de Bèze, le plus habile et le plus zélé défenseur du calvinisme. Quel avantage n'eût-ce pas été pour la religion de faire rentrer au bercail de Jésus-Christ une brebis de cette conséquence, dont l'exemple aurait pu servir à en ramener beaucoup d'autres! Et c'est ce que Clément désirait de tout son cœur. Pour exécuter un si louable dessein, il jette les yeux sur François de Sales, à qui il donne ordre par son bref d'aller trouver Théodore de Bèze, et de conférer seul à seul avec lui. Mais comment entrer dans Genève? comment y avoir un entretien particulier avec le ministre calviniste? c'est ce que François ne pouvait entreprendre sans mettre sa vie dans un péril imminent. Il l'entreprit pourtant, et s'acquitta si bien de la commission dont il était ho-

noré, qu'il força l'hérétique à reconnaître ses erreurs; mais non pas jusqu'à les abjurer publiquement. Ainsi Bèze fut éclairé de lumière de la vérité, parce que le saint missionnaire arracha le bandeau fatal qui lui fermait les yeux, mais il n'eut pas le bonheur de rentrer dans le sein de l'Eglise ; parce que son attachement au péché le rendit indigne d'une si grande grâce. Juste et terrible effet des jugements de Dieu !

XXI. Bientôt après la peste gagna la ville de Thonon et le pays d'alentour ; elle moissonnait chaque jour un nombre prodigieux de personnes. François n'avait garde de laisser passer une si belle occasion d'exercer la charité. Il accourut au secours de ce pauvre peuple, et rendit à chacun d'eux avec tant de bonté, d'adresse, de persévérance, tous les services spirituels et corporels dont ils avaient besoin, qu'il se fit aimer et admirer universellement. On était surpris comment il avait pu subvenir à tant de nécessités ; parce qu'on savait qu'il avait refusé des sommes considérables, que différentes personnes, surtout l'évêque Granier, lui avait envoyées.

XXII. Ce sage vieillard, touché de tant de marques de sainteté si peu équivoques, voulut avoir François pour coadjuteur de la sollicitude pastorale. Il l'envoya donc à Rome pour les affaires de son église, et écrivit à Clément VIII, notre susdit prédécesseur, pour le prier de vouloir bien honorer de cette dignité un si digne sujet. Clément se fit un plaisir très-sensible d'accorder cette demande ; et après les épreuves de doctrine que donna François, dans l'examen qu'il subit, suivant la coutume, comme il était prosterné

aux pieds du Pontife, celui-ci le releva, et l'embrassant avec tendresse, lui adressa ces paroles de l'Ecriture sainte au livre des Proverbes : Allez mon fils, buvez de l'eau de votre citerne, et de la vive source de votre puits ; mais ce n'est pas assez, il faut encore que vous fassiez couler au dehors ces eaux salutaires, et qu'elles deviennent des fontaines publiques, où tout le monde ait la liberté de venir se désaltérer.

XXIII. Revêtu de cette nouvelle dignité qui donnait un surcroît d'autorité à son zèle, et honoré du caractère épiscopal, qui était pour lui une nouvelle force de grâce et de secours, il se livra tout entier aux moyens les plus efficaces d'étendre l'empire de Jésus-Christ, et d'élever l'Eglise sur les ruines de l'hérésie. Etant de retour à Annecy, il y remplit, en l'absence de l'évêque diocésain, toutes les fonctions épiscopales ; il y établit un séminaire, et à Thonon une maison de piété, qui, par ses différentes manufactures, était comme un magasin de toutes sortes de marchandises, afin que les habitants de la ville et ceux de la campagne, engagés par leur propre commodité à les y acheter, plutôt que de les aller chercher jusqu'à Genève, rompissent tout commerce avec les hérétiques, comme toujours très-dangereux pour la foi.

XXIV. La confiance de l'homme de Dieu fut mise encore à de nouvelles épreuves. L'ennemi dont il est parlé dans l'Evangile, c'est-à-dire le démon, qui se plaît à semer la zizanie dans le champ du père de famille, avait jeté entre la France et la Savoie des semences de discorde, qui produisirent enfin une guerre ouverte. Les Genevois profitant de

cette conjoncture pour étendre leur hérésie, sous prétexte de porter secours à la France, s'emparèrent du Chablais et du pays de Thonon, en chassent les curés catholiques, y envoient des prédicants de la secte de Calvin, qui arrachent partout le bon grain de la vérité, et sèment à sa place le poison de l'erreur.

XXV. François ne l'a pas plus tôt appris, qu'animé par ces paroles du roi prophète : Oui, je me verrais seul contre des armées entières, sans que la crainte saisit mon cœur; elles seraient prêtes à fondre sur moi, sans que ma confiance en Dieu en reçût la moindre atteinte; et plein de cette force plus qu'humaine que l'esprit de religion inspire, il se jette dans le camp de France. On l'arrête, et suivant les lois de la guerre, on le conduit au commandant; c'était le sieur de Vitry, capitaine des gardes du corps. Il reçoit François avec les plus grandes marques d'honneur, et lui fait expédier des lettres royales, qui défendent de rien innover en matière de religion, et qui ordonnent que dans tous les endroits où l'on aurait des innovations, on rétablît les choses sur l'ancien pied.

XXVI. Non content de cette victoire qui réparait les pertes de la religion, François en remporta encore une autre, qui enrichit la religion par les pertes de l'hérésie même. Le pays de Gex, où l'hérésie était dominante, venait d'être uni à la couronne de France. François fait un voyage à Paris, demande au roi et obtient de lui des lettres patentes, qui permettent de prêcher en ce pays là les vérités catholiques. L'homme de Dieu y prêche, mais avec tant de grâce et d'efficace qu'il convertit un grand nombre d'hérétiques.

XXVII. En effet il avait une éloquence admirable, à laquelle on ne pouvait résister ; et c'était en lui moins un talent naturel ou acquis par l'étude, qu'un don surnaturel, et le fruit de la pureté de son cœur. On en était si généralement persuadé, que le roi très-chrétien avait coutume de dire qu'il ne connaissait personne au monde qui fût plus propre que M. le coadjuteur de Genève, à gagner le cœur de Jacques I, roi d'Angleterre, et à faire plier cet esprit indocile sous le joug de la foi, et que Paul V notre prédécesseur, d'heureuse mémoire, le fit quelques années après son légat, pour terminer en qualité d'arbitre, les différends qui étaient survenus entre l'archiduc Albert, l'archiduchesse Eugénie et le clergé de la Franche-Comté.

XXVIII. Tant que vécurent le comte de Sales et l'évêque Granier, François vit son zèle resserré, d'un côté par l'autorité paternelle qui le rappelait sans cesse à des soins domestiques ; et de l'autre, par le respect qu'il devait à son évêque, sur les fonctions duquel il craignait d'empiéter. Mais après leur mort, ce même zèle qui paraissait trop ardent dans le coadjuteur, le fut bien davantage dans le nouvel évêque de Genève. Ce fut alors que ce voyant en pleine liberté de suivre les mouvements de sa charité, et dans l'obligation de remplir les devoirs de la sollicitude pastorale dans toute leur étendue, il ne mit plus de bornes à sa ferveur.

XXIX. Attentif plus que jamais à préserver son troupeau de la morsure de loup, à mettre son diocèse à couvert du libertinage et de l'hérésie, il publia des saintes ordonnances pour rétablir le bon ordre dans son clergé ; il fit des sages

règlements pour former en toutes les personnes qui composaient sa maison, des mœurs édifiantes, et pour ne laisser aucun vide en sa vie, il résolut d'en remplir tous les moments par des actions de vertus, se proposant pour modèles les plus saints évêques de l'antiquité, tenir des synodes, rétablir les anciennes lois de la discipline ecclésiastique, ou en faire de nouvelles; surtout travailler sans relâche à conserver la religion catholique dans toute sa pureté, soit en instruisant les fidèles, soit en réfutant les erreurs des hérétiques, soit en ramenant au troupeau de Jésus-Christ les brebis égarées. Telles étaient les occupations de l'évêque de Genève.

XXX. Par là surtout, pour avoir converti à la foi catholique deux gentilshommes du pays de Gex, il anima tellement contre lui les ministres de l'hérésie, que se portant aux derniers excès de rage et de fureur, ils le firent empoisonner. Mais François, par un effet miraculeux de la protection de la très-sainte Vierge, à qui il se recommanda, fut préservé des funestes effets du poison.

XXXI. Un si grand danger, bien loin de refroidir ou même d'éteindre entièrement son zèle, ne servit qu'à l'enflammer davantage. On vit après cela ce grand Evêque travailler plus que jamais à la conversion des âmes par le ministère de la prédication, à Dijon, à Paris, à Grenoble et en d'autres endroits, où il fit de glorieuses conquêtes pour la religion catholique, entre autres, il convertit Claude Bouchard, professeur public de théologie à Lauzanne, François, duc de Lesdiguières, vice-roi du Dauphiné, Barbery et Jacques Philippe, célèbres ministres de la secte de Calvin.

XXXII. Et pour ne laisser au sujet de la pureté de ses intentions aucun soupçon qui pût être préjudiciable au salut des âmes qu'il avait uniquement en vue, il ne voulut jamais, quelque instance qu'on lui fît et par quelque personne qu'il en fût prié, même par des princes et des princesses, il ne voulut jamais rien recevoir pour ses sermons, soit sous le titre d'honoraire ou de pension alimentaire, ou sous quelque autre prétexte que ce fut; jusque là que la duchesse de Longueville lui ayant un jour offert une bourse pleine de pièces d'or, il la refusa généreusement, en disant qu'il fallait donner gratuitement ce qu'on avait reçu gratuitement; et que les prédicateurs de l'Evangile n'étaient que trop magnifiquement récompensés de leurs peines par le salaire précieux que le Seigneur a promis aux ouvriers qui cultivent la vigne, sans vouloir encore prétendre à quelqu'autre récompense.

XXXIII. On sait qu'étant grand aumônier de la princesse Christine, duchesse de Savoie, il se contenta de porter le titre et de remplir les fonctions de cette dignité, et refusa toujours avec une grande modestie la pension qui y est attachée; et que la princesse l'ayant obligé de recevoir un diamant de la valeur de cinq cents écus, il ne l'accepta qu'à condition qu'il serait vendu, et le prix employé à faire des aumônes. Voici, dit-il en le recevant, qui sera fort bon pour mes pauvres d'Annecy.

XXXIV. La fermeté de sa foi était en état de soutenir bien d'autres épreuves, et les soutint. Il est peu de vertus humaines qui pussent résister à un gain ou à une perte considérable; la vertu de François y résista, et bien loin d'en

souffrir le moindre affaiblissement, elle n'en reçut qu'un nouveau lustre.

XXXV. Le roi de France lui fit savoir que son intention était qu'il se rendît au pays de Gex, pour y conférer avec le baron de Lux, lieutenant du roi au duché de Bourgogne, des moyens de rétablir en ce pays-là l'exercice public de la religion catholique, François n'avait que deux voies pour s'y rendre, l'une était de passer le Rhône en bateau ; mais les pluies avaient tellement augmenté la rapidité naturelle du fleuve, et il était si prodigieusement débordé, qu'on ne pouvait tenter cette première voie sans courir le risque d'y périr. La seconde était de passer par Genève, au milieu d'un peuple rebelle à l'Eglise, ennemi déclaré de son propre pasteur. Ce fut cette dernière voie, comme la plus courte, que François choisit ; et n'étant muni d'autres armes que de la prière, après avoir invoqué l'assistance du ciel, il traversa hardiment cette ville hérétique, sans user d'aucun déguisement dans ses habits, sans même cacher son nom, répondant aux gardes qui le lui demandèrent à la porte de la ville qu'il était l'Evêque du diocèse.

XXXVI. Il ne resta qu'une heure à Genève et arriva heureusement à Gex ; à peine y fut-il arrivé, que les hérétiques, pour faire avorter ses pieux desseins, l'accusèrent à la cour de Savoie, de n'avoir entrepris ce voyage que pour traiter avec le roi, et lui faire transport de ses droits sur la ville de Genève. D'abord on rejeta cette calomnie ; puis elle trouva créance dans les esprits ; enfin le sénat, soit pour punir, soit pour intimider l'Evêque, fit un arrêt qui déclarait le temporel de l'évêché de Genève confisqué au profit du prince.

XXXVII. A cette nouvelle François répondit sans s'émouvoir : Cet arrêt ne me fait pas un aussi grand tort qu'on pourrait se l'imaginer ; et puisque Dieu permet qu'on m'ôte mon temporel, il me donne assez à connaître qu'il veut désormais que je sois tout spirituel. Le sénat fut si touché de cette réponse qu'il fit faire des excuses au saint Evêque, et le rétablit dans tous ses biens ; car tel est l'ordre de la divine Providence, quelque sacrifice que l'on fasse pour Dieu, l'on n'y perd jamais rien, et la foi n'en devient que plus respectable.

XXXVIII. Si celle de François fut insensible aux coups de l'adversité les plus violents, elle ne le fut pas moins aux attraits de la prospérité les plus séduisants ; on lui offrit la dignité de coadjuteur de Paris. Quoi de plus brillant ! Le motif était honnête. François était pauvre, et avait besoin pour subsister d'un revenu plus considérable que le sien. Tout cela ne fut point capable de le tenter ; il n'hésita pas à refuser ces offres obligeantes et à donner pour raison de son refus cet oracle de l'Ecriture : Le Seigneur prend soin de moi, il ne me laissera manquer de rien : C'est lui qui m'a placé dans le lieu de pâturage où je suis.

XXXIX. Telle a été la foi de François, humble, constante, intrépide, inébranlable, féconde en toutes sortes de bonnes œuvres ; et c'est sur un fondement aussi solide que ce grand homme a élevé jusqu'au comble de la perfection cet admirable édifice de sainteté, qui a déterminé l'Eglise universelle à lui rendre, d'un consentement unanime, les honneurs qui ne sont dûs qu'aux Saints.

XL. Il avait un amour tendre et compatissant pour les

pauvres. Comment aurait-il pu les oublier, puisqu'il en portait toujours sur lui la liste exacte. Mais il donnait sa principale attention à découvrir et à soulager une espèce de misère d'autant plus pressante que la honte la tient plus cachée. Sobre et frugal dans son boire et son manger, simple et modeste dans ses vêtements, sévère à lui-même il se comporta en toutes choses avec grande circonspection et retenue; afin que par le retranchement de toute superfluité, il pût en temps et s'ôter matière à tentation, et grossir le fond destiné pour le soulagement des pauvres.

XLI. Il allait même, en certaines occasions, (car tel est l'esprit de la vraie charité) jusqu'à partager avec eux son nécessaire. En savait-il qui fussent pressés de faim; il leur envoyait les mets qu'on venait de servir sur sa table et pour couvrir ceux qui étaient nus, il s'est plus d'une fois dépouillé de ses habits de dessous. S'il n'avait pas de quoi les soulager, il recourait à l'emprunt; et il a engagé pour cela jusqu'à sa vaisselle d'argent, ses chandeliers, ses burettes, son anneau pastoral.

XLII. Pour mettre la chasteté de jeunes et pauvres filles hors de danger, il leur procurait d'honnêtes et avantageux établissements, en les dotant le mieux qu'il pouvait. Les pèlerins et les religieux il les recevait chez lui avec une cordialité toute fraternelle; sa main ne fut jamais fermée à l'indigent; ses secours dans les différentes nécessités du prochain furent toujours abondants et ménagés à propos.

XLIII. Tout le pays et les environs étant affligés d'une cruelle famine, il n'y eut aucun pauvre qui, par les soins de François ne fût assisté dans son besoin particulier; au-

cune famille nécessiteuse à qui il ne fît distribuer une quantité de blé suffisante. Il était naturellement bienfaisant, et sa piété lui fit cultiver si soigneusement cette heureuse inclination, qu'un jour ayant trouvé un sourd et muet, réduit à l'extrême indigence, il le recueillit en sa maison pour l'y faire élever, et non-seulement lui procura tout ce qui était nécessaire pour soutenir la vie temporelle, mais encore s'étant chargé lui-même de son instruction, il parvint, tant la charité est ingénieuse à lui faire entendre par signes tout ce qu'un chrétien doit croire et pratiquer pour la vie éternelle. Enfin la charité a été si ardente et a su employer si utilement le ministère des autres vertus, qu'elle a soumis, ce qui est de notoriété publique, jusqu'à soixante et dix mille hérétiques au joug de la foi.

XLIV. C'est la même charité, qui de son fond inépuisable a produit tant de livres excellents, dont les maximes salutaires, comme autant de ruisseaux d'une source pure et féconde, s'insinuent agréablement dans l'âme du lecteur, de quelque condition qu'il soit y font germer les pratiques de la vie spirituelle, qui sont ordinairement suivies d'une ample moisson de toutes les vertus.

XLV. C'est la même charité qui, comme une souveraine législatrice, a prescrit des règlements à plusieurs congrégations, qui reconnaissent François pour leur instituteur comme font celles du très-saint Sacrement, de la pureté de la sainte Vierge, des Hermites du Mont-Véron; et surtout l'ordre des religieuses de la Visitation de Sainte-Marie, sous la règle de saint Augustin. Cet ordre est devenu si célèbre, et ses progrès ont été si éclatants et si rapides, que peu de

temps après sa naissance, on y comptait déjà cent trente monastères.

XLVI. Enfin c'est la même charité, qui pressait sans cesse le jour et la nuit, le cœur de ce vigilant et fidèle Pasteur, pour l'engager à procurer, de toutes ses forces, le bien de ses chères ouailles.

XLVII. Telles étaient ses dispositions, quand il a plu au Seigneur de l'appeler à lui. Dans le cours des visites de son diocèse, et en route pour retourner à Annecy, après avoir célébré le saint sacrifice de la messe, à Lyon, il y fut surpris d'une violente apoplexie, qui ne l'empêcha pas pourtant de recevoir les Sacrements de l'Eglise avec toutes les marques de religion et d'humilité les plus édifiantes. Il fit alors profession de foi et répétait souvent ces paroles : Je ne suis qu'un serviteur inutile, que la volonté de Dieu soit faite et non pas la mienne. O mon Dieu et mon tout ! Le lendemain, qui était le jour de la fête des SS. Innocents, tandis qu'on récitait auprès de lui les Litanies des Saints, et qu'on en était en cet endroit : Saints Innocents, priez pour lui, il rendit à Dieu son âme pure et innocente l'an de grâce 1622, et de son âge le 55.

XLVIII. Or il a plu au Très-Haut, qui est admirable en ses Saints, de glorifier les mérites de son serviteur, non-seulement par la vénération et la confiance des peuples, mais encore par quantité de prodiges et de miracles, qui font sensiblement connaître que ce charitable Pasteur n'est pas moins utile après sa mort, qu'il l'était durant sa vie, en voici quelques-uns dont la vérité est constante et reconnue par les informations publiques qui en ont été faites et mû-

rement examinés par la sacrée congrégation des Rites, sous notre autorité.

XLIX. Jérôme Gêmin s'était noyé, et l'on portait en terre son cadavre, dont l'odeur était déjà presque insupportable; lorsque tout à coup ressuscité, pour publier les louanges de François de Sales, il dit qu'à ce moment le saint Evêque lui était apparu, revêtu de ses habits pontificaux, avec un visage plein de douceur et de majesté, tout resplendissant de gloire; et il ajouta plusieurs autres circonstances de ce miracle, aussi surprenantes que le miracle même.

L. Claude Marmon, âgé de sept ans, aveugle-né, ne pouvait rien voir absolument, en finissant la neuvaine au tombeau de François, il y reçut l'usage de la vue.

LI. Jeanne-Pétronille Evrax, agée de cinq ans, était paralytique, et l'extrême aridité de ses jambes et de ses cuisses la faisait régarder comme privée toute espérance de pouvoir jamais marcher, mais à l'heure même que son père priait pour elle au tombeau de François, elle se trouva tout-à-coup guérie, et courut à sa mère.

LII. Claude Juliar était affligé depuis dix ans de la même maladie qu'il avait apportée en venant au monde; il ne pouvait faire aucun usage ni de ses jambes ni de ses cuisses; sa mère le porta jusqu'à trois fois au susdit tombeau pour le lui faire baiser avec respect; la troisième fois il se sentit tout à coup plein de force et de vigueur dans ces mêmes parties de son corps qui avaient été jusque là sans force et sans mouvement; il se leva, resta seul sur ses pieds, et marcha seul avec assurance.

LIII. Ce fut au même endroit, et par l'intercession du

même serviteur de Dieu que Françoise de la Pesse recouvra la vie qu'elle avait perdue en tombant dans le fleuve, où elle se noya. Sa résurrection fut si miraculeuse, qu'il ne lui resta sur le corps ni bosse, ni meurtrissure, ni aucune des autres marques qu'un si funeste accident y avait imprimées.

LIV. Jacques Guidi était absolument perclus dès sa naissance, et la contraction des nerfs de tout son corps faisait regarder la maladie comme incurable ; il implora le secours de François et obtint aussitôt son entière guérison.

LV. Celle de Charles Moteron ne fut ni moins prompte ni moins surprenante ; il était aussi perclus de tous ses membres dès le sein de sa mère, mais d'une manière si affreuse, qu'il avait plus l'air d'un monstre que d'un homme. Par l'intercession du saint Evêque, dans un instant ses membres furent dénoués, rétablis, fortifiés, et prirent la figure humaine dans toute sa perfection ; il marchait aussi bien que s'il n'avait jamais eu la moindre incommodité.

LVI. Par ces considérations, et pour rendre à une sainteté de vie si éclatante et si distinguée les honneurs qu'elle mérite ; comme aussi pour répondre aux prières qui nous ont été faites pour la même fin de la part de notre très-cher Fils en Jésus-Christ, Louis, roi de France très-chrétien ; de nos très-chères filles, Anne sa mère, veuve, reine de France, et Henriette-Marie, reine d'Angleterre, de la part de nos bien-aimés fils et filles, noble personne Charles Emmanuel, duc de Savoie et prince de Piémont, et Christine sa mère, veuve, duchesse de Savoie ; et François-Marie et Adélaïde, duc et duchesse de Bavière, de la part du clergé de France,

des princes et seigneurs du même royaume, et de tout l'ordre des religieuses de la Visitation de sainte Marie.

LVII. Après avoir célébré publiquement per une messe solennelle dans la basilique du prince des Apôtres, le 28 décembre de l'année 1661, la béatification du même François de Sales, à la fin de laquelle nous donnâmes notre consentement à ce qu'il fût procédé à la canonisation ; après que toutes les formalités requises pour une si sainte fonction, tant celles qui sont fondées sur l'autorité des saints Pères et sur les décrets des sacrés canons que celles qui sont prescrites par les nouvelles décrétales et confirmées par l'usage de la sainte Eglise romaine, ont été exactement observées sans qu'il en ait été omis aucune.

LVIII. Enfin, persuadés comme nous le sommes que c'est pour nous un devoir de justice de rendre sur la terre un culte de louange et de vénération publique à ceux que Dieu lui-même daigne honorer dans le ciel : Nous et les cardinaux de la sainte Eglise romaine, les patriarches, archevêques et évêques ; nos chers fils, les prélats de la cour de Rome, nos officiers et autres personnes de notre suite ; le clergé séculier et régulier de la même ville, et une très-grande affluence de peuple nous étant tous solennellement rendus dans la sainte basilique du Vatican, après les trois demandes qui nous ont été présentées pour le même décret de canonisation, au nom du roi très-chrétien, par notre fils bien-aimé, noble personne Charles, duc de Créqui, son ambassadeur près de nous ; après avoir duement imploré les grâces du Saint-Esprit par des hymnes, des litanies et autres prières ;

LIX. A l'honneur de la très-sainte et indivisible Trinité ; pour l'exaltation de la foi catholique et l'accroissement de la religion chrétienne, par l'autorité de Notre Seigneur Jésus-Christ, celle des bienheureux Apôtres Pierre et Paul et la nôtre ; après une mûre délibération et de fréquentes prières pour implorer l'assistance divine ; par le conseil de nos vénérables frères, les cardinaux de la sainte Eglise romaine, les patriarches, archevêques et évêques qui sont présente-ment à la ville ; nous avons décidé et défini, comme par ces présentes nous décidons et définissons, que le bienheureux François de Sales, évêque de Genève, est Saint, et par la même décision et définition, nous l'avons inscrit et inscri-vons au catalogue des Saints ; ordonnant que tous les ans le 29 janvier, on fasse dans l'Eglise universelle, avec piété et dévotion, mémoire de lui comme d'un saint confesseur Pontife. Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

LX. Et par la même autorité, nous avons accordé à tous les fidèles de l'un et de l'autre sexe, vraiment contrits et confessés, qui tous les ans au dit jour 29 janvier, visiteront le tombeau où repose son corps, sept ans et autant de qua-rantaines d'indulgences ; leur relâchant miséricordieuse-ment au nom du Seigneur, et en la forme qui est d'usage dans l'Eglise pour autant de temps de pénitences qui leur auraient été enjointes, ou auxquelles ils seraient obligés en quelque manière que ce soit.

LXI. Et après avoir chanté l'hymne *Te Deum laudamus*, et récité ensuite l'oraison pour louer et remercier l'infinie bonté et la suprême majesté de Dieu, d'avoir bien voulu

se servir de notre ministère pour décerner à saint François de Sales, évêque de Genève, le culte, les éloges et les honneurs que l'Eglise à coutume de rendre aux saints confesseurs Pontifes ; nous avons célébré le second dimanche après Pâque, selon la coutume, une messe solennelle à l'autel de Saint-Pierre, ajoutant la seconde oraison propre de saint François, avec la Secrète et la Postcommunion du Commun des confesseurs Pontifes ; et nous y avons fait largesse à tous les fidèles assistants de l'indulgence plénière et rémission de tous leurs péchés.

LXII. Que Dieu, qui est admirable en ses Saints, soit donc béni de ce que nous avons reçu la miséricorde au milieu de son temple, par le don qu'il a fait à son Eglise d'un protecteur et d'un intercesseur nouveau auprès de sa divine Majesté, pour la tranquillité de la même Eglise, pour l'accroissement de la foi catholique, pour l'instruction et la conversion des hérétiques, et de tous ceux qui sont dans l'égarement hors de la voie du salut.

LXIII. Au reste, comme il serait difficile que l'original des présentes pût être porté par tout où besoin serait, nous voulons qu'aux copies même imprimées, d'icelles, munies de la signature d'un notaire public, et du sceau de quelques personnes constituées en dignité ecclésiastique, même foi partout soit ajoutée, qu'à l'original même s'il était produit ou représenté.

LXIV. Qu'il ne soit donc permis à personne absolument, d'enfreindre cet acte de décision ou décret de définition, inscription, ordonnance, concession, relaxation, largesse et déclaration de notre volonté, que personne ne soit si téméraire,

que d'oser y contrevenir : car si quelqu'un avait la présomption de se porter à un pareil attentat, qu'il sache qu'il encourra l'indignation de Dieu tout-puissant et de ses bienheureux Apôtres Pierre et Paul.

Donné à Rome, dans Saint-Pierre, l'an de l'Incarnation de Notre-Seigneur, 1665, le treizième jour avant les calendes de mai, l'onzième année de notre Pontificat.

Signé sur l'original :

† Moi, Alexandre, évêque de l'Eglise catholique.

† Moi, François, évêque de Porto, cardinal Barberin, vice-Chancelier de la sainte Eglise romaine.

† Moi, Martius, évêque de Sabine, cardinal Ginetti.

† Moi, A. Barberin, évêque de Préneste, cardinal Antoine, Camérier de la sainte Eglise romaine.

† Moi, Jean-Baptiste, évêque d'Albane, cardinal Palotti.

† Moi, F. Marie, cardinal Brancaccio, du titre de Saint-Laurent in Lucina.

† Moi, Ouldri, cardinal Carpineus, du titre de Sainte-Marie d'au-delà du Tibre.

† Moi, Etienne, cardinal Euratio, du titre de Saint-Laurent in pane et pernâ.

† Moi, F. Vincent Maculano, de l'ordre des Prêcheurs, cardinal, du titre de Saint-Clément-de-Forentiola.

† Moi, Nicolas, cardinal Ludovisio, du titre de Sainte-Marie-des-Anges, grand Pénitencier.

† Moi, Frédéric, cardinal Sfortia, du titre de Saint-Pierre-aux-Liens.

† Moi, Benoit, cardinal Odeskalki, du titre de Saint-Honuphre.

† Moi, Ladrent, cardinal Raggio, du titre des SS.-Quirice-et-Julitre.

† Moi, Jean-François-Paul de Gondy, cardinal de Retz, du titre de Sainte-Marie-sur-la-Minerve.

† Moi, Loys, cardinal Homodée, du titre de Saint-Elexis.

† Moi, P., cardinal Ottoboni, du titre de Saint-Marc.

† Moi, Laurent, cardinal Impérial, du titre de Saint-Chrysogone.

† Moi, Gibert, cardinal Borromée, du titre des SS.-Jean-et-Paul.

† Moi, Jean-Baptiste Spada, cardinal de Sainte-Zuzanne, du titre de Saint-Marcel.

† Moi, François, cardinal Albizi, du titre de Sainte-Marie in via.

† Moi, Octave, cardinal d'Aquaviva et d'Arragon, du titre de Sainte-Cécile.

† Moi, Flavius, cardinal Chizi, du titre de Sainte-Marie-du-Peuple.

† Moi, Scipion, cardinal Delcio, du titre de Sainte-Sabine.

† Moi, Jérôme, cardinal Farnèze, du titre de Sainte-Agnès.

† Moi, Jules, cardinal Rospigliosi, du titre de Saint-Sixte.

† Moi, Sfortia, de la société de Jésus, cardinal Palavicin, du titre de Saint-Sauveur-du-Laurier.

† Moi, Volumnius, cardinal Bandinelli, du titre de Saint-Martin-sur-les-Monts.

† Moi, Pierre, cardinal Vidoni, du titre de Saint-Calliste.

† Moi, Charles, cardinal Bonelli, du titre de Sainte-Anastasie.

† Moi, Virginius, cardinal Utsini, diacre, du titre de Sainte-Marie, in via lata.

† Moi, François, cardinal Madalchini, diacre, du titre de Sainte-Marie, in porticu.

† Moi, Frédéric, cardinal de Hassia, diacre, du titre de Saint-Césaire.

† Moi, Charles, cardinal Barberin, diacre, du titre de Saint-Ange-du-marché-aux-poissons.

† Moi, Charles, cardinal Pio, diacre, du titre de Saint-Eustache.

† Moi, Decius, cardinal Azzollin, diacre, du titre de Saint-Adrien.

† Moi, Odoard, cardinal Vechiarelli, diacre, du titre des SS.-Come-et-Damien.

† Moi, François-Marie, cardinal Mancini, diacre, du titre des SS.-Vite-et-Modeste.

† Moi, Ange, cardinal Celse, diacre, du titre de Saint-George.

† Moi, Paul, cardinal Sabello, diacre, du titre de Sainte-Marie-de-l'Echelle.

S. Corunthien. P. Ciampimus.

† *La place du plomb.*

J'ai lu par ordre de Monseigneur le garde des sceaux, la lettre de l'assemblée générale du clergé de France, au Pape, du 19 août 1625, et id. Bulle de N. S. P. le Pape,

Alexandre VII, d'heureux mémoire, pour la canonisation de S. François de Sales, l'une et l'autre latine, et le français, ces deux monuments de notre histoire ecclésiastique méritaient bien qu'une plume aussi fidèle et aussi élégante que celle du traducteur, les reproduisît en notre langue, pour l'édification des peuples, et pour la gloire du Saint, dont le nom et les vertus seront éternellement chers à la France.

A Paris, le 5 novembre 1726.

C. LEULLIER

**Pièce T**

# Lettre (inédite) de saint FRANÇOIS DE SALES, adressée à sainte CHANTAL.

**Le saint l'entretient du projet de fondation de la Visitation à Thonon. — Il répond aux appréhensions de la sainte, qui semble lui avoir observé que son voyage à Lyon était contraire à son état de souffrance.**

Lyon, 25 décembre 1622.

« Vous avez raison ma chère fille, de croire que sa Majesté le roi de France et Son Altesse sérénissime, monseigneur le duc, eussent faict accueil à nos excuses de ne pas venir à Lyon ; mais pouvais-je oublier le bien qui pouvait résulter de ce voyage entrepris par obéissance aux ordres de si puissants personnages. Il faut donc remercier Dieu de ce qu'il m'a fait avoir à ce voyage une consolation entière : j'y ai revu cette ville de Lyon qui m'attirait à elle..... »

» Je songe fort au dessein que m'ont proposé plusieurs personnes de qualité, d'établir une maison de la Visitation en Chablais. A mon retour à Annecy, nous terminerons cette affaire, car il faut bien profiter des bonnes intentions et les rendre profitables à la gloire de Dieu (1). »

C'est trois jours avant sa mort que saint François de Sales entretenait la mère de Chantal de la future fondation d'un monastère de la Visitation dans le Chablais. Hélas ! la mort ne lui en laissa ni le temps ni la douce satisfaction, et ce fut sainte Chantal, qui le 6 août 1625, jeta à Evian les pre-

(1) L'original de cette lettre nous fut communiqué par M. Paul Sauzet, en 1876.

miers fondements du monastère qu'avait rêvé son illustre fondateur. Deux années après, le 22 juillet 1627, les religieuses d'Evian furent transférées à Thonon, dans le monastère qu'elles habitent actuellement. Pendant un an, la clôture ne fut pas imposée aux religieuses, mais le 26 juillet 1628, il n'y eut d'exception que pour M^me^ de Charmoysi, l'incomparable bienfaitrice du monastère naissant. La Philotée du saint Evêque méritait bien ce privilége. On peut donc considérer saint François de Sales comme le fondateur de la Visitation de Thonon, puisque ce projet était irrévocablement arrêté dans sa pensée en 1622.

---

### Pièce U

Importance et antiquité de l'église et du collége de Thonon. — Réhabilitation du Pape Félix V par saint François de Sales.

La fondation de l'église du collége de Thonon remonte au 13 mars 1429, et son fondateur Amédée VIII, la plaça sous le vocable du saint Sébastien et la fit desservir par les chanoines réguliers de saint Augustin. Déchue de son ancienne splendeur, elle n'est pas la plus ancienne église de la Savoie, mais elle est assurément celle où se sont accomplis les événements les plus mémorables de son histoire ecclésiastique. Dans cette église, le bienheureux Amédée IX venait chaque jour entendre la sainte messe, c'était le lieu de

ses pieuses méditations. Les cérémonies des quarante heures, 20 septembre 1598, prêchées par saint François de Sales, présidées par le cardinal Alexandre de Médicis, légat du Pape en France, plus tard successeur de saint Pierre, devraient suffire pour l'immortaliser?

Dix ans après avoir fondé cette église, 1439, Amédée VIII fut élu pape au second concile de Bâle, sous le nom de Félix V. Neuf ans plus tard, il déposa la tiare au concile de Lausanne, et reconnut Nicolas V pour successeur. Pontife désintéressé, il s'était retiré à Ripaille, séjour qui, dans l'esprit de l'Europe ne réveille que des idées de mollesse, de vie oisive, de bombances à la manière d'Epicure. Saint François de Sales avait des idées plus justes de cette cour suprême; le 12 juin 1614, il écrivait au duc de Savoie : « Je me réjouis de vos projets et je conjure votre Altesse d'en hâter l'exécution, au plus tôt afin que nous voyions de nos jours la *piété rétablie en un lieu qui a été rendu* tant *signalé par celle que messeigneurs les prédécesseurs mêmes de notre Altesse* y ont *si saintement* et *honorablement* pratiquée. »

Plus tard, nous entendons saint François nommer le pape « *le grand Félix, le très-sage prince Amédée, duc premier, lequel après avoir cédé la papauté pour la tranquillité de tout le christianisme, se contenta de demeurer évêque de Genève et mourut sous l'auguste mître de cette Eglise.* » — (Discours de saint François de Sales, vers 1577.)

Nous demandons aux détracteurs quel jugement on doit préférer ou de celui de saint François de Sales, ou de celui des historiens qui semblent n'avoir pris la plume que pour verser le ridicule sur nos annales historiques. Il n'est pas dou-

teux qu'avant de se prononcer sur les vertus de Félix V, François de Sales n'ait consulté les archives de Rome et de Genève.

L'histoire a jugé très-sévèrement deux évêques de la Savoie qui exercèrent une grande influence au concile de Bâle, et furent assurément les auteurs principaux de l'élévation de Félix V à la papauté. Ce sont Simon de Chissé de Sallanches, évêque de Nice, et ensuite de Grenoble, et Louis Allamand de Saint-Jeoire en Faucigny, archevêque d'Arles. En qualité de président du concile, Allamand eut une grande part à l'élévation et à l'abdication d'Amédée VIII. La bulle de Clément VII, 9 avril 1527, béatifiant le cardinal Allamand, dont les églises de Savoie firent la fête, sont une terrible protestation contre les diatribes contemporaines.

Ajoutons à ce puissant témoignage celui du marquis Costa de Beauregard, historien savoisien. « Amédée VIII, dit-il, perdit Marie de Bourgogne, sa femme, à laquelle il était tendrement attaché. Dans sa douleur, il prit un parti dont l'histoire n'offre aucun exemple : Celui de quitter le monde sans déposer la couronne et d'allier les austérités de la vie cénobitique avec les soins du gouvernement. Il fit construire dans l'un des plus beaux sites des bords du lac Léman, un ermitage dans lequel il se retira à l'âge de cinquante un ans.... C'est là qu'Enéas Silvius, pape depuis, sous le nom de Pie II, vit Amédée en 1436 (1).... Deux jours de la semaine étaient

(1) Félix V tint chapelle papale dans l'église paroissiale de Thonon, le 24 décembre 1439. Derrière le café de Ruaz, Grande-Rue, on voit encore ses armoiries sur une tour ; on remarque la couronne ducale surmontée de la tiare, l'écusson est entouré du collier de l'Annonciade.

consacrés par lui à la mortification, au jeûne et à la prière, les autres étaient employés aux affaires du gouvernement.

» Ceux qui ne sauraient concevoir un souverain sans ambition, ni un prince pieux sans hypocrisie, ont prétendu qu'Amédée en s'enfermant à Ripaille, n'avait songé qu'à s'ouvrir les avenues du trône pontifical ; d'autres ont ajouté qu'une chère délicate, une vie molle et sensuelle s'alliait dans cette sollitude aux actes équivoques d'une rigidité monastique. Mais il est bon d'observer que les écrivains de ce siècle ont été les premiers à calomnier la mémoire d'Amédée VIII, et que ses contemporains n'en ont parlé qu'avec respect et éloge. « Pasquier, Poggio lui-même et Monstrelet n'en disent que du bien. » — *Mémoires historiques sur la maison royale de Savoie, du marquis de Costa de Beauregard.*

**Pièce V**

# EXTRAIT

## DES ACTES DU PROCÈS DU DOCTORAT

### DE SAINT FRANÇOIS DE SALES

---

Saint François de Sales était-il digne des honneurs du doctorat? Sept années ont été consacrées à débattre cette question. Les raisons pour et contre ont été posées, discutées, comparées, par de savants jurisconsultes. Enfin la sentence est prononcée. Le saint Evêque de Genève a pris place parmi les docteurs de l'Eglise.

Les actes de la procédure contiennent soixante trois pages in-folio, où sont exposés par un illustre jurisconsulte de Rome, M. l'avocat Alibrandi, les motifs intrinsèques qui prouvent à combien de titres saint François de Sales, mérite d'être inscrit parmi les docteurs de l'Eglise.

Les motifs intrinsèques sont tirés des témoignages rendus à la doctrine de saint François de Sales par de graves écrivains. Il est dit entre autres choses à ce sujet, que du vivant même du saint, les docteurs de la Sorbonne déclarèrent que ses œuvres méritaient d'aller de pair avec celles de saint Grégoire, de saint Ambroise et de saint Augustin.

Les motifs intrinsèques sont fournis par l'examen des œuvres du saint Evêque.

On a signalé par exemple la sûreté du jugement avec

lequel saint François de Sales a parlé deux siècles à l'avance, tout à fait comme de nos jours, le Saint-Siége a parlé de l'Immaculée-Conception et de l'infaillibilité du pape. On l'a considéré en outre comme ayant préparé l'entier épanouissement de la dévotion au sacré Cœur de Jésus. On voit en effet dans ce procès plusieurs épîtres où se trouvent manifestement semés les germes de cette dévotion ; car, ainsi que le dit l'éminent auteur de la vie de sainte Chantal (1), toutes les belles choses ont ici-bas une aurore qui les précède et les annonce, qui tourne vers elle les yeux ou les cœurs. La dévotion au sacré Cœur eut la sienne. Quand le jeune diacre Sanctus parut à Lyon devant les bourreaux, il les étonna par son héroïque courage, et quand l'historien de son martyre se demande comment il a pu endurer le fer, le feu et tous les tourments les plus atroces, il n'a qu'une réponse : « C'est, dit-il, que le saint diacre était arrosé et fortifié par la source d'eau vive qui jaillit du cœur du Christ (2). »

Depuis les apôtres jusqu'aux Pères de l'Eglise et depuis ces premiers maîtres jusqu'aux docteurs, ce n'est qu'un unanime et glorieux concert de louanges en l'honneur du cœur du fils de Dieu. Pénétrés de cette doctrine, les artistes des premiers siècles ont une manière grandiose de la peindre aux yeux, quand ils représentent Jésus en croix, son côté est largement ouvert ; il en sort un torrent impétueux de sang ; et au pied de la croix, on voit l'Eglise debout, qui tient un calice à la main, dans lequel elle recueille le sang précieux.

(1) M. L'abbé Bougaud.

(2) Eusèbe, lettre des martyrs de Lyon.

L'aurore de cette dévotion s'accrut avec les siècles ; du côté percé, la pensée chrétienne alla jusqu'au Cœur lui-même pour y chercher l'amour. Et cependant ni saint François d'Assise, ni saint Dominique, ni saint Bonaventure, ni Henri Suzo, ni Thaulère, ni le bienheureux Canisius ne songèrent à répandre cette dévotion dans le monde. Ses parfums, ils en embaumèrent leurs cloîtres, ils en enchantèrent leurs âmes, mais pas un appel au peuple pour honorer le Cœur sacré de Jésus. L'heure du Seigneur n'était pas encore venue, c'est au XVII^e^ siècle, à saint François de Sales, qu'était réservé cet honneur.

Dans sa célèbre cause, l'habile avocat a surtout fait remarquer que le siècle de notre Saint avait produit d'autres apologistes de la foi qui ne lui cédaient peut-être pas en science, et il cite les grands noms de Pierre Canisius et de Robert Bellarmin. Mais, ajouta-t-il, ni l'un ni l'autre n'ont reçu les honneurs de la canonisation. Il leur manque donc encore une condition essentielle du doctorat, celle de la sainteté reconnue et proclamée officiellement par l'Eglise, condition qui, heureusement, ne manque pas au saint évêque de Genève.

On objecte que le plus grand nombre des écrits du nouveau docteur n'ont pas été faits en vue de la publicité ; c'est vrai, mais cette objection est sans valeur. Ni saint Augustin, ni saint Bernard, n'avaient composé leurs sermons en vue de la postérité ; pas plus que saint François de Sales, ils ne les avaient pas écrits de leur propre main, et si nous les possédons, nous en devons rendre grâce aux disciples dévoués qui n'ont pu se résoudre à laisser enfouis de tels

trésors. Leur correspondance comme celle de saint Jérôme, de saint Grégoire et des autres saints docteurs étaient pareillement destinées à l'intimité. Mais la Providence n'a pas permis que de telles lumières restassent sous le boisseau. Le saint évêque d'Hyppone a attaqué les faux-fuyants du semi-pélagianisme par correspondance et notre admirable abbé de Clairvaux a écrit dans une lettre son magnifique traité de la charité ! A leur exemple, l'évêque de Genève a non-seulement tracé dans ses lettres les règles de la perfection chrétienne, mais plusieurs d'entre elles sont de splendides suppléments de controverses et même de précieux traités sur le dogme et la morale.

On assure que l'auguste Pie IX, en donnant sa sanction souveraine aux décisions de la sacrée congrégation des Rites, a répété plein de joie cette parole que Clément VIII prononça en 1599, à l'adresse de saint François de Sales : « Nous n'avons jamais eu autant de satisfaction d'aucun autre que nous avons examiné jusqu'ici. »

Dans son intéressante histoire de la bienheureuse Marguerite-Marie, M. l'abbé Bougaud a clairement démontré comment la Visitation avait été créée pour être le sanctuaire du sacré Cœur (1). Nous lui emprunterons donc nos dernières preuves.

Le 10 juin 1611, François de Sales écrivait à sainte Chantal : « Bonjour, ma très-chère Mère. Dieu m'a donné cette nuit la pensée que notre maison de la Visitation est pour sa grâce assez noble et assez considérable pour avoir

(1) Chapitre VIII, 3e édition p. 181 et suivantes.

ses armes, son blason, sa devise et son cri d'armes. J'ai donc pensé, ma chère mère, si vous êtes d'accord, qu'il nous faut prendre pour armes, un unique cœur percé de deux flèches, enfermé dans une couronne d'épines ; ce pauvre cœur servant dans l'enclavure à une croix qui le surmontera, et sera gravé des sacrés noms de Jésus et de Marie. » Voilà ce que le saint Evêque écrivait le *vendredi après l'octave du Saint-Sacrement*, c'est-à-dire le jour choisi de toute éternité pour être consacré au sacré Cœur; le jour dont Notre-Seigneur dira, soixante-quatre ans après, à la Bienheureuse : « Je veux qu'il y ait, le *vendredi après l'octave du Saint-Sacrement*, une fête solennelle dans l'Eglise tout entière, en l'honneur de mon divin Cœur. » C'est en ce jour que saint François de Sales est comme ravi en extase, et qu'il donne à son institut naissant, pour devise et pour blason un cœur couronné d'épines.

Le Cœur de Jésus devant être le séjour des filles de la Visitation, saint François de Sales épuise toute son éloquence, toute sa piété, à leur en montrer les ineffables beautés : « O ma fille, écrit-il à l'une d'elle, si vous regardez *ce Cœur*, il est impossible qu'il ne vous plaise pas; car c'est un Cœur si doux, si suave, si condescendant, si amoureux des chétives créatures, pourvu qu'elles reconnaissent leurs misères, si gracieux envers les misérables, si bon envers les pénitents! Eh! qui n'aimerait ce *Cœur royal* si paternellement maternel envers nous (1). »

Filles du Sacré-Cœur de Jésus! voilà le nom que saint

(1) Lettre du 18 février 1618.

François de Sales donne à ses religieuses, soixante ans avant la révélation faite à la bienheureuse Marguerite-Marie. « Il les établit pour être les adoratrices du Cœur sacré, » « les servantes du Sacré-Cœur, » « les imitatrices du Sacré-Cœur! » Le Cœur de Jésus sera « le séjour, la racine de l'arbre dont elles seront les branches, » « le fondement de leurs espérances et la raison de leur être. » « Elles devront prendre à Jésus son cœur, » et « ouvrir leurs poitrines pour l'y loger comme dans un sanctuaire. »

Voilà ce que voit le saint Pontife, et, élevé par ses pensées au-dessus de lui-même, il voit que quelque chose de grand se prépare : « Croyez-moi, ma chère mère, Dieu veut je ne sais quoi de grand de nous (1). »

Désormais la Visitation va devenir un ordre contemplatif! Saint François voulait faire de ses religieuses des Marthes, et il en fit des Maries. Il voulait les jeter dans la vie active et il les jeta dans la contemplative. Il voulait les envoyer dans les villes et les villages à la recherche de ceux qui souffrent, et il les cacha à tous les regards, derrière des grilles impénétrables. Cette Visitation qui devait ressembler à une ruche dont les abeilles iraient porter le miel de la charité sur toutes les plaies de l'âme et du corps, elle se ferme tout à coup. Elle s'enveloppe de silence. Ce n'est plus une ruche active, c'est un sanctuaire doux, recueilli, tout intérieur, quelque chose de semblable à ce que Dieu demandait à Moïse quand il lui disait : *Regarde et construis, selon le modèle que je t'ai montré, une arche en bois de sétim, re-*

(1) Lettre de février 1615.

*vêtue d'or très-pur au-dedans et au-dehors, avec des chérubins, les ailes étendues et les yeux fixés sur le propitiatoire.*

C'est dans le Cœur de Jésus que se devra faire cette continuelle contemplation. « O mes filles, dit saint François de Sales, il vaut mieux *dormir sur la sacrée poitrine du Sauveur* que de veiller ailleurs. »

Après avoir organisé ainsi l'intérieur du sanctuaire « et lui avoir donné pour base d'or l'humilité et la douceur, » parce que ce sont les vertus du Cœur de Jésus, saint François de Sales, comme s'il eût voulu déchirer les derniers voiles et initier le monde lui-même à la grande pensée qui le dominait, se décide enfin à réaliser le projet dont il avait parlé à sa sainte Congrégation, le 10 juin 1611. Il donne pour arme et pour blason à son institut, le cœur même de Jésus couronné d'épines. Désormais les religieuses le porteront gravé sur leurs croix pectorales. Il rayonnera en tête de tous leurs actes privés ou publics. Il servira de cachet à leurs lettres. On le sculptera sur les portes extérieures du monastère. C'est ainsi qu'un architecte, après avoir construit un palais, met au-dessus de l'entrée d'honneur l'écusson du noble seigneur qui va y habiter.

Les adeptes de la libre pensée ont taxé d'innovations les proclamations solennelles des dogmes de l'*Immaculée Conception* et de l'*infaillibilité du Pape*. Ce même langage, ils l'ont tenu à l'endroit de la *dévotion au sacré Cœur de Jésus*, qu'ils ont dit être une innovation récente du catholicisme. Mais il fut facile de leur prouver que dans les jugements de ses grandes assises, l'Eglise n'avait fait que proclamer comme articles de foi des croyances déjà universellement

admises et professées, sanction rendue nécessaire par les erreurs modernes soulevées sur tous les points du monde par les ennemis de l'Eglise.

Luther et Calvin, en déchirant le symbole et en bafouant le catholicisme, avaient détruit la foi; Voltaire et Rousseau, en déchirant l'Evangile et en bafouant Jésus-Christ, avaient détruit le règne de l'amour. L'athéisme et l'égoïsme immense du XVIII^e^ siècle ont désséché les cœurs, une haine infernale a désuni les hommes. Au nom d'une scandaleuse réforme, les sectaires ont nié le vicaire du Christ; au nom des prétendus droits politiques, la France a chassé ses rois, mis en pièces leurs trônes et brûlé ses anciennes constitutions. Le XIX^e^ siècle continue les folies du siècle précédent, il semble qu'il veut en finir avec la foi, la famille, la propriété. Le royaume très-chrétien, la France aveuglée court vers de monstrueux abîmes; le monde la regarde avec épouvante et se demande ce que deviendra l'Europe, l'univers même, si elle continuait à rester reine des nations! Il semble ignorer que la France, si téméraire dans ses excès, mais si incomparable dans ses retours, a des destinées providentielles qu'elle n'est pas libre de ne pas accomplir. Oui, elle a sa mission divine, et c'est pour qu'elle ne l'ignore pas, que l'Eglise et Dieu lui prodiguent en son temps de sérieuses et grandes leçons, en même temps qu'ils lui donnent des moyens de salut. La dévotion au sacré Cœur de Jésus nous paraît devoir sauver la France, surtout depuis que d'épouvantables malheurs l'ont forcée à tourner ses regards vers ce Cœur qui a tant aimé les hommes, et nul ne peut ignorer que cette dévotion porte en soi une action régénératrice sur la France et sur le monde

entier. Ce fut la pensée hautement exprimée par saint François de Sales.

Après l'exposé des motifs extrinsèques et des motifs intrinsèques, on voit dans les actes du procès apostolique : 1° la liste de toutes les œuvres publiées et inédites de saint François de Sales, celles du moins qui sont connues et découvertes avant la procédure; elles sont divisées en huit séries; 2° les noms de trente cardinaux, sept patriarches, septante-quatre archevêques, trois cent vingt-six évêques et quinze abbés ou supérieurs généraux d'ordres religieux qui, à l'époque du concile du Vatican, signèrent la pétition relative à cette proclamation ; 3° les pétitions spéciales des plus illustres personnages ; 4° les objections en dix-huit grandes pages, de Mgr Salvati, promoteur de la foi; 5° enfin la réponse, en cent trente pages, à ces objections, par M. l'avocat Albrandi : réponse si lumineuse, que les membres de la sacrée congrégation des Rites ont votée à l'unanimité pour l'affirmative.

**Pièce X**

# DÉCRET DE SA SAINTETÉ PIE IX

DÉCLARANT

## S. FRANÇOIS DE SALES DOCTEUR DE L'ÉGLISE

(19 juillet 1877)

---

### URBIS ET ORBIS

Quel éclat devaient donner à l'Eglise et quels avantages devaient procurer aux fidèles non-seulement le zèle apostolique, les vertus exemplaires et l'admirable douceur de saint François de Sales, mais encore sa science et ses écrits pleins d'une doctrine céleste, Clément VIII, d'heureuse mémoire paraît l'avoir annoncé d'avance. Témoin des preuves de science ecclésiastique qu'avait données François de Sales dans l'examen qui précédait sa promotion à l'épiscopat, ce pontife employa pour le féliciter ces paroles des Proverbes : « Allez mon fils, buvez de l'eau de votre citerne, et faites-la couler avec abondance dans les campagnes et sur les places publiques. » Assurément Dieu avait accordé à François de Sales l'intelligence de sa parole. Pour attirer les hommes à l'observation des préceptes évangéliques, le Christ avait dit : « Mon joug est doux et mon fardeau léger. » Parole divine que saint François de Sales de toute l'ardeur de sa charité et de toute la puissance de son éloquence s'est efforcé

# DECRETUM

## URBIS ET ORBIS

Quanto Ecclesiæ futurus esset decori et quantæ cœtui universo Fidelium utilitati S. Franciscus Salesius non solum Apostolico zelo, virtutum exemplo et eximia morum suavitate, sed scientia etiam et scriptis cœlesti doctrina refertis sa : mem : Clemens PP. VIII prænuntiare visus est. Audito namque doctrinæ specimine, quod Salesius coram ipso Pontifice dederat ad Episcopalem dignitatem promovendus, eidem gratulans Proverbiorum verba usurpavit : *Vade fili et bibe aquam de cisterna tua et fluenta putei tui, deriventur fontes tui foras et in plateis aquas tuas divide.* Et sane dederat Dominus Salesio intellectum juxta eloquium suum : cum enim Christus omnes alliciens homines ad Evangelica servanda præcepta enunciasset : *jugum meum suave est et onus meum leve;* Divinum effatum S. Franciscus ea, qua pollebat caritate et copia doctrinæ, in hominum usum quadammodo deducens, perfectionis christianæ semitam et rationem multis ac variis tractationibus ita decla-

de réaliser parmi les hommes, en montrant dans ses différents écrits le chemin de la perfection ouvert et facile aux fidèles de toute condition. La douceur de son style et l'onction de sa charité ont produit des fruits de piété abondants dans toute la société chrétienne. Son livre à *Philothée*, ses *Lettres spirituelles* et son incomparable *Traité de l'amour de Dieu* se trouvent dans toutes les mains et sont lus avec immense avantage.

Ce n'est pas seulement dans la théologie mystique que brille la doctrine de saint François de Sales; mais encore dans l'explication claire et précise de plusieurs passages obscurs de l'Ecriture sainte; ainsi qu'on le voit dans le commentaire du Cantique des Cantiques et selon le sujet, dans ses discours et ses sermons. Ce qui lui a mérité l'éloge d'avoir ramené l'éloquence sacrée à son antique splendeur et fait revivre l'exemple des saints Pères.

Un grand nombre d'homélies, de traités, de dissertations et de lettres du saint évêque de Genève, révèlent sa remarquable connaissance des dogmes catholiques et son habileté invincible dans l'art de combattre les erreurs calvinistes. La multitude des hérétiques qu'il a ramenés dans le sein de l'Eglise catholique, par ses écrits et ses discours, le prouve surabondamment. Dans le livre des controverses se manifestent clairement la science théologique du saint Evêque, l'art de sa méthode, la force invincible de son raisonnement, soit dans la réfutation des hérésies, soit dans la démonstration des vérités catholiques et surtout dans l'affirmation de l'autorité du Pontife romain, de la primauté de sa juridiction et de son infaillibilité. Il a soutenu ces prérogatives

ravit, ut facilem illam ac perviam singulis fidelibus cuicumque vitæ instituto addictis ostenderet. Quæ quidem tractationes suavi stylo et caritatis dulcedine conscriptæ uberrimos in tota christiana societate pietatis fructus produxere, ac præsertim Philothea et epistolæ Spirituales, ac insignis et incomparabilis tractatus de amore Dei, libri nimirum qui omnium feruntur manibus cum ingenti legentium profectu. Neque in mystica tantum theologia mirabilis Salesii doctrina refulget, sed etiam in explanandis apte ac dilucide non paucis obscuris Sacræ Scripturæ locis. Quod ille præstitit cum in Salomonis cantico explicando, tum pro re nata passim in concionibus et sermonibus, quorum ope eam quoque laudem est adeptus, ut sacræ eloquentiæ dignitatem temporum vitio colapsam ad splendorem pristinum et Sanctorum Patrum vestigia et exempla revocaret.

Quamplures autem Sancti Gebennensis Antistitis Homiliæ, Tractatus, Dissertationes, Epistolæ præclarissimam ejus testantur in dogmaticis disciplinis doctrinam, et in refutandis præsertim Calvinianorum erroribus invictam in Polemica arte peritiam, quod satis superque patet ex multitudine hæreticorum, quos in sinum Ecclesiæ catholicæ suis ipse scriptis et eloquio reduxit. Profecto in selectis Conclusionibus seu Controversiarum libris, quos Sanctus Episcopus conscripsit, manifeste elucet mira rei theologicæ scientia, concinna methodus, ineluctabilis argumentorum vis tum in refutandis hæresibus tum in demonstratione Catholicæ veritatis, et præsertim in asserenda Romani Pontificis auctoritate, jurisdictionis Primatu, ejusque Infallibilitate, quæ ille tam scite

avec tant d'exactitude et d'érudition qu'on peut dire sans crainte qu'il a comme préparé les définitions du concile du Vatican.

C'est pour cela que les évêques et les cardinaux, dans leurs suppliques formulées en assemblée consistoriale pour la canonisation de l'évêque de Genève, ont exalté non-seulement la sainteté de sa vie, mais principalement l'excellence de sa doctrine. « François de Sales, ont-ils dit, est vraiment le sel évangélique destiné à purifier la terre des erreurs calvinistes ; il est la lumière qui a éclairé des splendeurs de la vérité, les malheureux plongés dans les ténèbres de l'hérésie. Et ils lui ont appliqué cet oracle du divin Maître : « Celui qui aura ainsi instruit les hommes sera appelé grand dans le royaume des cieux. »

Bien plus, Alexandre VII lui-même n'a pas craint de proclamer saint François de Sales, à cause de la sûreté de sa doctrine, l'antidote et le préservatif des erreurs de son temps ; il faut rendre grâce Dieu, ajouta-t-il, d'avoir donné un nouvel intercesseur à son Eglise, et un flambeau pour la conversion des hérétiques et des pécheurs ; car marchant sur les traces des saints Pères, l'évêque de Genève à particulièrement travaillé à conserver l'intégrité de la religion catholique, en réformant les mœurs, en confondant les fausetés des sectaires et en ramenant au bercail les brebis égarées. Le même souverain Pontife a confirmé cet éloge public dans une lettre particulière aux religieuses de la Visitation d'Annecy : « C'est vraiment une lumière salutaire que saint François de Sales, par ses vertus et sa sagesse, a répandue daus l'univers. » A l'autorité de ce souverain Pontife est

et luculenter propugnavit, ut definitionibus ipsius Vaticanæ Synodi prælusisse merito videatur.

Factum proinde est ut Sacri Antistites et Eminentissimi Patres in suffragiis, in Concistoriali Conventu pro Sancti Episcopi Canonizatione prolatis, non solum vitæ ejus Sanctimoniam, sed potissimum doctrinæ excellentiam multis laudibus exornarent, dicentes nimirum Franciscum Salesium sal vere Evangelicum ad saliendam terram et a Calviniana putredine purgandam, editum; et solem mundi qui in tenebris hæresum jacientes, veritatis splendore illuminavit, illique oraculum accomodantes « qui docuerit sic homines, magnus vocabitur in Regno cœlorum. » Quinimmo Summus ipse Pontifex s. m. Alexander VII Franciscum Salesium prædicare non dubitavit, tamquam doctrina celebrem ætatique huic nostræ contra hæreses medicamen, præsidiumque, ac Deo gratias agendas ait, « quod novum Ecclesiæ intercessorem concesserit ad fidei catholicæ incrementum, hæreticorumque, et a via salutis errantium lumen et conversionem, quippe qui Sanctorum Patrum exempla imitans potissimum catholicæ religionis sinceritati consuluit, qua mores informando, qua sectariorum dogmata evertendo, qua deceptas oves ad ovile reducendo. » Quæ quidem idem Summus Pontifex de præstantissima Salesii doctrina, in Concistoriali allocutione jam edixerat, mirifice confirmavit Monialibus Visitationis Anneciensibus scribens : *Salutaris lux, qua Divi Francisci Salesii præclara virtus et sapientia Christianum Orbem universum late perfudit.*

Cujus Summi Antistitis sententiæ Successor ejus Clemens IX accedens in honorem Salesii antiphonam a Mo-

venue s'ajouter celle de son successeur Clément IX, qui a approuvé la récitation de cette antienne : « Le Seigneur a rempli saint François de son esprit d'intelligence et il a répandu l'abondance de sa doctrine sur le peuple de Dieu. »

Benoît XIV a confirmé le jugement de ses prédécesseurs, en s'appuyant souvent sur l'autorité de saint François de Sales, pour résoudre les questions difficiles et en l'appelant pasteur de grande sagesse, dans sa constitution : *Pastoralis curæ.*

Cette parole de l'Ecclésiastique s'est donc accomplie en saint François de Sales : « Plusieurs loueront sa sagesse, qui durera jusqu'à la fin des siècles ; sa mémoire ne périra pas et son nom sera proclamé de génération en génération. Les peuples célébreront sa sagesse et l'Eglise redira ses louanges. » C'est pourquoi les Pères du concile du Vatican ont présenté des supplications pressantes et unanimes au souverain Pontife Pie IX, pour le prier d'honorer saint François de Sales du titre de docteur. Ces demandes ont été réitérées par les éminentissimes cardinaux de la sainte Eglise romaine, par plusieurs évêques des différents points de l'univers, par de nombreux chapitres de chanoines, par des docteurs d'universités et autres académies scientifiques ; auxquels se sont unis, dans l'expression des mêmes vœux, des princes, des grands et une immense multitude de fidèles.

Sa Sainteté Pie IX, accueillant avec bienveillance de si nombreuses et si imposantes supplications, a confié l'examen de cette grave affaire à la sacrée congrégation des Rites. Dans les réunions ordinaires tenues au Vatican, les cardinaux de la sacrée congrégation des Rites, après avoir en-

nialibus dicendam probavit : *Replevit Sanctum Franciscum Dominus Spiritu intelligentiæ, et ipse fluenta doctrinæ ministravit populo Dei.* Hujusmodi autem SS. Pontificum judiciis adstipulatus etiam est Benedictus XIV, qui difficilium quæstionum solutiones et responsa Sancti Episcopi Gebennensis auctoritate sæpe fulcivit, ac sapientissimum nuncupavit in Sua Constitutione *Pastoralis curæ*. Adimpletum igitur est in Sancto Francisco Salesio illud Ecclesiastici : « Collaudabunt multi sapientiam ejus, et usque in sæculum non delebitur, non recedet memoria ejus et nomen ejus requiretur a generatione in generationem, sapientiam ejus enarrabunt gentes et laudem ejus enuntiabit Ecclesia. »

Idcirco Vaticani Concilii Patres supplicibus enixisque votis Summum Pontificem Pium IX communiter rogarunt ut Sanctum Franciscum Salesium Doctoris titulo decoraret. Quæ deinceps vota et Eminentissimi Sanctæ Romanæ Ecclesiæ Cardinales pluresque ex toto Orbe Antistites ingeminarunt, et plurima Canonicorum Collegia, magnorum Lycæorum Doctores, Scientiarum Accademiæ; iisque accesserunt supplicationes augustorum Principum, nobilium Procerum, ac ingens Fidelium multitudo.

Tot itaque tantasque postulationes Sanctitas Sua benigne exeipiens gravissimum negotium expendendum de more commisit Sacrorum Rituum Congregationi. In Ordinariis profecto Comitiis ad Vaticanas ædes infrascripta die habitis Emi et Rmi Patres Cardinales Sacris Ritibus tuendis præpositi, audita relatione Emi ac Rmi Cardinalis Aloisii Bilio Episcopi Sabinen. eidem S. Congregationi Præfecti et Causæ Ponentis, matureque perpensis Animadversionibus R. P. D.

tendu la relation du cardinal Louis Bilio, évêque du titre de Sainte-Sabine, préfet de cette congrégation et introducteur de la cause, et après avoir mûrement examiné les objections du P. Laurent Salvati, promoteur de la foi et les réponses du défenseur de la cause, après une discussion approfondie, décidèrent ce rescrit d'une voix unanime : « Demande d'approbation au Saint Père, pour la déclaration et l'extension à l'Eglise universelle du titre de docteur en l'honneur de saint François de Sales, avec office et messe du commun des docteurs Pontifes, en conservant l'oraison propre et les leçons du second nocturne. » Le 7 juillet 1877.

Notre Saint Père le Pape Pie IX, ayant entendu le fidèle récit du secrétaire soussigné de la sacrée congrégation des Rites, Sa Sainteté a approuvé et confirmé le rescrit de la sacrée congrégation et a ordonné d'en expédier le décret général *urbis et orbis*. Le 19 juillet de la même année.

A Card. Bilio, *Evêque du titre de Sainte-Sabine,*
*Préfet S. R. C.*

† Place du Sceau.

Placide Ralli, *S. R. C., Secrétaire.*

Laurentii Salvati Sanctæ Fidei Promotoris, necnon Patroni Causæ responsis, post accuratissimam discussionem unanimi consensu rescribendum censuerunt : *Consulendum Sanctissimo pro concessione, seu declaratione et extensione ad universam Ecclesiam tituli Doctoris in honorem Sancti Francisci de Sales cum Officio et Missa de Communi Doctorum Pontificum, retenta Oratione propria et Lectionibus secundi Nocturni.* Die 7 Julii 1877.

Facta deinde horum omnium eidem Sanctissimo Domino Nostro Pio Papæ IX ab infrascripto Sacræ Congregationis Secretario fideli relatione, Sanctitas Sua Sacræ Congregationis Rescriptum adprobavit et confirmavit, ac præterea Generale Decretum Urbis et Orbis expediri mandavit. Die 19, iisdem mense et anno.

A *Ep. Sabinen.* Card. Bilio,
*S. R. C. Præfectus.*

Loco † Sigilli.

Placidus Ralli, *S. R. C. Secretarius.*

**Pièce V**

# SOLENNITÉS

DU

# DOCTORAT DE SAINT FRANÇOIS DE SALES

## A LYON

(26, 27, 28 décembre 1877)

---

La religion ne limite pas ses honneurs aux vertus de ses saints, ni à l'héroïsme de ses martyrs; pour leurs immortels écrits, elle tient encore en réserve des palmes et des couronnes, et si les enfants du siècle prodiguent leurs lauriers aux Homère, aux Virgile, aux Cicéron, aux Raphaël et aux Rubens, l'Eglise décerne aussi les siens aux Apôtres et aux Docteurs qui illustrèrent son nom par leur brillant génie.

Quels transports ne doit pas éprouver le chrétien en honorant les Apôtres de la parole et les anges de l'école? Quelle joie notre cité lyonnaise, en particulier, ne devra-t-elle pas ressentir au milieu des harmonies qu'elle prépare au plus aimable des Saints? Il y a six siècles, elle célébrait avec un indicible enthousiasme les gloires littéraires du séraphique saint Bonaventure; bientôt saint François de Sales sera l'objet des mêmes honneurs, et Lyon, justement fière de son premier docteur, ne le sera pas moins de celui qui vient aujourd'hui augmenter l'illustre phalange des grands défenseurs de la foi.

Mais pour célébrer dignement les gloires d'un tel génie, il fallait de puissantes voix, de brillantes éloquences, l'onction persuasive que donne la sainteté et le génie ; de là l'appel de M. l'abbé Gourgout (1) au talent de nos célébrités contemporaines. Heureuse idée que celle d'avoir choisi pour cette honorable mission, ceux de nos orateurs sacrés, les plus exposés aux regards du schisme et de l'hérésie, autrefois si glorieusement combattus par l'apôtre du Chablais. On sait en effet, que les diocèses de Genève, de Nimes et de Valence comptent de nombreux protestants.

C'est d'abord à Saint-François, de Lyon, dans la riche basilique, placée sous le vocable du saint évêque de Genève, et où se conservent ses précieuses reliques, que trois éminents prélats, M^gr^ Mermillod, M^gr^ Cotton et M^gr^ Besson sont venus rappeler aux fils de saint Irénée et de saint Pothin les gloires du nouveau docteur de l'Eglise, qui les honora d'une affection si paternelle.

(1) Curé de la paroisse Saint-François-de-Sales de Lyon.

## Pièce Z

En 1599, 8 décembre, François de Sales vint à Thonon inaugurer le culte de l'*Immaculée-Conception* dans cette ville. Après la cérémonie, il écrit à l'archevêque De Bari, nonce apostolique à Turin : « Mais à l'égard » de tout le bien dont il est question, je vous écris que nous avons déjà » célébré solennellement la fête de la Conception, avec l'Octave. »

### Lettre (inédite) à Louis de Sales (1).

. . . . . .

**« Je vous confesse que le spectacle, qu'en sa grâce, Dieu me donna en songe, me paraît l'ordre d'obéir au premier signe de sa volonté. Un ange portant un glaive et une palme, le regard tourné vers le Chablais où règne l'hérésie, ne semble-t-il pas nous inviter à porter nos prédications dans cette province battue de toutes parts et presque brisée des flots et des orages. Nous irons à Thonon, avec d'autant plus de courage, que l'ennemi fait plus d'efforts pour nous l'enlever..... »**

En octobre 1594.

---

## Pièce Z *bis*

### Lettre (inédite) à M. de Lucinge (2).

**Monsieur mon cousin, le prieur (3) est venu se plaindre à moy de M. Crosson, et M. Crosson est venu aussi se plaindre à moy du prieur ; il avait le visage tout gâté des coups qu'il**

(1) L'original est conservé aux archives de la cour de Turin, dont copie a été communiquée par M. de Cessole.

(2) L'original est conservé dans le trésor des reliques de Saint-François-de-Sales, de Lyon.

(3) On prétend qu'il est ici question de Jean-François de Blonay, prieur de Saint-Paul ; d'autres disent Gabriel de Blonoy.

avait reçus. Veuillez donc vous transporter sur le lieu de l'excès et prendre toutes les informations que je désire recevoir, et connaître la vérité de ce qui s'est passé. L'un pourrait être arrangé par vous et l'autre par moy.

Au demeurant. . . . . etc, etc.

FRANÇOIS, *Evesque de Genève.*

Août 1620.

---

**Pièce Z** *ter*

## Lettre (inédite) à Mademoiselle JEHANNE DE BUDO, au château d'Alland, près Cossonay-Berné (Vaux) (1).

MA TRÈS-CHÈRE FILLE,

Je respons à votre dernière lettre, les empressements[1] d'amour en l'oraison sont bons, s'ils vous laissent de bons effets et qu'ils ne vous amusent point à vous-même; ains[2] à Dieu et à sa sainte volonté. Et en un mot tous les mouvements intérieurs et extérieurs qui affermissent votre fidélité envers cette volonté divine seront toujours bons. Aimez donc bien les désirs célestes, et s'y désirez aussy fort les amours célestes. Il faut désirer d'aimer et aimer à désirer ce qui oncques ne peut être assez n'y désiré, n'y aimé.

Nostre-Seigneur vous octroye la grâce, ma fille, de bien absolument despriser[3] le monde qui vous est si inique; qu'il nous crucifie pourvu que nous le crucifiions. Aussy les abné-

(1) L'original de cette lettre nous a été communiqué par l'abbé *N...*, vénérable ecclésiastique du diocèse d'Annecy.

[1] mouvements — [2] mais — [3] mépriser

gations mentales des vanités et commodités mondaines se font assez aysément, les réelles sont bien plus malaysées.

Et vous voilà doncque ammy [1], les occasions de pratiquer cette vertu jusqu'à l'extrémité puisqu'à cette privation est jointe l'opprobre et qu'elle se fait en vous, sans vous et par vous; mais plus en Dieu, avecque Dieu et pour Dieu. Je ne suis pas satisfait de ce que vous dîtes l'autre jour, sur une première lettre de ces reparties mondaines et de cette vivacité de cœur qui vous pousse, ma très-aymée fille. Prenez doncques à prix fait de vous mortifier en cela; faites souvent la croix sur votre bouche, à cette fin qu'elle ne s'ouvre que pour Dieu. Vray est la joliveté de l'esprit nous donne aucunes fois bien de la vanité et on lève plus souvent le nez de l'esprit que celui du visage : On fait les doux yeux par les pottes [2] aussy bien que par le regard. Il n'est pas bon vrayment d'aller sur le bout du pied, ni d'esprit ni de corps ; car si on chope [3], la chute en est plus rude. Or sus doncques, ma fille, prenez bien soin pour retrancher petit à petit cette superfluité de votre arbre. Tenez vostre cœur illec tout bas, tout coy [4], au pied de la croix de Nostre-Seigneur ; continuez à me dire souventes fois, bien franchement des nouvelles de ce cœur là, que le mien chérit d'un grand amour, pour celui qui est mort d'amour, à cette fin que nous vécussions par amour en sa sainte et vitale mort.

Vive Jésus, et croyez-moi toujours en lui très-entièrement vostre

FRANÇOIS, *Evesque de Genève.*

Annecy, 23 juin 1602.

[1] parmi — [2] gestes — [3] tombe — [4] tranquille

# NOTA

Nous terminons notre travail avec le regret d'être encore dans l'attente de deux documents qui sont préparés à Rome, mais non encore livrés à la publicité; ce sont 1° le Bref de Pie IX, proclamant, avec la puissance de son autorité suprême, le doctorat de saint François de Sales; 2° le Rescrit en vertu duquel les publicistes catholiques sont autorisés à considérer saint François de Sales comme leur protecteur et à l'invoquer comme tel, soit chacun en particulier, soit publiquement dans leurs réunions. Voici en quels termes Sa Sainteté a daigné accueillir les vœux des publicistes à l'endroit du sublime patronage qu'ils ont sollicité : *Benedicat Deus et dirigat, intercedente S. Francisco Salesio, cui se commendatos volunt, scriptores catholicarum Ephemeridum, qui tuentur causam Religionis, ejusque jura et sanctæ hujus Apostolicæ Sedis : obsequenter ac fideliter adhærentes ipsius doctrinæ et monitis.*

« Que Dieu bénisse et dirige, par l'intercession de saint François de Sales, sous la protection duquel ils veulent être placés, les publicistes catholiques qui protégent la cause de la religion, ses droits et ceux de ce Saint-Siége apostolique, et qui adhèrent avec dévouement et fidélité et à sa doctrine et à ses préceptes. »

# ERRATA

Page 33, ligne 19, *au lieu de* reparcourt, *lisez* parcourt.

Page 207, ligne 9, *au lieu de* un nom, *lisez* un homme.

# TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE . . . . . v
INTRODUCTION . . . . . ix

## PREMIÈRE PARTIE

### SAINT FRANÇOIS DE SALES APOTRE

#### CONVERSION DU CHABLAIS

### CHAPITRE PREMIER.

*Saint François de Sales à Thonon.* — I. 1594-1602 . . . . . 1

Le protestantisme dans le Chablais. — Mission de saint François de Sales dans cette province. — Départ de François et de Louis de Sales. — Arrivée au château des Allinges. — Premières prédications. — Les faux ministres. — Premières persécutions. — Résistances furieuses des ministres. — François est arrêté par des voleurs. — Il prêche les soldats de la garnison. — Massacres à Saint-Hippolyte. — Héroisme de François de Sales et son premier miracle. — Il ressuscite un mort. — Le cimetière Saint-Bon. — Nouvelle persécution; à la garde de Dieu! — Conversions nombreuses; abjuration de l'avocat Poncet. — Lâcheté du ministre Viret et de ses adeptes. — Objection sur le célibat des prêtres; réponse de François de Sales. — Abjuration du baron d'Avully. — Calomnies de Henri de Nemours. — François se justifie. — Siége d'Annecy. — Départ du baron de Thorens. — Sa maladie. — Sa mort. — Son testament. — François prodigue ses consolations à sa famille. — Description du château de Sales. — La chambre où est né saint François. — La peste à Annecy. — Les possédés. — Traité de la *Démonomanie*. — François implore la grâce des calvinistes. — Calomnies protestantes.

Installation des capucins et des jésuites à Thonon. — Gloires littéraires des disciples de saint Ignace de Loyola. — Départ des jésuites. — Le collége de Thonon sous la direction des Barnabites. — Le cardinal Gerdil. Mgr Biord. — Le chanoine Doubouloz. — François de Sales part pour Rome. — Examen de François de Sales, élu coadjuteur. — Ses relations avec les personnages célèbres de Rome. — Reprises des hostilités. — Sagesse de Henri IV. — François de Sales prisonnier de guerre. — François de Sales part pour Paris. — François apaise une tempête. — Requête à Villeroy, ministre de Henri IV. — Entrevue du roi avec François de Sales. — François refuse les honneurs du monarque. — Amour de François pour sa patrie. — Sentiment de François sur les magnificences des cours. — Retour à Annecy.

*Saint François de Sales à Annecy.* — II. 1602-1622 . . . . . 72
Mort de Claude Granier, évêque de Genève. — Portrait de l'épiscopat tracé par saint François de Sales. — Epreuve ; François perd sa mère. — Mort de Henri IV et du chanoine Déage. — Mort de Marie-Aymée. — Comment les Saints pleurent leurs parents et leurs amis. — Sentiment de saint François de Sales, à l'endroit de la puissance des papes sur la souveraineté temporelle des princes. — Oraison funèbre du duc de Mercœur. — François accusé de conspiration contre Henri IV et contre le Pape. — François à Milan. — Fête du Saint Suaire ; histoire de cette sainte relique. — Abjuration du duc de Lesdiguières. — François de Sales demande la main de Christine de France pour le frère du duc de Savoie. — François de Sales accompagne les deux cours de France et de Savoie à Lyon. — Mort de François. — Embaumement de son corps. — L'autopsie. — Conflit à l'occasion des funérailles. — Décision du roi de France. — Histoire du cœur de saint François. — Bref de Pie IX. — La chambre mortuaire à Lyon. — Le tombeau de saint François à Annecy en 1623. — Le tombeau de saint François et de sainte Chantale pendant la révolution de 1793. — Translation du corps de saint François en 1665. — Détails de la solennité.

CHAPITRE II.

*Saint François de Sales et la Visitation* . . . . . 143
Aperçu de la mission de la femme chrétienne. — Son triple ministère. — Vocation de sainte Chantal. — Son héroisme. — Tableau de la virginité.

DEUXIÈME PARTIE

SAINT FRANÇOIS DE SALES DOCTEUR

CHAPITRE PREMIER.

*Saint François de Sales* **Controversiste** . . . . . 157
Sentiment de Bossuet et de Fénelon. — Analyse du livre des *controverses*. — La souveraineté temporelle du Pape d'après saint François de Sales. Théodore de Bèze. — Première entrevue du célèbre sectaire avec François de Sales. — Seconde entrevue. — Troisième entrevue ; intéressantes discussions. — Insuccès des tentatives du saint. — La Faya et Viret. — L'étendard de la Croix. — Duplessis-Mornay nie la présence réelle. — Les pamphelets de Viret. — Réponses de François de Sales. — Opuscules des considérations sur le symbole des Apôtres.

CHAPITRE II.

*Saint François de Sales* **Ascétique** . . . . . 195
Génie ascétique de saint François de Sales. — L'introduction à la vie dévote. — Jugement de Bossuet et de Bourdaloue. — Le traité de l'amour de Dieu. — François de Sales et la sœur Simplicienne. — Entretiens spirituels. — Comment saint François de Sales parle de l'amour de Dieu. — De la charité pour le prochain. — De la dévotion à la Vierge.

— Il lui dédie la sainte maison. — Extrait de la liste des associés de la confrérie de Notre-Dame des Sept-Douleurs. — Quelques noms célèbres. — Gracieuses délicatesses des réprimandes de saint François de Sales. — Patience dans les épreuves. — Tendresses pour les enfants. — Son amour pour sa mère. — Son humilité et son désintéressement.

*Méthode de saint François dans la direction des âmes* . . . . . 256
La société d'Annecy au XVII^e^ siècle. — Conseils à une dame de Dijon. — Entretiens avec Françoise de Chantal.

## CHAPITRE III.

*Saint François de Sales* **Dogmatiste** . . . . . 274
Sa connaissance profonde des dogmes de la foi. — Comment il entend l'*invisibilité*, la *transsubstantiation*. — L'*Incarnation du verbe*. — La *scène du Calvaire*. — Il prépare les grandes décisions de l'*Immaculée-Conception*, de l'*infaillibilité* du Pape et l'épanouissement de la dévotion au sacré Cœur de Jésus. — Son intelligence dans l'interprétation des dogmes de la foi.

*Premier degré d'orayson : Considération de Dieu dans les choses corporelles* . . . . . 293

## CHAPITRE IV.

*Saint François de Sales* **Polémiste** . . . . . 300

## CHAPITRE V.

*Saint François de Sales, protecteur des temps présents et patron des écrivains catholiques* . . . . . 310
I. L'athéisme et la presse impie . . . . . 310
II. Funeste influence des mauvais livres. . . . . 334
III. Mission de la presse catholique et l'œuvre de saint François de Sales . . . . . 346

# PIÈCES JUSTIFICATIVES
## ET DOCUMENTS INÉDITS

PIÈCE A. — Tableau généalogique de la maison de Sales. . . . . 359
PIÈCE B. — Les évêques de Genève depuis 1535 jusqu'à nos jours . 365
PIÈCE C. — Reliques de saint François de Sales et de sainte Chantal, conservées à la paroisse de Saint-François-de-Sales de Lyon . . 370
PIÈCE D. — Reliquaire de saint François de Sales offert à Sa Sainteté Pie IX, par les monastères de la Visitation de France, à l'occasion de la proclamation du doctorat du saint évêque de Genève . . 375
PIÈCE E. — Principales chapelles du Chablais sanctifiées par la présence de saint François de Sales. — Appel de M^gr^ Rey, évêque d'Annecy à la piété et au patriotisme des habitants du Chablais. 382
PIÈCE F. — Dédicace des controverses aux MM. de Thonon . . . 388

PIÈCE G. — Testament de généreux maître Bérard de Sales, baron de Thorens . . . . . 391
PIÈCE H. — Testament de saint François de Sales . . . . . 395
PIÈCE I. — Articles présentés par saint François de Sales au duc de Savoie, pour la conservation de la foi dans le Chablais. . . . 398
PIÈCE J. — Bref de Clément VIII, autorisant l'Héberge (imprimerie catholique) fondée par saint François de Sales, 1599. . . . . 402
PIÈCE K. — Lettre de saint François de Sales (27 mai 1597), contre les diffamations des protestants, il justifie les intentions du duc de Savoie. . . . . 405
PIÈCE L. — François de Sales demande la canonisation d'Amédée de Savoie (10 septembre 1609). . . . . 406
PIÈCE M. — Origine de la Visitation (1610) . . . . . 408
PIÈCE N. — Lettre au Pape, demandant la canonisation d'Amédée IX. 410
PIÈCE O. — A Son Altesse le duc de Savoie (même sujet) . . . . 413
PIÈCE P. — Aux PP. de la congrégation des Rites (même sujet) . . 414
PIÈCE Q. — Le collége de Thonon passe à la direction des Barnabites. . . . . 417
PIÈCE R. — Bref de la béatification de saint François de Sales. . . 420
PIÈCE S. — Bulle de la canonisation de saint François de Sales . . 425
PIÈCE T. — Lettre (inédite) de saint François de Sales à sainte Chantal. 456
PIÈCE U. — Importance et antiquité de l'église du collége de Thonon. 457
PIÈCE V. — Extrait des actes du procès du doctorat de saint François de Sales . . . . . 461
PIÈCE X. — Décret de Pie IX, déclarant saint François de Sales docteur de l'Eglise. . . . . 470
PIÈCE Y. — Solennités du doctorat de saint François de Sales, à Lyon, 26, 27, 28 décembre 1877 . . . . . 480
Pièce Z. — François célèbre solennellement, pour la première fois, la fête de l'*Immaculée-Conception avec octave.* — Lettre (inédite) à Louis de Sales . . . . . 482
Pièce Z *bis*. — Lettre (inédite) à M. de Lucinge. . . . . 481
Pièce Z *ter*. — Lettre (inédite) à M^lle^ Jehanne de Budo, au château d'Alland . . . . . 483

FIN DE LA TABLE.

Besançon. — Imprimerie Outhenin-Chalandre fils et C^ie^.

MÊME LIBRAIRIE

---

# PIE IX

## SA VIE, SON HISTOIRE, SON SIÈCLE

**PAR J.-M. VILLEFRANCHE**

**OUVRAGE HONORÉ D'UN BREF DE SA SAINTETÉ**

**et orné d'un beau portrait du Souverain Pontife**

---

**SIXIÈME ÉDITION**

---

UN BEAU VOLUME GRAND IN-8° DE 600 PAGES

Prix *franco*, broché. . . . . 7 fr.
— richement relié. . . . . 10 —

---

### EXTRAIT DE L'APPROBATION

**de Son Em. le Cardinal Archevêque de Bordeaux**

« Cet ouvrage est un monument, en même temps qu'un acte de foi et d'amour. Rien n'y manque, ni les considérations élevées, ni les documents indispensables, ni la clarté, ni la chaleur, ni le style, qui est toujours à la hauteur du sujet; il n'est pas jusqu'à ces détails charmants de la vie de Pie IX, jusqu'à ces anecdotes dont ce livre abonde, qui ne soient faits pour captiver le lecteur. »

Le succès de ce magnifique ouvrage ne se ralentit pas. Cinq éditions écoulées en moins de deux ans témoignent hautement de son importance et du vif intérêt qu'il ne cesse d'exciter.